

*Schéma de Cohérence Territoriale
de l'Agglomération Thionvilloise*



3 **Annexes**

Pièce 3 du dossier de SCOT

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Syndical tirant le bilan de la concertation et arrêtant le projet de SCOT de l'Agglomération Thionvilloise en date du 30 juin 2025

Sommaire

Conformément au Code de l'urbanisme, les annexes du dossier de SCoT de l'Agglomération Thionvilloise se composent des parties suivantes :

3.1 DIAGNOSTIC TERRITORIAL ET ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

3.2 JUSTIFICATION DES CHOIX RETENUS

3.3 ANALYSE ET JUSTIFICATION DE LA CONSOMMATION D'ESPACE

3.4 EVALUATION ENVIRONNEMENTALE

3.1.1 Diagnostic territorial



Crédit photo : Pays Thionvillois Tourisme

Avis au lecteur

Le présent diagnostic s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Thionvilloise.

Il constitue une version qui se compose :

- d'un diagnostic territorial, traitant notamment les thématiques relatives à la socio-démographie, l'économique, l'habitat, les services – équipements, la mobilité, ...
- d'un état initial de l'environnement, traitant notamment les thématiques relatives à la biodiversité, aux ressources, aux enjeux du climat, à la transition énergétique, aux pollutions, aux risques, à la santé, ...

Il procède à l'analyse du territoire à travers ces différentes thématiques et en dégagent les enjeux du territoire. Le diagnostic territorial comporte, en annexe, un « Cahier thématique Transfrontalier », réalisé par l'Agence d'Urbanisme et de Développement Durable AGAPE Lorraine Nord (Avril 2024). Ce dernier analyse plus en profondeur les dynamiques et effets transfrontaliers sur le territoire du SCoT, notamment en matière de démographie et de travailleurs frontaliers, à travers un diagnostic intégrant une approche prospective. Cette analyse a permis d'apporter des éclairages supplémentaires au diagnostic général du SCoT et ses grands enseignements ont été pris en compte dans le cadre des réflexions menées lors de l'élaboration du SCoT.

Enfin, le diagnostic territorial utilise des données statistiques de l'Insee qui sont celles habituellement utilisées dans le cadre d'une analyse territoriale de SCoT. Durant la période de réalisation de ce diagnostic (décembre 2023 – mars 2024), les données Insee (population, logement, équipement, flux domicile-travail,...) utilisées sont celles du Recensement Général de la Population (RGP) les plus récentes disponibles à l'époque, à savoir celles publiées du recensement 2023 dont la période intercensitaire la plus récente est 2014-2020.

Une actualisation de ce diagnostic a été réalisée et est consultable dans le présent document. Elle utilise, lorsque l'accès aux données le permet, majoritairement des données du Recensement Général de la Population les plus récentes disponibles mises à disposition en 2024 jusqu'au premier semestre 2025 (avant nouvelle publication de données du RGP de l'Insee fin juin 2025), à savoir les données Insee dont la période intercensitaire la plus récente est 2015-2021.

Sommaire

• Note d'actualisation du diagnostic	4
• Démographie	21
• Économie	38
• Équipements et Services	65
• Habitat	91
• Mobilités	108
• Paysage et Patrimoine	131

Note d'actualisation du diagnostic

Introduction

La présente note vise à fournir des éléments d'actualisation au diagnostic territorial réalisé dans le cadre de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Thionvilloise, en 2024, diagnostic qui avait été réalisé le plus souvent sur la base des chiffres INSEE 2020.

L'actualisation utilise, lorsque l'accès aux données le permet, majoritairement des données INSEE 2021, mises à disposition en 2024. En effet au moment de la préparation du dossier pour l'arrêt, les données du recensement de la population (RGP) sont celles de la période censitaire 2015-2021. En outre l'INSEE publie chaque année la population légale des communes, celle de 2024 intègre la population municipale (valeur ayant un sens au plan démographique) de 2021. La présente actualisation fait état de la population municipale disponible au moment de la préparation du dossier d'arrêt.

Les résultats de cette actualisation ne remettent donc pas en cause les grandes conclusion et analyses de la trajectoire du territoire réalisé dans le diagnostic.

Synthèse des principaux éléments à retenir de l'actualisation du diagnostic

L'actualisation des données ne remet pas en cause les grands enseignements du diagnostic initial, ni la trajectoire identifiée pour le territoire. Elle confirme en effet la plupart des dynamiques repérées précédemment, notamment la croissance démographique, l'attractivité résidentielle, l'importance des flux transfrontaliers et la structuration autour de pôles économiques majeurs. Toutefois, plusieurs évolutions récentes justifient des ajustements d'analyse, pris en compte dans la définition de la stratégie territoriale.

La population du territoire a augmenté de plus de 9 000 habitants entre 2015 et 2021, soit une croissance annuelle moyenne de +0,6 %, supérieures aux dynamiques précédemment observées (+0,5 %). Cette évolution reste largement portée par un solde migratoire très positif, qui s'est accentué sur la période (+8 675 habitants), confirmant l'attractivité résidentielle du territoire.

La structure des ménages demeure quant à elle globalement inchangée entre 2020 et 2021, avec une taille moyenne stable (2,2 personnes par ménage) et une répartition équilibrée entre couples et personnes seules, maintenant une configuration proche de celle observée dans le diagnostic initial.

L'emploi continue de diminuer à un rythme plus soutenu que celui précédemment anticipé : -0,5 % par an en moyenne (contre -0,3 % dans le diagnostic initial). Cette tendance touche à la fois les emplois productifs (-1 220) et les emplois présentiels (-788), avec peu de secteurs en progression, à l'exception du tertiaire marchand, qui progresse modestement, soutenu par la croissance de la population. Dans ce contexte, la baisse actuelle de l'emploi ne remet pas en cause la pertinence de réserver du foncier pour

l'activité économique, mais invite plutôt à mieux cibler les projets selon leur valeur ajoutée et leur capacité à structurer durablement le tissu économique local.

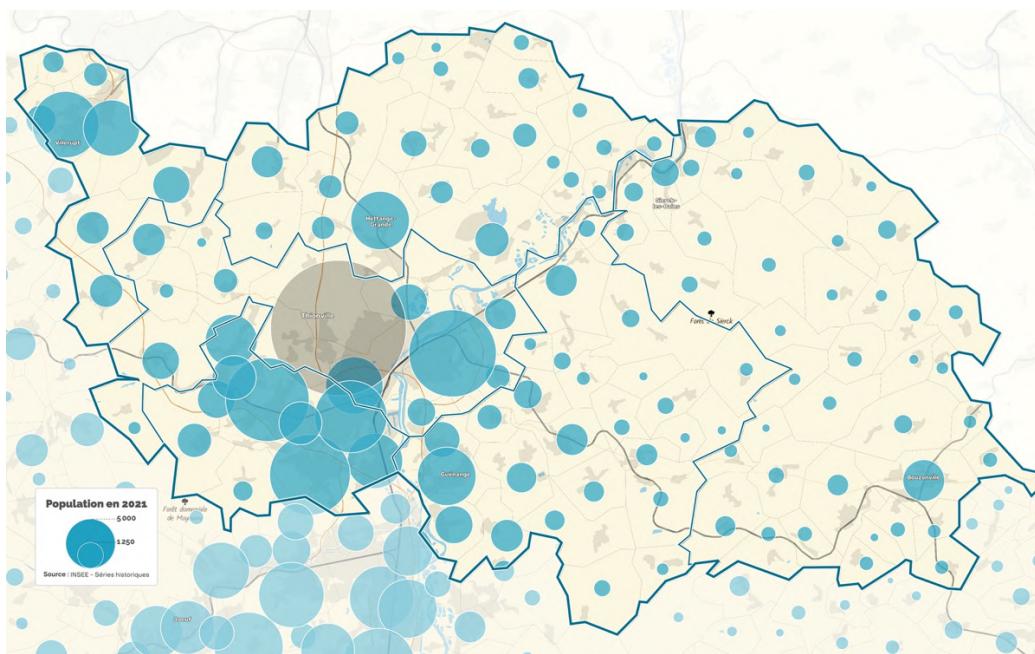
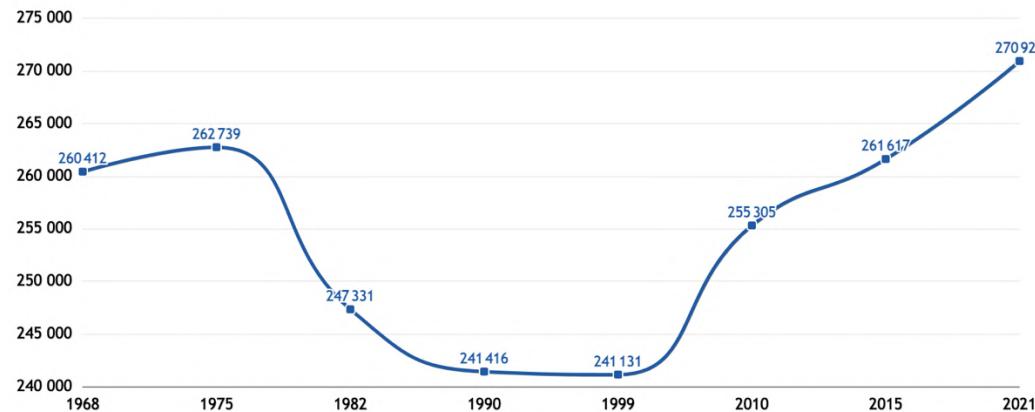
Les mobilités transfrontalières continuent d'augmenter fortement. En 2021, près de 56 700 actifs franchissent quotidiennement la frontière pour aller travailler au Luxembourg, représentant 47 % des actifs du territoire, contre 43 % dans le diagnostic initial. Cette dynamique conforte l'analyse d'une dépendance économique croissante vis-à-vis du voisin luxembourgeois, moteur majeur de l'attractivité du territoire.

En extension, le parc de logements poursuit sa croissance à un rythme soutenu (+1,2 %/an), cohérent avec l'évolution démographique. La majorité des logements sont des résidences principales (91 %), tandis que la vacance se stabilise ou diminue légèrement, selon les sources (INSEE vs LOVAC). La part des résidences secondaires reste faible (1 %), mais leur nombre est en nette hausse, signe d'un attrait renforcé pour certains segments résidentiels.

Enfin, le nombre d'équipements augmente globalement (7 374 en 2023 contre 6 348 précédemment). Les pôles urbains concentrent toujours l'essentiel de l'offre (Thionville et Val de Fensch), et l'Est du territoire reste moins bien doté. Si la densité globale d'équipements progresse, elle reste inférieure à celle des territoires comparables, en particulier pour les équipements intermédiaires et supérieurs.

Population depuis 1968

INSEE - Séries historiques - Observneau.com



Démographie

Évolution de la population

A l'échelle du SCoTAT, la période 2015-2021 montre une augmentation de la population de plus de 9 000 habitants, soit une évolution moyenne annuelle de +0,6 %, c'est-à-dire au-delà des dynamiques observées lors de l'élaboration du diagnostic qui se basait sur la période 2014-2020.

La population est ainsi de 270 929 habitants selon les données INSEE au 1^{er} janvier 2021. Par ailleurs, sa répartition actualisée ne remet pas en cause l'organisation territoriale observée dans le diagnostic.

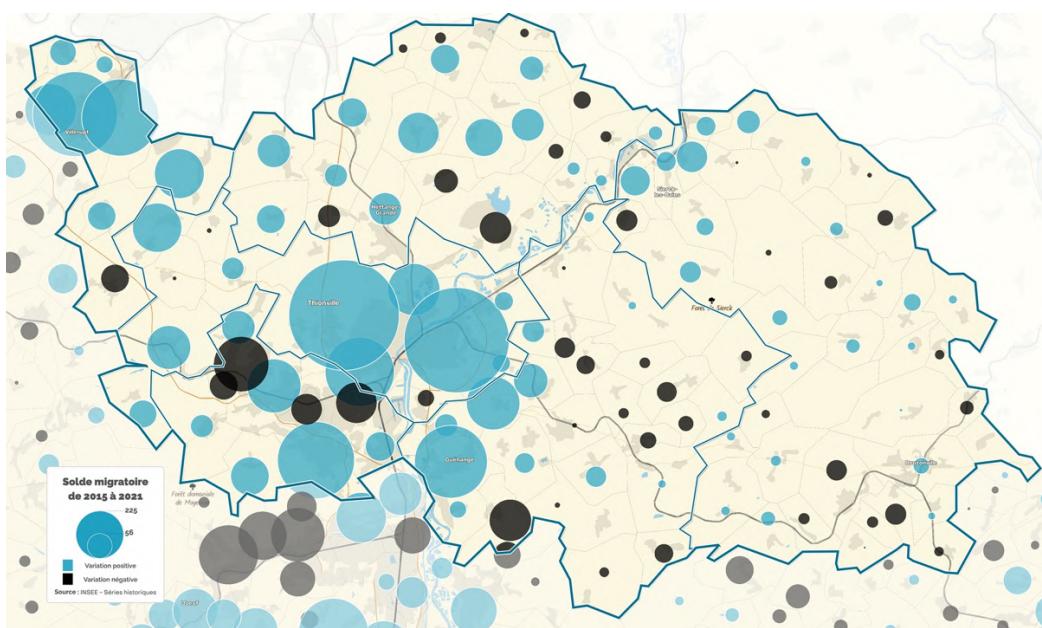
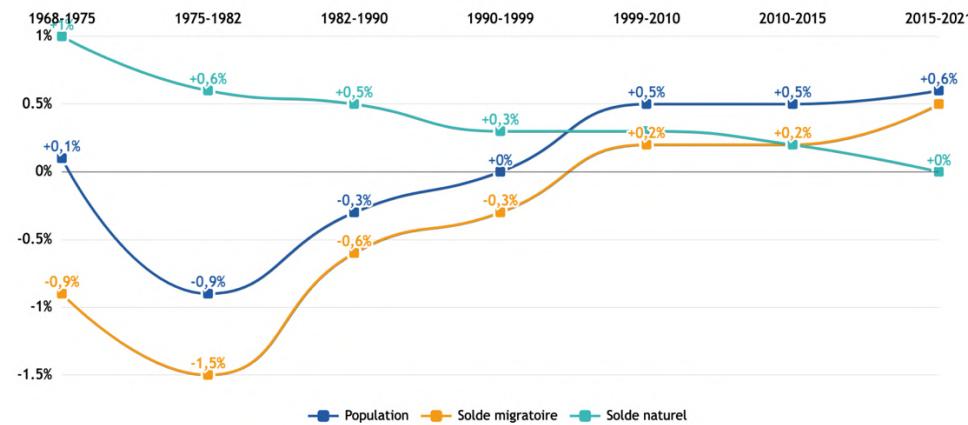
A noter que le poids de la CAPFT est amené à se renforcer davantage avec une croissance moyenne annuelle de population plus importante qu'évoquée dans le diagnostic (+0,6% contre 0,9% avec les données actualisées).

Évolution démographique des EPCI (Source : INSEE 2021)

	Population en 2015	Population en 2021	Variation absolue de la population	TCAM de la population	Variation relative de la population
CA Portes de France-Thionville	78 892	83 270	4 378	0,9 %	5,5 %
CA du Val de Fensch	69 926	70 972	1 046	0,2 %	1,5 %
CC de l'Arc Mosellan	34 201	35 514	1 313	0,6 %	3,8 %
CC du Pays Haut Val d'Alzette	27 979	29 401	1 422	0,8 %	5,1 %
CC de Cattenom et Environs	26 603	27 543	940	0,6 %	3,5 %
CC Bouzonvillois-Trois Frontières	24 016	24 229	213	0,1 %	0,9 %
SCoT Agglomération Thionvilloise	261 617	270 929	9 312	0,6 %	3,6 %

TCAM de la population, solde migratoire et naturel depuis 1968

INSEE - Séries historiques - Observeau.com

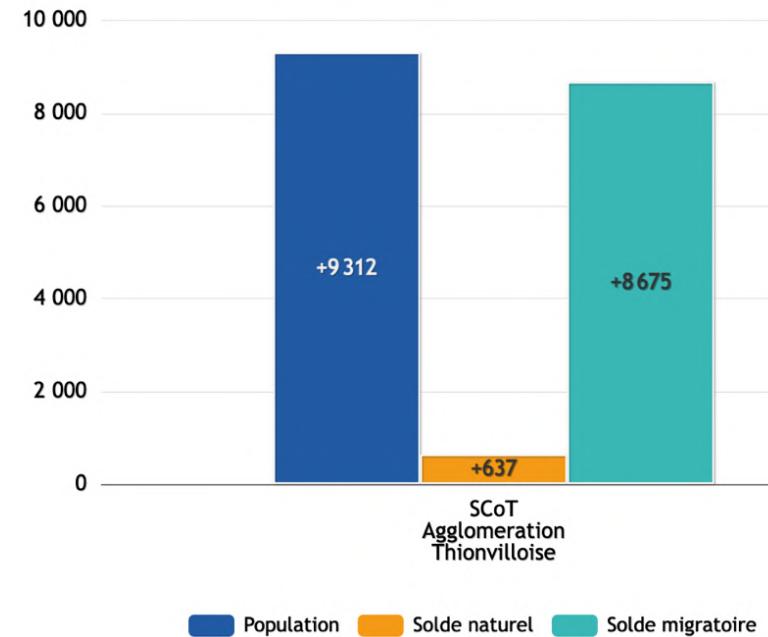


Soldes migratoire et naturel

Le diagnostic indique une croissance démographique dynamique, en lien avec un solde migratoire très positif sur le territoire. Entre 2015 et 2021, ce dernier s'est accentué et correspond à un gain de population de +8 675 habitants. *A contrario*, le solde naturel a diminué de plus de moitié en comparaison avec la période 2014-2020.

Population, solde migratoire et naturel 2015-2021

INSEE - Séries historiques - Observeau.com



Structure des ménages

La structure des ménages n'a que peu évolué entre les données de 2020 et de 2021. La répartition est en effet relativement similaire, et la taille moyenne des ménages est identique, à 2,2 personnes par ménage. On retrouve l'équilibre entre les couples (avec et sans enfants), et les personnes seules.

Répartition de la composition des ménages en 2021

INSEE - Couples-Familles-Ménages - Observneau.com

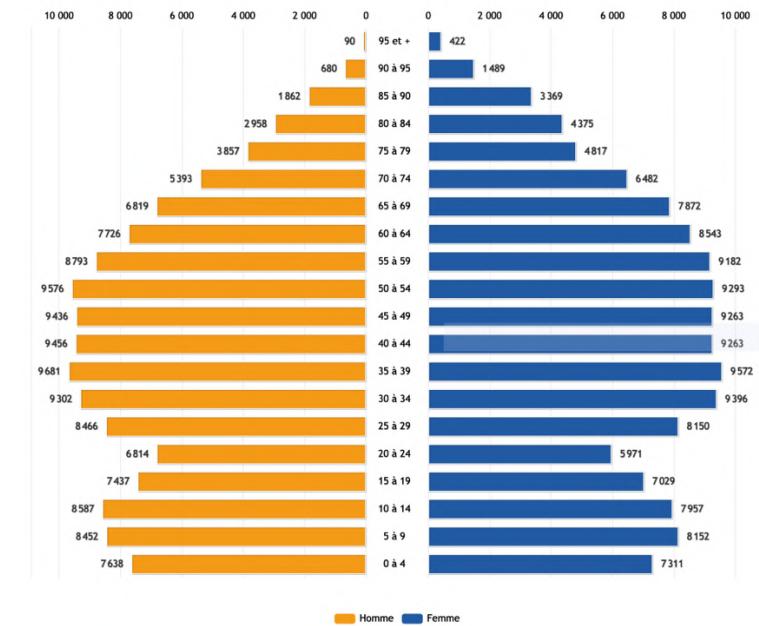


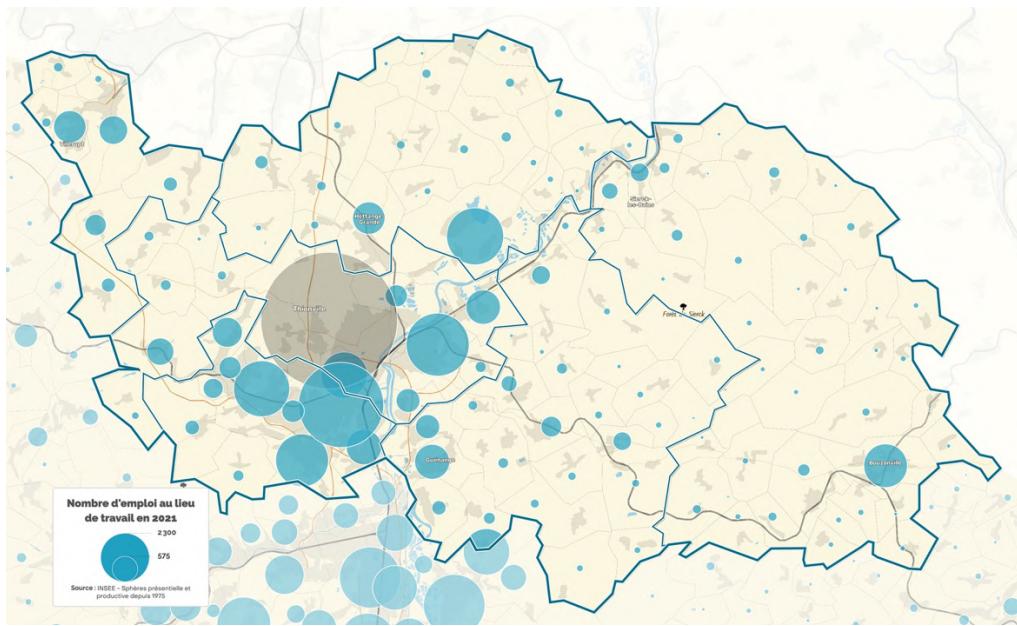
Structure de la population

Ces évolutions démographiques n'ont pas bouleversé la composition de la population, avec une répartition quasi-similaire à celle observée entre 2014 et 2021.

Pyramide des âges en 2021

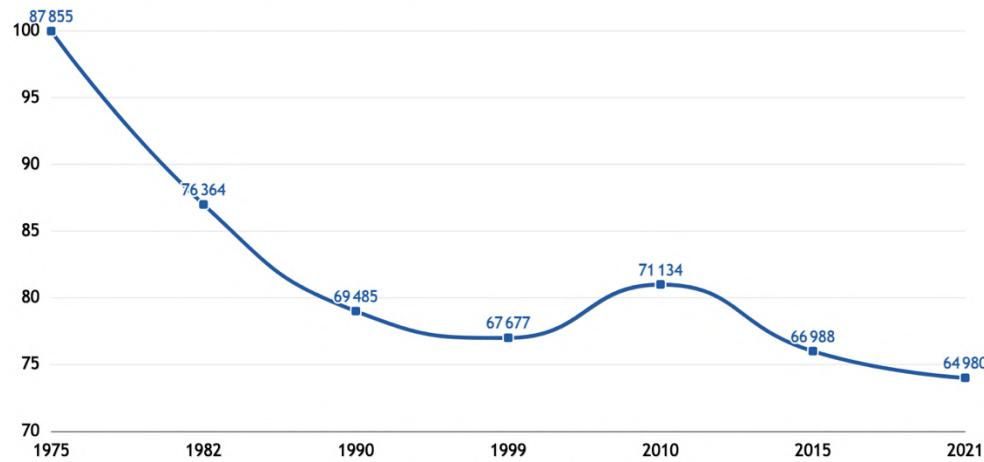
Source : INSEE - Population par sexe et âge - Observneau.com





Emplois depuis 1975 (base 100)

INSEE - Sphères présentielle et productive depuis 1975 - Observeau.com



Économie

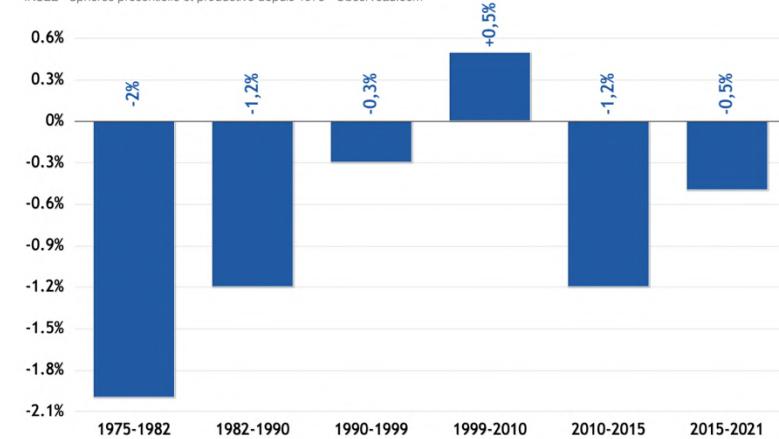
L'emploi

La dynamique de l'emploi sur le territoire est marquée par une baisse continue depuis les années 2010, si ce postulat avait été bien identifié dans le diagnostic avec les données de 2020, les données actualisées de 2021 montre que ce phénomène est encore plus important. En effet, la moyenne est de -0,5% d'emplois chaque année, contre -0,3% identifiés dans le diagnostic.

Le SCoTAT représente ainsi un tissu économique de 64 980 emplois selon les données INSEE de 2021. La répartition de l'emploi montre toujours une certaine concentration dans les agglomérations (près de 30 000 emplois pour la CAPFT, dont 20 000 dans la seule commune de Thionville, et plus de 17 000 emplois pour la CAVF).

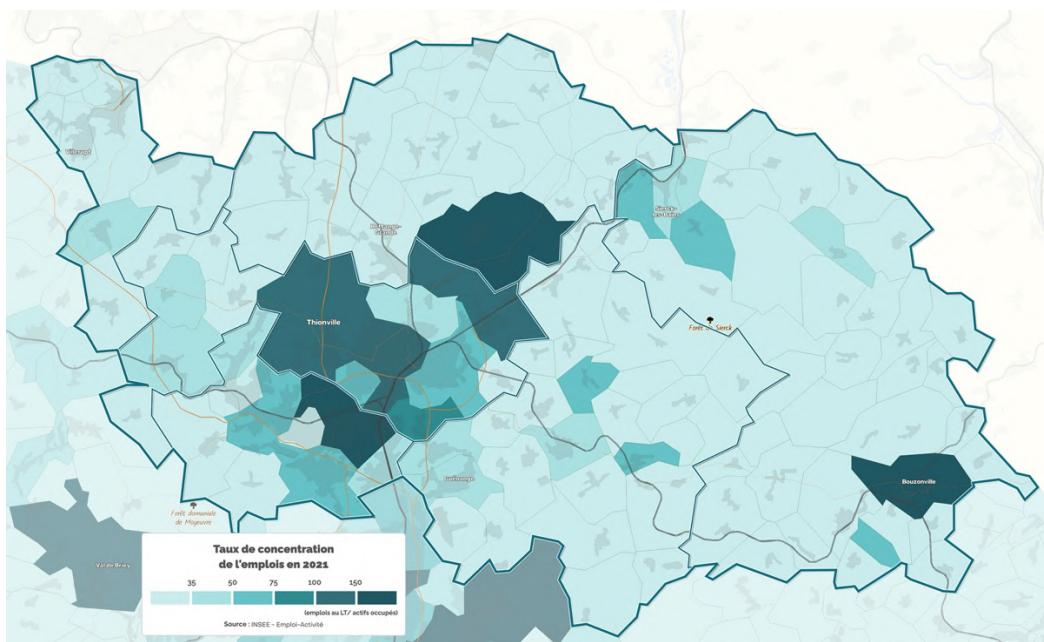
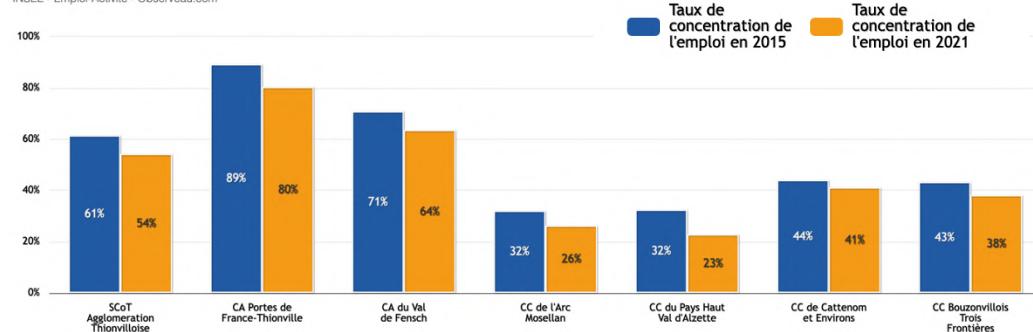
TCAM de l'emploi depuis 1975

INSEE - Sphères présentielle et productive depuis 1975 - Observeau.com



Taux de concentration de l'emploi en 2015 et 2021

INSEE - Emploi-Activité - Observae.com



Taux de concentration de l'emploi

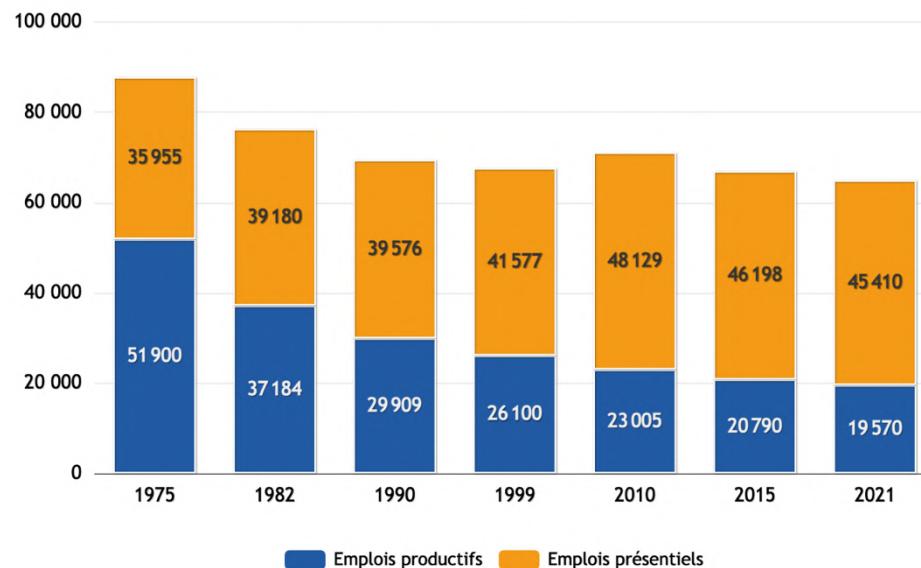
Pour ce qui est de la concentration de l'emploi, elle a diminué sur le territoire. Cela s'explique par la baisse du nombre d'emplois, superposée à une augmentation plus importante du nombre d'actifs (détailé dans la note d'actualisation).

A l'échelle des intercommunalités, le taux de concentration de l'emploi diminue entre 2015 et 2021 sur l'ensemble des EPCI, en comparaison avec les données 2014-2020. On retrouve par ailleurs toujours certains pôles d'emploi (plus d'emploi que d'actifs) comme Thionville (106), Cattenom (283), Bouzonville (154) et Florange (157).

Cette concentration de l'emploi maintient l'enjeu posé dans le diagnostic où les mobilités pendulaires (flux domicile-travail) sont très nombreuses vers les territoires alentours, notamment le Luxembourg.

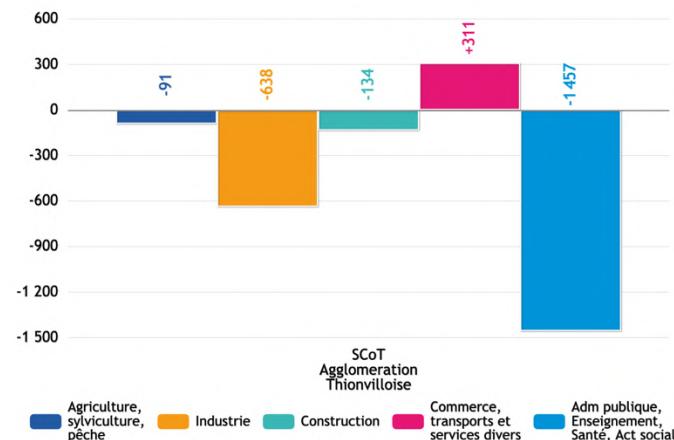
Nombre d'emplois productifs et présentiels depuis 1975

INSEE - Sphères présentielle et productive depuis 1975 - Observatoire.com



Evolution absolue des emplois par grands secteurs économiques (2015-2021)

INSEE - Emploi-Activité - Observatoire.com



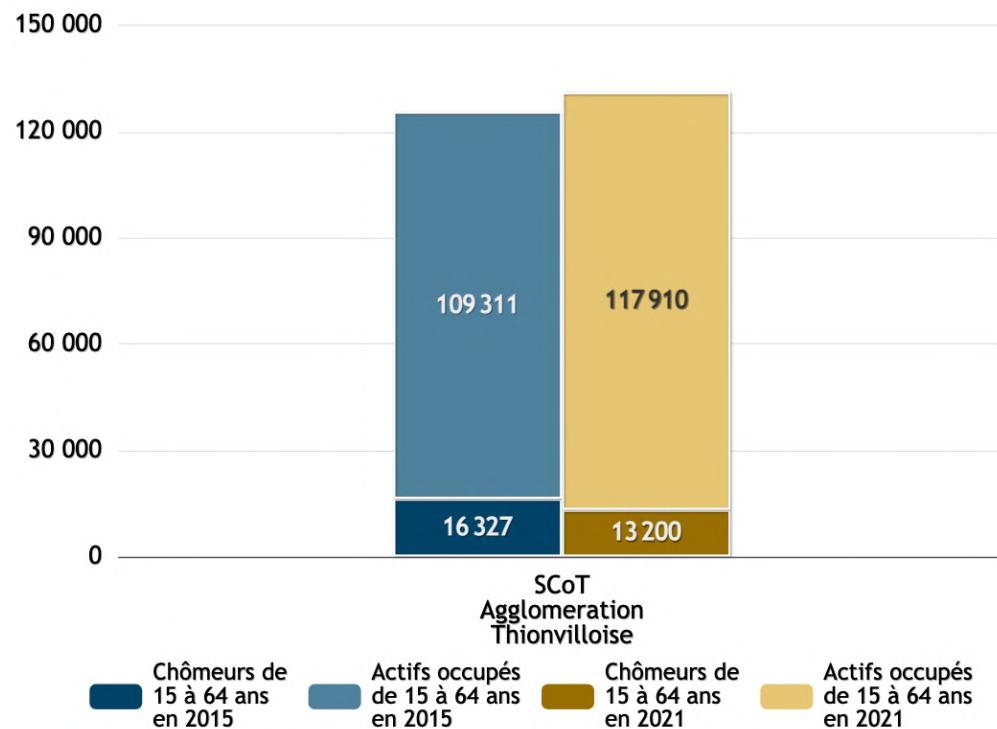
Les secteurs d'activités

La baisse de l'emploi sur le territoire se confirme et s'accentue, touchant à la fois les emplois productifs et présentiels. Entre 2015 et 2021, le territoire a perdu 1 220 emplois productifs et 788 emplois présentiels, traduisant une dynamique de recul plus marquée que celle déjà identifiée dans le diagnostic. La plupart des secteurs d'activité sont en repli sur cette période, à l'exception du tertiaire marchand, dont la légère progression, en lien avec la croissance démographique, contribue à maintenir une certaine offre de services et de commerces à destination de la population.

Cette tendance, bien qu'inquiétante, ne remet pas en question les orientations du projet stratégique du territoire. Celui-ci repose notamment sur une offre diversifiée et de qualité en matière d'espaces économiques, qui continue de soutenir une certaine attractivité. Des filières clés – telles que l'énergie, l'innovation, la métallurgie, les transports, le commerce ou les services – demeurent porteuses, malgré les recompositions économiques en cours.

Actifs occupés et chômeurs de 15 à 64 ans en 2015 et 2021

INSEE - Emploi-Activité - Observeau.com



Les actifs

Le territoire gagne des actifs, synonyme d'une croissance démographique importante pour les catégories de populations actives (15 à 64 ans). Le territoire compte ainsi 117 910 actifs occupés (soit près de deux fois plus que le nombre d'emplois sur le territoire) et 13 200 chômeurs en 2021 selon l'INSEE.

Cette somme totale d'actifs à l'échelle du Thionvillois renforce les enjeux déterminés dans le diagnostic, à savoir la question de l'accueil des actifs, notamment les jeunes, sur les communes du territoire, particulièrement attractives du fait de leur positionnement stratégique à proximité de l'économie luxembourgeoise.

Nombre de flux domicile-travail moyen journalier en 2021 (Source : INSEE 2021)

	Actifs résident travaillant dans le territoire	dont même EPCI	dont même commune	Actifs résident ne travaillant pas dans le territoire	Dont à l'Étranger	Dont au Luxembourg	Actifs non-résident travaillant dans le territoire
CA du Val de Fensch	12 972	7 872	4 329	15 112	10 072	10 027	6 433
CA Portes de France-Thionville	15 914	11 900	7 647	21 736	17 594	17 493	8 565
CC Bouzonvillois-Trois Frontières	4 104	2 632	1 360	6 404	4 453	3 529	1 137
CC de Cattenom et Environs	3 341	1 722	1 232	10 529	9 759	9 719	1 362
CC de l'Arc Mosellan	6 878	2 299	1 539	9 504	6 109	6 044	1 116
CC du Pays Haut Val d'Alzette	2 164	1 557	1 168	10 885	10 024	9 950	990
SCoTAT	45 371	45 371	17 276	74 170	58 011	56 762	19 604

Proportion de la destination des flux domicile-travail moyen journalier en 2021 (Source : INSEE 2021)

	Actifs résident travaillant dans le territoire	dont même EPCI	dont même commune	Actifs résident ne travaillant pas dans le territoire	Dont à l'Étranger	Dont au Luxembourg
CA du Val de Fensch	46%	28%	15%	54%	36%	36%
CA Portes de France-Thionville	42%	32%	20%	58%	47%	46%
CC Bouzonvillois-Trois Frontières	39%	25%	13%	61%	42%	34%
CC de Cattenom et Environs	24%	12%	9%	76%	70%	70%
CC de l'Arc Mosellan	42%	14%	9%	58%	37%	37%
CC du Pays Haut Val d'Alzette	17%	12%	9%	83%	77%	76%
SCoTAT	38%	38%	14%	62%	49%	47%

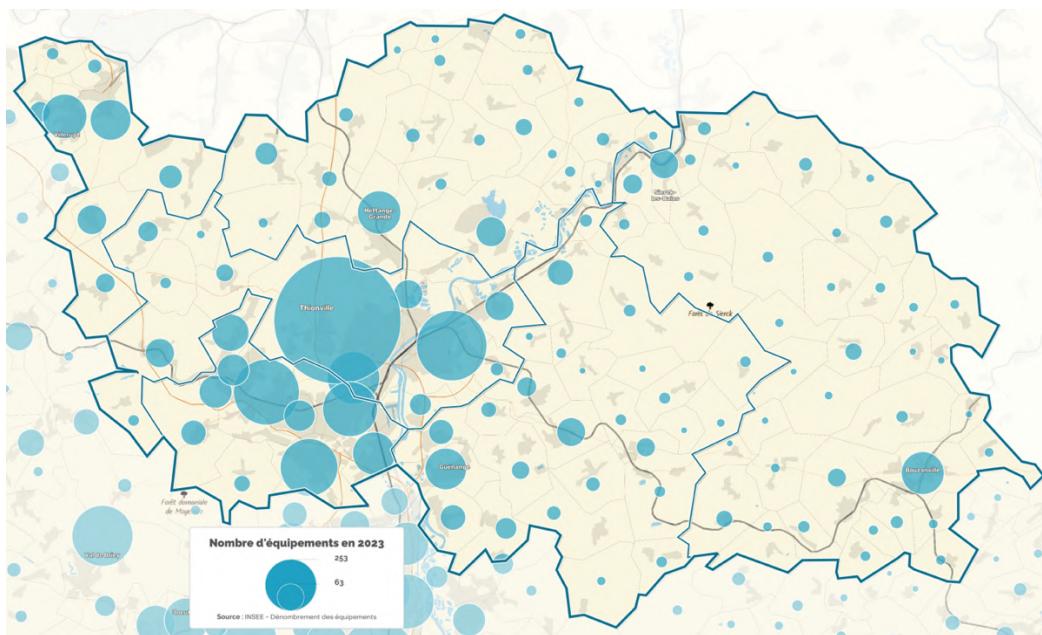
Les flux domicile-travail

L'actualisation des données sur les flux domicile-travail s'appuie sur les dernières données INSEE disponibles.

Elle montre un renforcement de l'attractivité économique luxembourgeoise (« *El Dorado* ») avec plus de 56 700 actifs qui se rendent, en moyenne, chaque jour, dans les territoires luxembourgeois pour travailler (Esch-sur-Alzette et Luxembourg-Ville notamment). Ce chiffre est encore plus important que la dynamique observée dans le diagnostic, avec près de 47% des actifs Thionvillois qui se rendent au Luxembourg chaque jour pour travailler (contre 43% comme annoncé dans le diagnostic en 2020).

Cela complète l'analyse en soulignant la dépendance croissante du Thionvillois à l'économie luxembourgeoise, qui explique, en partie, la croissance démographique importante du territoire, notamment en termes d'actifs.

	Total		
	Équipements	Poids au sein du SCoT-EPCI en 2023	Densité pour 10 000 habitants
CA Portes de France-Thionville	2 877	39 %	346
CA du Val de Fensch	1 839	25 %	259
CC de l'Arc Mosellan	796	11 %	224
CC du Pays Haut Val d'Alzette	631	9 %	215
CC de Cattenom et Environs	565	8 %	205
CC Bouzonvillois-Trois Frontières	666	9 %	275
SCoT Agglomeration Thionvilloise	7 374	100 %	272



Équipements

Les équipements

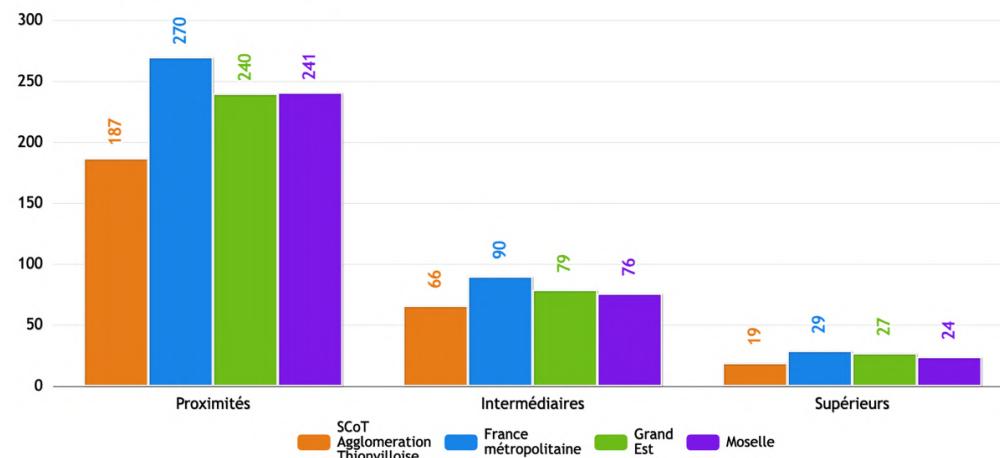
En 2023, le nombre d'équipements a légèrement augmenté par rapport aux données du diagnostic initial (7 374 contre 6 348). Pour autant, leur répartition sur le territoire reste identique, stipulant que l'augmentation est généralisée.

La localisation des équipements est toujours majoritairement concentrée dans les agglomérations avec une majorité au sein de celle de Thionville (39%) et de Val de Fensch (25%).

L'existence d'un clivage Est-Ouest dans le diagnostic initial au profit du second concernant le degré d'équipements est toujours d'actualité.

Densité équipements pour 10 000 habitants par gamme en 2023

INSEE - Dénombrement des équipements - Observeau.com

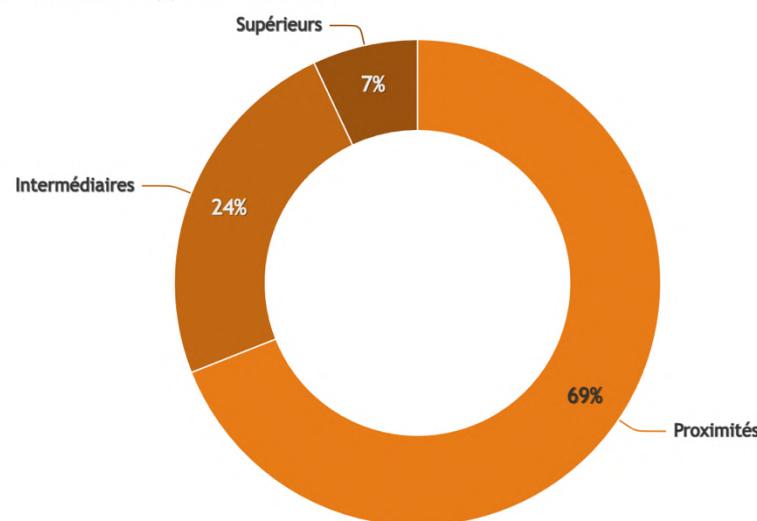


En comparaison au diagnostic initial, la densité d'équipements a augmenté pour atteindre 272 unités pour 10 000 habitants en 2023. Cependant, ce chiffre est toujours moindre que ceux des territoires englobants.

Des inégalités de densité sont toujours observables entre les EPCI du SCoT avec une densité nettement supérieure pour la CA Portes de France Thionville (345 unités pour 10 000 hab), écart qui se creuse de façon encore plus importante pour les équipements intermédiaires et supérieurs.

Part des équipements par gamme en 2023

INSEE - Dénombrement des équipements - Observeau.com

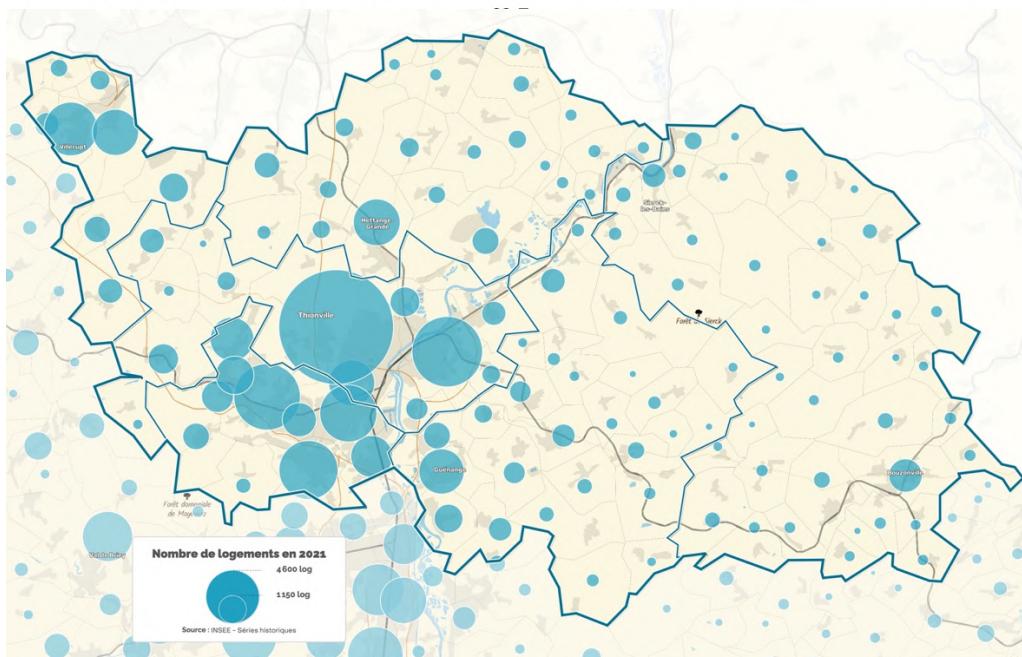
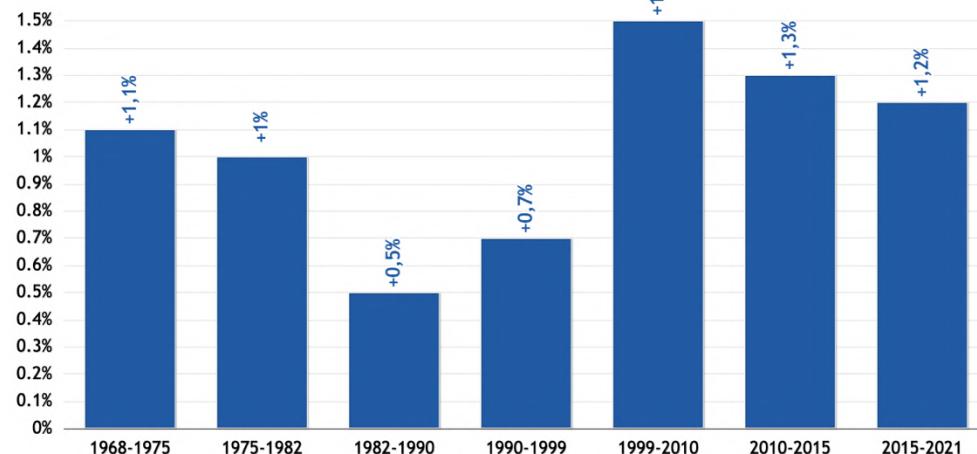


Au regard du diagnostic initial, on peut également observer que la part des équipements de proximité a légèrement diminué, passant de 73% à 69%, principalement en faveur des équipements intermédiaires dont la part augmente de 3% (21%).

Une analyse par gamme permet, en 2023, de témoigner du maintien d'une sous-dotation en équipements à l'échelle du territoire du SCoT au regard des territoires de comparaison.

TCAM du logement depuis 1968

INSEE - Séries historiques - Observeau.com



Habitat

Évolution du parc de logements

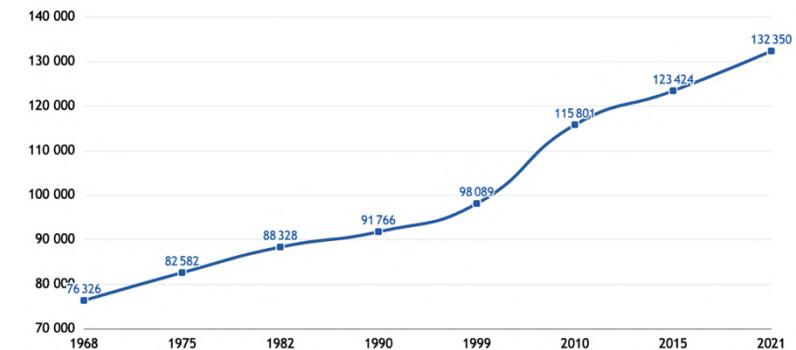
L'évolution du parc de logements est toujours soutenue sur le territoire, à un rythme de 1,2% d'augmentation en moyenne par an entre 2015 et 2021, soit une dynamique similaire à ce qu'on observait dans le diagnostic et qui répond notamment à l'attractivité démographique accrue du Thionvillois.

Le parc de logements, en 2021, s'élève donc à 132 350 unités :

- 33% dans la CAPFT (43 440 logements) ;
- 25,7 % dans la CAVF (34 064 logements) ;
- 11,7% dans la CCAM (15 460 logements) ;
- 11% dans la CCPHVA (14 697 logements), chiffre qui sera amené à fortement augmenté avec l'OIN ;
- 9,8% dans la CCCE (13 025 logements) ;
- 8,8% dans la CCB3F (11 663 logements).

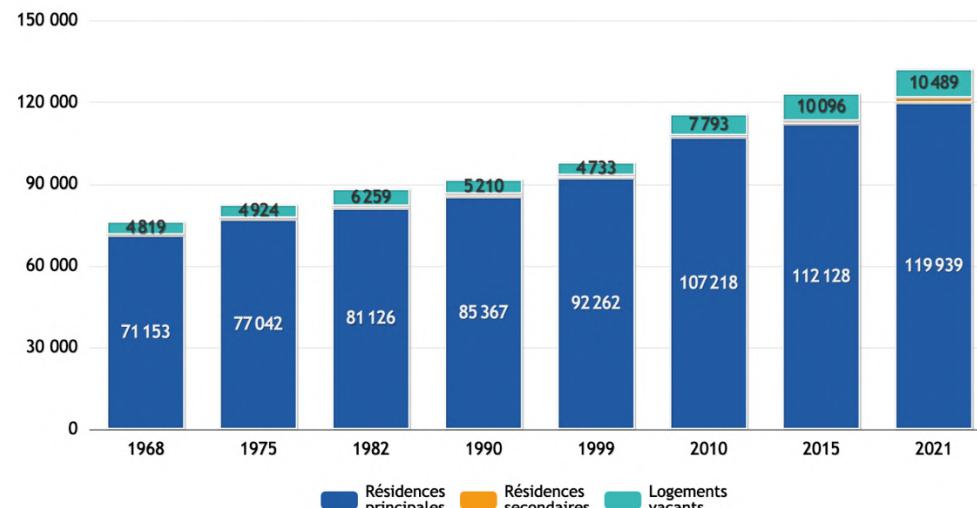
Logement depuis 1968

INSEE - Séries historiques - Observeau.com



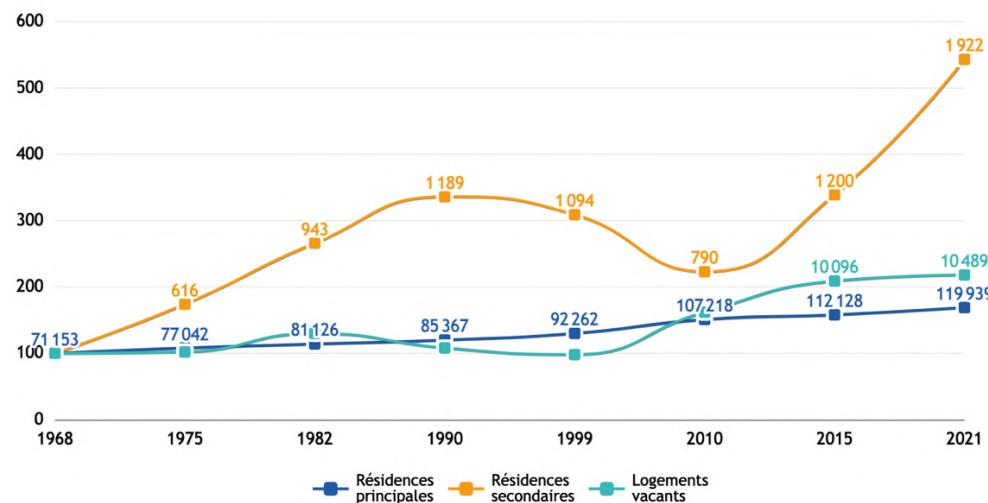
Nombre de résidences principales, secondaires et logements vacants depuis 1968

INSEE - Séries historiques - Observéau.com



Evolution des résidences principales, secondaires et logements vacants (Base 100)

INSEE - Séries historiques - Observéau.com



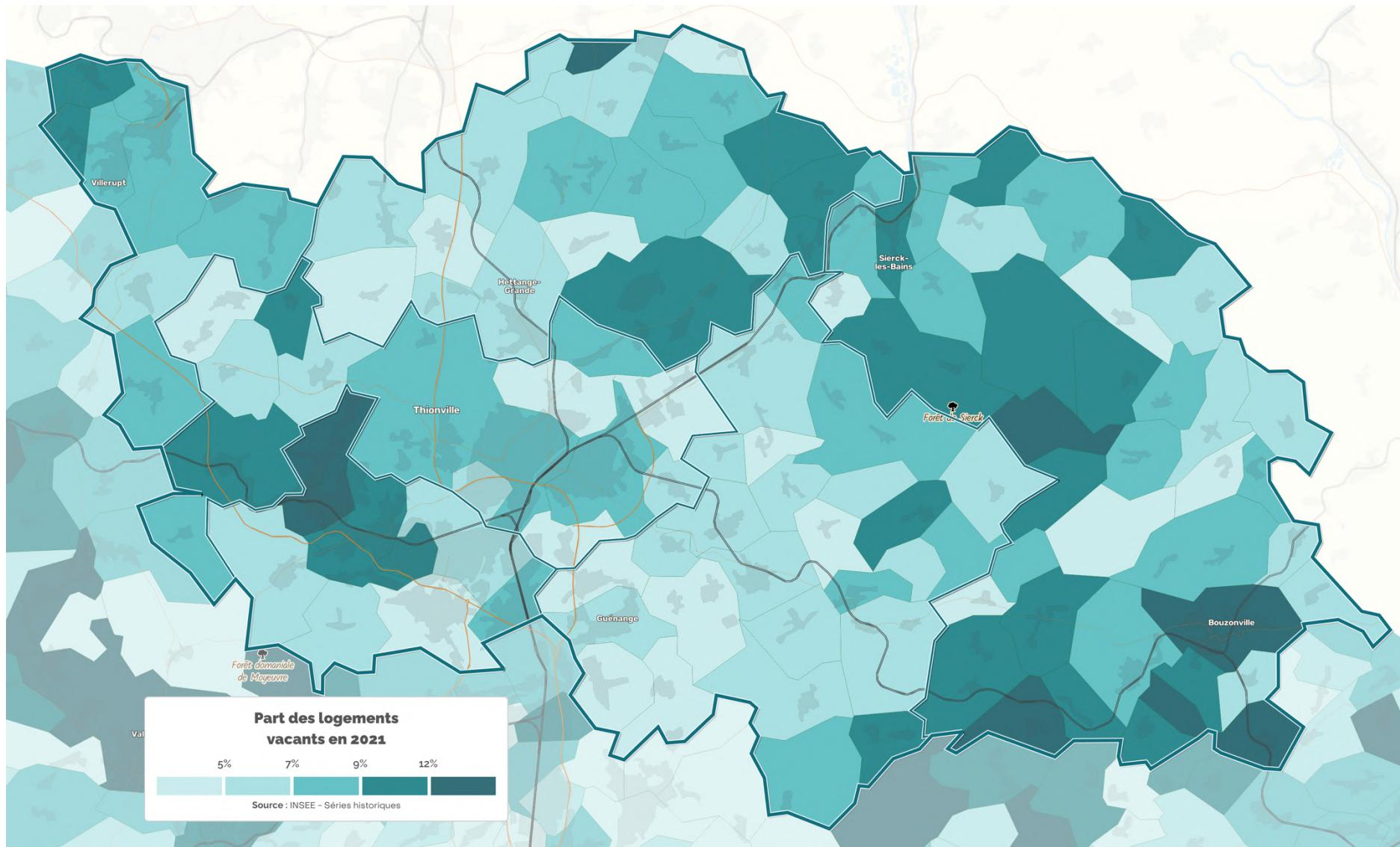
Composition du parc de logements

Le territoire fait état en 2021, tout comme en 2015 de :

- 91% de résidences principales, soit 119 940 unités environ en 2021 ;
- 8% de logements vacants, soit 10 490 unités environ au 1^{er} janvier 2021 ;
 - A noter également qu'il s'agit des données INSEE, elles mesurent la vacance à la date du recensement, incluant donc les logements mis à la vente ou en attente d'occupation.
 - Les données LOVAC, qui mesure la vacance en se basant sur les fichiers fonciers, font état de 4 541 logements vacants en 2021, et d'une dynamique en légère baisse.
- Près de 1% de résidences secondaires ou occasionnelles (1922 unités).

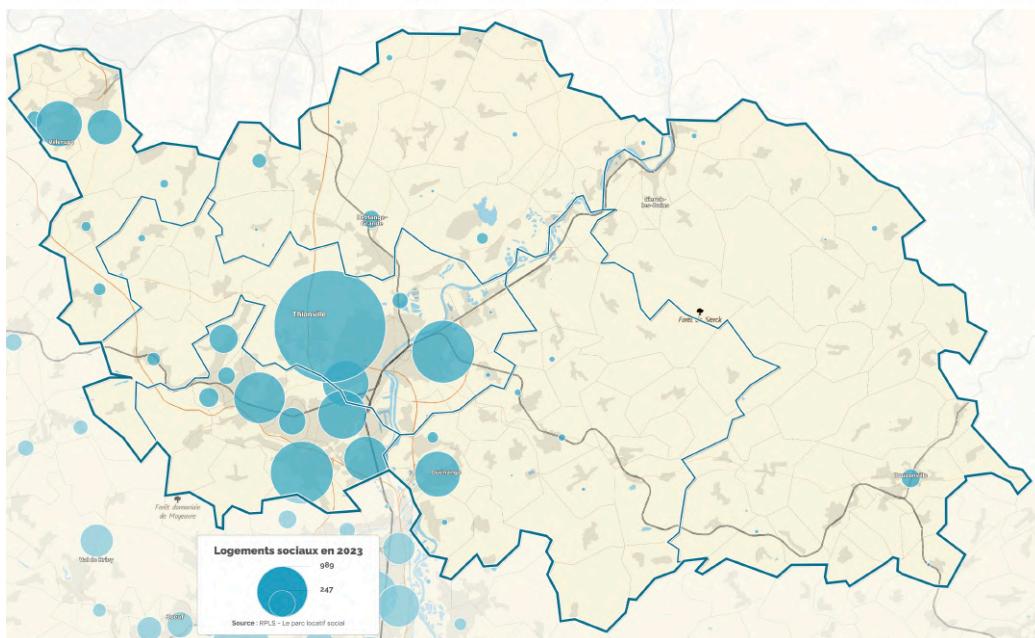
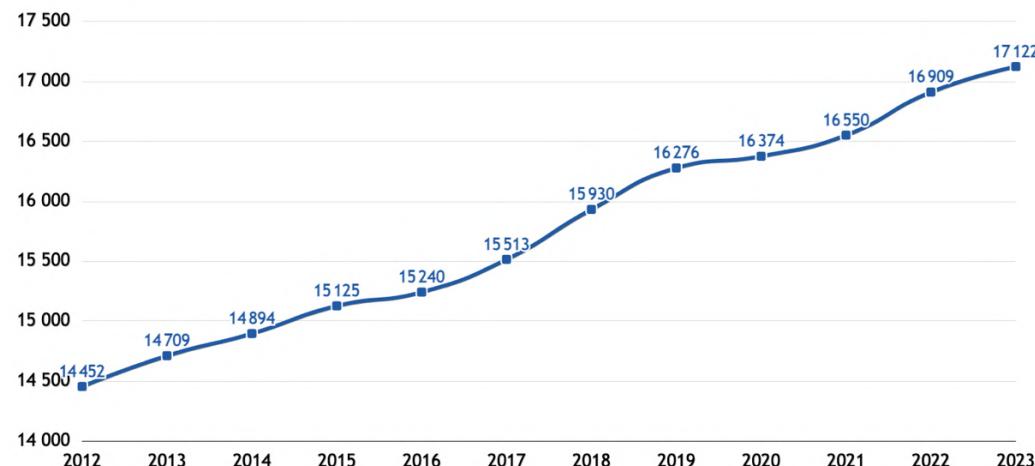
L'analyse des courbes d'évolution met en évidence une continuité dans la croissance du parc principal, en lien avec l'augmentation de la population. Elle révèle également un ralentissement notable de la progression des logements vacants entre 2015 et 2021. En parallèle, les résidences secondaires connaissent une forte hausse, bien que leur part reste relativement faible sur le territoire.

Cette analyse se superpose à celle exposée dans le diagnostic réalisé en 2024, sur la base des données INSEE de 2020.



Logements sociaux depuis 2012

RPLS - Le parc locatif social - Observeau.com



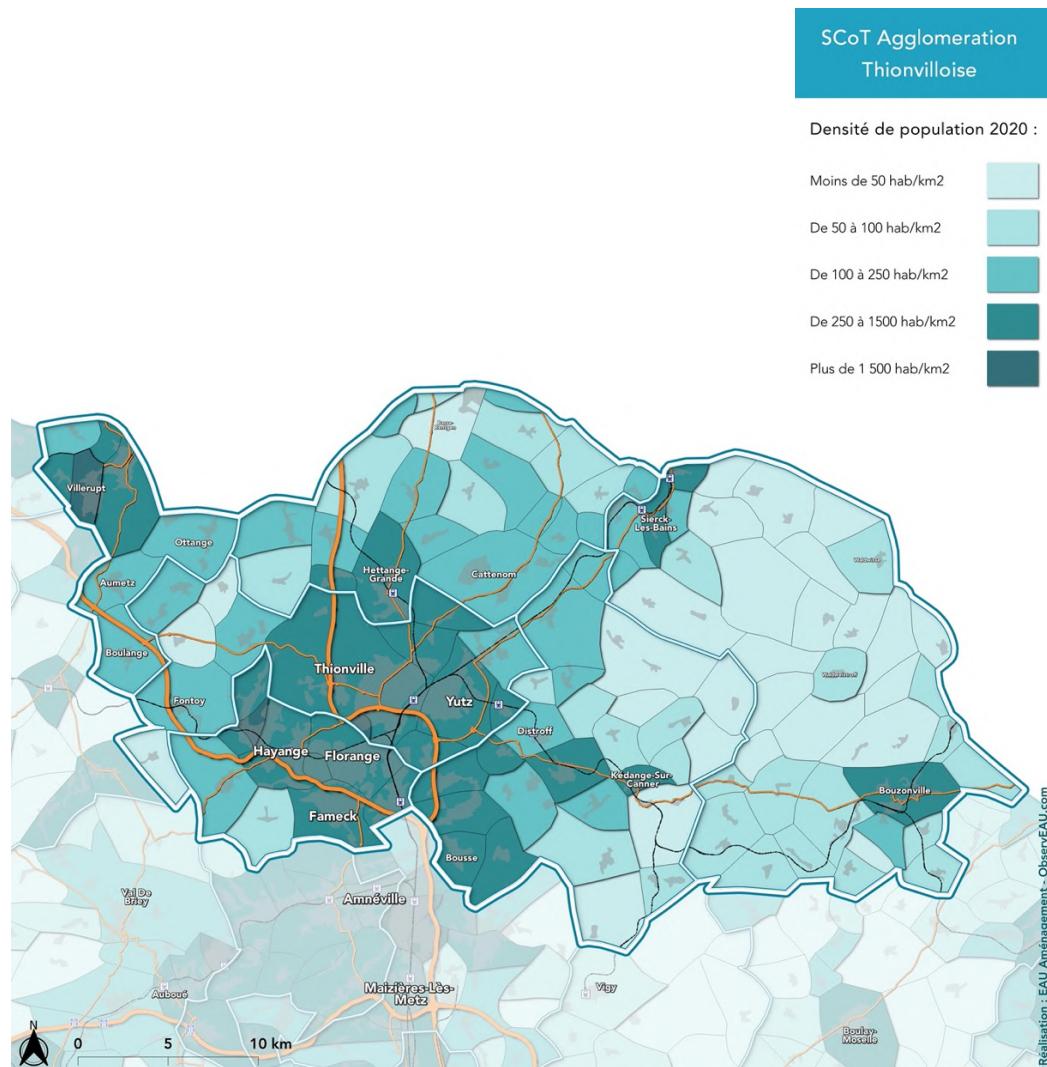
Logements sociaux

L'actualisation des données du RPLS montre une augmentation de près de 200 unités du parc de logements sociaux entre 2022 (date sur laquelle l'analyse du diagnostic s'appuie) et 2023 (dernières données disponibles).

Le parc social est ainsi passé de 16 909 unités en 2022 à 17 122 unités en 2023, une évolution principalement portée par l'augmentation du parc social des agglomérations (126 logements supplémentaires à elles seules), et dans la CCPHVA (+79 logements sociaux).

Démographie

Densité de la population en 2020 (source : INSEE – Séries historiques – 2023, Traitement : E.A.U)



La population

Une concentration de la population le long du Sillon Mosellan

Le territoire du SCoT de l'Agglomération Thionvilloise compte 269 339 habitants en 2020 et représente près de 26% de la population mosellane.

La densité moyenne du territoire est de 253 habitants au km², en 2020 soit 1,5x plus que celle du département qui est de 169 habitants au km². A titre de comparaison, la densité moyenne du Grand-Est est de 97 et celle de la France Métropolitaine de 120 habitants au km².

Cependant, la population est inégalement concentrée sur le territoire, notamment en faveur de Thionville et des communes périphériques, qui affichent une densité de population plus élevée que le reste du SCoT, notamment de l'Est de ce dernier. Les deux CA, situées au cœur du territoire représentent 57% de la population.

Thionville concentre un peu plus de 15% de la population du SCoT avec ses 41 383 habitants, c'est également dans sa proche périphérie que l'on retrouve les communes parmi les plus denses : Terville (1 913) et Yutz (1 239).

A noter également que la CA du Val de Fensch présente la densité la plus importante avec 824 habitants au km², en opposition avec la CC Bouzonvillois-Trois Frontières avec une densité de 73 habitants au km².

*Population et densité des communes du territoire (source : INSEE – Séries historiques – 2023
Traitement : ObservEAU)*

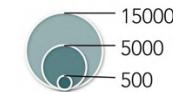
	Population en 2020	Poids au sein du SCoT-EPCI en 2020	Densité en 2020
CA Portes de France-Thionville	82 041	30,5 %	524
Thionville	41 383	15,4 %	830
Yutz	17 304	6,4 %	1 239
Terville	7 328	2,7 %	1 913
Fontoy	3 132	1,2 %	186
Manom	2 947	1,1 %	284
Tressange	2 301	0,9 %	246
Basse-Ham	2 221	0,8 %	221
Illange	1 814	0,7 %	321
Kuntzig	1 360	0,5 %	302
Angevillers	1 264	0,5 %	145
Havange	451	0,2 %	47
Lommerringe	350	0,1 %	44
Rochonvillers	186	0,1 %	33
CA du Val de Fensch	71 066	26,4 %	824
Hayange	15 994	5,9 %	1 310
Fameck	14 829	5,5 %	1 191
Florange	11 939	4,4 %	907
Uckange	6 951	2,6 %	1 250
Algrange	6 104	2,3 %	877
Nilvange	4 430	1,6 %	1 577
Serémange-Erzange	4 164	1,6 %	1 110
Kutrange	3 197	1,2 %	1 316
Neufchef	2 593	1,0 %	155
Ranguevaux	865	0,3 %	85
CC du Pays Haut Val d'Alzette	29 402	10,9 %	403
Villerupt	10 098	3,8 %	1 539
Audun-le-Tiche	7 108	2,6 %	461
Ottange	3 127	1,2 %	202
Boulange	2 469	0,9 %	193
Aumetz	2 368	0,9 %	229
Thil	1 968	0,7 %	593
Russange	1 268	0,5 %	366
Rédange	996	0,4 %	181

	CC de Cattenom et Environs	27 409	10,2 %	139
Hettange-Grande	7 753	2,9 %	477	
Cattenom	2 619	1,0 %	103	
Volmerange-les-Mines	2 308	0,9 %	179	
Roussy-le-Village	1 443	0,5 %	115	
Rodemack	1 292	0,5 %	130	
Zoufftgen	1 253	0,5 %	75	
Entrange	1 229	0,5 %	308	
Kanfen	1 210	0,5 %	142	
Boust	1 156	0,4 %	165	
Puttelange-lès-Thionville	1 016	0,4 %	95	
Breistroff-la-Grande	792	0,3 %	75	
Escherange	690	0,3 %	52	
Haute-Kontz	586	0,2 %	91	
Gavisse	570	0,2 %	137	
Mondorff	527	0,2 %	137	
Basse-Rentgen	522	0,2 %	50	
Contz-les-Bains	514	0,2 %	161	
Beyren-lès-Sierck	512	0,2 %	55	
Berg-sur-Moselle	433	0,2 %	149	
Fixem	408	0,2 %	116	
Hagen	354	0,1 %	101	
Évrange	222	0,1 %	99	
CC de l'Arc Mosellan	35 242	13,1 %	157	
Guénange	7 594	2,8 %	909	
Bousse	3 209	1,2 %	364	
Bertrange	2 808	1,0 %	412	
Rurange-lès-Thionville	2 399	0,9 %	270	
Koenigsmacker	2 278	0,9 %	124	
Metzervisse	2 268	0,8 %	252	
Volstroff	2 048	0,8 %	168	
Distroff	1 830	0,7 %	231	
Stuckange	1 336	0,5 %	301	
Kédange-sur-Canner	1 080	0,4 %	276	
Metzeresche	978	0,4 %	102	
Luttange	900	0,3 %	70	
Oudremne	742	0,3 %	36	
Elzange	694	0,3 %	173	
Malling	647	0,2 %	146	
Veckring	647	0,2 %	97	
Bettelainville	623	0,2 %	45	
Buding	581	0,2 %	91	
Hombourg-Budange	553	0,2 %	36	
Inglange	412	0,2 %	72	
Monneren	407	0,2 %	37	
Valmestroff	329	0,1 %	87	
Aboncourt	324	0,1 %	55	
Klang	218	0,1 %	52	
Kemplich	172	0,1 %	31	
Budling	165	0,1 %	29	

	CC Bouzonvillois-Trois Frontières	24 179	9,0 %	73
Bouzonville		3 926	1,5 %	282
Sierck-les-Bains		1 776	0,7 %	370
Apach		1 071	0,4 %	320
Freistroff		1 031	0,4 %	70
Ébersviller		956	0,4 %	68
Waldwisse		812	0,3 %	69
Rettel		796	0,3 %	116
Filstroff		772	0,3 %	46
Hunting		707	0,3 %	187
Rustroff		630	0,2 %	195
Kerling-lès-Sierck		610	0,2 %	34
Manderen-Ritzing		602	0,2 %	40
Chémery-les-Deux		573	0,2 %	57
Anzeling		511	0,2 %	86
Waldbweistroff		510	0,2 %	66
Vaudreching		499	0,2 %	106
Heining-lès-Bouzonville		481	0,2 %	80
Montenach		479	0,2 %	52
Schwerdorff		474	0,2 %	50
Hestroff		474	0,2 %	64
Kirschnaumen		471	0,2 %	24
Bibiche		448	0,2 %	36
Holling		430	0,2 %	88
Brettach		425	0,2 %	72
Alzing		392	0,2 %	86
Guerstling		385	0,1 %	87
Dalstein		376	0,1 %	95
Flastroff		340	0,1 %	41
Neunkirchen-lès-Bouzonville		331	0,1 %	87
Rémeling		320	0,1 %	49
Grindorf-Bizing		316	0,1 %	46
Kirsch-lès-Sierck		314	0,1 %	35
Saint-François-Lacroix		311	0,1 %	42
Halstroff		305	0,1 %	28
Laumesfeld		293	0,1 %	35
Menschwiller		289	0,1 %	50
Launstroff		258	0,1 %	33
Colmen		202	0,1 %	42
Rémelfang		146	0,1 %	44
Menskirch		137	0,1 %	31
SCoT Agglomération Thionvilloise	269 339	100,0 %	253	
France métropolitaine	65 269 154	100,0 %	120	
Grand Est	5 562 651	100,0 %	97	
Moselle	1 049 155	100,0 %	169	

SCoT Agglomération Thionvilloise

La population en 2020



Évolution moyenne annuelle de la population entre 2014 et 2020

Moins de -1 %

De -1 à 0 %

0 %

De 0 à 1 %

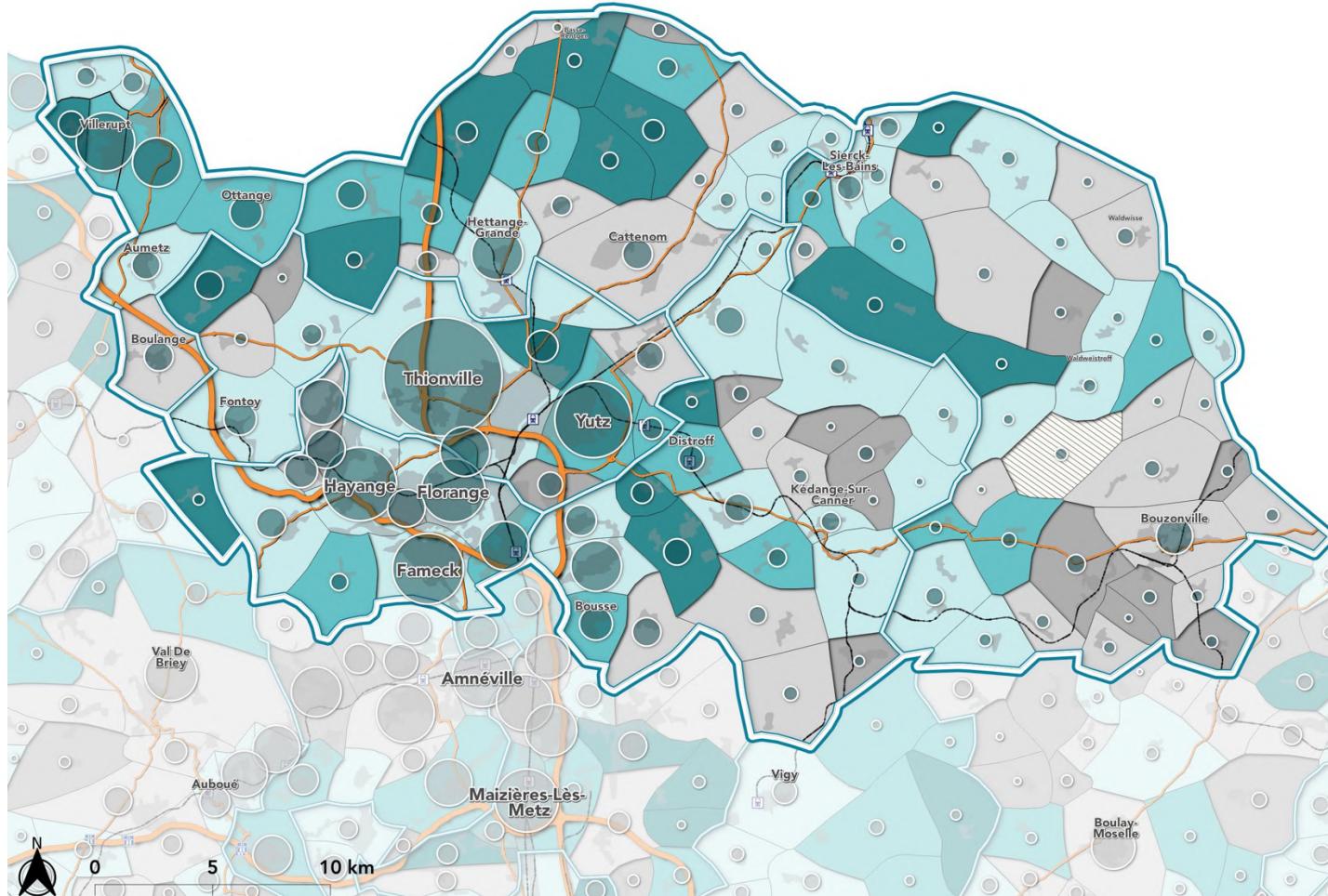
De 1 à 2 %

Plus de 2 %



Réalisation : EAU Aménagement - Observ'EAU.com

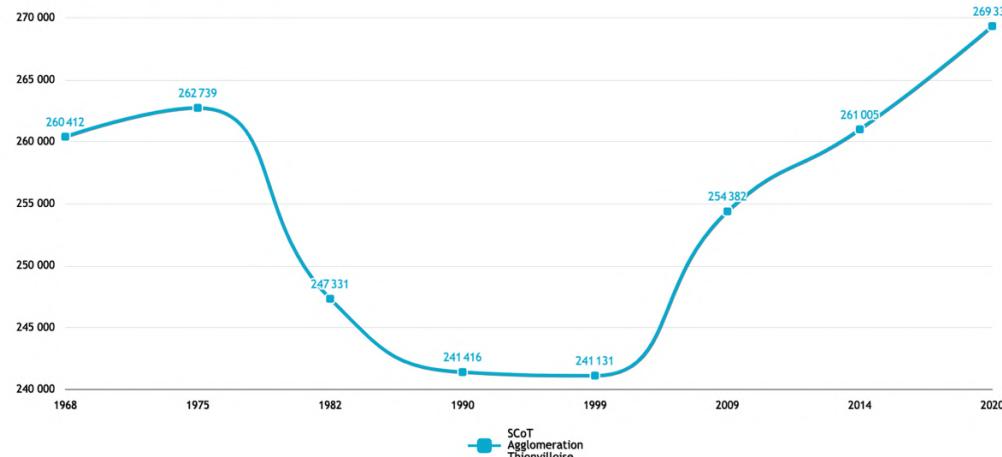
Source : INSEE - Séries historiques - 2023



Un territoire qui renforce sa croissance démographique, soutenue depuis la fin des années 90 par le fait transfrontalier

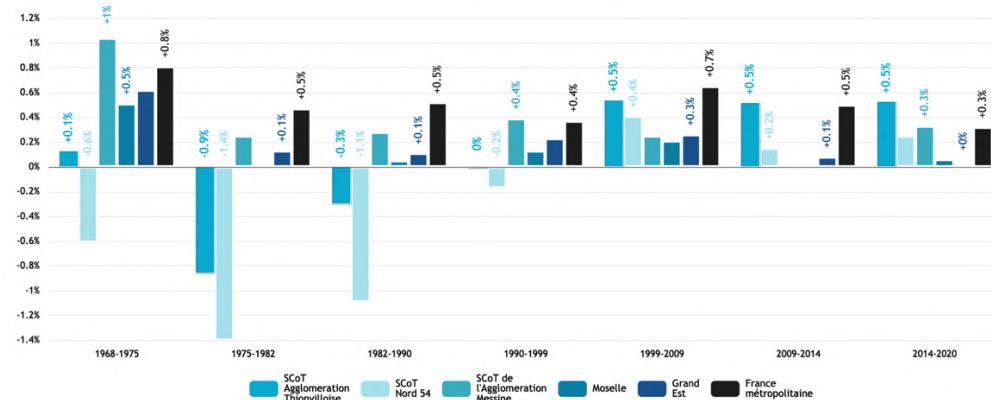
Population depuis 1968

Source : INSEE - Série historique - ObservEau.com



Evolution moyenne annuelle de la population depuis 1968

Source : INSEE - Série historique - ObservEau.com



Jusqu'à la fin des années 1990, le territoire a subi une forte baisse démographique, principalement en raison de la crise dans les secteurs de la sidérurgie et de l'exploitation minière. Une crise qui a plus durement touché la CA du Val de Fensch et la CC du Pays Haut Val d'Alzette. A noter que les CC de l'Arc Mosellan et du Bouzonvillois sont restées sur une dynamique démographique positive.

Le territoire enregistrait alors une évolution moyenne annuelle de sa population de -0,9% entre 1975 et 1982, et de -0,3% entre 1982 et 1990 avant de se stabiliser à 0%.

A partir de 1999, le territoire connaît un rebond démographique, avoisinant alors les +0,5% en moyenne chaque année entre 1999 et 2020. Passant ainsi d'une population de 241 131 à 269 339 habitants.

Territoires	Population depuis 1968 : Variation absolue						
	1968-1975	1975-1982	1982-1990	1990-1999	1999-2009	2009-2014	2014-2020
CA Portes de France-Thionville	3 127	-4 096	-767	2 137	2 681	-679	3 013
CA du Val de Fensch	-201	-10 897	-4 760	-4 171	-854	2 008	934
CC de l'Arc Mosellan	1 598	1 189	-40	697	3 832	1 994	1 425
CC du Pays Haut Val d'Alzette	-3 611	-3 446	-2 175	-604	981	1 225	1 699
CC de Cattenom et Environs	1 300	1 365	1 221	1 308	4 499	1 458	1 013
CC Bouzonvillois-Trois Frontières	114	477	60	348	2 112	617	250
SCoT Agglomération Thionvilloise	2 327	-15 408	-5 915	-285	13 251	6 023	8 334
Grand Est	218 866	46 892	46 074	108 934	144 236	23 319	7 957
Moselle	35 059	816	4 113	12 145	21 451	256	4 001
SCoT de l'Agglomération Messine	25 545	6 414	8 419	13 642	10 080	183	7 988
SCoT Nord 54	-7 786	-16 629	-13 522	-2 223	6 034	1 167	2 329

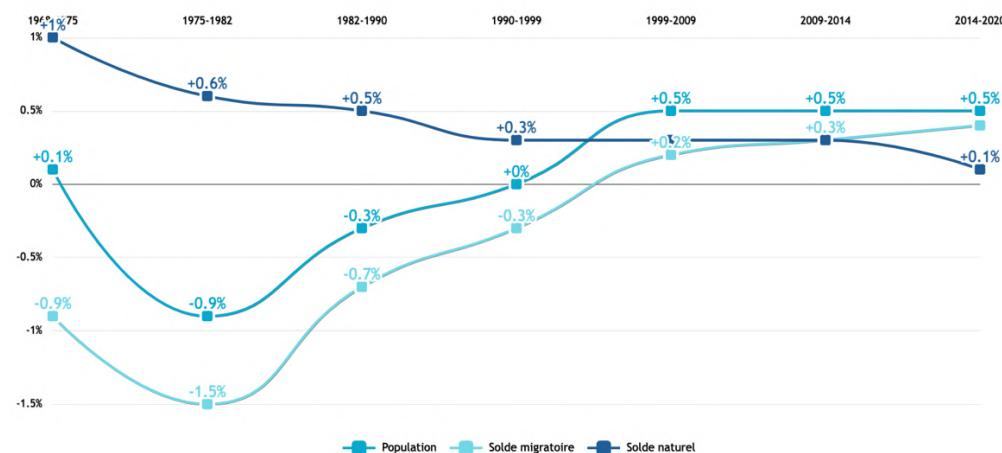
Variation de la population entre 2014 et 2020 (source : INSEE – Séries historiques – 2023, Traitement : ObservEAU)

	Population depuis 1968 : TCAM						
	1968-1975	1975-1982	1982-1990	1990-1999	1999-2009	2009-2014	2014-2020
CA Portes de France-Thionville	0,6 %	-0,8 %	-0,1 %	0,3 %	0,3 %	-0,1 %	0,6 %
CA du Val de Fensch	0,0 %	-1,9 %	-0,8 %	-0,6 %	-0,1 %	0,5 %	0,2 %
CC de l'Arc Mosellan	0,9 %	0,6 %	0,0 %	0,3 %	1,3 %	1,0 %	0,7 %
CC du Pays Haut Val d'Alzette	-1,5 %	-1,6 %	-1,0 %	-0,3 %	0,4 %	0,8 %	1,0 %
CC de Cattenom et Environs	1,2 %	1,1 %	0,8 %	0,7 %	2,0 %	1,0 %	0,6 %
CC Bouzonvillois-Trois Frontières	0,1 %	0,3 %	0,4 %	0,2 %	1,0 %	0,4 %	0,2 %
SCoT Agglomération Thionvilloise	0,1 %	-0,9 %	-0,3 %	0,0 %	0,5 %	0,4 %	0,5 %
Grand Est	0,6 %	0,1 %	0,1 %	0,2 %	0,3 %	0,1 %	0,0 %
Moselle	0,5 %	0,0 %	0,1 %	0,2 %	0,0 %	0,1 %	0,1 %
SCoT de l'Agglomération Messine	1,0 %	0,2 %	0,3 %	0,4 %	0,3 %	0,0 %	0,3 %
SCoT Nord 54	-0,6 %	-1,4 %	-1,1 %	-0,2 %	0,4 %	0,1 %	0,3 %

Taux de croissance annuel moyen (TCAM) de la population entre 2014 et 2020 (source : INSEE – Séries historiques – 2023, Traitement : ObservEAU)

TCAM de la population, solde migratoire et naturel depuis 1968

Source : INSEE - Série historique - Observau.com



La tendance démographique est davantage favorable au sein du territoire du SCoT que dans les territoires englobants et les SCoT alentours, notamment du fait du solde migratoire. Entre 2014 et 2020, le territoire a gagné 8 334 habitants, soit une augmentation de +0,5%.

Un solde naturel qui diminue depuis 1969, puis une stagnation à 0,3% entre 1990 et 2014. En 2020 il est de +0,1%.

L'évolution démographique est alors à mettre en relation avec le solde migratoire en constante augmentation depuis 1982, du fait de sa position stratégique avec le Luxembourg, avec cependant une décélération à partir de 2009. En 2020, il est de +0,4%.

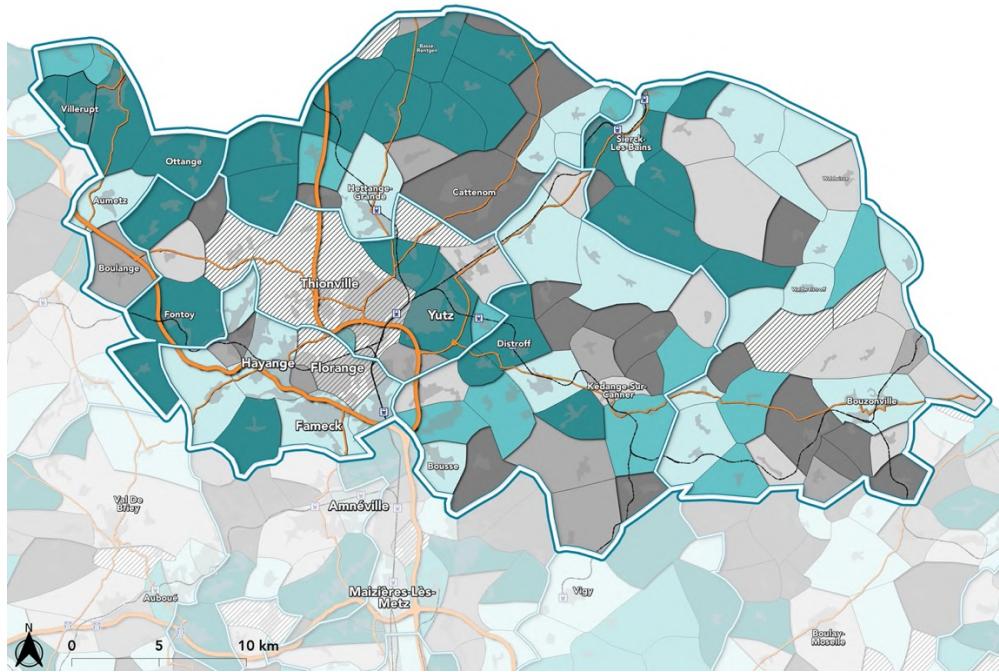
En 2020 (avant la diffusion des chiffres de l'après crise sanitaire), l'ensemble des EPCI gagnaient en population :

- La plus dynamique étant la CC du Pays Haut Val d'Alzette avec +1% de variation annuelle moyenne entre 2014 et 2020, portée par une variation du solde migratoire à +1,3% et malgré une variation du solde naturel à -0,3%.
- La CC de l'Arc Mosellan, plus durement touchée par la perte de population, figure également parmi les plus dynamiques avec +0,7% par an.
- A noter que seule la CA du Val de Fensch possède une variation du solde naturel supérieur au solde migratoire avec +0,2% par an en moyenne (672 habitants) contre +0,1% (262).

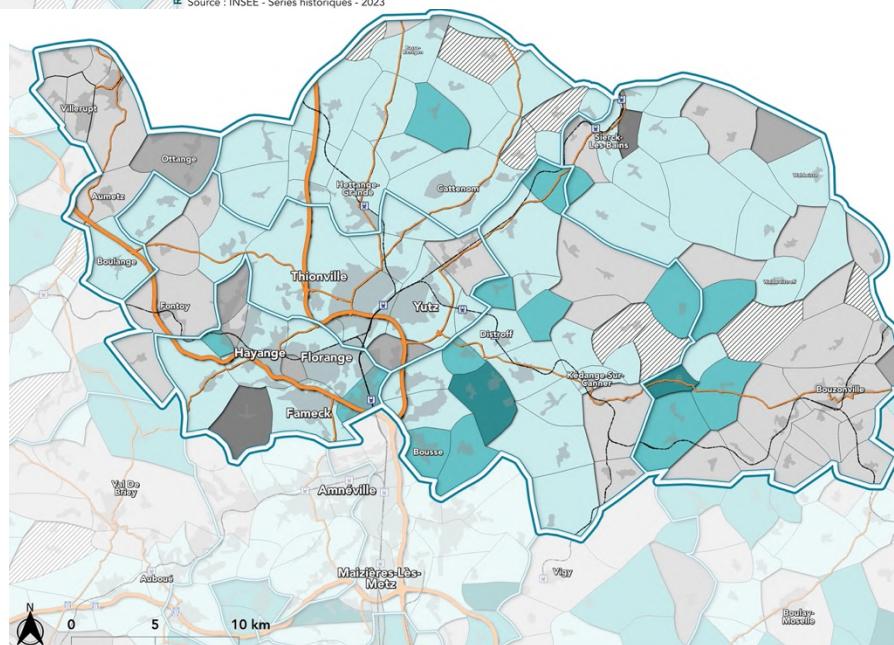
Les communes les plus proches de la frontière luxembourgeoise présentent, dans l'ensemble, un solde migratoire supérieur à 1%.

	Évolution de la population		Solde Naturel		Solde Migratoire	
	Variation de la population	% par an	Variation du solde naturel	% par an	Variation du solde migratoire	% par an
CA Portes de France-Thionville	3 013	0,6 %	569	0,1 %	2 444	0,5 %
CA du Val de Fensch	934	0,2 %	672	0,2 %	262	0,1 %
CC de l'Arc Mosellan	1 425	0,7 %	655	0,3 %	770	0,4 %
CC du Pays Haut Val d'Alzette	1 699	1,0 %	-571	-0,3 %	2 270	1,3 %
CC de Cattenom et Environs	1 013	0,6 %	256	0,2 %	757	0,5 %
CC Bouzonvillois-Trois Frontières	250	0,2 %	-22	0,0 %	272	0,2 %
SCoT Agglomération Thionvilloise	8 334	0,5 %	1 559	0,1 %	6 775	0,4 %
Grand Est	7 957	0,0 %	35 032	0,1 %	-27 075	-0,1 %
Moselle	4 001	0,1 %	4 542	0,1 %	-541	0,0 %
SCoT de l'Agglomération Messine	7 988	0,3 %	5 364	0,2 %	2 624	0,1 %
SCoT Nord 54	2 329	0,3 %	58	0,0 %	2 271	0,2 %

Variation de la population entre 2014 et 2020 selon les soldes naturel et migratoire (source : INSEE – Série historique – 2023 Traitement : ObservEAU)

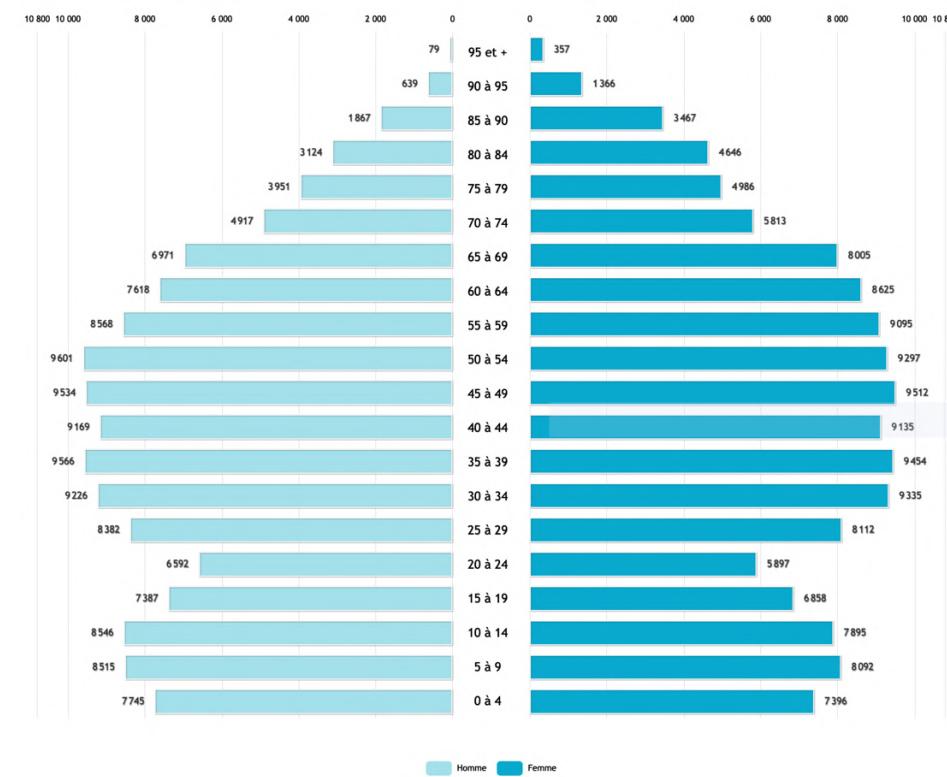


SSCoT Agglomération Thionvilloise



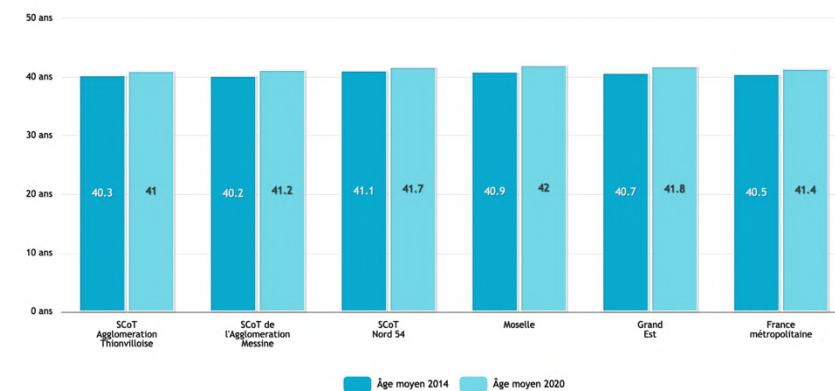
Pyramide des âges en 2020

Source : INSEE - Population par sexe et âge - Observatoire.com



Âge moyen de la population

Source : INSEE - BTX Population par sexe et âge - Observatoire.com



La structure de la population

Une population plus jeune qu'aux échelles régionales et départementales et marquée par les classes d'âges actives

La population suit la tendance nationale de vieillissement, bien que l'âge moyen soit légèrement inférieur aux moyennes nationale (41,4 ans, + 0,9 an entre 2014 et 2020) et régionale (41,8 ans, + 1,1 an).

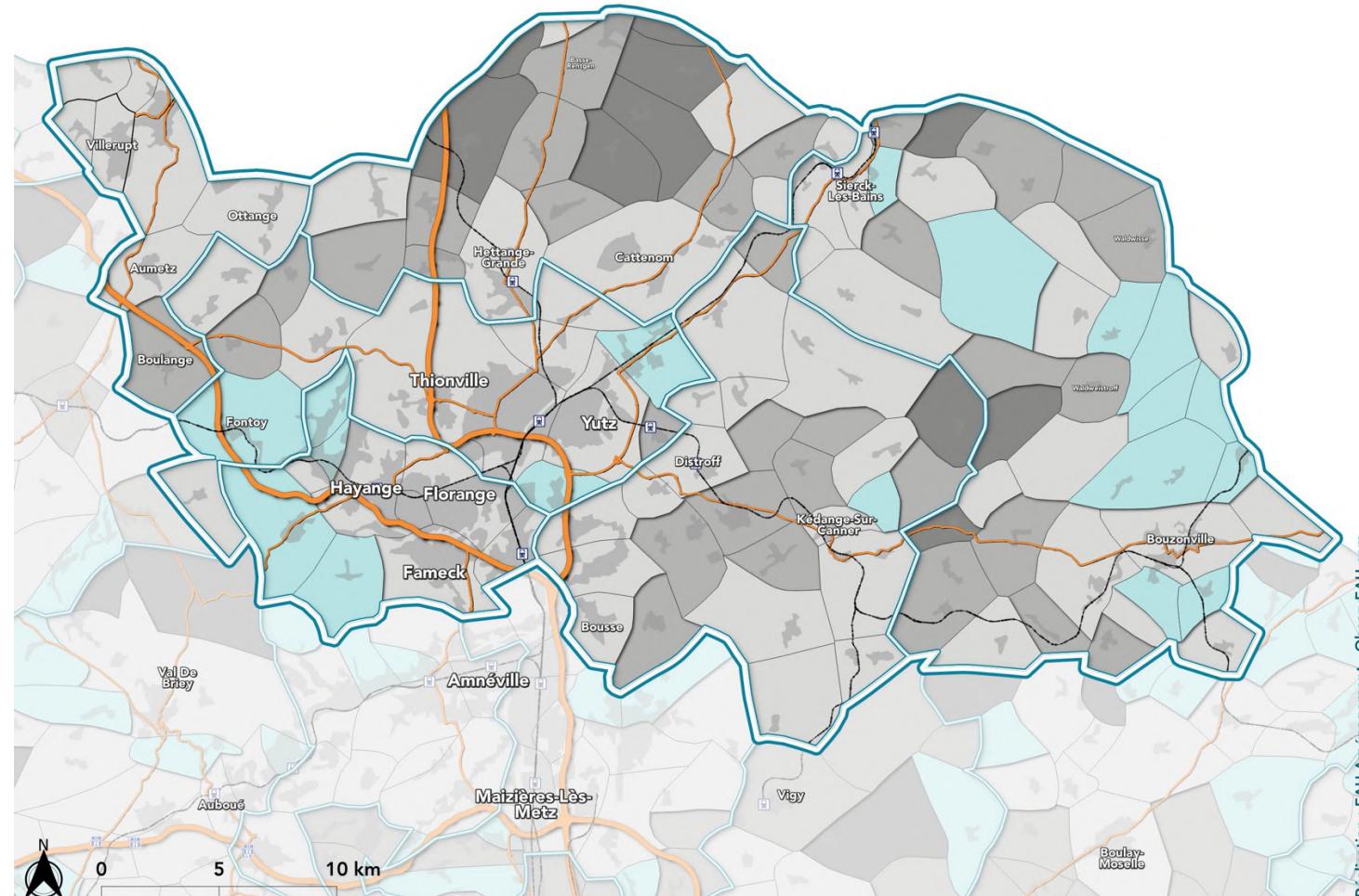
En 2020, l'âge moyen est de 41 ans, contre 40,3 ans en 2014, soit une augmentation de + 0,7 an.

Une part importante des populations actives (15-64 ans), qui représente 58% de l'ensemble de la population avec toutefois une représentativité plus faible des 15-24 ans que les tranches d'âges de 25 à 64 ans.

Un indice de vieillissement faible de 0,8 qui indique une présence légèrement plus importante de jeunes de moins de 20 ans que de personnes âgées de plus de 65 ans sur le territoire.

L'indice est notamment plus faible dans les communes les plus proches de la frontière luxembourgeoise, c'est-à-dire les CC de Cattenom et Environs et du Pays Haut-Val d'Alzette. Cela est notamment le résultat d'une présence plus structurante des actifs dans ces territoires

SCoT Agglomération Thionvilloise



Indice de vieillissement
en 2020 :

Moins de 0,4	
De 0,4 à 0,6	
De 0,6 à 1	
De 1 à 2	
Plus de 2	

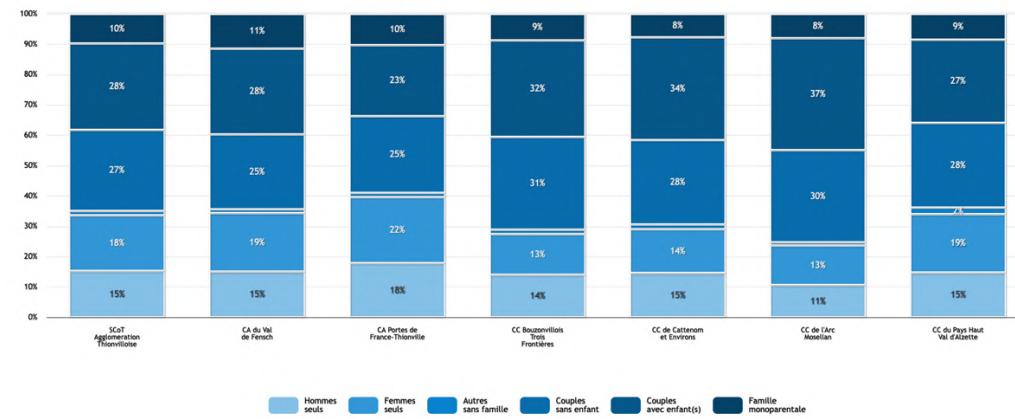
Réalisation : EAU Aménagement - Observ'EAU.com

Source : INSEE - POP1B – Population par sexe et âge -
2023

L'indice de vieillissement désigne le rapport des 65 ans et + sur les moins de 20 ans. Un indice autour de 1 indique une proportion similaire entre les deux classes d'âge. Plus l'indice est faible, plus le territoire compte de jeunes. A l'inverse, plus il est élevé, plus il compte de personnes âgées.

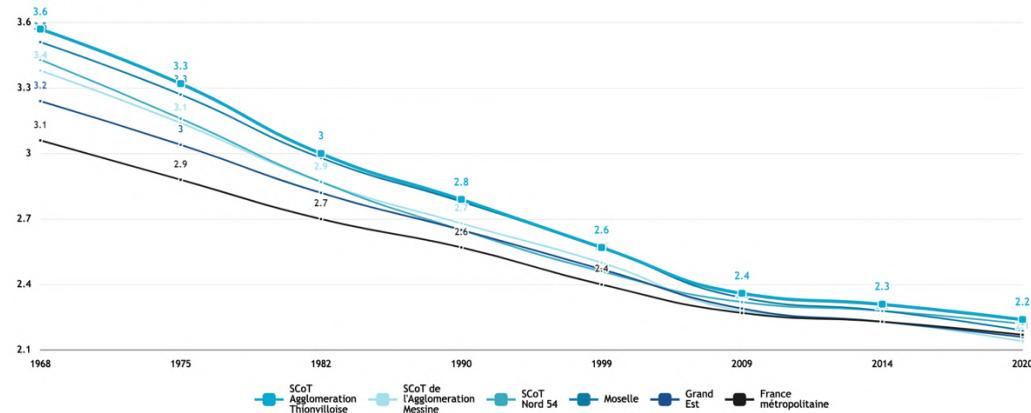
Répartition de la composition des ménages en 2020

Source : INSEE - Couples-Familles-Ménages - Observatoire.com



Taille moyenne des ménages depuis 1968

Source : INSEE - BTX Population par sexe et âge - Observatoire.com



Les ménages

Un territoire avec une part importante de famille, notamment dans les territoires peu denses

Une baisse de la taille des ménages, suivant la tendance nationale, qui ralentit à partir de 2009. Passant ainsi de 2,4 personnes par ménages en 2009 à 2,2 en 2020. Un chiffre supérieur aux moyennes nationale, régionale et départementale, toutes inférieures à 2,2.

Sur le territoire, une distinction s'opère sur la taille des ménages entre les territoires plus urbains et notamment Thionville (1,96 personnes par ménage) et les territoires plus ruraux (le plus souvent au-dessus de 2,5 personnes).

La part des familles (couples avec enfants et familles monoparentales) est supérieure à la moyenne nationale (34,4%) avec 38% à l'échelle du SCoT en 2020, en augmentation de 13% par rapport à 2014.

Une augmentation cependant moindre que les ménages de personnes seules (+25% pour les hommes, +10% pour les femmes).

Des familles plus nombreuses les EPCI les moins denses (Cattenom et Environs, Arc Mosellan, Bouzonvillois Trois Frontières), qui affichent également une taille moyenne des ménages supérieures.

SCoT Agglomération Thionvilloise

Taille moyenne des ménages
en 2020 :

Moins de 2,1

De 2,1 à 2,2

De 2,2 à 2,4

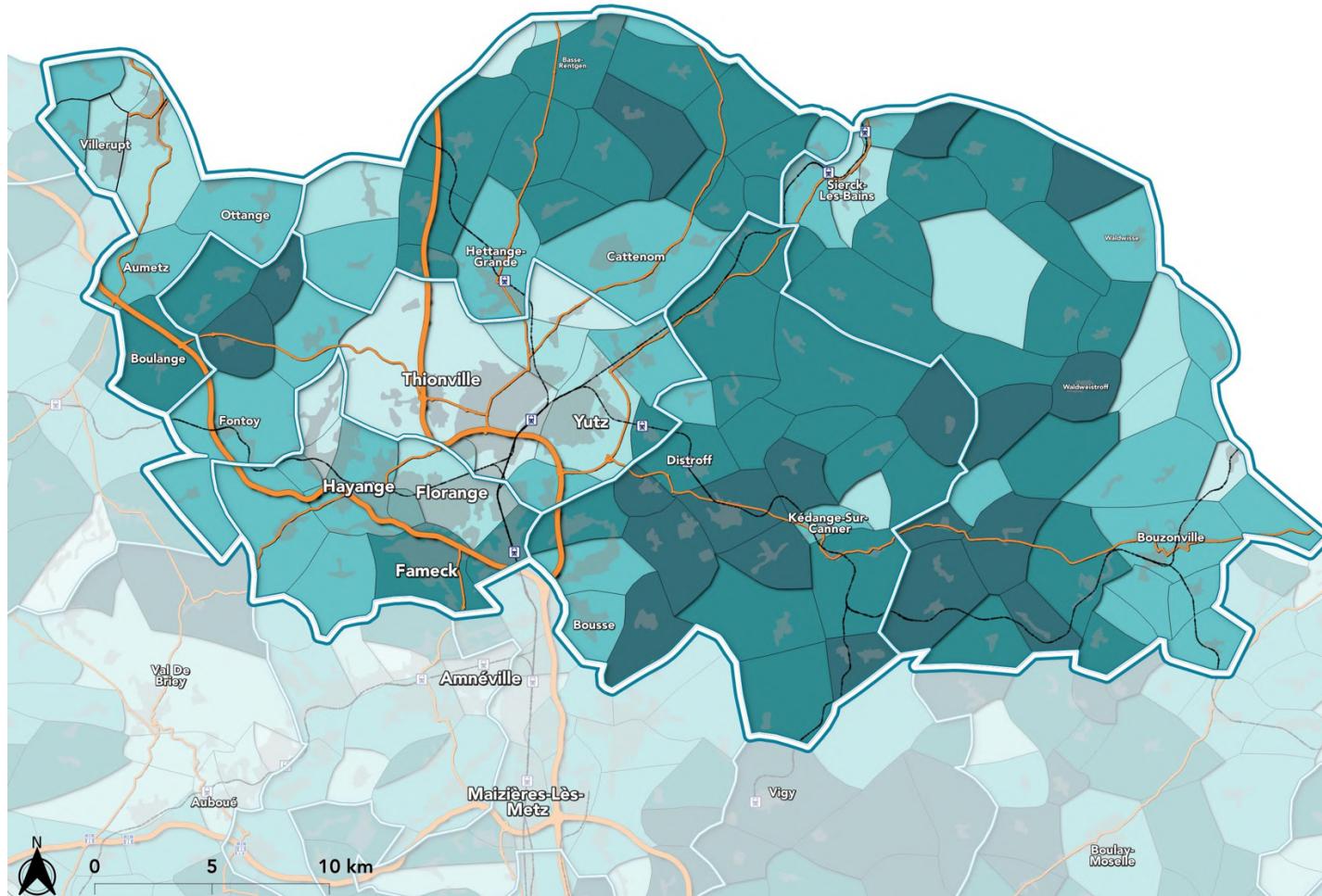
de 2,4 à 2,6

Plus de 2,6



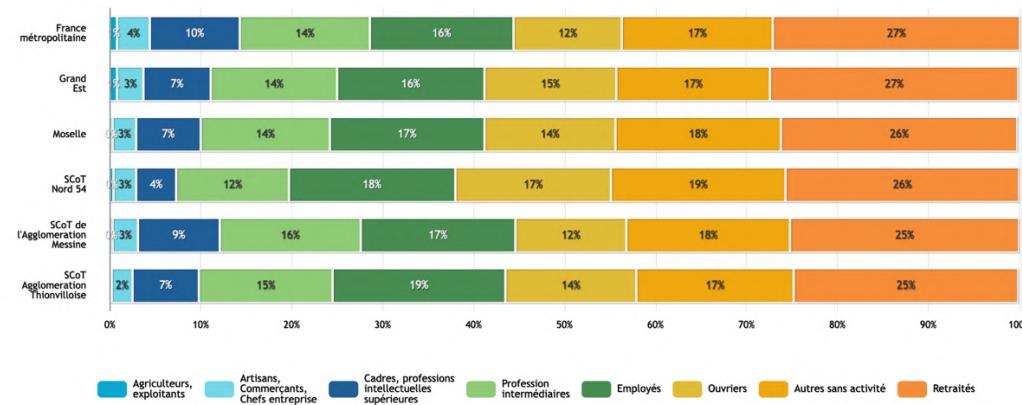
Réalisation : EAU Aménagement - ObservEAU.com

Source : INSEE - POP1B – Population par sexe et âge -
2023



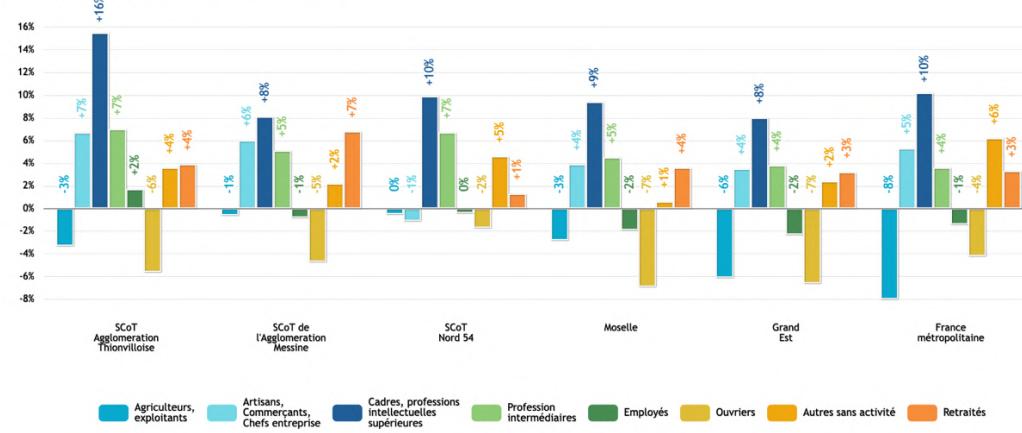
Part de la population par CSP en 2020

Source : INSEE - Evolution et structure de la population - Observatoire.com



Evolution relative des CSP (2014-2020)

Source : INSEE - Evolution et structure de la population - Observatoire.com



Les indicateurs sociaux

Un territoire marqué par les retraités, employés et ouvriers avec une augmentation des cadres grâce au fait frontalier

Les retraités sont la catégorie socioprofessionnelle (CSP) la plus représentée sur le territoire, comme dans les territoires de comparaison. Elle est cependant moins importante qu'à l'échelle nationale, régionale ou départementale, avec 25% de la population.

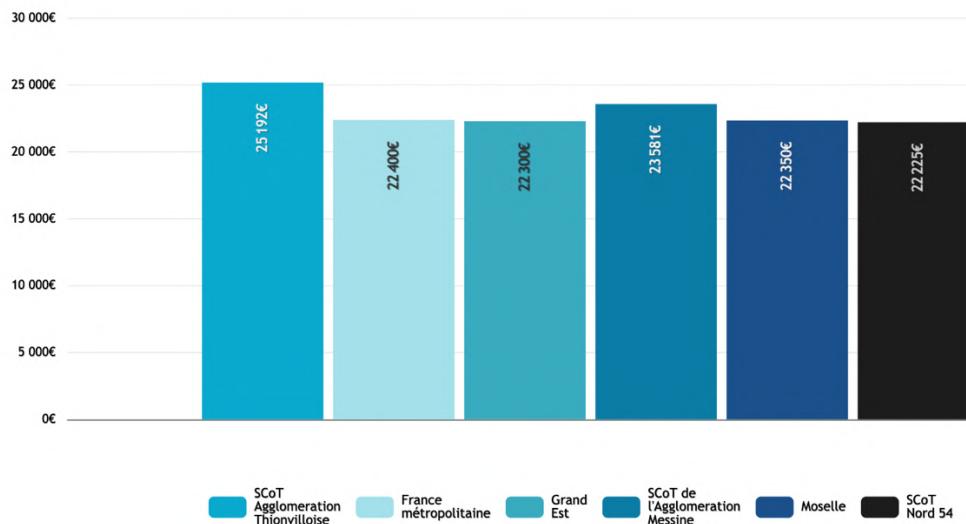
Les employés, professions intermédiaires et ouvriers sont les CSP actives les plus présentes. Elles correspondent respectivement à 19%, 15% et 14% de la population. A noter que l'évolution des ouvriers est négative, avec -6% entre 2014 et 2020, en lien avec la recomposition structurelle du modèle industriel.

Les cadres ne représentent que 7% de la population, au même niveau que la région ou le département, mais moins qu'au niveau national (10%). Ils sont cependant la CSP qui augmente le plus avec +16% entre 2014 et 2020, notamment du fait frontalier, une variation supérieure aux territoires de comparaison.

La CC de Cattenom et Environs est l'EPCI présentant le moins de retraités (21%) mais le plus de cadres (12%), notamment du fait de sa proximité avec le Luxembourg.

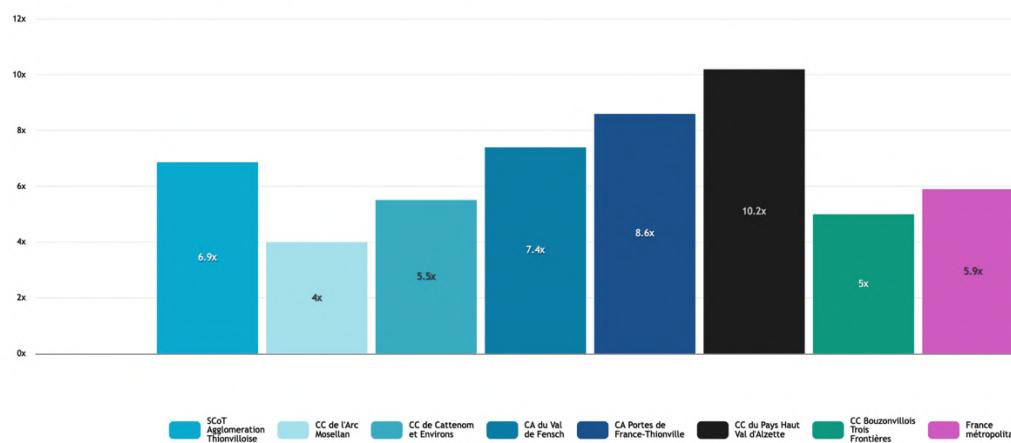
Médiane du niveau de vie en 2020

Source : Filosofi - Principaux résultats sur les revenus et la pauvreté des ménages - Observeau.com



Rapport entre le 1er et le 9ème décile des revenus déclarés en 2020

Source : Filosofi - Structure et distribution des revenus, inégalités des niveaux de vie - Observeau.com



Un niveau de ressource important mais avec des disparités internes

Une médiane du niveau de vie de 25 192€ en 2020, un niveau de ressource supérieur qu'à l'échelle des territoires de comparaison, elle est de 37 848 € au Luxembourg.

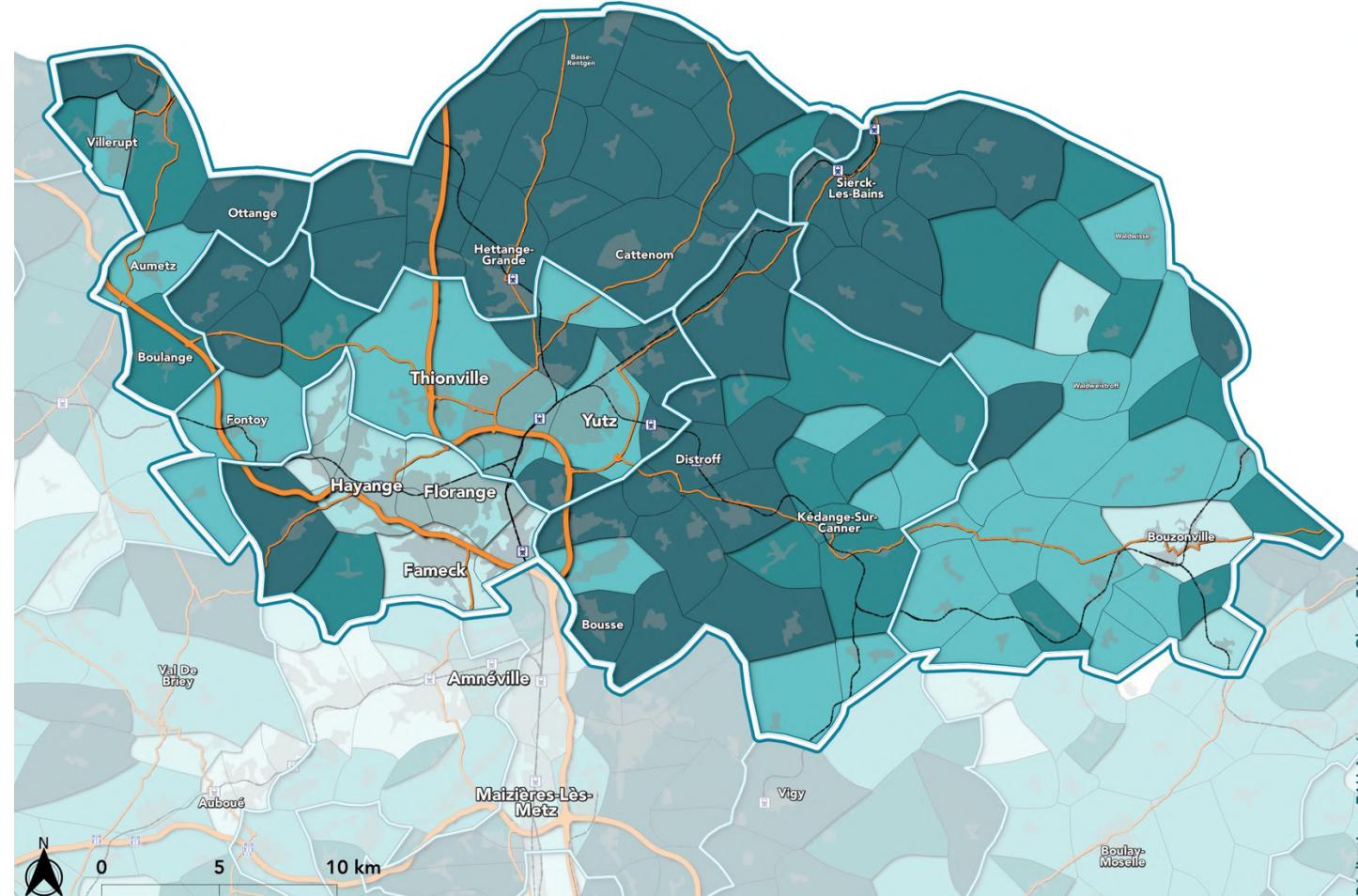
A l'échelle interne au SCoT, le niveau de vie connaît des disparités territoriales :

- Le niveau de vie médian de la CA du Val de Fensch est nettement inférieur à celui du SCoT ou des autres territoires de comparaison avec 20 430€
- A contrario celui de la CC de Cattenom et Environs est de 32 290€, soit un écart de plus de 12 000€ avec la CA du Val de Fensch, et d'un peu moins de 7 000€ que le niveau du SCoT

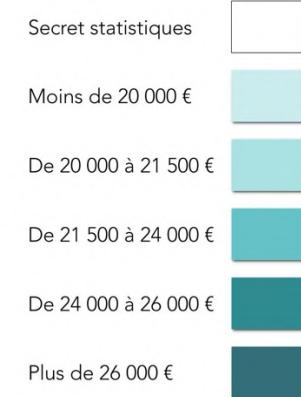
33% des ménages du territoires sont imposés en 2020 selon la base FILOSIE de l'INSEE, un chiffre qui atteint 19% pour la CC du Pays Haut Val d'Alzette. Des chiffres notamment liés aux frontaliers résidants en France mais déclarant leurs revenus au Luxembourg.

De plus, 10% des revenus les plus élevés sont 6,9x supérieurs aux 10% les moins élevés à l'échelle du SCoT. Un écart pouvant atteindre les 10,2x pour la CC du Pays Haut Val d'Alzette, loin des 4x pour la CC de l'Arc Mosellan. A l'échelle nationale, cet écart est de 5,9x.

SCoT Agglomération Thionvilloise



Médiane du niveau de vie en 2020



Réalisation : EAU Aménagement - ObservEAU.com

Source : INSEE - Principaux indicateurs sur les revenus et la pauvreté aux niveaux national et local - 2023

Le niveau de vie correspond au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (1 pour le premier adulte, 0,5 par personnes de 14 ans et plus et 0,3 par enfant de moins de 14 ans).

Synthèse

Un territoire à la population inégalement répartie, concentrée autour d'un pôle principal

- Un territoire dense avec une population de 269 339, concentrée principalement au cœur du territoire autour de Thionville.
- Des territoires moins denses à l'Est de Thionville avec une représentativité plus importante des familles.

Une population plus jeune que celle des territoires englobants

- Un âge moyen de 41 ans qui croît moins rapidement que celui de la région, du département ou de la métropole.
- Une proportion importante des populations actives, soit de 15 à 64 ans.
- Un indice de vieillissement relativement faible, indiquant une présence légèrement plus importante de jeunes de moins de 20 ans que de personnes âgées de plus de 64 ans. Il est encore plus faible dans les communes frontalières que dans le reste du territoire.

Une structure socioprofessionnelle en évolution

- Des cadres qui augmentent à l'échelle du territoire, malgré une part encore faible à 7%.
- Une représentativité importante des employés et professions intermédiaires qui augmentent chaque année à un rythme plus soutenu que les territoires englobants et limitrophes.
- Des ouvriers en baisse dont la part reste importante à l'échelle du territoire.

Un territoire dynamique au sein de la région qui a su profiter de la proximité avec le Luxembourg

- La proximité du territoire du SCoT avec le Luxembourg lui permet d'enregistrer une croissance de population stable à 0,5% depuis 2009.
- Une croissance en grande partie due à un solde migratoire important, qui a cependant tendance à se tasser.

Un territoire riche avec des disparités internes importantes entre les personnes et les territoires

- Un niveau de vie médian de 25 192€ plus important que celui des territoires englobants et les SCoT alentours.
- Un revenu qui profite des salaires luxembourgeois, avec notamment des niveaux de vie plus importants au Nord du territoire.
- Des écarts importants dans certains EPCI entre les revenus les plus importants et les revenus les plus faibles, notamment dans la CCPHVA.

Matrice AFOM

Atouts

- Une population qui croit à un rythme soutenu avec des soldes naturel (naissances-décès) et migratoire (départs-arrivées) positifs
- Un maintien des familles sur le territoire et une taille des ménages qui diminue, certes, moins rapidement que d'autres territoires mais qui traduit notamment une évolution vers des profils de population plus vieillissant (tout en restant un territoire plus jeune en moyenne qu'au niveau national)

Faiblesses

- Une diminution des ouvriers (la part d'ouvriers reste toutefois encore importante) ; posant les questions à la fois des effets des mutations économiques, du maintien de savoir-faire dans le territoire et de l'accès au logement pour les revenus de ménages moins élevés
- Des revenus différenciés sur le territoire, dans un contexte de territoire en tension résidentielle (coût élevé du logement, ...) et transfrontalier (actifs travaillant au Luxembourg à revenus plus élevés que des actifs travaillant dans le territoire, ...) qui pose la question d'éviter / limiter les phénomènes d'exclusion du parcours résidentiel de ménages à revenus modestes et moyens (mixité sociale et générationnelle)

Opportunités

- Des niveaux de vie relativement élevés en comparaison avec d'autres territoires offrant une perspective de développement pour l'économie résidentielle
- Un solde migratoire positif, synonyme d'attractivité qui peut attirer des jeunes populations actives et des familles
- Une évolution du nombre de cadre et professions intermédiaires soutenues

Menaces

- Un tassement du solde naturel qui ferait évoluer le territoire vers un profil plus vieillissant au côté d'arrivées de populations actives travaillant au Luxembourg

Grands Enjeux

Prendre en compte l'attractivité soutenue du territoire, dans un contexte où le phénomène transfrontalier contribue significativement à cette attractivité, constitue un atout mais génère aussi des pressions à gérer

- Faciliter les conditions de maintien et d'accueil des jeunes et d'actifs travaillant dans le territoire pour soutenir le dynamisme social et maintenir des savoir-faire et des emplois locaux
- Anticiper les effets de la croissance de travailleurs frontaliers sur le logement, les mobilités et les services
- Proposer un cadre de vie adapté aux différentes populations et modes de vies (en termes d'emplois, de logements, de services et d'équipements, de formation...)
- Accompagner les liens transfrontaliers afin d'offrir un cadre de vie et d'emploi adapté et dynamique

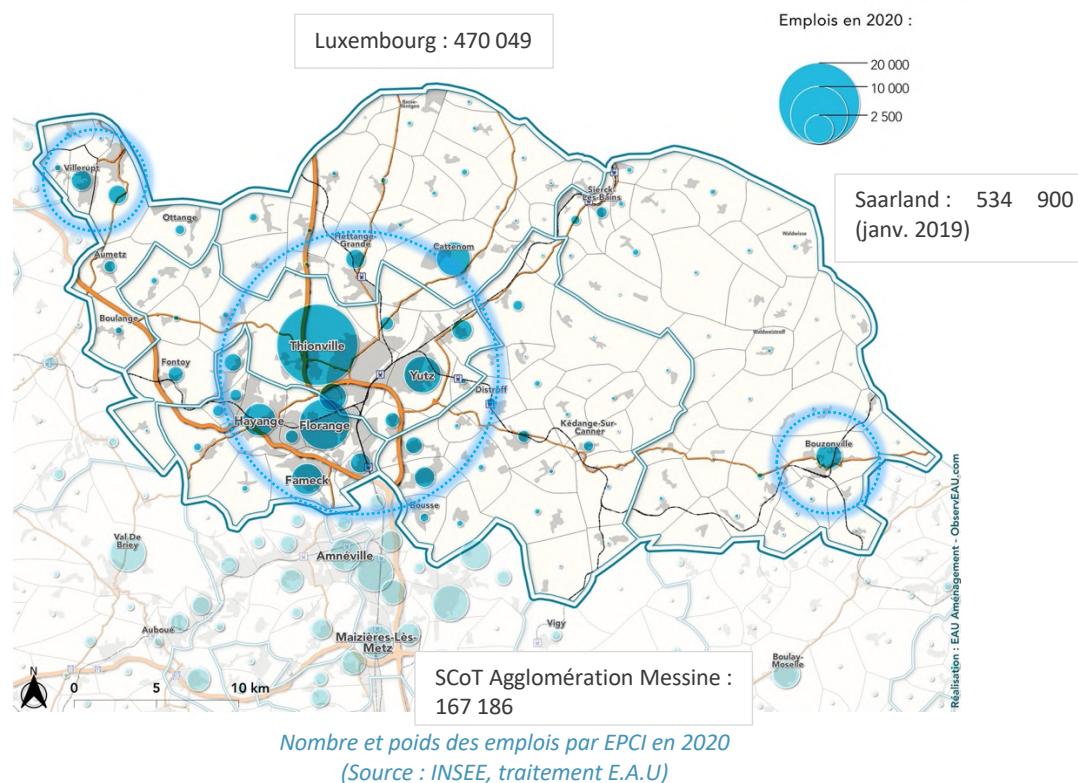
- Diversifier l'offre de logement et soutenir une offre dans le logement abordable pour tenir compte des évolutions des types de ménages, de différents besoins (populations modestes, séniors, étudiants...) mais aussi pour intégrer l'enjeu d'actifs à revenus moyens et modestes travaillant dans le territoire afin de leur permettre de rester dans le territoire face au coût élevé du logement

Adapter le territoire aux différents profils de populations

- Aux vues des disparités socioéconomiques qui existent sur le territoire, il y a un enjeu de répondre aux besoins en fonction de toutes les catégories de population du territoire
- Assurer un cadre de vie partagé pour l'ensemble des ménages qui ont des besoins et attentes propres (jeunes, seuls, familles, retraités...)
- Soutenir l'attractivité pour les jeunes, ainsi que des familles et actifs multi-profil :
 - Faciliter les parcours résidentiels des ménages, notamment les parcours résidentiels ascendants

Économie

Répartition des emplois en 2020 (source : INSEE – Emploi-Activité – 2023, Traitement : E.A.U)



Emploi

Des emplois concentrés dans l'espace aggloméré du Sillon Mosellan

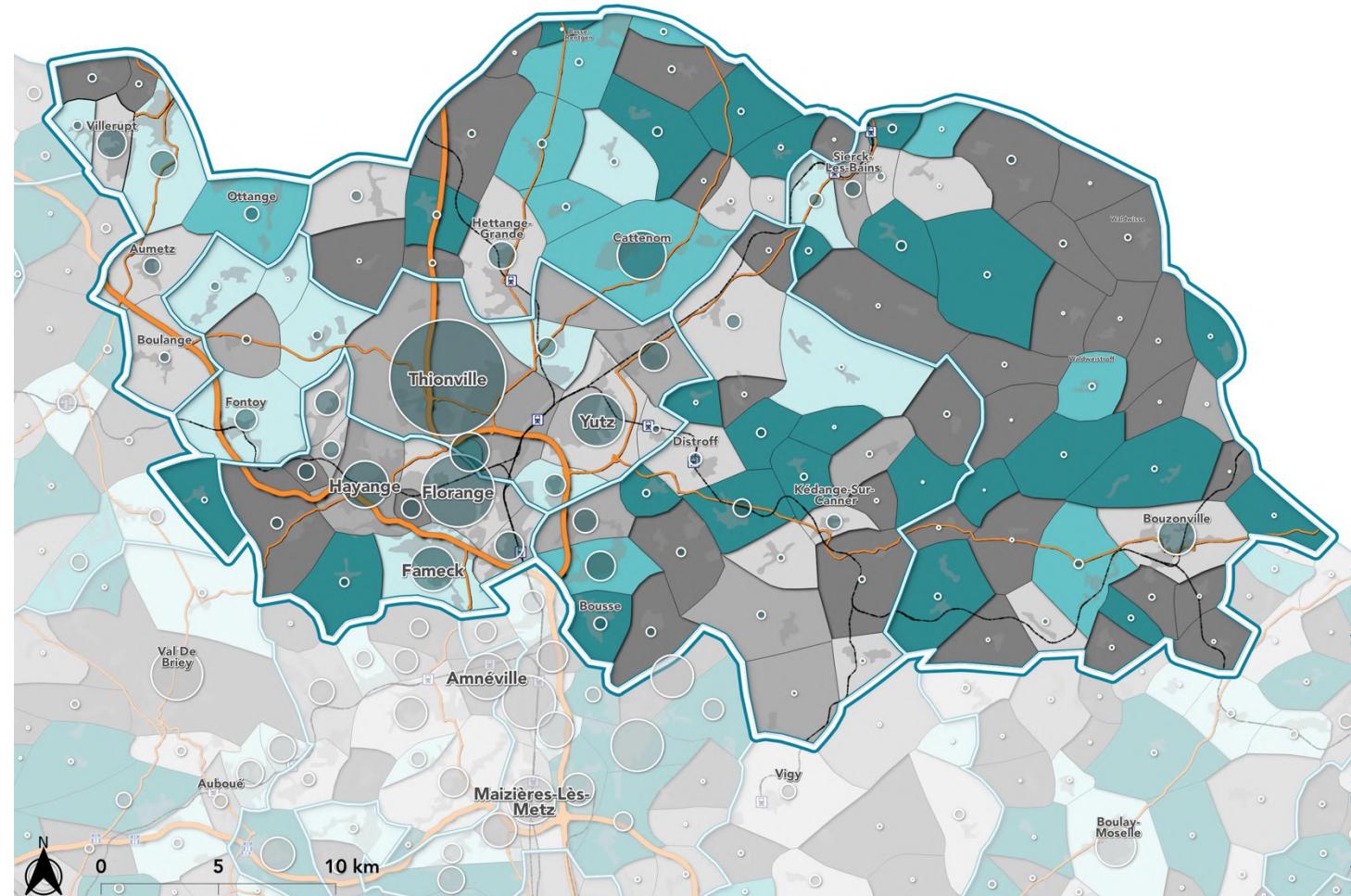
Le territoire compte 66 843 emplois en 2020, concentrés notamment à 45,4% dans la CA des Portes de France-Thionville et à 27% dans la CA du Val de Fensch.

A elles seules, les communes de Thionville et Florange concentrent 41,9% de l'emploi du territoire. Avec respectivement 19 995 emplois (30%) pour Thionville et 7 844 emplois à Florange (11,9%).

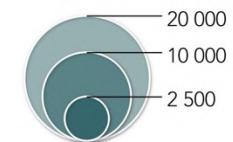
Au sein même du territoire, deux polarités secondaires se dessinent au-delà de la couronne thionvilloise : Bouzonville (2 055 emplois) et Villerupt / Audun-le-Tiche (2 386 emplois à eux deux).

A noter que les territoires alentours enregistrent un nombre d'emploi supérieur au SCoT Thionvillois. En effet, plus de 470 000 emplois se situent au Luxembourg, 534 900 en Saarland (chiffre 2019) et 165 598 au sein de l'Agglomération Messine.

SCoT Agglomération Thionvilloise



Emplois en 2020 :



Variation moyenne annuelle
de l'emploi de 2014 à 2020:

- Moins de -2 %
- De -2 à -1 %
- De -1 à 0 %
- 0 %
- De 0 à 1 %
- De 1 à 2 %
- Plus de 2 %

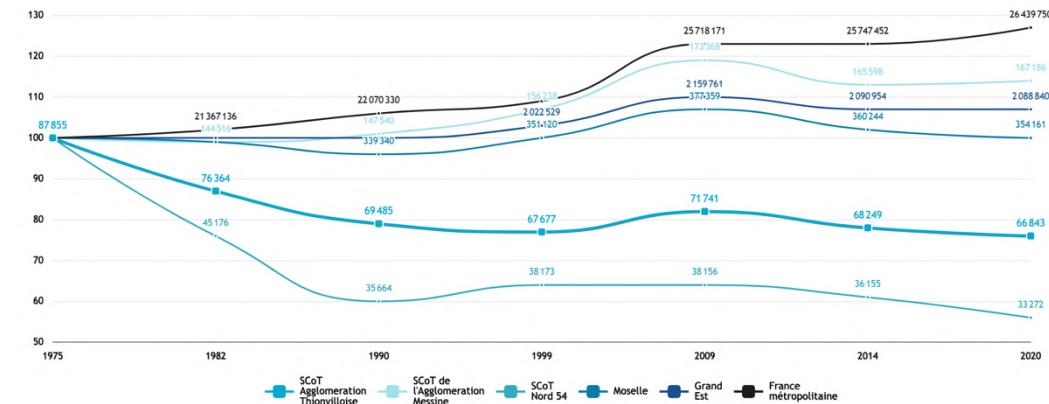


Réalisation : EAU Aménagement - ObservEAU.com

Source : INSEE - Emploi-Activité - 2023

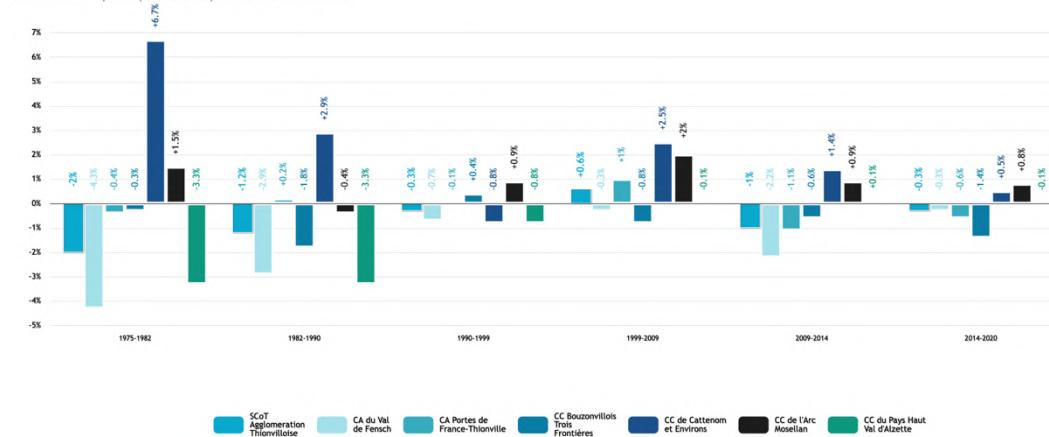
Emplois depuis 1975 (base 100)

Source : INSEE - Sphères présente et productive - Observneau.com



Evolution moyenne annuelle de l'emploi depuis 1975

Source : INSEE - Sphères présente et productive - Observneau.com



Une diminution de l'emploi sur le territoire

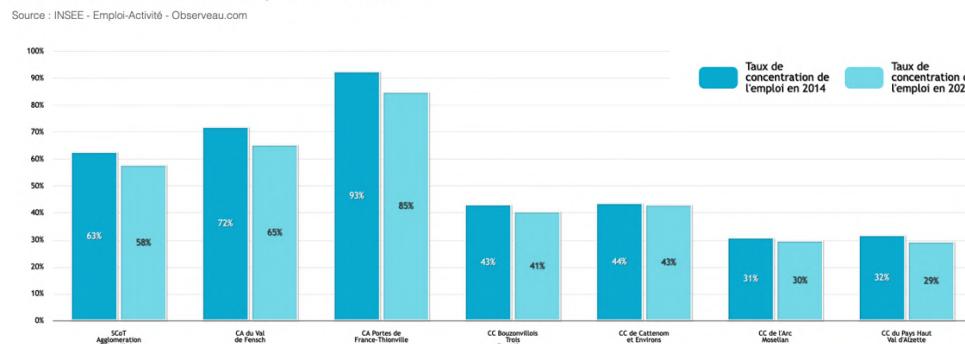
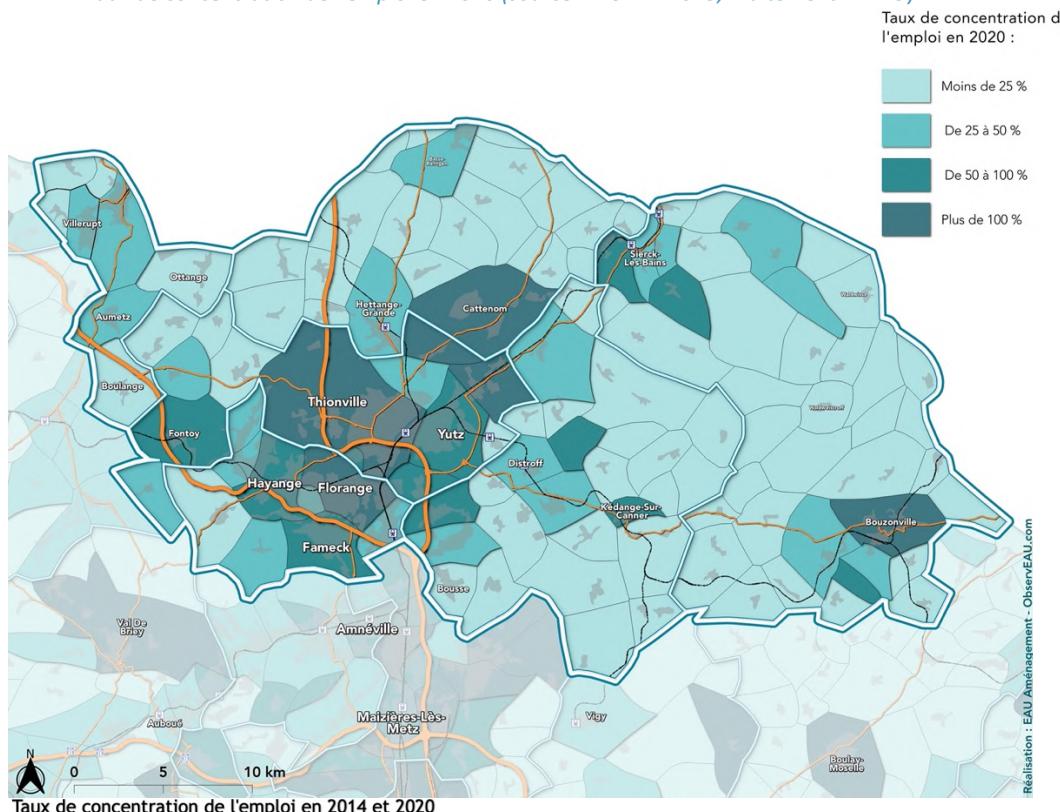
Depuis les années 1970, les fluctuations économiques de l'industrie sidérurgique et minière ont impacté le niveau de l'emploi au sein du territoire, avec une tendance à la baisse de l'emploi, observée également dans le SCoT Nord 54 mais avec des tendances plus accélérées.

- Entre 1975 et 1999, le territoire a perdu 20 178 emplois, soit -23%.
- Cette baisse a été compensée entre 1999 et 2009 avec une hausse de 4 064 emplois.
- La période la plus récente voit cependant une baisse de 4 898 emplois entre 2009 et 2020 avec une baisse moyenne de -0,65%, atteignant ainsi le chiffre absolu le plus bas de la période 1975-2020.

La période la plus récente voit également les territoires de comparaison (hors France Métropolitaine) perdre des emplois, avec un léger regain entre 2014 et 2020 pour le SCoT de l'Agglomération Messine. A titre de comparaison, le Luxembourg voit ses emplois augmenter à un rythme soutenu avec environ +3% d'augmentation chaque année.

A l'échelle du SCoT, la CC de Cattenom et Environs a été la plus dynamique en termes d'emploi avec un gain de 3 536 emplois entre 1975 et 2020. La CC de l'Arc Mosellan observe également un chiffre positif avec un gain de 1 750 emplois. A l'inverse, les autres EPCI, en lien avec la crise sidérurgique, ont vu leurs emplois diminuer sur le long terme avec une tendance à la stabilisation sur la période 2014-2020.

Taux de concentration de l'emploi en 2020 (source : INSEE – 2023, Traitement : E.A.U)



Un taux de concentration de l'emploi influencé par l'attractivité luxembourgeoise

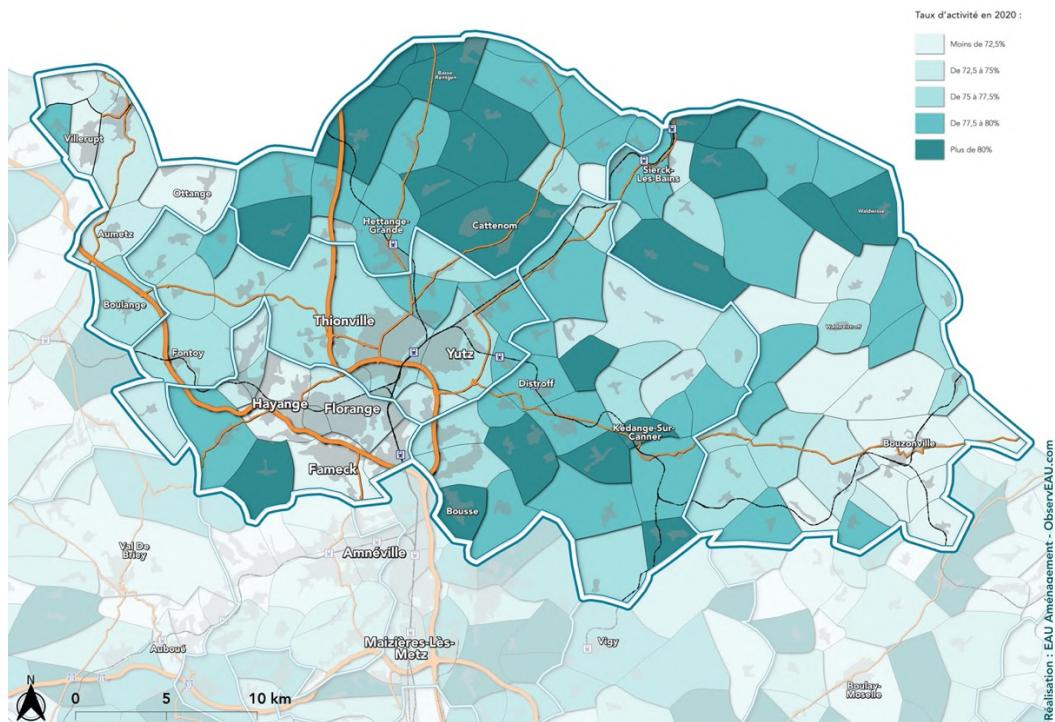
Le territoire du SCoT possède un nombre d'emplois inférieur au nombre d'actifs occupés qui y résident. Cela résulte à un taux de concentration de l'emploi de 58 emplois pour 100 actifs occupés en 2020. Un taux en baisse, il était en effet de 63 en 2014. Ce rapport témoigne de l'attractivité du bassin d'emploi de l'autre côté de la frontière.

Au sein du territoire, les communes qui exercent une attractivité sur l'emploi sont notamment celles localisées sur l'axe du Sillon Mosellan, le long des grands axes autoroutiers (A30 et A31). Thionville offre ainsi un indice de 112,5 emplois pour 100 actifs, un chiffre en baisse chaque année. A noter également la commune de Cattenom qui offre un indice de 288,6 emplois pour 100 actifs, un chiffre en augmentation.

A titre de comparaison il était de 161 emplois pour 100 actifs occupés au Luxembourg en 2019

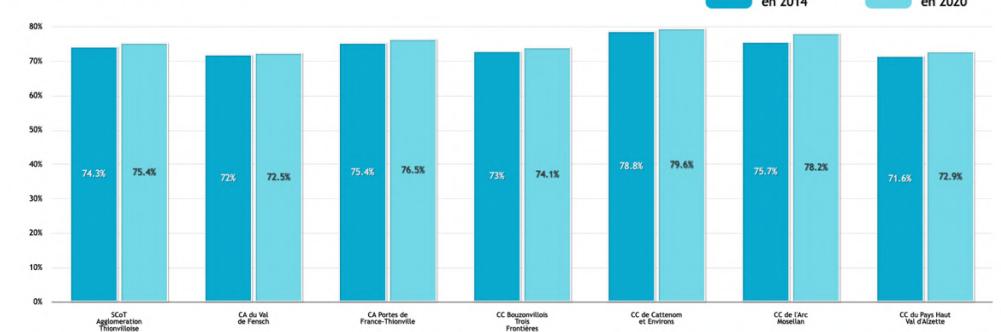
Taux de concentration de l'emploi : désigne le rapport entre le nombre d'emplois offerts sur une commune ou une autre strate territoriale et les actifs ayant un emploi qui résident dans la commune ou dans l'autre strate territoriale. Cet indicateur mesure ainsi l'attraction par l'emploi qu'un espace exerce sur les autres.

Taux d'activité en 2020 (source : INSEE – 2023, Traitement : E.A.U)



Taux d'activité en 2014 et 2020

Source : INSEE - Emploi-Activité - ObservEU.com



La situation des actifs

Des actifs attirés par l'économie luxembourgeoise

En 2020, le nombre d'actifs de 15 à 64 ans est de 128 956. Un chiffre en progression, suivant la dynamique démographique favorable du territoire du SCoT. Ils étaient en effet de 125 746 en 2014. Cela équivaut ainsi à une augmentation de 3 210 actifs, soit une augmentation de 3% sur 6 ans.

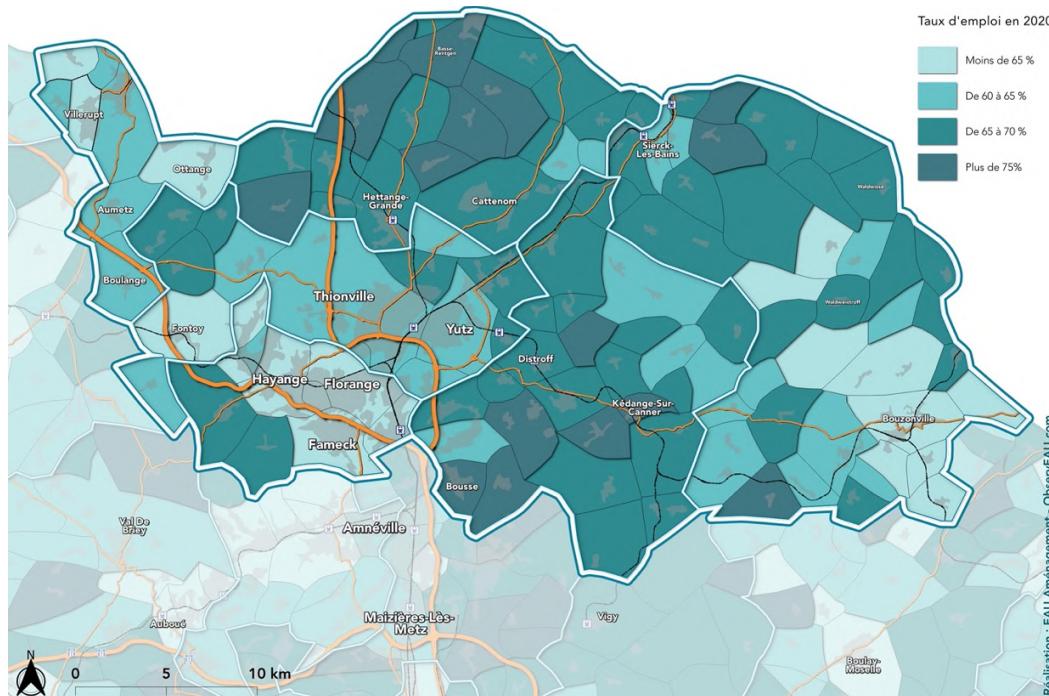
Ce nombre d'actifs représentait, en 2020, 75,4% des 15-64 ans (+ 1,1 point par rapport à 2014). Un taux d'activité qui est d'autant plus élevés le long de la frontière avec la Saare et le Luxembourg :

- Il est en effet de 79,6% (+1,1 points) dans la CC de Cattenom et Environs, de 78,2% (+2,5 points) dans la CC de l'Arc Mosellan.
- A contrario, il est de 72,5% dans la CA du Val de Fensch (+0,5 point) et de 72,9% dans la CC du Pays Haut Val d'Alzette (+1,3 points).

A titre de comparaison, le taux d'activité à l'échelle nationale est de 74,6% et de 74% à l'échelle régionale.

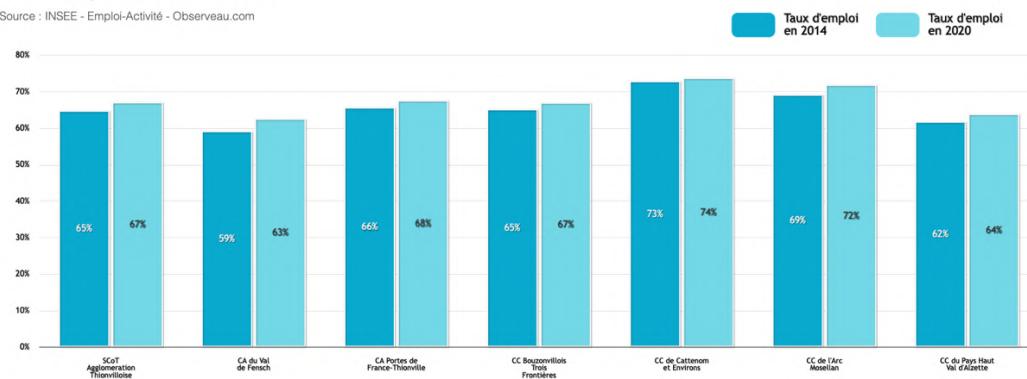
Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs de 15- 64 ans) et l'ensemble de la population correspondante.

Taux d'emploi en 2020 (source : INSEE – 2023, Traitement : E.A.U)



Taux d'emploi en 2014 et 2020

Source : INSEE - Emploi-Activité - ObservEau.com



Un taux d'emploi significatif, en corrélation avec les dynamiques démographiques

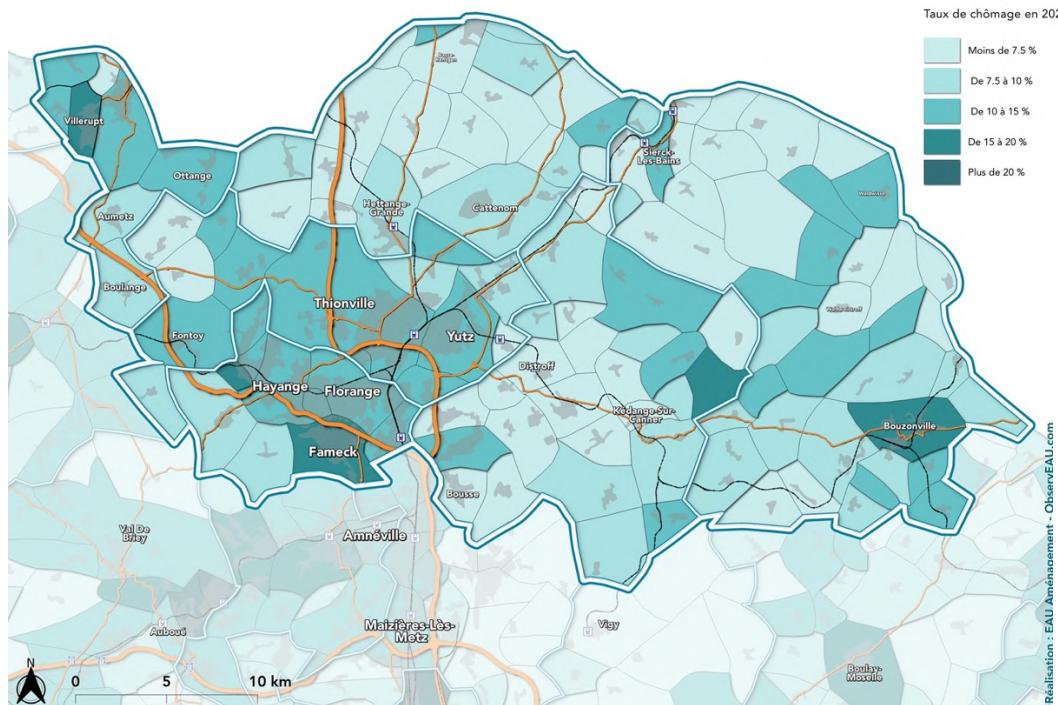
Entre 2020, il y avait 114 720 actifs occupés (qui exerce une activité rémunérée), soit une augmentation de 8 092 (+7%) par rapport à 2014. Une augmentation qui est présente dans l'ensemble des EPCI du SCoT.

Le taux d'emploi lui, augmente à l'échelle du territoire, passant de 65% en 2014 (après une légère baisse sur la période 2009-2014) à 67% en 2020, soit 2 points de plus que les taux national et régional.

A l'échelle des EPCI, il est d'autant plus élevé dans ceux situés le long de la frontière luxembourgeoise, avec un maximum de 74% pour la CC de Cattenom et Environs, et un minimum de 63% pour la CA du Val de Fensch. Une relative hiérarchie en lien avec le taux d'activité des territoires.

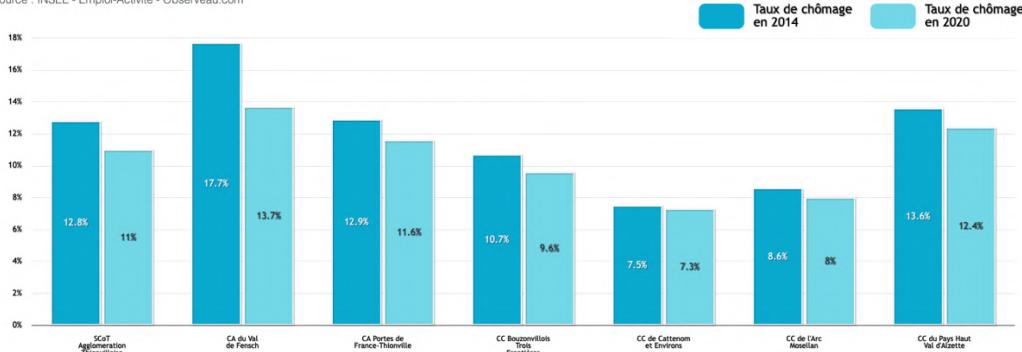
Taux d'emploi : mesure l'utilisation des ressources en main d'œuvre disponibles. Il est calculé en divisant le nombre d'actifs occupés par la population correspondante.

Taux de chômage en 2020 (source : INSEE – 2023, Traitement : E.A.U)



Taux de chômage en 2014 et 2020

Source : INSEE - Emploi-Activité - Observau.com



Un chômage en baisse

Le territoire compte 14 236 chômeurs en 2020, soit une diminution de près de 1 900 demandeurs d'emploi par rapport à 2014. A noter cependant qu'une augmentation a été observée entre 2009 et 2014 .

Avec un taux de chômage de 11%, le territoire figure parmi les territoires les plus dynamique en termes d'emploi. De plus, ce taux est en diminution par rapport à 2014 où il était de 12,8%. A titre de comparaison, la moyenne nationale est de 12,3% et la moyenne régionale de 12,6%.

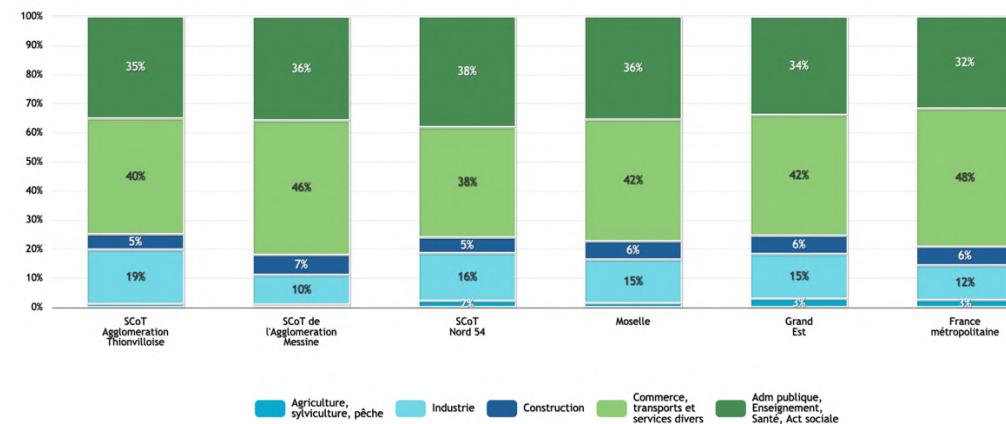
A l'échelle intra-SCoT, l'ensemble des EPCI voient leurs taux de chômage diminuer entre 2014 et 2020.

- La baisse la plus conséquente est celle de la CA du Val de Fensch, passant de 17,7% à 13,7%. Elle reste cependant l'EPCI avec le taux le plus élevés.
- Dans une autre mesure, la CC de Cattenom et Environs voit son taux de chômage rester relativement stable, passant de 7,5 à 7,3%, restant le territoire avec le plus faible taux.

Taux de chômage : pourcentage de chômeurs d'une classe d'âge dans la population active de la même classe d'âge (15-64 ans).

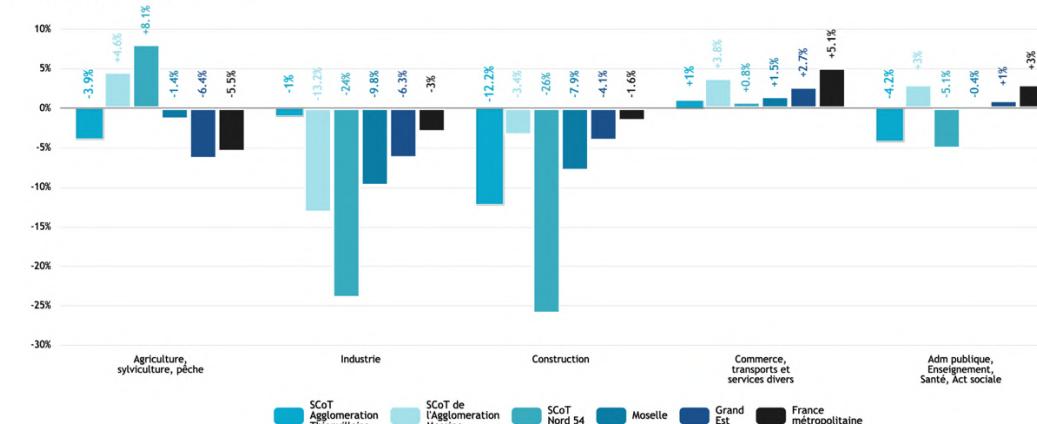
Part d'emploi par grands secteurs économiques en 2020

Source : INSEE - Emploi-Activité - Observatoire.com



Evolution relative des emplois par grands secteurs économiques (2014-2020)

Source : INSEE - Emploi-Activité - Observatoire.com



La caractérisation de l'emploi

Une économie industrielle qui s'érode mais qui demeure forte sur le territoire

La situation en 2020 de l'activité du territoire selon les 5 grands secteurs économiques est la suivante :

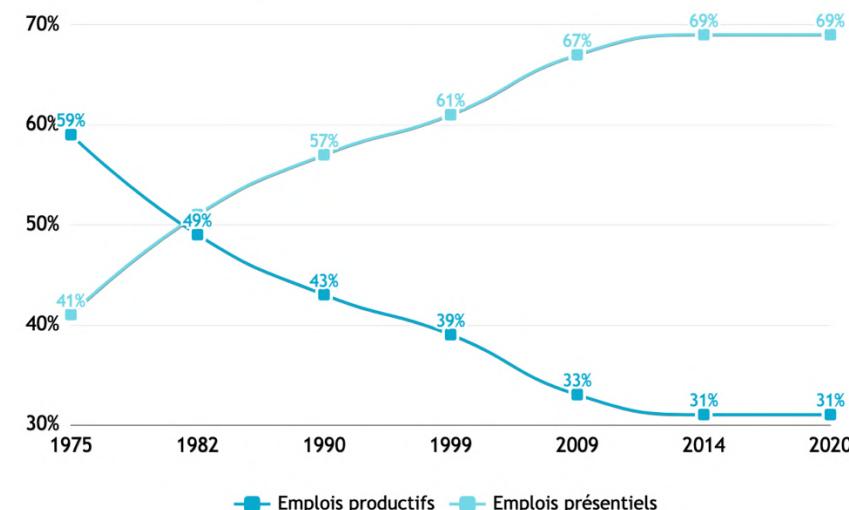
- 40% des emplois dans le secteur « commerce, transports et services divers » (26 618). Il a également une tendance à l'augmentation sur la période 2014-2020, avec une évolution de +1%, donc à un rythme moins soutenu que les échelles supérieures.
- Le tertiaire non marchand représente quant à lui 35% des emplois (23 477) emplois. Il est cependant marqué par une baisse importante avec -4,2% des emplois (-1 021)
- L'industrie est plus présente sur le territoire que les territoires de comparaison avec 19% de l'activité locale (12 488 emplois). De plus, ce secteur voit ses emplois diminuer moins rapidement à l'échelle du SCoT que dans les territoires de comparaison.
- L'agriculture ne représente elle que 1% de l'activité locale en termes d'emploi et reste en diminution.

Il y a un certain maintien de l'industrie sur le territoire, malgré une dynamique structurelle qui impacte le territoire national.

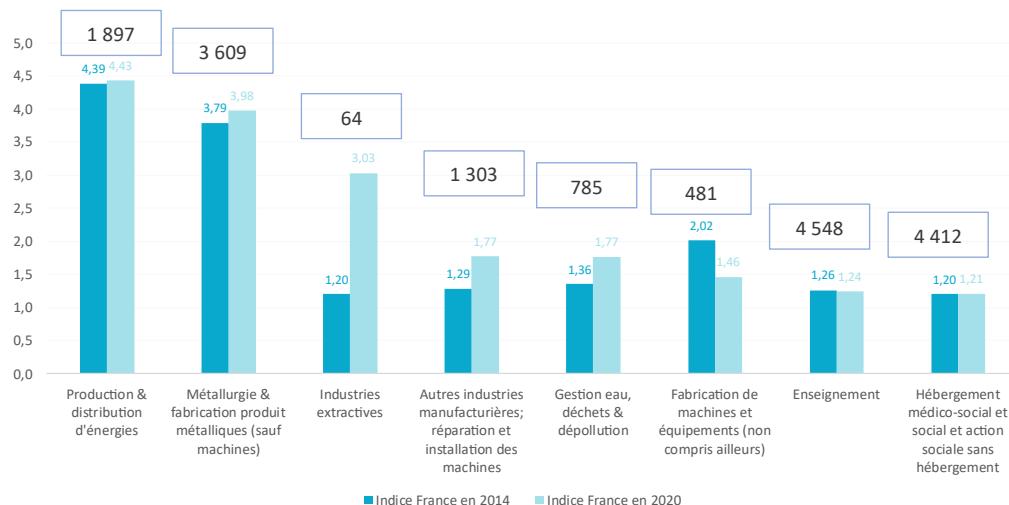
Les emplois tertiaires marchands et non-marchands représentent une part importante des emplois du territoire (75%).

Parts d'emplois productifs et présentiels depuis 1975

Source : INSEE - Sphères présentielle et productive - Observeau.com



Spécialisations économiques du SCoT en 2014 et 2020 (Source : INSEE, traitement E.A.U)



Une activité présentielle dominante mais un secteur industriel spécifique au territoire

Les évolutions économiques de ces dernières années témoignent d'une certaine stabilisation de la part d'emplois productifs (production de biens pour une consommation hors de la zone) et présentiels (activités visant à satisfaire les besoins des populations (touristes ou résidants) présentes dans la zone).

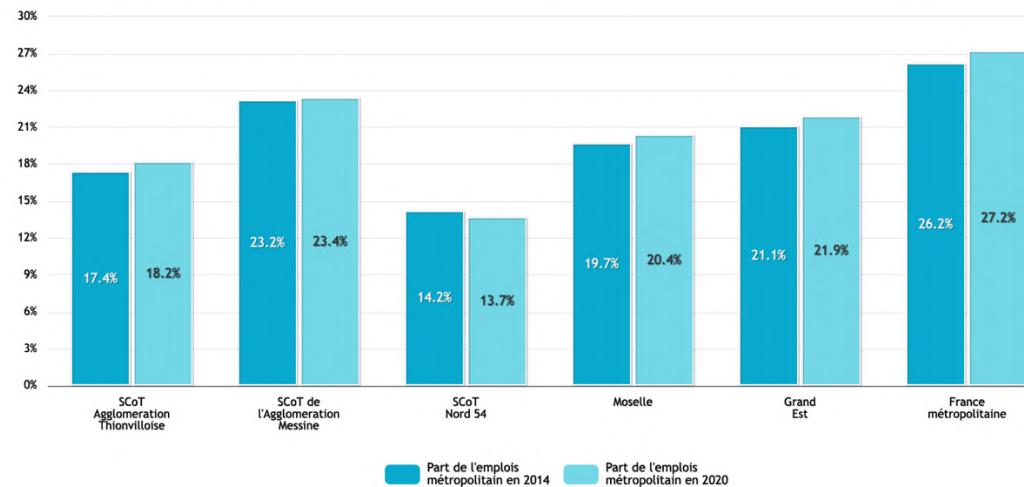
Malgré cette prédominance de l'activité présentielle, le secteur industriel concentre toujours les principaux secteurs spécifiques du territoire, c'est-à-dire ceux dont la part dans l'emploi total du SCoT est nettement supérieure à leur part dans l'emploi total à l'échelle nationale. Avec un total de 17 099 emplois, les 8 secteurs principaux sont présentés dans le graphique ci-contre.

- Les 6 principaux secteurs spécifiques sont catégorisés dans « l'industrie » et représentent 8 139 emplois (moins de 13%).
- Le principal secteur spécifique au territoire est la production et la distribution d'énergies avec 1 897 emplois (3%), mais ce poids est 4,43 fois plus important qu'à l'échelle nationale.
- Le secteur des services concentre plus d'emplois mais n'est pas aussi spécifique que l'industrie en comparaison avec l'économie nationale.

Spécialisation: Un territoire sera considéré comme spécialisé dans une activité donnée si celle-ci occupe une place plus importante dans le tissu économique du territoire que dans le territoire de comparaison.

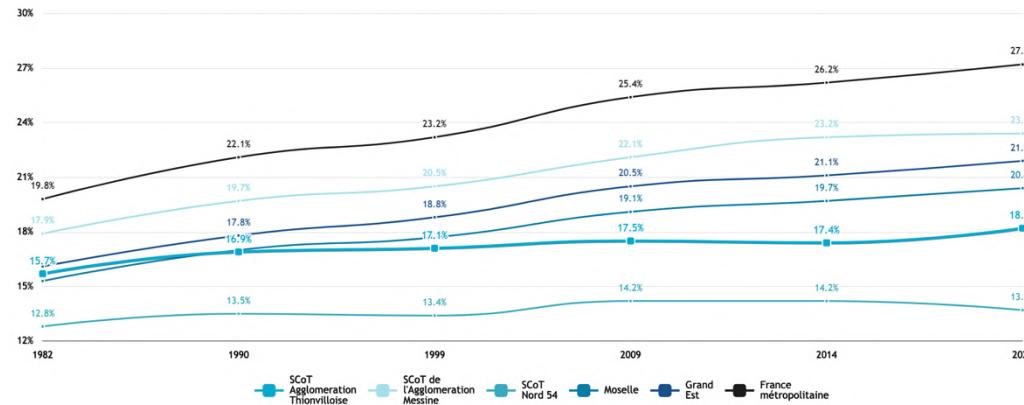
Parts de l'emploi métropolitain en 2014 et 2020

Source : INSEE - Analyse fonctionnelle des emplois et cadres des fonctions métropolitaines - Observneau.com



Part de l'emploi métropolitain depuis 1982

Source : INSEE - Analyse fonctionnelle des emplois et cadres des fonctions métropolitaines - Observneau.com



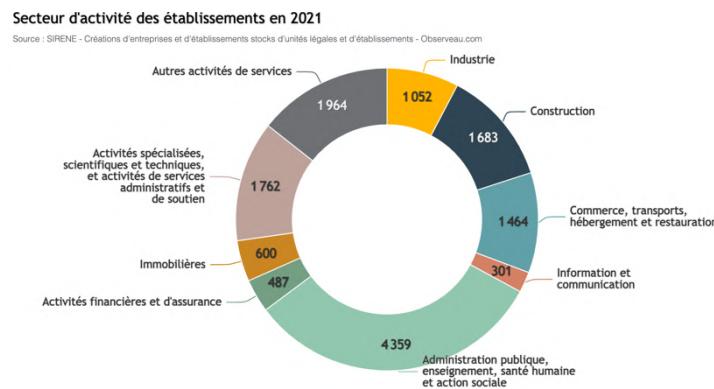
Un emploi métropolitain

Le SCoT comptabilise 12 133 emplois métropolitaines en 2020, soit 18,2% des emplois, niveau en deçà des moyennes mosellane (20,4%), régionale (21,9%) et nationale (27,2%) et de l'agglomération messine (23,4%)

L'emploi métropolitain est cependant sur une dynamique d'augmentation depuis les années 1980, un phénomène observable dans l'ensemble des EPCI.

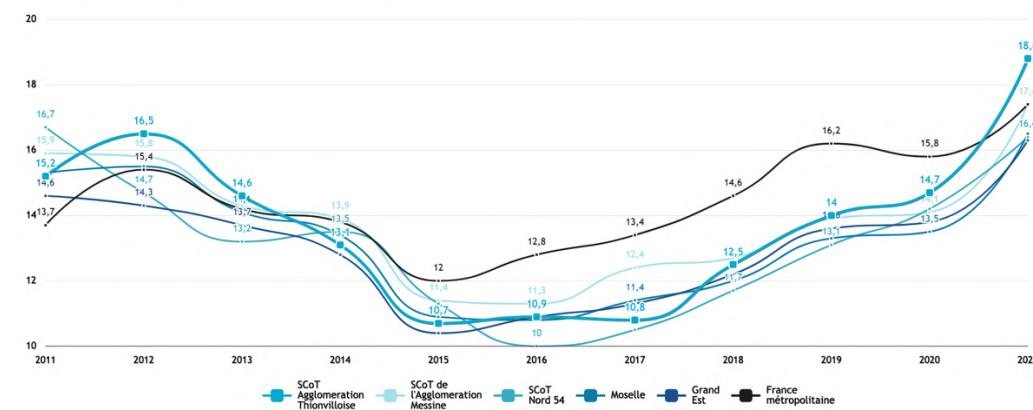
La faiblesse du niveau d'emplois métropolitains s'explique en partie par la proximité avec l'économie luxembourgeoise, particulièrement compétitive sur ces fonctions. Le SCoT a donc la nécessité de renforcer les spécificités déjà présentes, afin de trouver sa place entre Metz et le Luxembourg et ce, dans le but de créer un avantage compétitif au travers de ces filières industrielles notamment.

Emploi métropolitain : la définition s'appuie à la fois sur la qualification de l'emploi, définie à partir de la catégorie sociale, et de la localisation plus spécifique des fonctions dans les aires urbaines. Parmi les 15 fonctions, 5 sont plus spécifiquement présentes dans les grandes aires urbaines: conception-recherche, prestations intellectuelles, commerce inter-entreprises, gestion, culture-loisirs.



Taux de création d'établissement depuis 2011

Source : SIRENE - Créations d'entreprises et d'établissements stocks d'unités légales et d'établissements - Observneau.com



Établissement : Unité de production géographiquement individualisée, dépendant juridiquement d'une entreprise.

Taux de création d'établissement : rapport entre le nombre de créations d'établissements et le stock d'entreprises à n-1.

Le tissu économique

Un tissu économique portée par l'industrie, malgré le faible nombre d'établissements industrielles

En 2021, 13 672 établissements (12 004 entreprises) sont recensés selon la base SIRENE. En suivant le modèle de l'économie française, la grande majorité (environ ¾) des établissements emploient entre 1 et 9 salariés. Les grands employeurs (+ de 50 salariés) sont peu présents sur le territoire et représentent moins de 5% des établissements. De plus, ils sont majoritairement concentrés dans les 2 CA.

La tendance est à l'augmentation du nombre d'établissements, avec un taux de création d'établissement qui augmente fortement depuis 2018, dépassant le niveau national. Une dynamique similaire au taux de création d'entreprises.

De plus, l'industrie ne correspond qu'à 8% des établissements, mais elle génère les principaux employeurs du territoire, présentés dans le tableau suivant, avec notamment la présence de grands groupes internationaux.

La valeur ajoutée créée est également concentrée au cœur du territoire, dans le Sillon Mosellan avec 3 grands pôles : Thionville et Yutz, à la création de valeur plus diversifiée et orientée vers le tertiaire, et Florange qui présente un tissu industriel important.

Raison sociale	Commune	Secteur	Type d'activité	Effectifs 01/01/2023
ARCELORMITALL France	Florange	Industrie	Sidérurgie	2000-4999
Electricité de France	Cattenom	Industrie	Production d'électricité	1000-1999
Thyssenkrupp Presta France	Florange	Industrie	Fabrication d'autres équipements auto	500-999
Orano DS-Demanlement et Services	Cattenom	Industrie	Traitement et élimination des déchets dangereux	200-499
Pierburg Pump Technology France	Basse-Ham	Industrie	Fabrication d'autres pompes et compresseurs	200-499
Saarstahl Rail	Hayange	Industrie	Sidérurgie	200-499
ZF Active Safety France	Bouzonville	Industrie	Fabrication d'autres équipements auto	200-499
ARCELORMITALL Tailored Blanks Lorraine	Florange	Industrie	Découpage, emboutissage	100-199
CMI Maintenance Est	Thionville	Industrie	Réparation d'ouvrages en métaux	100-199
Harsco Metals Minerals France	Florange	Industrie	Réparation machines et équipements mécaniques	100-199
Industeam France	Thionville	Industrie	Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	100-199
Knauf Insulation Lannemezan	Illange	Industrie	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	100-199
Manoir Bouzonville	Bouzonville	Industrie	Forge, estampe, matriçage; métallurgie des poudres	100-199
Safran Nacelles	Florange	Industrie	Construction aéronautique et spatiale	100-199
Semin	Kédange s/ Canner	Industrie	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	100-199
ZF Lemforder Metal France	Florange	Industrie	Fabrication d'autres équipements auto	100-199
Gleser	Illange	Construction	Autres travaux spécialisés de construction	200-499
Eurovia Alsace Lorraine	Florange	Construction	Construction de routes et autoroutes	100-199
FIFAM (E.Leclerc)	Fameck	Commerce	Hypermarché	200-499
SOLORMAG (E.Leclerc)	Thionville	Commerce	Hypermarché	200-499
Carrefour Hypermarchés	Thionville	Commerce	Hypermarché	100-199
EMBDIS (Intermarché)	Yutz	Commerce	Hypermarché	100-199
ARCELORMITTAL Distribution	Yutz	Commerce	Commerce de gros de minerais	100-199
Castorama	Terville	Commerce	Commerce de détail de quincaillerie, peintures et verres en grandes surfaces	100-199
Adecco France	Thionville	Services	Activités des agences de travail temporaire	200-499
Adrexo	Basse-Ham	Services	Activités des agences de publicité	200-499
OMS Synergie Est	Basse-Ham	Services	Nettoyage courant des bâtiments	200-499
Onet Services	Basse-Ham	Services	Nettoyage courant des bâtiments	200-499
SPL Trans Fensch (Keolis)	Florange	Services	Transports urbains et suburbains de voyageurs	200-499
Clinique Ambroise PARE	Thionville	Services	Activités hospitalières	100-199
La Poste	Thionville	Services	Postes nationales	100-199
Manpower France	Thionville	Services	Activités des agences de travail temporaire	100-199
Start People	Thionville	Services	Activités des agences de travail temporaire	100-199
Technisonic	Terville	Services	Ingénierie, études techniques	100-199
Transpelor	Florange	Services	Transports routiers de fret interurbains	100-199

Principaux employeurs du territoire en 2023

(Source : CCI Moselle – novembre 2023, Traitement : E.A.U)

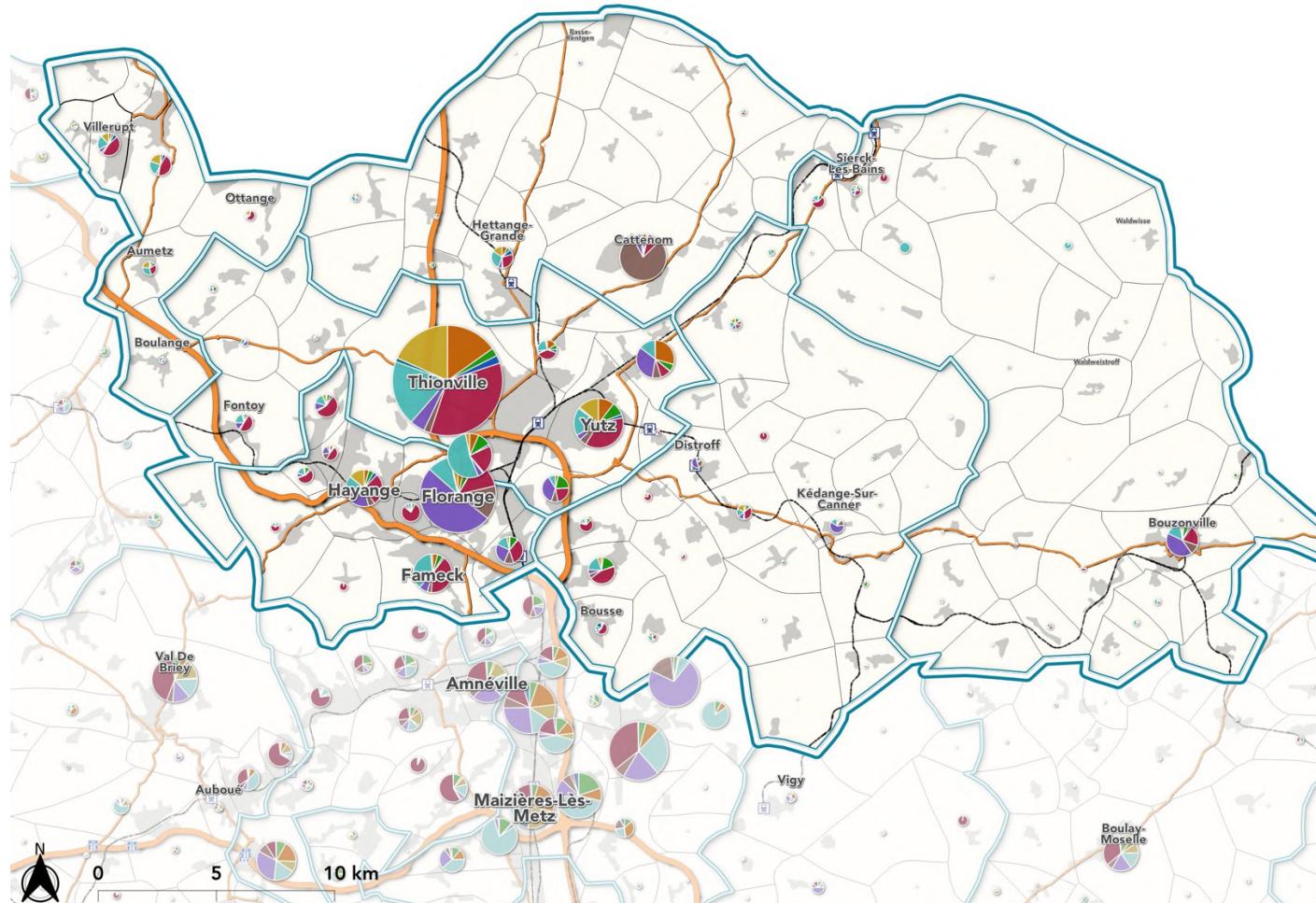
SCoT Agglomération Thionvilloise

Valeur ajoutée par secteur d'activité en 2021



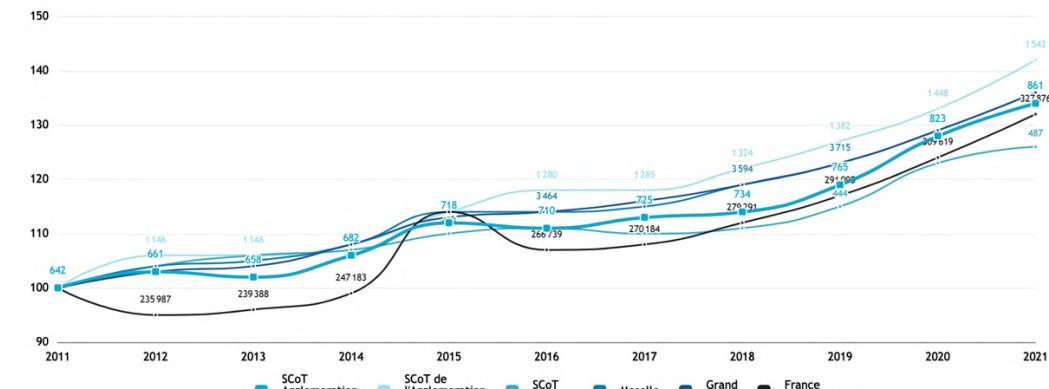
Réalisation : EAU Aménagement - ObservEAU.com

Source : EUROSTATS - Valeur ajoutée brute aux prix de production par NUTS 3 - 2023

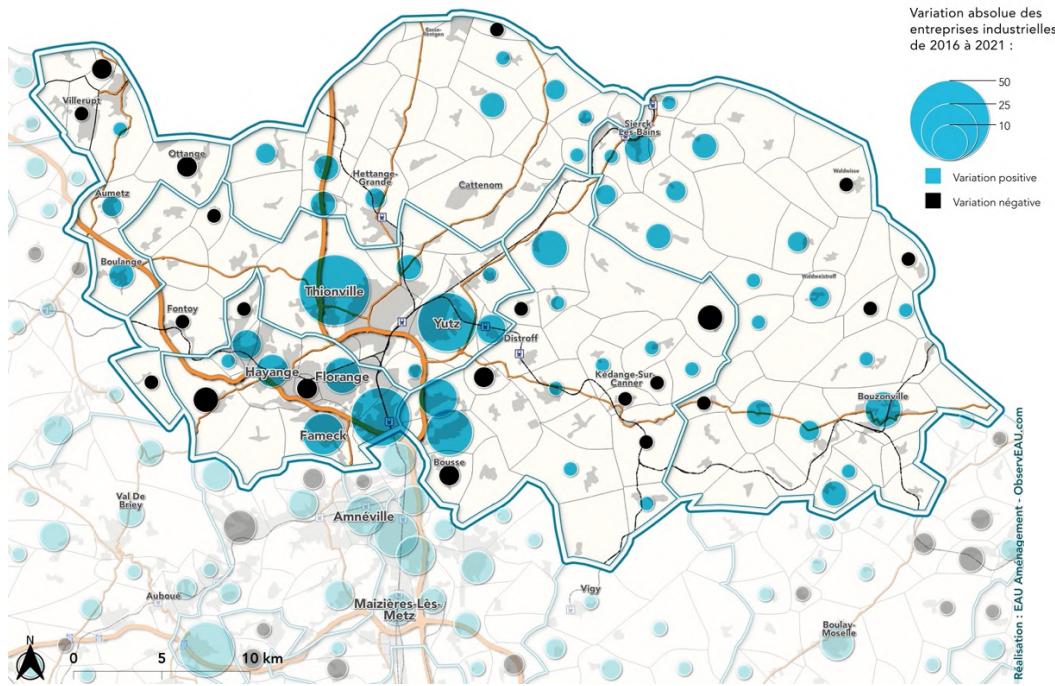


Entreprises industrielles depuis 2011 (base 100)

Source : SIRENE - Créations d'entreprises et d'établissements stocks d'unités légales et d'établissements - ObservEau.com



Variation des entreprises industrielles 2016-2021 (Source : SIRENE 2023, Traitement : E.A.U)



L'industrie

Un tissu économique, reflet du passé industriel du territoire

Bien qu'ayant été impacté par les effets des mutations économiques et technologiques historiques, le territoire a su utiliser son tissu industriel local pour en créer une spécificité.

Sa force actuelle résulte notamment de pouvoir s'appuyer sur une diversité d'entreprises, de toutes tailles, allant de la multinationale dans le Val de Fensch (Arcelor, ThyssenKrupp...), à la TPE/PME, en passant par les entreprises locales d'envergure internationale (Semin...).

Les entreprises industrielles ont également tendance à augmenter à l'échelle du territoire, notamment au cœur du territoire, avec une dynamique relativement similaire aux territoires de comparaison, mais moindre que l'agglomération messine, signe d'un certain regain de dynamisme de ce secteur.

Qui plus est, en lien avec les ambitions nationales de réindustrialisation du territoire national, le territoire du SCoT est couvert par le Territoire d'Industrie de Nord Lorraine.

De plus, il bénéficie de sa proximité avec des pôles de compétitivité orientés vers l'industrie, notamment Materialia à Metz qui regroupe des acteurs autour de la thématique de l'innovation des matériaux et des procédés.

Le programme national « Territoires d'industrie » est une stratégie de reconquête industrielle par les territoires.

Territoire d'industrie apporte des réponses aux enjeux de soutien à l'industrie :

- Développement des compétences industrielles,
- Formation,
- Mobilité des salariés,
- Écosystèmes d'innovation,
- Attractivité des territoires et des métiers industriels,
- Accélération de la transition écologique,
- Disponibilité du foncier
- Revitalisation des friches industrielles.

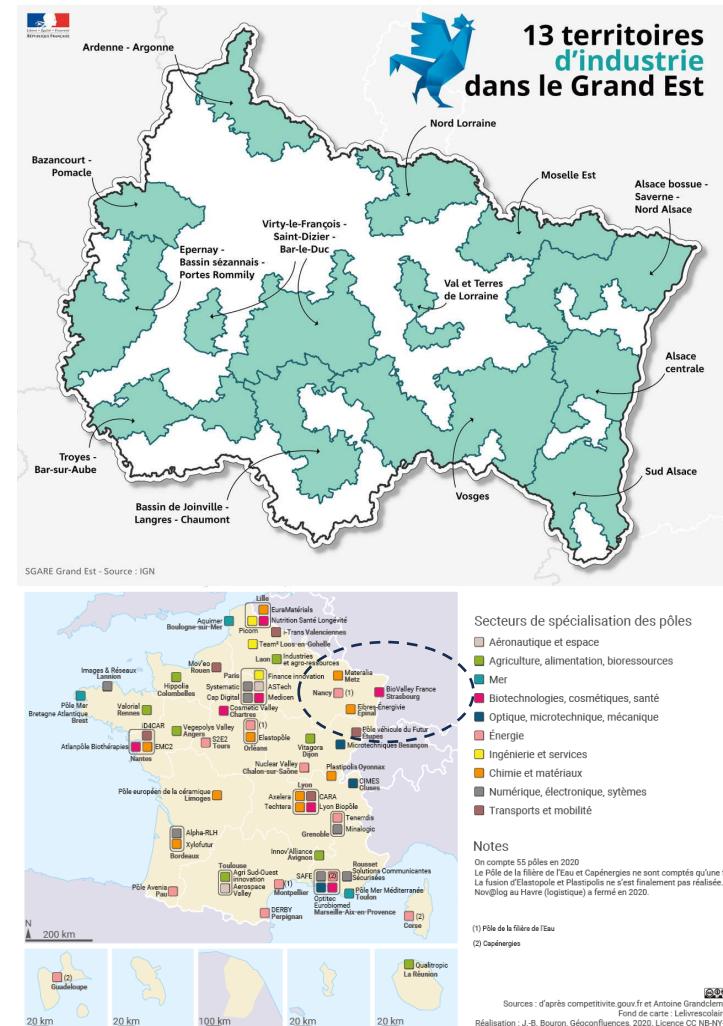
Le programme s'articule autour de 4 axes :

- Accélérer la transition énergétique et écologique
- Faire des territoires des écosystèmes d'innovation ambitieux
- Lever les freins au recrutement et au développement des compétences
- Mobiliser un foncier industriel adapté aux enjeux et besoins industriels comme des collectivités.

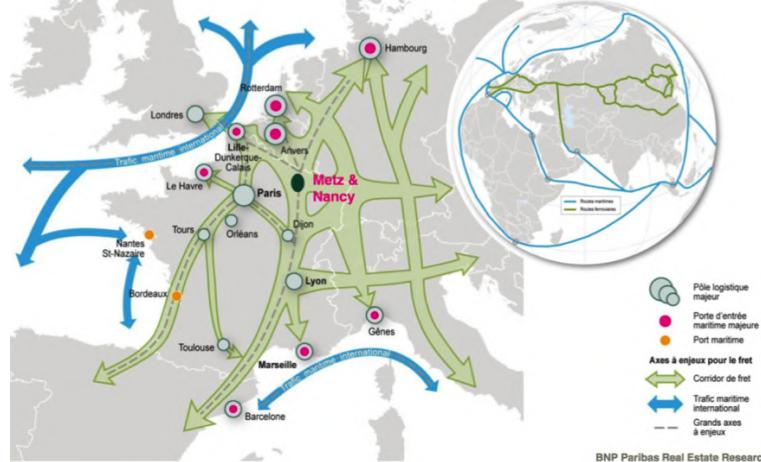
Territoire d'Industrie soutien la dynamique de réindustrialisation avec :

- Des moyens d'animation de l'État et des régions renforcées
- Le financement d'un poste de chef de projet dans chaque territoire D'Industrie
- Des dispositifs d'ingénierie pour les projets complexes des territoires
- Une enveloppe de 100M€ du fonds vert pour soutenir les projets industriels en faveur de la transition écologique

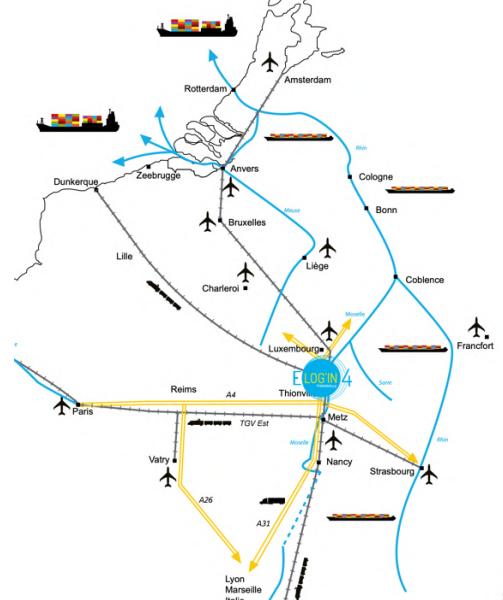
Source : CA Portes de France-Thionville



Principaux corridors de fret européens (Source : BNP Paribas Estate Research)



Situation du site E-Login 4 (Source : Rapport d'activité 2019 d'E-Login 4)



La logistique

Une position logistique stratégique, au carrefour des grandes voies de circulation européennes

Le Nord de la Lorraine est identifié comme un territoire stratégique pour le développement de la logistique selon une étude menée par l'Observatoire régional des transports et de la logistique d'Alsace en mai 2017.

Un positionnement stratégique renforcé par la présence du port de Thionville (1^{er} port fluvial pour les produits métallurgiques, et 7^{ème} port fluvial français) et la proximité avec des corridors ferroviaires et autoroutiers importants à l'échelle européenne.

De plus, le territoire peut s'appuyer sur le projet E-LOGIN 4 (anciennement Europort), plateforme logistique multimodale au bord de la Moselle comprenant plus de 200 ha, géré par un syndicat mixte ouvert dont les membres sont les 6 EPCI du SCoTAT et la région Grand-Est. E-LOG'IN 4 souhaite privilégier 4 filières majeures : le développement durable, la distribution et la logistique et les énergies renouvelables, et ce en s'appuyant sur une implantation proche de centres urbains et de grandes infrastructures de transports.

Le secteur de la filière logistique s'appuie également sur la présence d'une formation spécialisée au sein du Lycée Jean-Baptiste Colbert de Thionville avec un BTS.

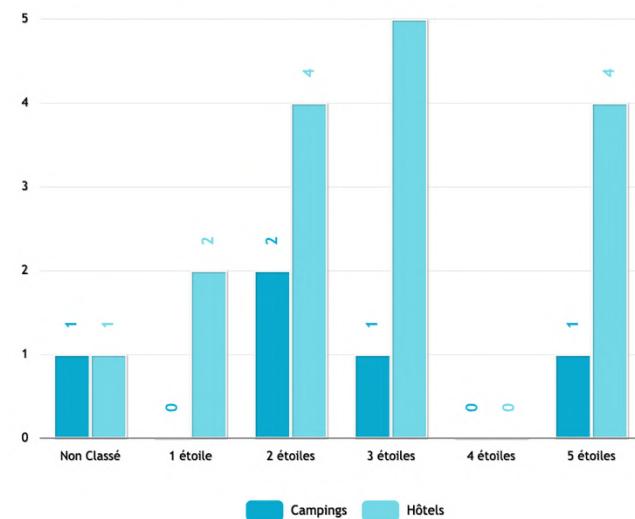
Emplois salariés liés directement au tourisme (Source : ACOS 2014-2022, traitement : E.A.U)

	Effectifs salariés 2014	Effectifs salariés 2018	Effectifs salariés 2022	Part 2022 dans le SCoT
CA du Val de Fensch	471	495	508	18%
CA Portes de France-Thionville	1536	1631	1804	64%
CC Bouzonvillois-Trois Frontières	108	155	183	6%
CC de Cattenom et Environs	183	186	106	4%
CC de l'Arc Mosellan	120	126	154	5%
CC du Pays Haut Val d'Alzette	77	92	85	3%
Total SCoT	2495	2685	2840	100%

Les activités touristiques selon leurs codes APE (modèle de l'ART du Grand Est) : TRANSPORT 4932Z, 4932B, 5030Z, 5110Z ; RESTAURATION : 5610A, 5610C, 5630Z, 5610B, HEBERGEMENT : 5510Z, 5520Z, 5530Z ; ACTIVITÉS : 7911Z, 7912Z, 7990Z, 8230Z, 9004Z, 9102Z, 9103Z, 9104Z, 9121Z, 9200Z, 9329Z.

Nombre d'Hôtels et de Campings par gamme en 2023

Source : INSEE - Capacité des communes en hébergement touristique - Observeau.com



Le tourisme

Une identité territoriale forte, base du tourisme local

Les emplois salariés liés directement au tourisme représentent 2 840 salariés en 2022, un chiffre en augmentation puisqu'il était de 2 495 en 2014.

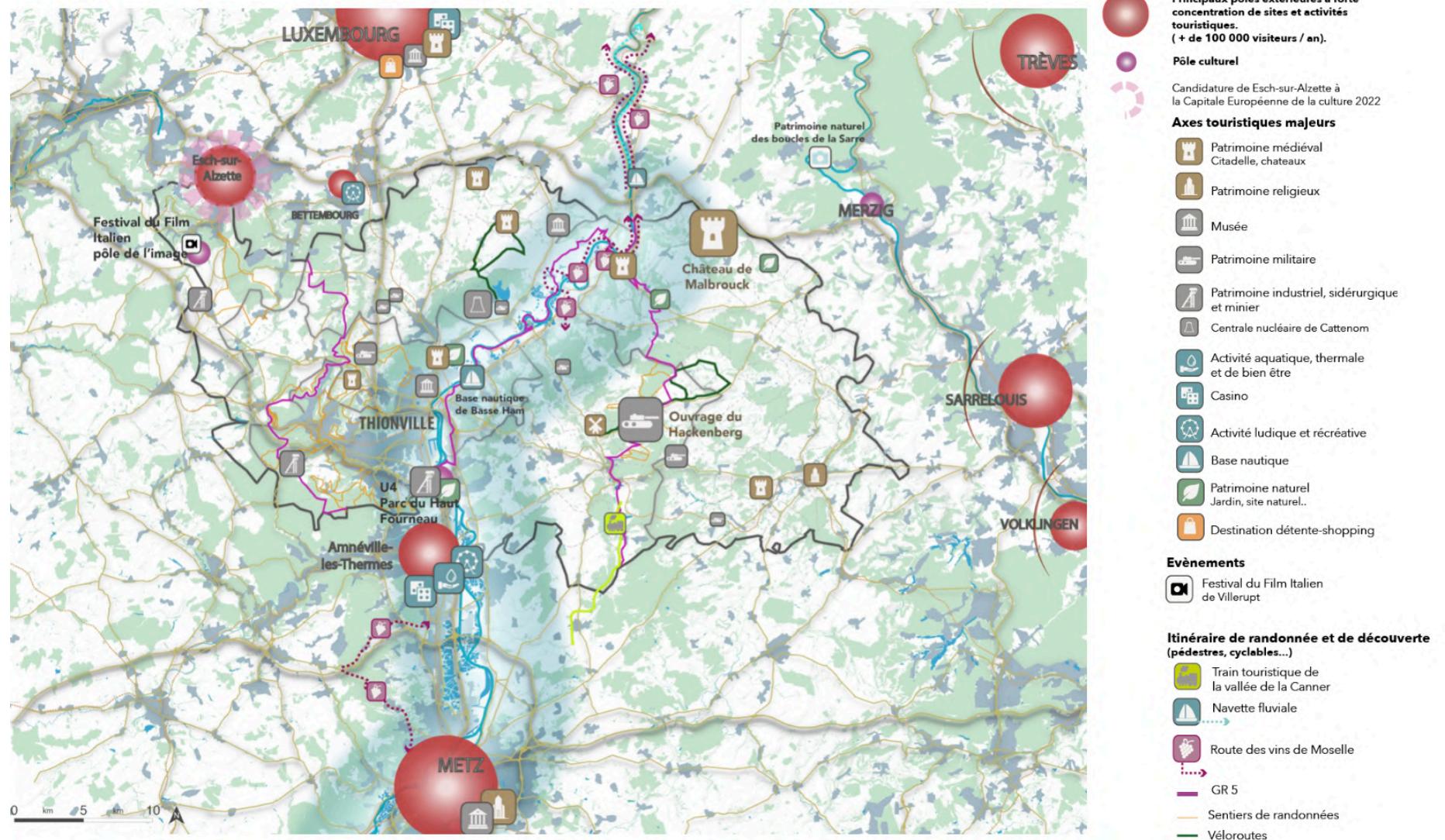
64% de ces emplois sont concentrés dans la CA Portes de France-Thionville, et la restauration et le débit de boisson sont les activités qui regroupent le plus de salariés du secteur mais ils soutiennent plus largement l'offre résidentielle.

La capacité d'hébergement est limitée sur le territoire avec 16 établissements hôteliers, principalement pour de moyenne (2-3 étoiles) et de haute gamme (5 étoiles), et sont principalement situés dans la CA PFT. Cela se traduit alors par une offre de 845 chambres disponibles, dont 718 pour la seule CA PFT.

5 campings sont également présents sur le territoire, soit 479 emplacements qui viennent compléter l'offre avec des gîtes touristiques et chambres d'hôtes présentent sur le territoire.

L'investissement touristique correspond à 0,2% de l'investissement total (source : ART Grand Est).

Principaux sites et itinéraires touristiques en 2014 (Source : Moselle Tourisme, traitement : E.A.U)



Une offre touristique se structurant en effet autour de thématiques fortes et porteuses :

- Patrimoine médiéval et châteaux
- Patrimoine religieux
- Patrimoine militaire
- Loisirs et nature
- Terroir et gastronomie

Les principaux sites étant le Château de Malbrouck à Manderen et l'ouvrage Hackenberg à Veckring. Ces sites à forte fréquentation sont des points d'appui pour l'attractivité, et la valorisation d'autres sites « secondaires » dans un parcours d'itinérance, autour d'axes thématiques: châteaux, patrimoine militaire, patrimoine industriel (sidérurgique et minier).



Qui plus est, une offre de programmation culturelle de qualité se structurent autour d'évènements et équipements phares, parmi lesquels :

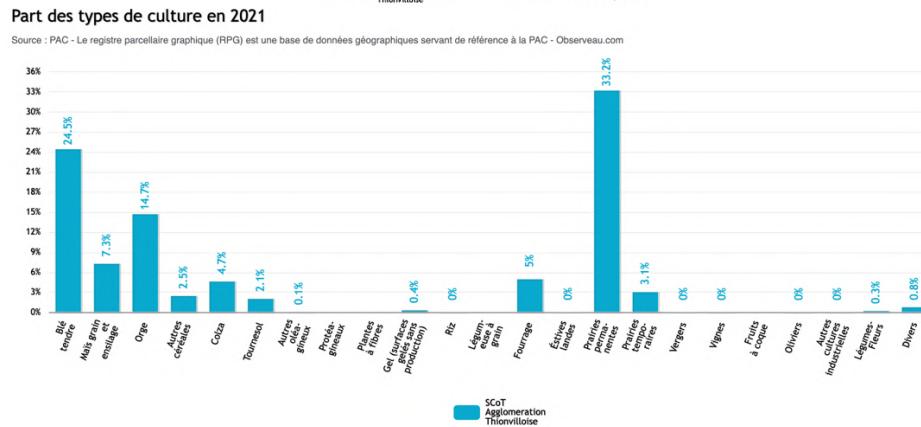
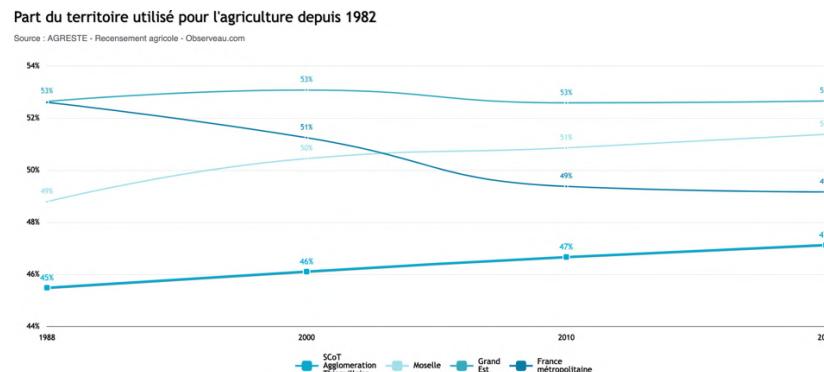
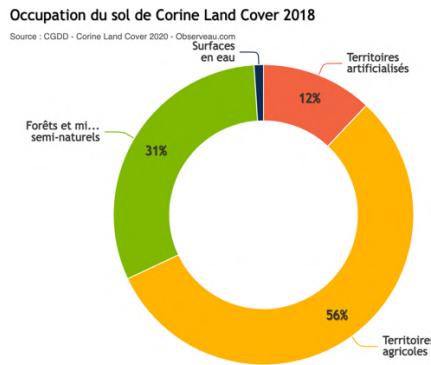
- Le Festival du Film Italien de Villerupt
- Le festival Mosellan Jeux de Jardins
- Les Estivales
- Etc.

Le territoire du SCoT jouit également d'un patrimoine naturel et paysager varié (forêt, vergers, vallée de la Moselle, vallée de la Canner, réserve naturelle de Montenach...), support de pratiques ludiques et activités de plein air.

Plusieurs équipements sont dédiés aux activités de nature et nautiques à l'image de la Maison de la Nature du Pays de Sierck, le Nautic Club de Bouzonville, la base nautique de Basse Ham, ou encore le domaine de Kiesbruck à Manom.

Au-delà de la seule vocation touristique, l'offre d'équipements culturels, de sports et de loisirs, participent quotidiennement à un cadre de vie de qualité pour les résidents et les habitants.

De plus, le territoire du SCoT dispose d'un maillage de sentiers de randonnée et itinéraires de découverte notamment à proximité des sites touristiques majeurs et des sites naturels ainsi que des itinéraires transfrontaliers reliant le territoire au Luxembourg et à l'Allemagne.



L'agriculture

Une agriculture très présente dans le paysage et principalement tournée vers la culture céréalier

56 % de la surface du SCoT correspond à des terres agricoles et 31% à des forêts et milieux semi-naturels en 2020. Cependant, l'agriculture ne représente que 1% de l'emploi total du SCoT.

A noter également que la part des surfaces agricoles utilisées augmentent sur le territoire, contrairement aux territoires englobants, malgré le fait que les terres labourables diminuent. Le nombre d'exploitations lui diminue (570 en 2020), un effet structurel observé dans la majorité des territoires.

La polyculture et/ou le polyélevage sont majoritaires à l'échelle des communes du SCoT, à l'exception du Pays-Haut qui voit sa production principalement tournée vers les céréales, qui représentent par ailleurs près de 50% de la surface agriculture utilisée en 2021 selon le registre de la PAC.

De plus, le territoire est couvert par des AOC et IGP, marqueurs d'excellence de la production agricole :

- IGP et AOC depuis 2015 pour l'Eau de vie de Mirabelle de Lorraine
- AOC Vins de Moselle

Ainsi qu'une démarche de coopération transfrontalière Terroir Moselle, mise en place pour la reconnaissance des vignobles et du patrimoine viticole transfrontalier.

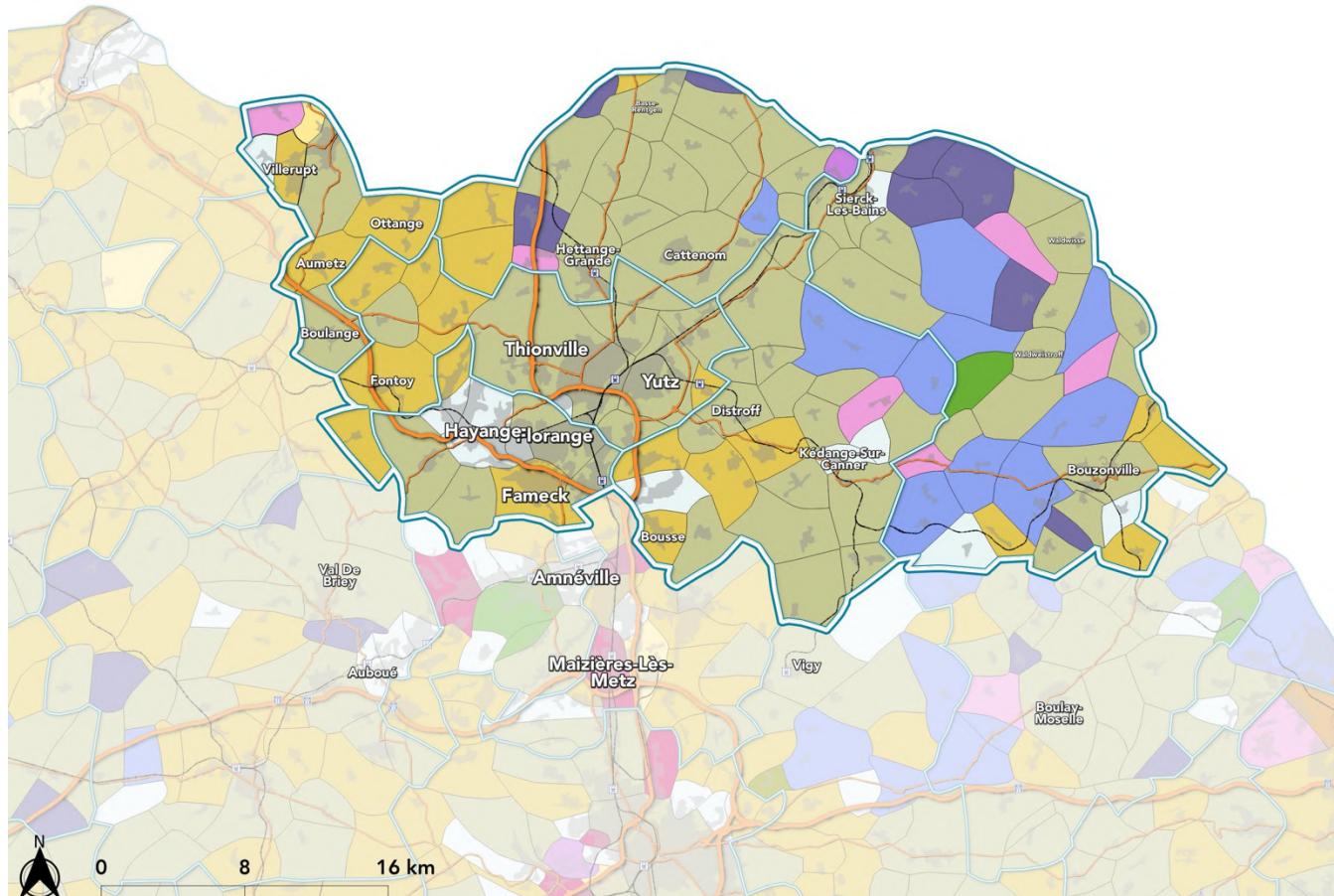
SCoT Agglomération Thionvilloise

Orientation technico-économique des exploitations en 2020 :

- 01 - Autres grandes cultures
- 02 - Légumes ou champignons
- 03 - Fleurs et/ou horticulture diverse
- 04 - Viticulture
- 05 - Fruits ou autres cultures permanentes
- 06 - Bovins lait
- 07 - Bovins mixte
- 08 - Bovins viande
- 09 - Ovins ou caprins
- 10 - Combinaisons de granivores
- 11 - Equidés et/ou autres herbivores
- 12 - Porcins
- 13 - Volailles
- 14 - Polyculture et/ou polyélevage
- 15 - Non classées
- 16 - Sans exploitation

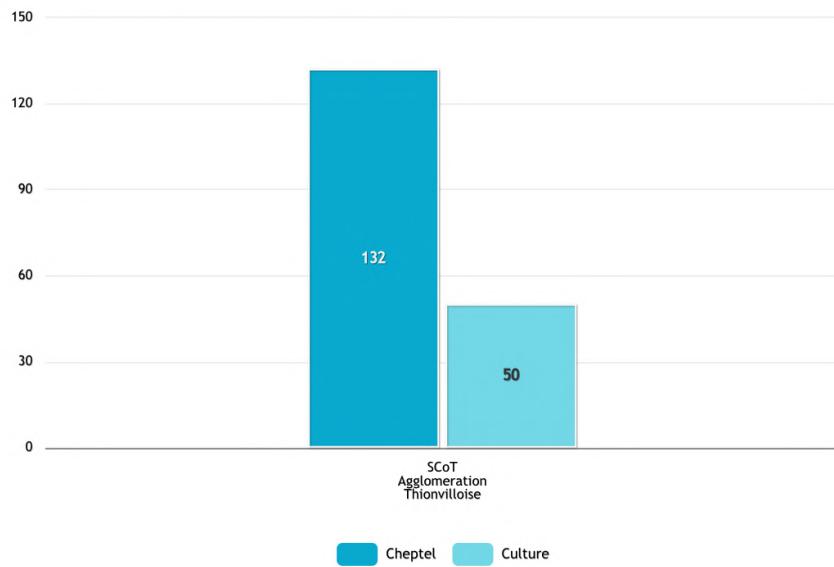
Réalisation : EAU Aménagement - Observ'EAU.com

Source : AGRESTE - Recensement agricole - 2022



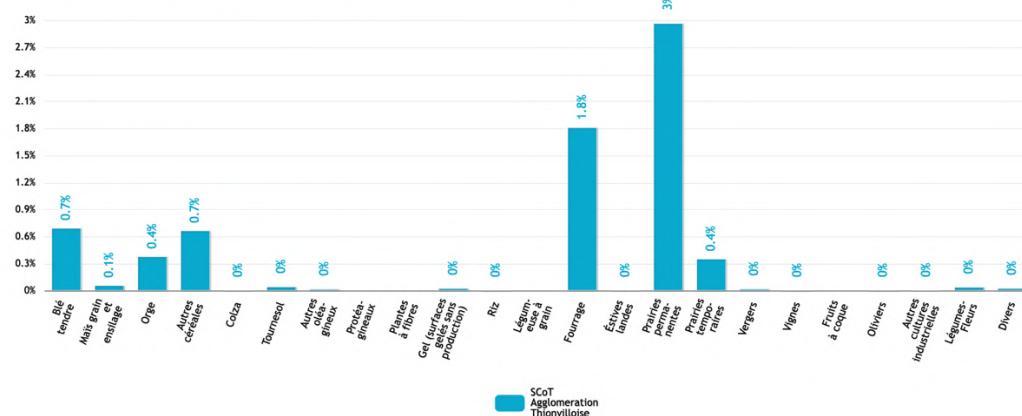
Le nombre d'exploitation avec des cultures et des cheptel bio en 2021

Source : Agence Bio - Nombre d'opérateurs, surfaces et de cheptel - Observeau.com



Part de l'agriculture bio par types de culture en 2020

Source : Agence Bio - Parcelles déclarées en agriculture biologique lors des demandes d'aides de la PAC - Observeau.com



L'agriculture biologique en développement pour répondre aux besoins exprimés par les habitants.

En 2021, 132 exploitations de cheptel et 50 exploitations pour de la culture agricole ont été référencés comme biologique selon l'Agence Bio. Ces chiffres sont en augmentation puisque 64 exploitations étaient destinées, ou en cours de conversions à une culture ou un élevage biologique en 2015.

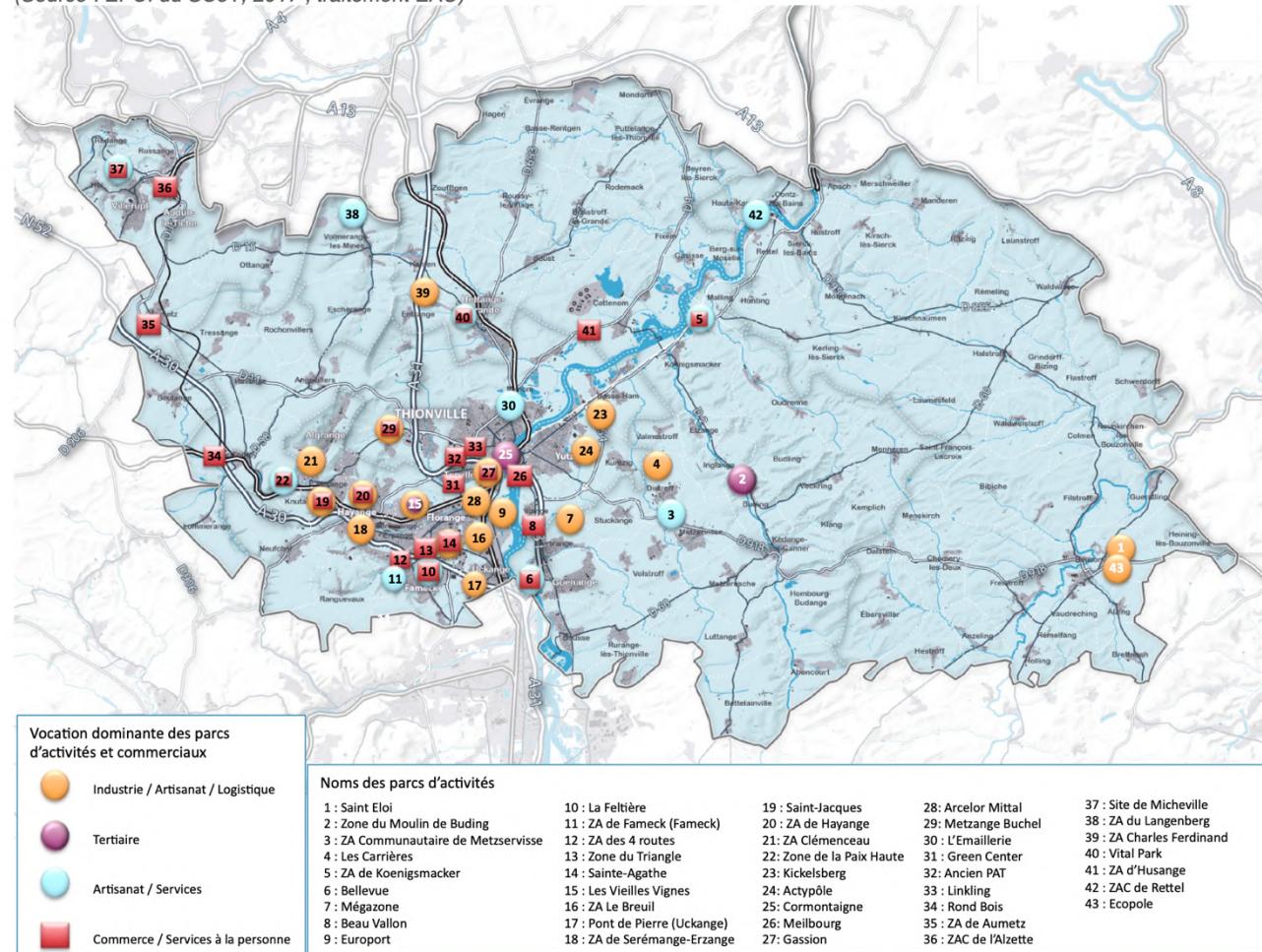
La surface agricole louée à l'agriculture biologique correspond à une surface totale de 3 704 ha, soit 3% du territoire du SCoT.

41% de la culture bio est caractérisée comme « prairies permanentes », cependant, au sein de ces dernières, l'AB ne représente que 3% des cultures.

Les zones d'activités économiques (ZAE)

Des zones principalement localisées dans le sillon mosellan

Localisation des parcs d'activités économiques et commerciaux au sein du SCoT
 (Source : EPCI du SCoT, 2017 ; traitement EAU)



Synthèse

Des emplois en baisse mais des actifs qui augmentent

- 66 843 emplois présents à l'échelle du SCoT, son niveau le plus bas enregistré sur la période 1975-2020, signe des recompositions de la structure de l'économie et de l'influence luxembourgeoise.
- 128 956 actifs sur le territoire, un chiffre en constante augmentation
- Un chômage plus présent dans l'espace aggloméré et les polarités relais (Bouzonville et Villerupt) que le long de la frontière luxembourgeoise, qui affiche par ailleurs un taux d'emploi supérieur à l'espace aggloméré.
- Le taux de chômage diminue à l'échelle du SCoT et à un niveau inférieur à la moyenne nationale.

Un espace aggloméré qui polarise l'activité économique, en concurrence avec le Luxembourg

- Sur les 66 843 emplois présents sur le territoire, près de $\frac{3}{4}$ est concentré dans les deux CA du territoire, avec notamment les communes de Thionville, Yutz, Hayange, Florange et Fameck.
- Ces communes affichent par ailleurs un taux de concentration de l'emploi supérieur au reste du territoire avec Bouzonville, pouvant indiquer une certaine polarisation de l'activité économique vers ces territoires.
- Les territoires plus ruraux sont moins concentrateurs d'emploi, notamment du fait de l'influence de l'économie du Grand-Duché, plus attractive.

Une industrie qui spécialise le territoire

- L'industrie représente environ 1/5^e des emplois du territoire, presque 2 fois plus que le niveau du SCoT de l'agglomération messine.
- Les activités de la métallurgie et de la sidérurgie spécialisent davantage le territoire par rapport à la France métropolitaine.
- L'emploi métropolitain est sous-représenté par rapport aux territoires de comparaison (hors SCoT Nord 54).

Les autres secteurs s'appuient sur la situation du territoire

- Avec la position stratégique du territoire, en tant qu'interface entre la France et l'Europe du Nord, la logistique est un secteur clés pour le territoire.
- Le passé industriel et militaire est un atout majeur pour le tourisme local, malgré une capacité d'hébergement en deçà des attentes.
- L'agriculture domine le paysage du territoire avec une part importante de céréale et une agriculture biologique en augmentation.

Matrice AFOM

Atouts

- Une localisation exceptionnelle du SCoT au carrefour de corridors européens.
- Une polarité thionvilloise entre deux agglomérations majeurs et polarisatrices : Metz et Luxembourg.
- Une offre touristique qui s'organise et s'articule autour de plusieurs entrées (nature, terroir, histoire).
- Une agriculture qui se maintient et qui est constitutive d'une identité forte pour les territoires ruraux et dans le maintien de la qualité du paysage.

Faiblesses

- Une industrie qui spécialise encore fortement le territoire et dont les évolutions impactent significativement le marché de l'emploi et interrogent les capacités de rebond au regard.
- Un nombre d'emploi en repli et une concentration de ce dernier dans l'espace aggloméré.
- Une capacité d'hébergement encore faible, compensée en partie par les locations saisonnières (de type AirBnB)
- Une influence luxembourgeoise sur les capacités de développement économiques du SCoT.
- Un déficit d'image touristique qui constitue un frein à élargir la cible de la clientèle touristique.

Opportunités

- Un tissu industriel fort, héritage du passé, à mettre en avant dans un contexte de volonté nationale de réindustrialisation.
- Une évolution positive des actifs sur le territoire à valoriser.
- Une mise en avant de la logistique dans un contexte de développement toujours plus important du commerce en ligne et des flux de marchandises.
- Un développement de la filière biologique continue.

Menaces

- Un emploi métropolitain faible comparativement avec les autres territoires, à mettre en partie en lien avec la proximité des pôles alentours et l'externalisation et la restructuration de l'emploi industriel.
- Une invisibilisation du territoire entre la métropole messine et l'économie luxembourgeoise.

Grands Enjeux

Concurrence territoriale et intégration régionale

- La localisation stratégique de la région et ses grandes infrastructures attirent l'attention.
- La concurrence avec le Luxembourg, la métropole messine et l'Allemagne nécessite un positionnement économique efficace, afin de renforcer l'emploi sur le territoire.
- Les liens transfrontaliers importants à valoriser, tout en évitant de créer un effet de « territoire-dortoir » pour l'économie luxembourgeoise.

Transformation du marché du travail

- La fragilité de l'emploi stimule l'entrepreneuriat et les formes alternatives de travail.
- L'ubérisation et les nouvelles technologies transforment les modes de travail, créant des opportunités et des défis.
- L'offre de services aux travailleurs devient un facteur d'attractivité pour les entreprises et les talents.
- La difficulté d'embauche pour certains secteurs est à prendre en compte avec le développement et le renforcement de formations professionnalisantes.

Développement territorial et reconversion industrielle

- La désindustrialisation crée des friches industrielles, nécessitant des projets de reconversion, tout en prenant en compte les volontés de réindustrialisation du pays par les pouvoirs centraux.

- La création de nouveaux espaces de travail et de vie répond aux besoins des nouvelles professions intellectuelles.
- La coopétition entre les territoires est essentielle pour créer une valeur ajoutée spécifique, et assurer une économie plus diversifiée.

Tourisme et attractivité

- La diversification des outils de communication et de pratiques touristiques est essentielle pour promouvoir le territoire.
- L'organisation d'événements culturels et la mise en place d'infrastructures touristiques de qualité renforcent l'attractivité.
- Capitaliser sur la proximité avec des grands polarisateurs touristiques (Metz, Luxembourg, Amnéville...) et développer les connexions touristiques transfrontalières.

Défis environnementaux et énergétiques

- La diversification des activités agricoles et l'utilisation des ressources renouvelables contribuent à la durabilité économique et environnementale.
- Le développement de l'agriculture biologique.

Équipements et Services

Nombre, densité des équipements et poids dans le ScOT en 2021 (source : INSEE - BPE, Traitement : E.A.U)

	Nombre d'équipements	Poids au sein du SCoT	Densité pour 10 000 habitants
CA Portes de France-Thionville	2 473	39%	301,4
CA du Val de Fensch	1 571	25%	221,1
CC de l'Arc Mosellan	689	11%	195,5
CC du Pays Haut Val d'Alzette	557	9%	189,4
CC de Cattenom et Environs	480	8%	175,1
CC Bouzonvillois-Trois Frontières	578	9%	239,1
SCoT Agglomération Thionvilloise	6 348	100%	235,7

Répartition des équipements en 2021 (source : INSEE - BPE, Traitement : E.A.U)



Le niveau d'équipement

Les agglomérations concentrent les équipements

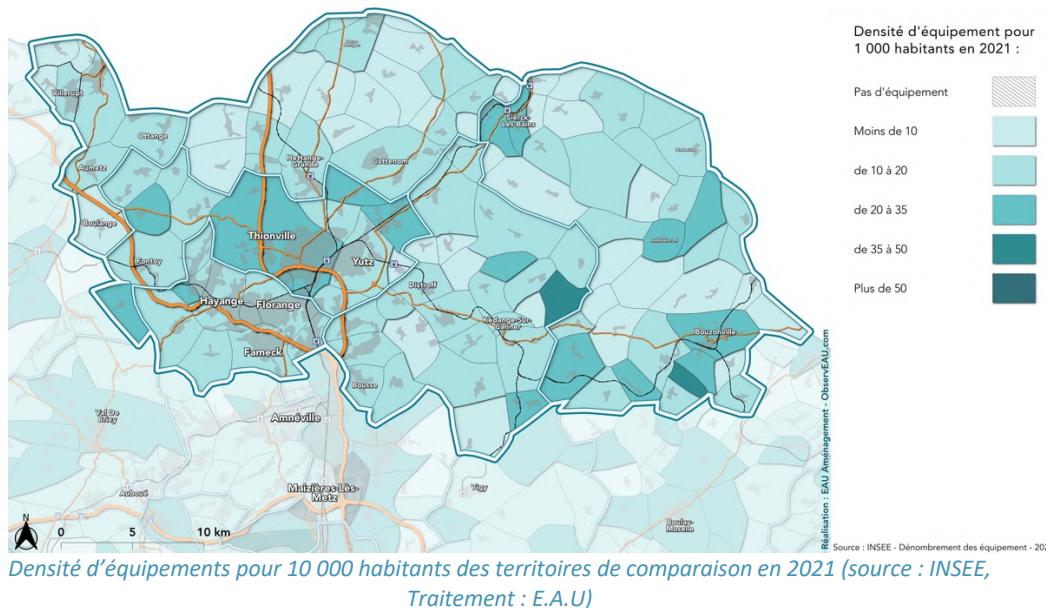
6 348 équipements sont localisés à l'échelle du territoire du SCoT. Ces deniers sont inégalement concentrés sur le territoire avec deux grandes observations.

Tout d'abords, les équipements sont principalement concentrés dans les deux agglomérations de Thionville et de Val de Fensch avec respectivement 2 473 équipements (soit 39% des équipements du SCoT) et 1 571 équipements (25%). Elles s'affichent alors comme une polarité importante à l'échelle du SCoT, indépendamment des polarités messine et luxembourgeoise.

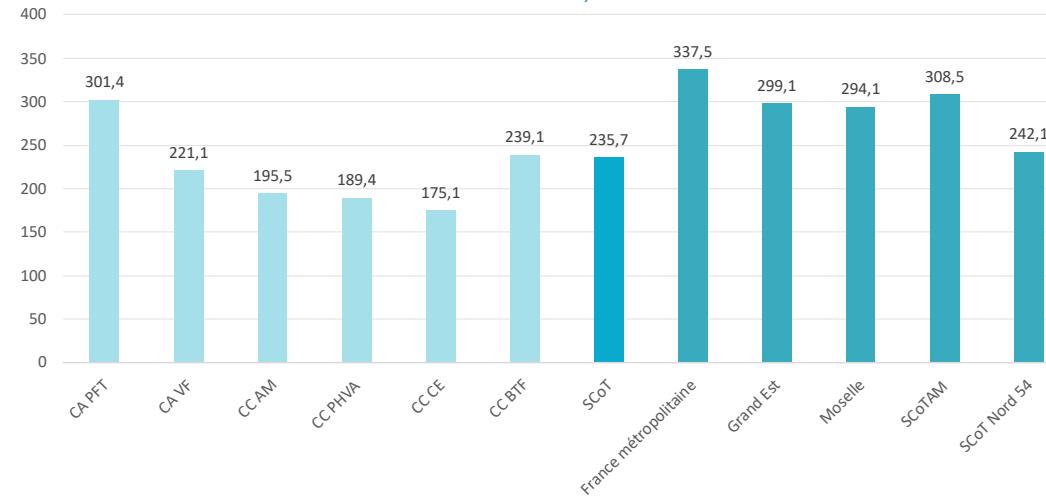
A noter également que la seule commune de Thionville contient 1 419 équipements, soit 22% de l'ensemble des équipements du territoire. Viennent ensuite les communes de Yutz avec 453 équipements (7%) et de Hayange avec 407 équipements (6%).

Les espaces moins centraux présentent moins d'équipements sur leurs territoires. La CC de Cattenom et Environs, par exemple, présentent le moins grand nombre d'équipements, avec 480 entités soit 8% des équipements du territoire.

Densité d'équipements pour 1 000 habitants des communes en 2021 (source : INSEE – BPE,
Traitement : E.A.U)



Densité d'équipements pour 10 000 habitants des territoires de comparaison en 2021 (source : INSEE,
Traitement : E.A.U)



Une densité d'équipements moindre que les territoires de comparaison

A l'échelle du SCoT, la densité d'équipements est de 235,7 équipements pour 10 000 habitants. Un chiffre moindre que les territoires englobant le SCoT avec une moyenne française qui s'élève à 337,5, une moyenne régionale à 299,1 et une départementale à 294,1.

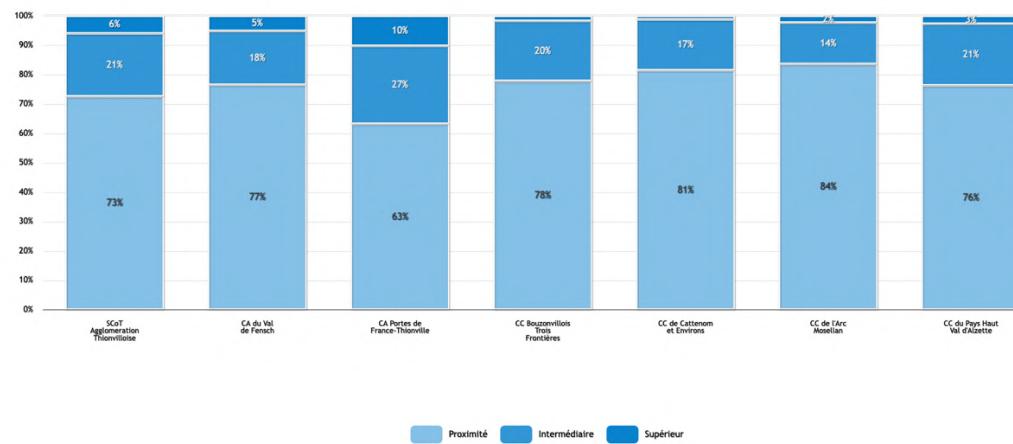
De plus, les SCoT alentours présentent des chiffres plus élevés, avec notamment le SCoT de l'agglomération messine (SCoTAM) qui présente une densité d'équipements de 308,5, soit plus de 80 équipements supplémentaires pour 10 000 habitants.

Les différents EPCI du SCoT présentent également des inégalités importantes en matière de densité d'équipements. La CA Portes de France-Thionville (CA PFT) fait augmenter la moyenne du territoire avec une densité qui s'élève à 301,4, un niveau qui s'approche du niveau du SCoTAM.

A contrario, la CC Cattenom et Environs (CC CE) affichent une densité de 175,1, soit 1,7x moins que la CA PFT. Un chiffre qui peut s'expliquer par sa position, entre Thionville et le Luxembourg.

Part des équipements par gamme en 2021

Source : INSEE - Dénombrement des équipements - Observeau.com



Les équipements dans le SCoT par gamme en 2021 (source : INSEE – BPE, Traitement : E.A.U)

	Proximités			Intermediaires			Supérieurs		
	Total	Poids au sein du SCoT-EPCI en 2021	Densité pour 10 000 habitants	Total	Poids au sein du SCoT-EPCI en 2021	Densité pour 10 000 habitants	Total	Poids au sein du SCoT-EPCI en 2021	Densité pour 10 000 habitants
CA Portes de France-Thionville	1 564	34%	190,6	656	48%	80,0	253	66%	30,8
CA du Val de Fensch	1 202	26%	169,1	288	21%	40,5	81	21%	11,4
CC de l'Arc Mosellan	576	13%	163,4	97	7%	27,5	16	4%	4,5
CC du Pays Haut Val d'Alzette	425	9%	144,5	117	9%	39,8	15	4%	5,1
CC de Cattenom et Environs	391	8%	142,7	83	6%	30,3	6	2%	2,2
CC Bouzonvillois-Trois Frontières	450	10%	186,1	118	9%	48,8	10	3%	4,1
SCoT Agglomération Thionvilloise	4 608	100%	171,1	1 359	100%	50,5	381	100%	14,1

Gamme d'équipement : Système de classification des services et équipements de l'INSEE en fonction de l'implantation et des usages de ces derniers. En 2021, l'INSEE répartis 188 types d'équipements et de services en 3 gammes :

Les équipements de proximité (école maternelle, pharmacie, boulangerie...) permettent de répondre aux besoins quotidiens des habitants et usagers.

Les équipements intermédiaires (orthophoniste, supermarché, gendarmerie...) répondent à des besoins moins fréquents, hebdomadaires.

Les équipements supérieurs (maternité, médecin spécialiste, théâtre...) se trouvent davantage dans les pôles urbains et permettent de répondre à des besoins plus ponctuels et spécifiques.

Un espace urbain structurant un bassin de vie principal, et des espaces intermédiaires qui organisent l'échelle de proximité

73% des équipements du SCoT sont des équipements de proximité et 6% des équipements supérieurs. Une répartition relativement similaire avec les territoires englobants.

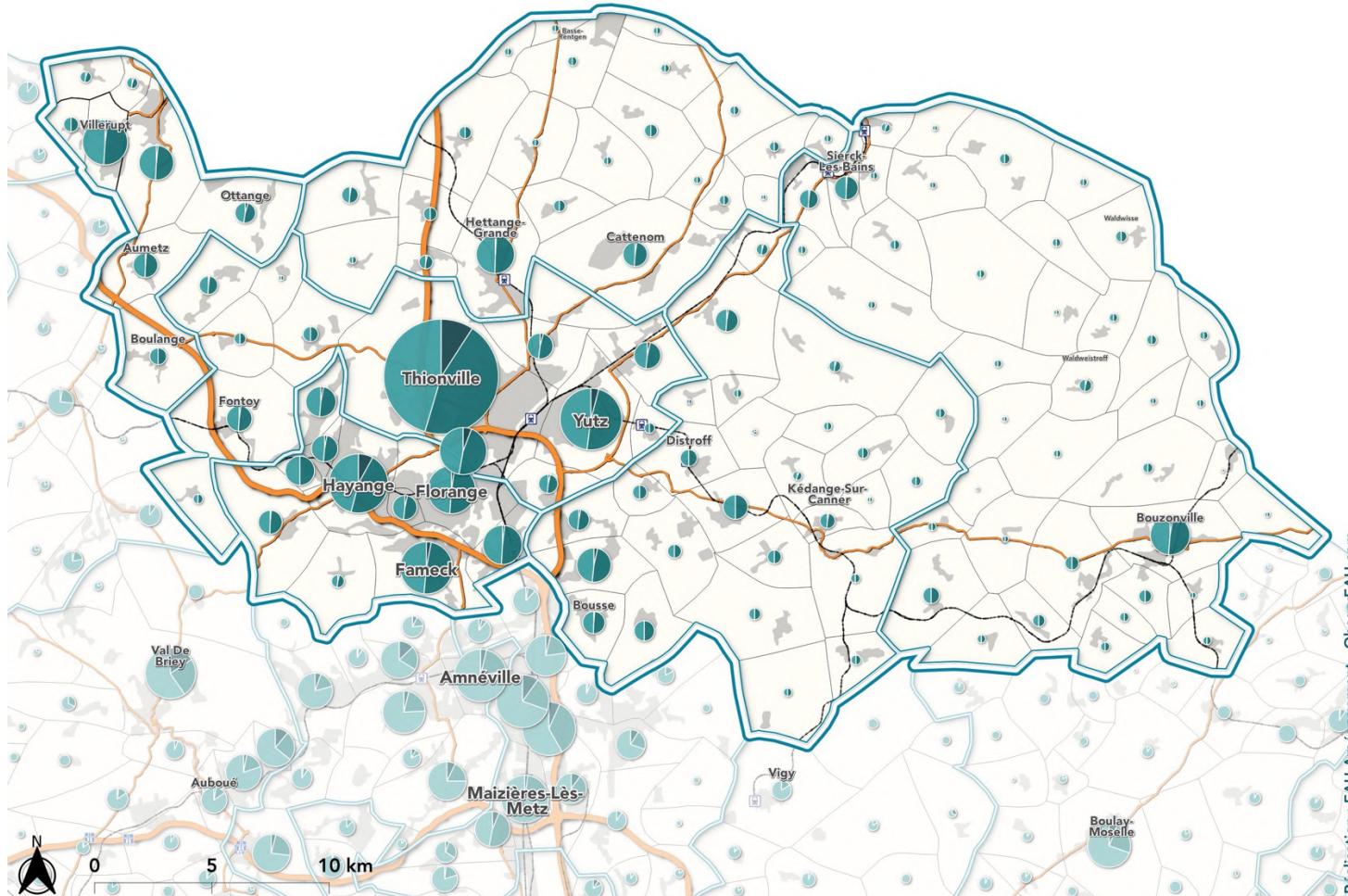
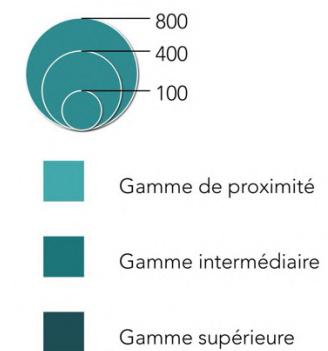
Pour ce qui est des gammes d'équipements à l'échelle du territoire, un clivage Est-Ouest est perceptible. En effet, l'espace plus urbain à l'Ouest est plus densément doté en équipements de toutes gammes.

- Pour les équipements de proximité, ils sont plus localisés à l'Ouest du territoire. Cependant, la densité en matière d'équipements de proximité est, certes plus importante pour la CA PFT (190,6), mais la CC BTF à l'Est présente une densité relativement élevée en comparaison avec les autres EPCI avec 186,1, soit plus que la CA VdF (169,1).
- Pour les équipements intermédiaires, les écarts se creusent davantage avec les 2 CA qui concentrent 69% de ces derniers. Cependant, encore une fois, la CC BTF (48,8) présente une densité supérieure à la CA VdF (40,5).
- Les équipements supérieurs sont quasiment inexistant à l'Est du territoire et sont concentrés dans les CA.

Ces observations sont à relativiser avec la présence de deux polarités importantes en périphérie du SCoT : Metz et Luxembourg-Ville.

SCoT Agglomération Thionvilloise

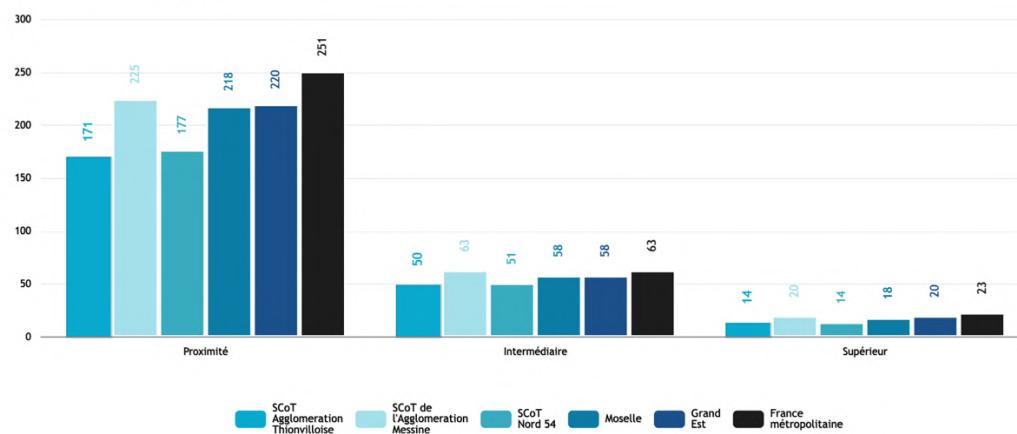
Répartition des équipements par gamme en 2021 :



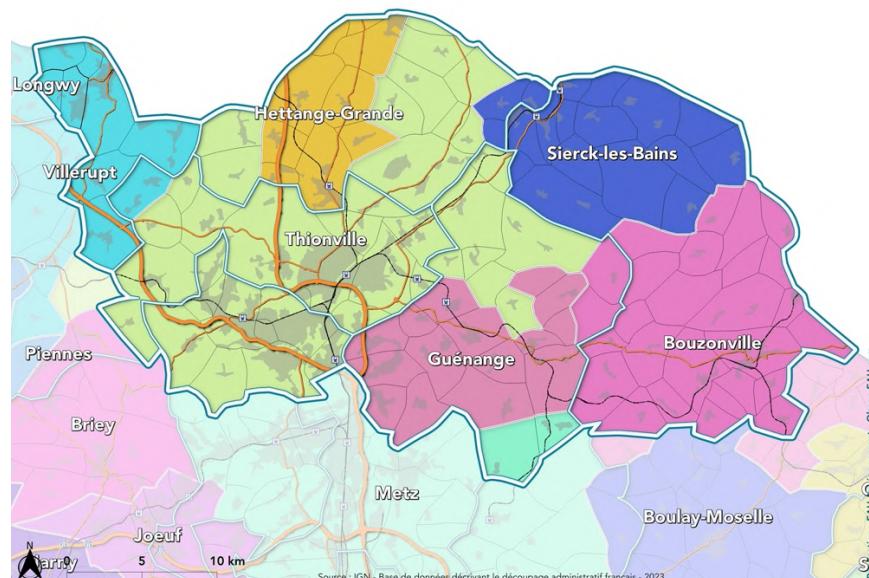
Source : INSEE - Dénombrement des équipement - 2022

Densité équipements pour 10 000 habitants par gamme en 2021

Source : INSEE - Dénombrement des équipements - ObservEau.com



Bassin de vie du territoire (source : IGN, Traitement : E.A.U)



Une sous dotation en équipements, toutes gammes confondues

Une comparaison avec d'autres territoires montre que, à l'échelle du SCoT, toutes les gammes d'équipements sont déficitaires sur le territoire, à relativiser selon les différents EPCI.

Les équipements de proximité affichent eux, une densité de 171 équipements pour 10 000 habitants contre 251 pour la France métropolitaine et 225 pour le SCoT de l'Agglomération Messine.

L'écart est moins prononcé pour les équipements intermédiaires, mais le niveau reste inférieur à ceux des territoires de comparaison.

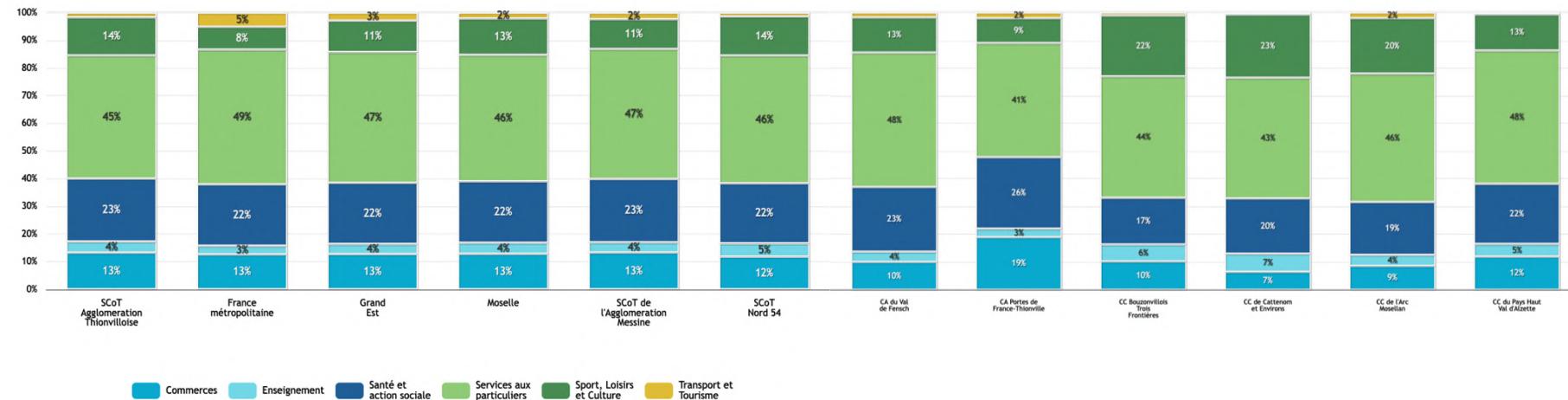
Pour les équipements supérieurs, le niveau est également moins important mais l'écart avec les territoires de comparaison diminue. A noter cependant que la CA Portes de France-Thionville affichent une densité supérieure à l'ensemble des territoires de comparaison avec 30,8 équipements pour 10 000 habitants.

Les types d'équipements

Une répartition des types d'équipements relativement similaire aux autres territoires

Part des équipements par typologie en 2021

Source : INSEE - Dénombrement des équipements - Observeau.com



Équipements par types en 2021 (source : INSEE – BPE 2021, Traitement : E.A.U)

		Transports et tourisme		Sport, loisirs et culture		Services aux particuliers		Santé et action sociale		Enseignement		Commerces	
	Nombre total	Nombre	Part	Nombre	Part	Nombre	Part	Nombre	Part	Nombre	Part	Nombre	Part
CA Portes de France-Thionville	2 564	53	2%	230	9%	1 055	41%	661	26%	78	3%	487	19%
CA du Val de Fensch	1 608	29	2%	204	13%	779	48%	375	23%	59	4%	162	10%
CC de l'Arc Mosellan	730	15	2%	146	20%	338	46%	139	19%	29	4%	63	9%
CC du Pays Haut Val d'Alzette	568	4	1%	74	13%	273	48%	123	22%	26	5%	68	12%
CC de Cattenom et Environs	522	4	1%	119	23%	227	43%	104	20%	34	7%	34	7%
CC Bouzonvillois-Trois Frontières	642	7	1%	141	22%	281	44%	108	17%	39	6%	66	10%
SCoT Agglomération Thionvilloise	6 634	112	2%	914	14%	2 953	45%	1 510	23%	265	4%	880	13%
France métropolitaine	2 326 287	118 935	5%	191 444	8%	1 133 246	49%	516 276	22%	72 936	3%	293 450	13%
Grand Est	177 940	5 147	3%	20 173	11%	84 117	47%	39 337	22%	6 545	4%	22 621	13%
Moselle	32 480	685	2%	4 274	13%	14 845	46%	7 216	22%	1 301	4%	4 159	13%
SCoT de l'Agglomération Messine	13 317	316	2%	1 435	11%	6 257	47%	3 047	23%	488	4%	1 774	13%
SCoT Nord 54	3 938	54	1%	556	14%	1 818	46%	856	22%	190	5%	464	12%

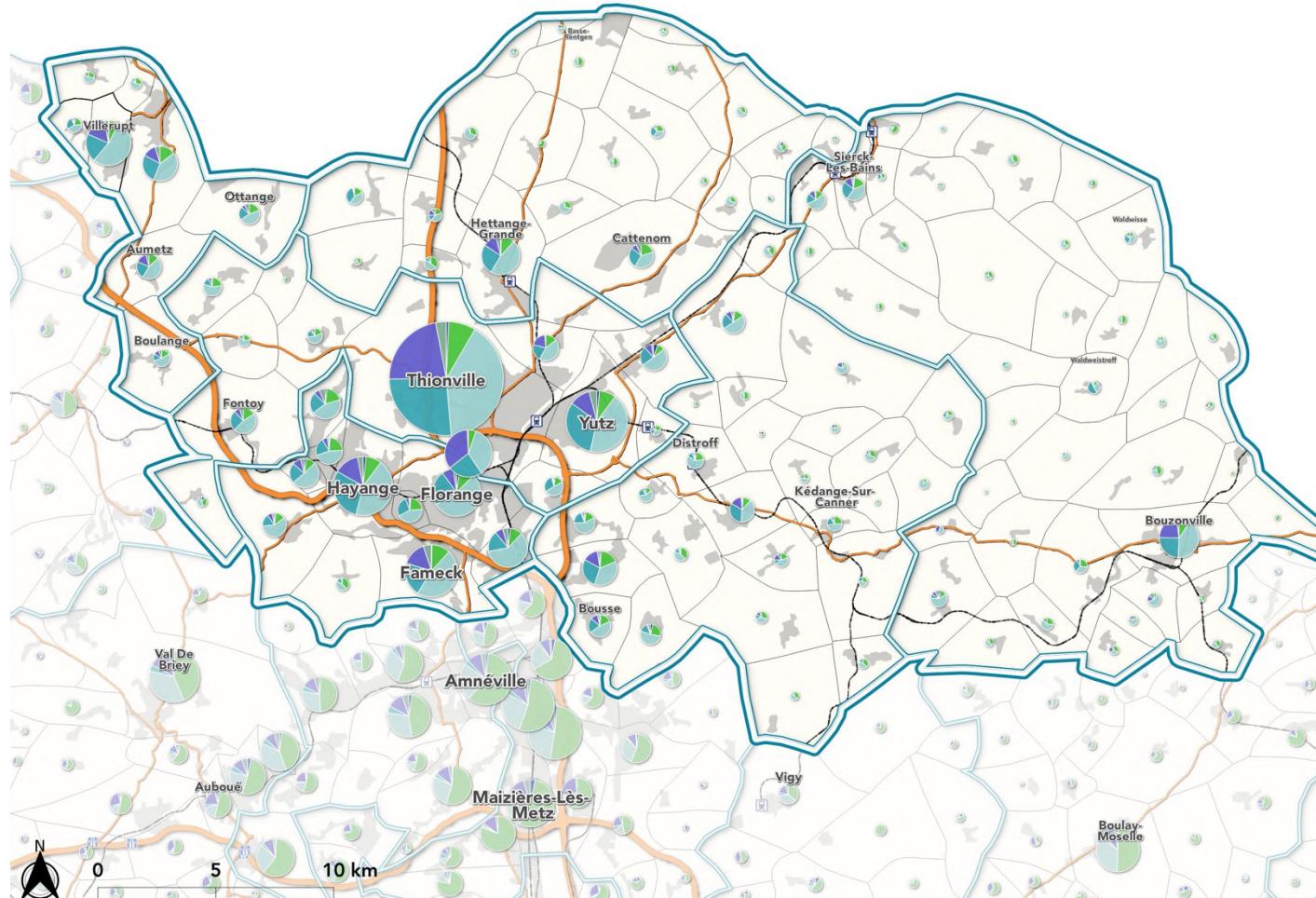
SCoT Agglomération Thionvilloise

Répartition des équipements par domaine en 2021 :



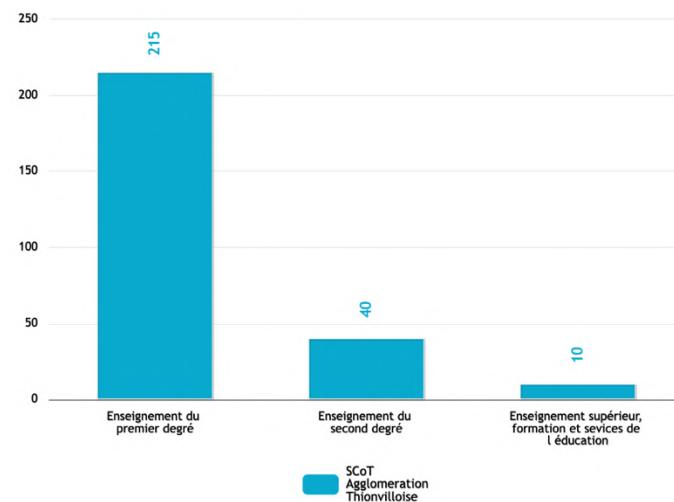
Réalisation : EAU Aménagement - ObservEAU.com

Source : INSEE - Dénombrement des équipement - 2022



Nombre enseignement par degré d'établissement en 2021

Source : INSEE - Dénombrement des équipements - Observeau.com



Équipements d'éducation par degré d'enseignement en 2021 (source : INSEE - BPE, Traitement : E.A.U)

	Enseignement du premier degré		Enseignement du second degré		Enseignement supérieur, formation et services de l'éducation	
	Total	Densité pour 10 000 habitants	Total	Densité pour 10 000 habitants	Total	Densité pour 10 000 habitants
CA Portes de France-Thionville	50	6	18	2	10	1
CA du Val de Fensch	49	7	10	1		
CC de l'Arc Mosellan	27	8	2	1		
CC du Pays Haut Val d'Alzette	21	7	5	2		
CC de Cattenom et Environs	32	12	2	1		
CC Bouzonvillois-Trois Frontières	36	15	3	1		
SCoT Agglomération Thionvilloise	215	8	40	1	10	0

Enseignement : Écoles maternelle et élémentaire, collège, lycée, résidences universitaires, établissements d'enseignements supérieurs...

L'enseignement

Un territoire bien équipé en enseignement du premier degré, mais une concentration de l'enseignement secondaire et supérieur dans les pôles urbains

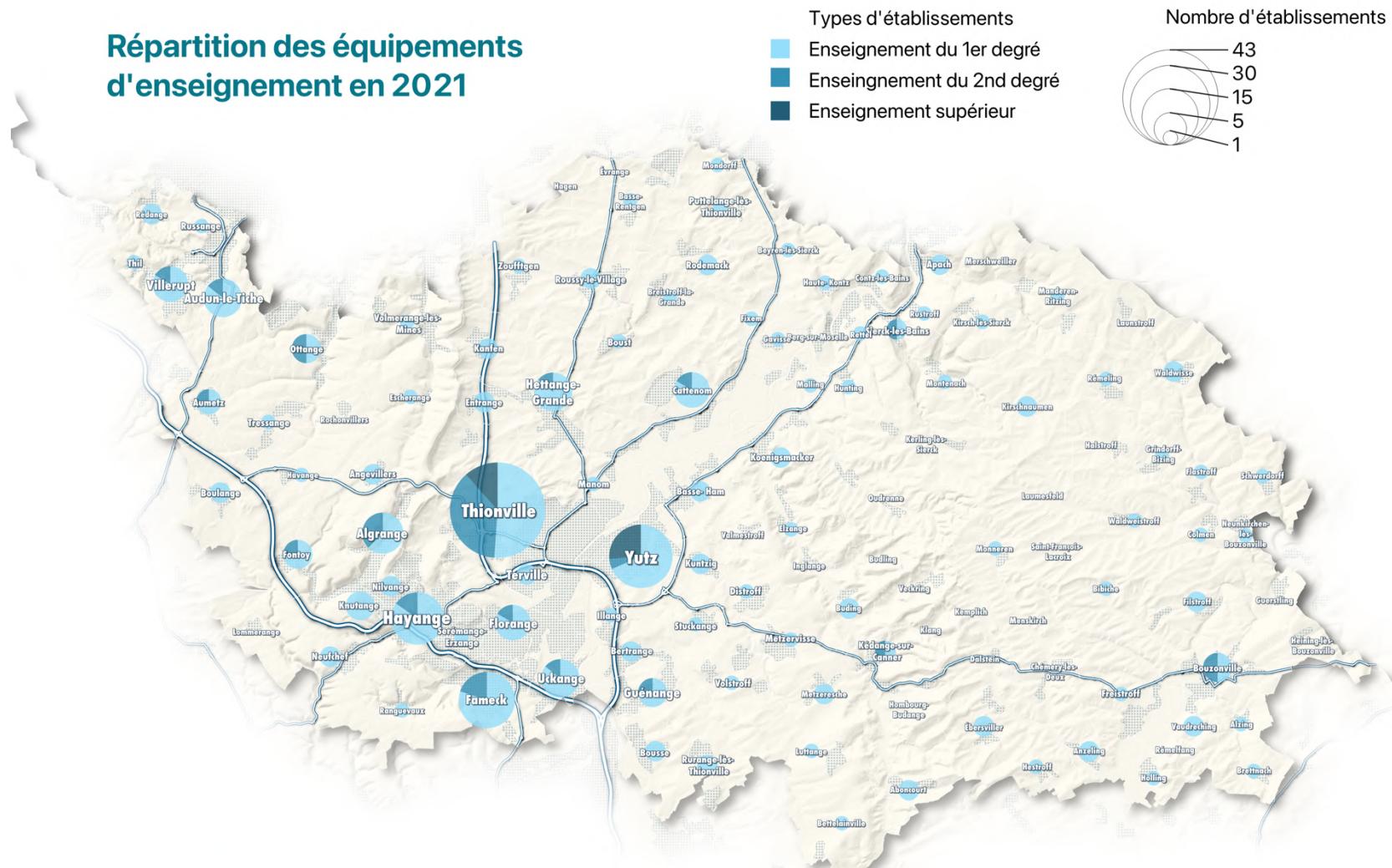
265 équipements d'enseignement sont présents sur le territoire. Ils sont principalement localisés à l'Ouest du territoire, dans les territoires les plus peuplés.

La densité d'équipements d'enseignement est quant à elle légèrement inférieure aux moyennes nationale (12), régionale et départementale (13) avec 10 équipements pour 10 000 habitants.

Cela s'explique notamment par une concentration des équipements secondaires et supérieurs dans les espaces les plus peuplés. Les lycées (16) et collèges (22) sont situés dans les polarités du territoire, notamment dans l'espace aggloméré (28 dans les deux CA), posant des questions sur le transport scolaire dans les espaces les plus ruraux.

Il faut cependant noter la présence d'écoles dans la majorité des communes du territoire, ce qui augmente la densité de ces équipements, notamment dans les espaces ruraux comme la CC BTF qui affiche une densité de 15 pour 10 000 habitants.

Répartition des équipements d'enseignement en 2021



Réalisation : EAU Aménagement

Source : INSEE - BPE 2022

Un enseignement supérieur limité mais ciblé sur les spécificités industrielles du territoire

L'enseignement supérieur est lui peu présent sur le territoire, avec seulement une dizaine d'établissements présent dans la CA Portes de France-Thionville. Environ 1 000 étudiants sont inscrits dans un établissement sur le territoire, un chiffre en diminution (1 319 en 2015) selon l'open data du ministère de l'Éducation Supérieur et de la Recherche. A titre de comparaison, l'agglomération de Metz accueille plus de 20 000 étudiants dans plus de 40 établissements.

Parmi les formations présentes sur ce territoire, on retrouve notamment des établissements axés sur l'industrie au sein de l'Espace Cormontaigne, une ZAE qui accueille un cluster lié aux secteurs de la métallurgie et de la sidérurgie :

L'IUT Thionville-Yutz de l'Université de Lorraine qui compte près de 400 étudiants sur l'année 2022-2023 et propose : 4 BUT : « Génie Biologique », « Génie Industriel et Maintenance », « Techniques de Commercialisation » et « Hygiène, Sécurité et Environnement »; et 5 Licences Pro : « Maintenance Avancée », « Procédés en Contrôle non Destructif », « Maîtrise des Risques Industriels et Environnementaux », « E-commerce à l'international » et « Banque et Assurance »

L'institut de Soudure qui réunit 2 écoles d'ingénieurs (EAPS et ESSA) et accueille 77 étudiants sur l'année 2022-2023 et propose des formations pour les étudiants et les universitaires, ainsi que des formations d'un an dans le domaine de la soudure.

Le pôle formation de l'UIMM Lorraine – Site de Yutz qui propose 12 formations dont 6 BTS et 3 BUT.

Qui plus est, le territoire dénombre quelques établissements qui dispensent des formations en lien avec d'autres secteurs, en voici une liste non-exhaustive :

Lycée Rosa Parks à Thionville qui propose des BTS dans la gestion et le management.

Lycée la Briquerie offrant 2 BTS dans l'électronique et 1 BTS dans la chaudronnerie.

Institut de Formation en Soins Infirmiers du CHR Metz-Thionville qui se situe à Thionville et qui dispense des formations en Soins Infirmiers (IFSI), Aide-soignant « IFAS) et Auxiliaires de Puériculture (IFAP)

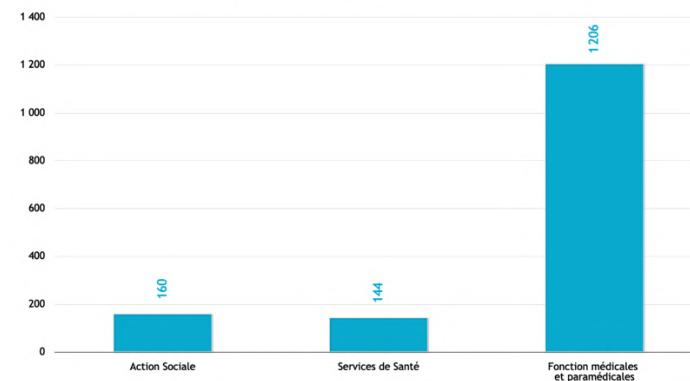
Campus Saint Vincent de Paul à Yutz qui offre un DTS d'imagerie médicale et radiologie thérapeutique et un DNMADE et accueille plus de 120 élèves.

Centre de Formations des Apprentis La Briquerie (CFA) à Thionville qui offre notamment 2 BTS en lien avec le nucléaire et les rayonnements ionisants.

Institut Notre Dame de la Providence à Thionville qui offre un BTS commerce international.

Nombre d'établissement de santé par types en 2021

Source : INSEE - Dénombrement des équipements - Observeau.com



Équipements de santé et d'action sociale par type en 2021 (source : INSEE – BPE, Traitement : E.A.U)

	Action sociale		Services de santé		Fonctions médicales et paramédicales		Ensemble santé	
	Total	Densité pour 10 000 habitants	Total	Densité pour 10 000 habitants	Total	Densité pour 10 000 habitants	Total	Densité pour 10 000 habitants
CA Portes de France-Thionville	89	11	63	8	509	62	661	81
CA du Val de Fensch	39	5	40	6	296	42	375	53
CC de l'Arc Mosellan	12	3	10	3	117	33	139	39
CC de Cattenom et Environs	6	2	6	2	92	34	104	38
CC Bouzonvillois-Trois Frontières	6	2	6	2	96	40	108	45
SCoT Agglomération Thionvilloise	160	6	144	5	1 206	45	1 510	56
France métropolitaine	60 783	9	46 505	7	408 988	63	516 276	79
Grand Est	4 801	9	3 736	7	30 800	55	39 337	71
SCoT de l'Agglomération Messine	348	8	234	6	2 465	60	3 047	74

Action sociale : garde d'enfant, hébergement, service de repas à domicile, service d'aides aux personnes âgées, aide sociale à l'enfance...

Établissement de santé : ambulance, laboratoire d'analyses médicales, pharmacie, maternité, ambulatoire, urgence...

Services médicaux et paramédicaux : Infirmier, médecin, orthophoniste, spécialistes, sage-femme, kinésithérapeute...

La santé

Une inégalité d'accès aux soins dans le territoire

Un total de 1 510 équipements de santé et d'action sociale sont présents sur le territoire, principalement localisés dans l'agglomération.

L'offre d'équipements de santé du territoire s'avère sous dimensionnée par rapport aux territoires de comparaison, pour tous les types d'établissements. Cela pose des questions en lien avec le vieillissement structurel de la population, qui induit une demande plus aiguë de soins, d'autant plus avec la diminution de l'offre généraliste.

Les fonctions médicales et paramédicales (médecins de ville notamment) sont les plus présentes à l'échelle du SCoT avec 1 206 établissements, concentrés à 67% dans les deux CA, qui voient par ailleurs leurs nombres de généralistes diminuer.

A noter que si la CA PFT approche de la moyenne nationale en termes de densité de ces fonctions (63), la CA VdF présente une densité beaucoup plus faible, s'approchant de celles des espaces ruraux du territoire.

Les services de santé sont également concentrés dans les 2 CA, grâce à la présence de l'Hôpital Bel-Air et l'Hôpital d'Hayange qui font partie du CHR de Metz-Thionville. De plus, un accord-cadre entre la France et ses pays voisins permet aux transfrontaliers d'avoir à un accès aux soins élargis, permettant de combler le déficit d'offre, grâce au CH du Luxembourg et d'un projet à Esch : « Sudsptitol ».

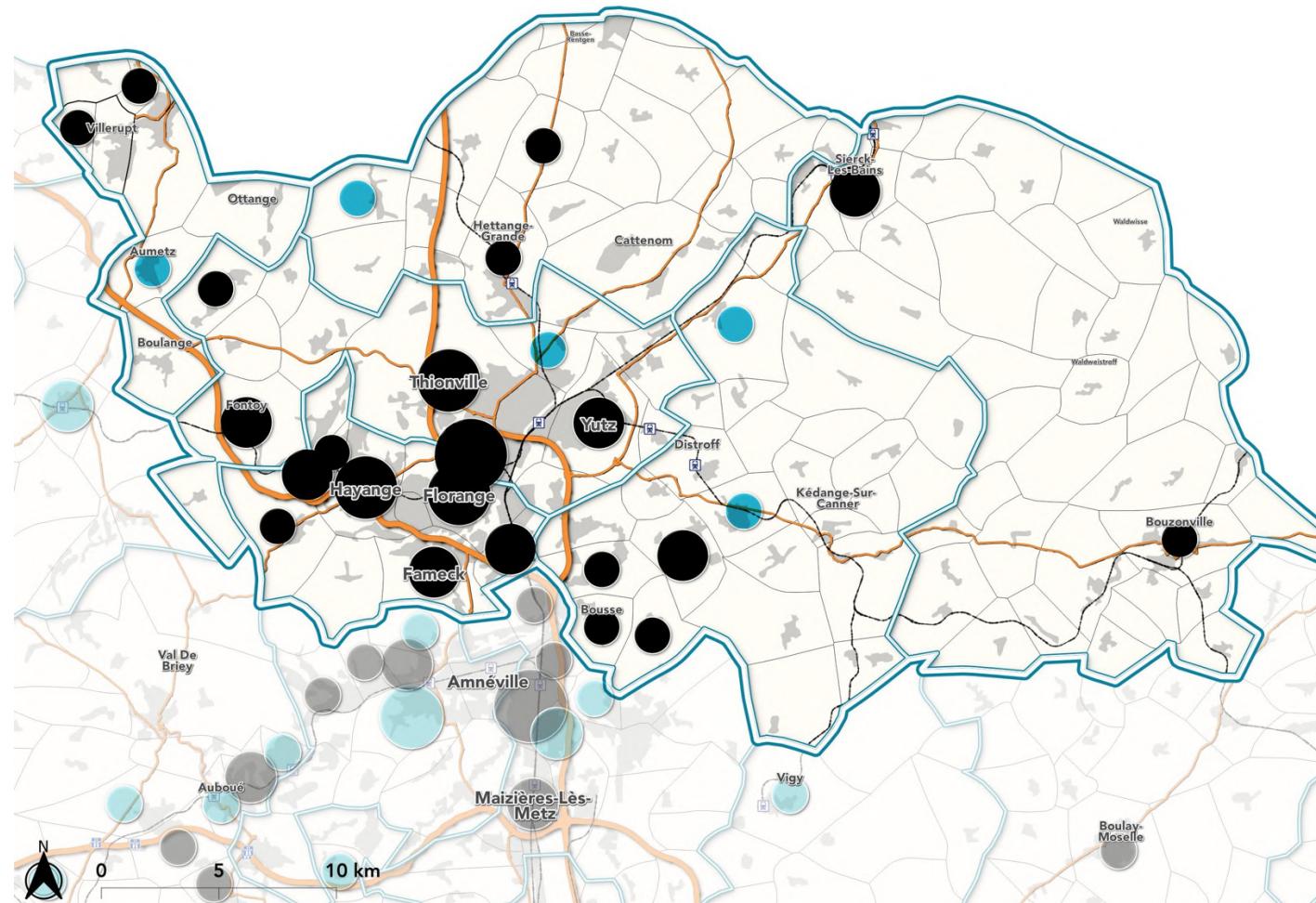
Répartition des équipements de santé en 2021



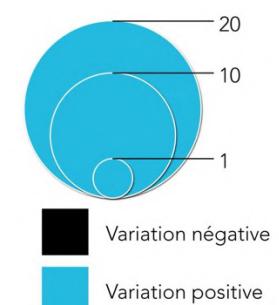
Réalisation : EAU Aménagement

Source : INSEE - BPE 2022

SCoT Agglomération Thionvilloise



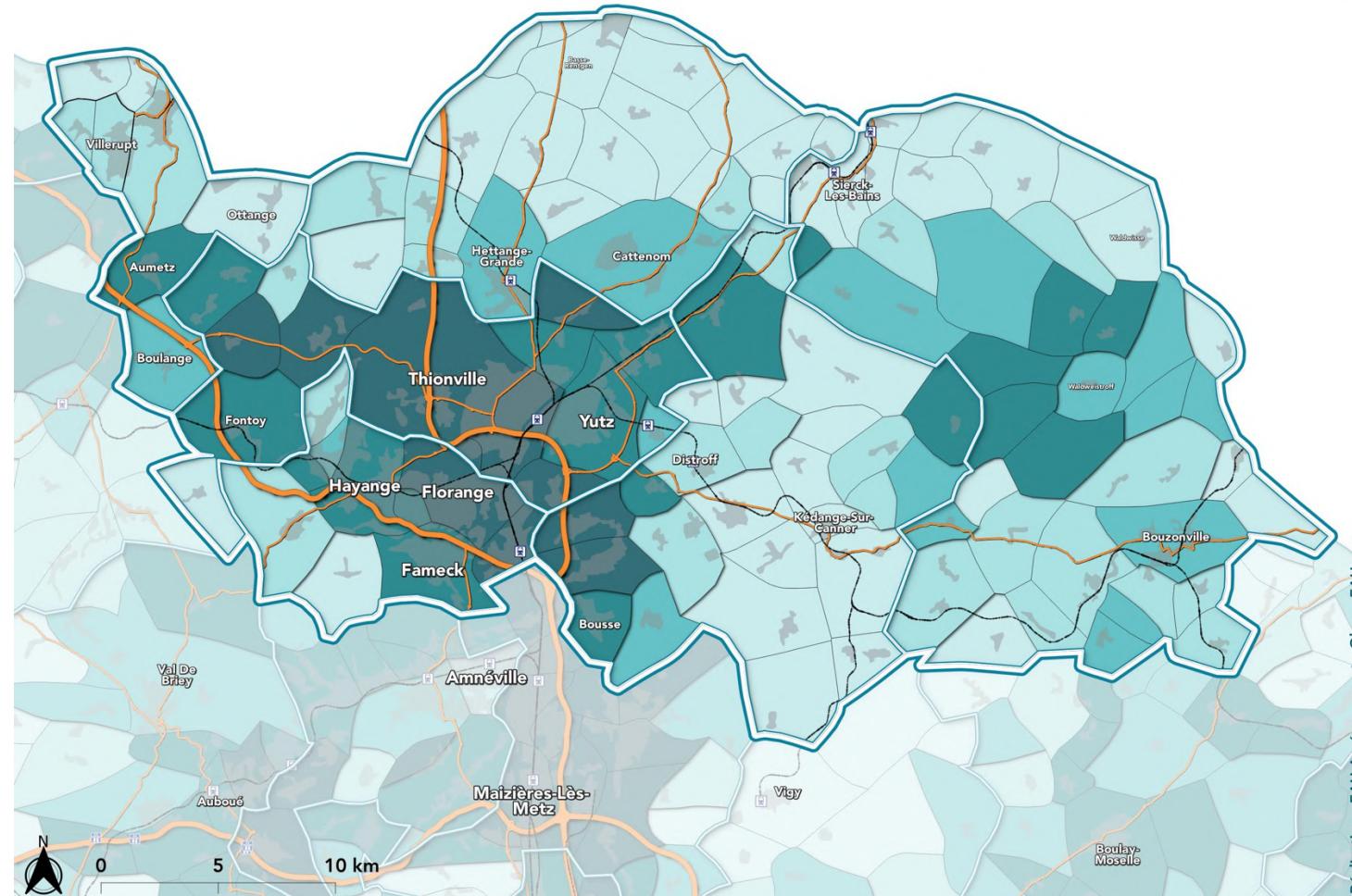
Évolution du nombre de médecin généraliste libéral entre 2017 et 2022 :



Réalisation : EAU Aménagement - ObservEAU.com

Source : FNPS - Fichier National des Professionnels de Santé - 2022

SCoT Agglomération Thionvilloise



Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes de moins de 65 ans en 2021 :



Exemple de lecture :
Compte tenu de la structure par âge de la population, les habitants de Thionville ont accès en moyenne à plus de 4 consultations ou visites de médecins, contre moins de 2 à Ottange

Réalisation : EAU Aménagement - ObserveEAU.com

Source : DREES - Accessibilité potentielle localisée (APL)
aux médecins généralistes de moins de 65 ans - 2022

Équipements sportifs, culturels et de loisir par gamme en 2021 (source : INSEE – BPE, Traitement : E.A.U)

	Total		Proximités		Intermédiaires		Supérieurs	
	Sport, loisirs et culture	Densité pour 10 000 habitants	Total	Densité pour 10 000 habitants	Total	Densité pour 10 000 habitants	Total	Densité pour 10 000 habitants
CA Portes de France-Thionville	230	28	154	19	47	6	9	1
CA du Val de Fensch	204	29	154	22	38	5	6	1
CC de l'Arc Mosellan	146	41	119	34	17	5	1	0
CC du Pays Haut Val d'Alzette	74	25	54	18	16	5	4	1
CC de Cattenom et Environs	119	44	87	32	15	6	2	1
CC Bouzonvillois-Trois Frontières	141	61	109	47	11	5	1	0
SCoT Agglomération Thionvilloise	914	34	677	25	144	5	23	1
France métropolitaine	191 444	30	125 488	20	33 458	5	7 207	1
Grand Est	20 173	38	14 373	27	3 002	6	679	1
Moselle	4 274	41	3 222	31	620	6	100	1
SCoT de l'Agglomération Messine	1 435	35	1 047	26	240	6	34	1
SCoT Nord 54	556	37	411	27	109	7	15	1

De proximité : bibliothèque, boulodrome, gymnase, tennis, plateaux et terrains de jeux extérieurs...

Intermédiaire : bassin de natation, salles de combat, salles de remise en forme, athlétisme...

Supérieurs : cinéma, art du spectacle, exposition et médiation culturelle, parcours sportifs/santé.



Cinéma Kinépolis à Thionville

Le sport, la culture et les loisirs

Une bonne offre sportive et de loisirs et une offre culturelle limitée

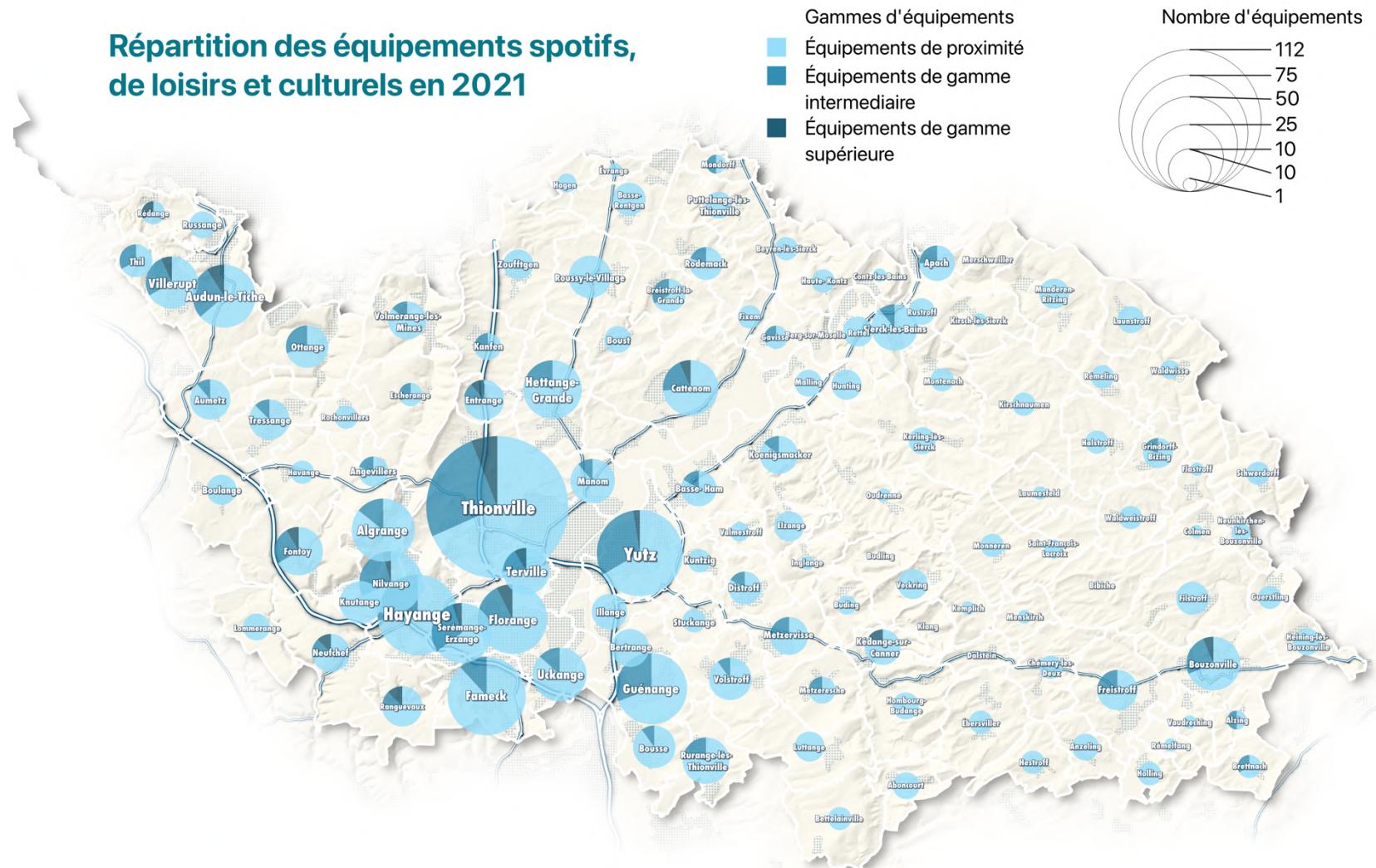
En tout, 914 équipements liés au sport, à la culture ou aux loisirs sont présents au sein du SCoTAT. Ce qui correspond à une densité de 34 équipements pour 10 000 habitants, une densité moindre que les territoires voisins ou que la moyenne régionale, mais qui est supérieure à la moyenne nationale.

Ce sont principalement des équipements de proximité qui sont présents sur le territoire. Ces derniers sont par ailleurs mieux répartis sur celui-ci, avec au moins un équipement dans la quasi-totalité des communes, qui présentent pour la plupart du temps un boulodrome, ou terrain de jeux extérieurs.

Pour ce qui est des équipements de gamme intermédiaire, il y en a 144 au sein du SCoTAT, qui se concentrent dans les 2 CA en volume. Cependant, la densité est identique à l'échelle des EPCI et en comparant avec les autres territoires.

La gamme supérieure est, elle, largement concentrée dans les CA. Par exemple, sur les 5 cinémas que compte le SCoTAT, 2 sont localisés à Thionville.

Répartition des équipements sportifs, de loisirs et culturels en 2021



Réalisation : EAU Aménagement

Source : INSEE - BPE 2022

Équipements de santé et d'action sociale par type en 2021 (source : INSEE – BPE, Traitement : E.A.U)

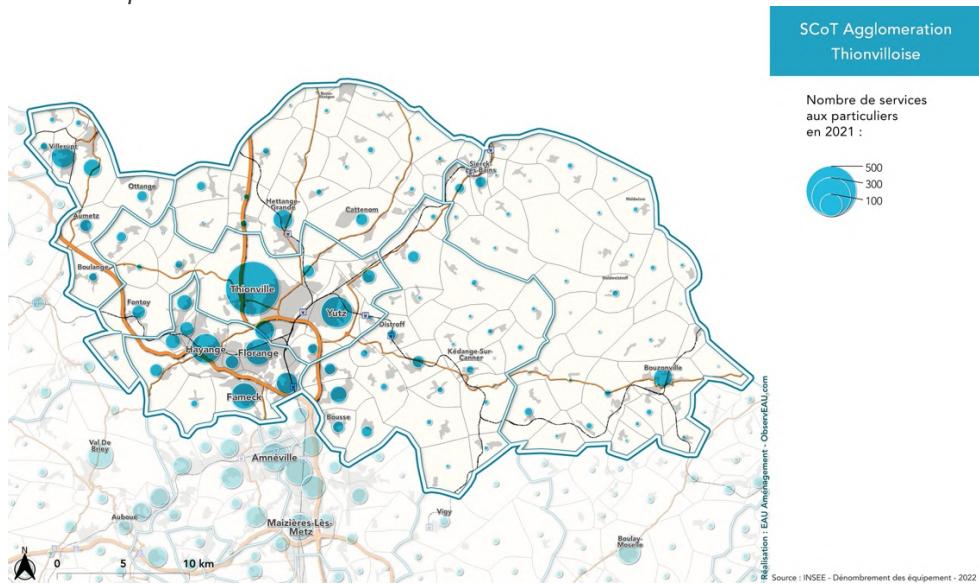
	Total		Proximité		Intermédiaires		Supérieurs	
	Services aux particuliers	Densité pour 10 000 habitants	Total	Densité pour 10 000 habitants	Total	Densité pour 10 000 habitants	Total	Densité pour 10 000 habitants
CA Portes de France-Thionville	1 055	129	914	111	98	12	26	3
CA du Val de Fensch	779	110	703	99	60	8	5	1
CC de l'Arc Mosellan	338	96	290	82	21	6	1	0
CC du Pays Haut Val d'Alzette	273	93	235	80	30	10		
CC de Cattenom et Environs	227	83	187	68	18	7		
CC Bouzonvillois-Trois Frontières	281	116	208	86	29	12	4	2
SCoT Agglomération Thionvilloise	2 953	110	2 537	94	256	10	36	1
France métropolitaine	1 133 246	174	1 004 791	154	75 818	12	16 727	3
Grand Est	84 117	151	71 282	128	6 306	11	1 292	2
Moselle	14 845	141	12 725	121	1 117	11	256	2
SCoT de l'Agglomération Messine	6 257	152	5 490	133	413	10	123	3
SCoT Nord 54	1 818	118	1 547	100	141	9	12	1

A noter : la différence entre la somme des gammes et le total est due aux équipements « hors gammes » (mairie, prud'homme, tribunaux...)

De proximité : poste, agence immobilière, coiffeur, artisans en BTP, institut de beauté, restaurant.

Intermédiaire : banque, contrôle technique auto, DDFiP, DRFiP, auto-école, police, gendarmerie, pressing/laverie auto, vétérinaire, services funéraires, France services.

Supérieurs : réseau de proximité pôle emploi, location auto-utilitaire léger, agence de travail temporaire.



Les services aux particuliers

Une offre peu dense en lien avec les migrations pendulaires

2 953 services aux particuliers sont présents sur le territoire, ce qui équivaut à une densité de 110 services pour 10 000 habitants. Un chiffre en-deçà des densités des territoires de comparaison et ce, pour toutes les gammes d'équipements.

En suivant la même répartition spatiale observée précédemment, ces équipements sont principalement localisés au sein de l'espace dense du territoire, avec quelques polarités secondaires (Villerupt, Bouzonville, Hettange-Grande).

Cela est le résultat d'un mode de vie très présents au sein des territoires transfrontaliers, avec certes, une croissance démographique qui demande de maintenir un certain niveau d'équipements, mais également des flux transfrontaliers importants qui localisent les lieux de travail dans des espaces différents que les lieux de résidence.

Types et gammes des commerces en 2021 (source : INSEE – BPE, Traitement : E.A.U)

		CA Portes de France-Thionville	CA du Val de Fensch	CC de l'Arc Mosellan	CC du Pays Haut Val d'Alzette	CC de Cattenom et Environs	CC Bouzonvillois-Trois Frontières	SCoT Agglomération Thionvilloise	France métropolitaine	Grand Est	Moselle	SCoT de l'Agglomération Messine	SCoT Nord 54
Gamme de proximité	Boucherie charcuterie	17	11	8	5	3	3	47	18 554	1 267	192	65	29
	Boulangerie	56	40	17	15	11	16	155	41 604	3 760	702	268	83
	Fleuriste - Jardinerie - Animalerie	26	15	11	7	4	7	70	16 668	1 445	262	100	26
	Supérette		3				1	4	4 607	193	33	10	3
	Épicerie	15	5	3	6	3	4	36	24 021	1 430	209	113	21
Gamme intermédiaire	Droguerie quinellerie bricolage	6	2		1	1	1	11	5 779	477	85	31	4
	Grande surface de bricolage	5	2		1		1	9	3 350	269	45	16	9
	Horlogerie-Bijouterie	15	1	1	3		1	21	7 133	541	100	47	12
	Librairie, papeterie, journaux	16	5	4	3	1	1	30	12 028	812	120	51	18
	Magasin d'articles de sport et de loisirs	10		1	1		1	13	11 020	690	97	51	11
	Magasin d'optique	32	9	3	4	2	5	55	15 316	1 320	283	110	26
	Magasin d'électroménager et de matériel audio-vidéo	14	2	2	2	1		21	4 495	420	87	30	14
	Magasin d'équipements de foyer	23	4				4	31	9 492	715	140	65	12
	Magasin de chaussures	19	3		2	1	1	26	8 688	664	126	55	22
	Magasin de matériel médical et orthopédique	12	3	1	1		1	18	7 180	609	122	58	17
	Magasin de meubles	27	3	1	1	1	2	35	11 575	968	192	87	15
	Magasin de vêtements	139	24	1	6	2	8	180	55 863	3 992	813	386	76
	Station-service	7	5	3	1		2	18	9 346	830	126	54	11
	Supermarché	18	13	6	8	3	7	55	11 275	1 133	202	78	36
Gamme supérieure	Hypermarché	6	2					8	1 842	200	42	18	7
	Magasin de revêtements murs et sols	4	2					6	1 005	119	33	18	3
	Parfumerie - Cosmétique	15	7	1	1	1		25	8 640	591	113	44	7
	Poissonnerie	3	1					4	2 349	58	15	8	
	Produits surgelés	2						2	1 620	118	20	11	2
TOTAL		487	162	63	68	34	66	880	293 450	22 621	4 159	1 774	464
Densité pour 10 000 habitants		59	23	20	25	20	53	37	49	47	46	48	36

Le commerce

Une offre intermédiaire plus présente dans les communes les plus urbaines

Selon l'INSEE, en 2021, 880 commerces sont répertoriés sur l'ensemble du territoire. Cependant, compte tenu de la présence du centre de ville et de zones commerciales d'envergure, Thionville, et Terville dans sa proche couronne, constituent les communes les mieux dotées du territoire avec respectivement 321 et 81 commerces, principalement intermédiaires. Une gamme également plus présente à l'échelle du SCoTAT, qui remplit également le rôle de pôle commercial de proximité.

Le reste du territoire présente une offre commerciale très limitée : 53 communes ne possèdent aucun commerce (elles étaient 32 en 2016).

Avec une densité de 37 commerces pour 10 000 habitants, elle est légèrement supérieure à celle du SCoT Nord 54 (36), mais largement inférieure aux autres territoires (entre 46 et 49). A noter cependant que la CA PFT et la CC BTF présentent une densité supérieure à ces niveaux, malgré une absence de commerces de gamme supérieure dans la CC BTF.

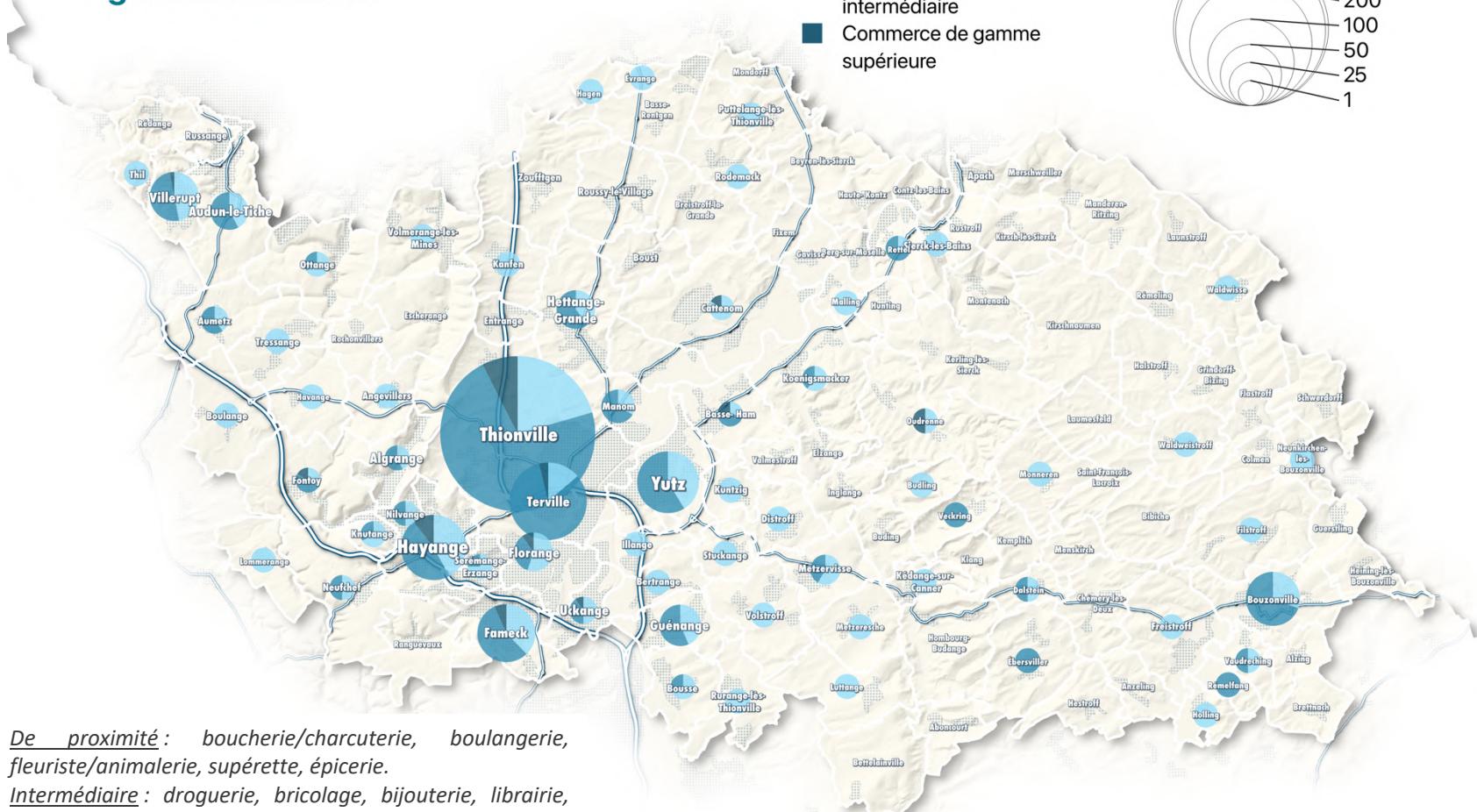
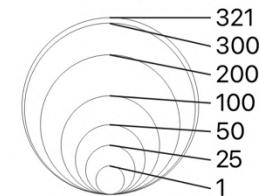
Qui plus est, si la grande distribution alimentaire est assez bien représentée dans les communes possédant un commerce, les équipements à la personne et pour la maison sont plus concentrés dans l'espace aggloméré.

Répartition des commerces par gammes en 2021

Gammes d'équipement

- Commerce de proximité
- Commerce de gamme intermédiaire
- Commerce de gamme supérieure

Nombre de commerces



De proximité : boucherie/charcuterie, boulangerie, fleuriste/animaleerie, supérette, épicerie.

Intermédiaire : droguerie, bricolage, bijouterie, librairie, station-service, supermarché...

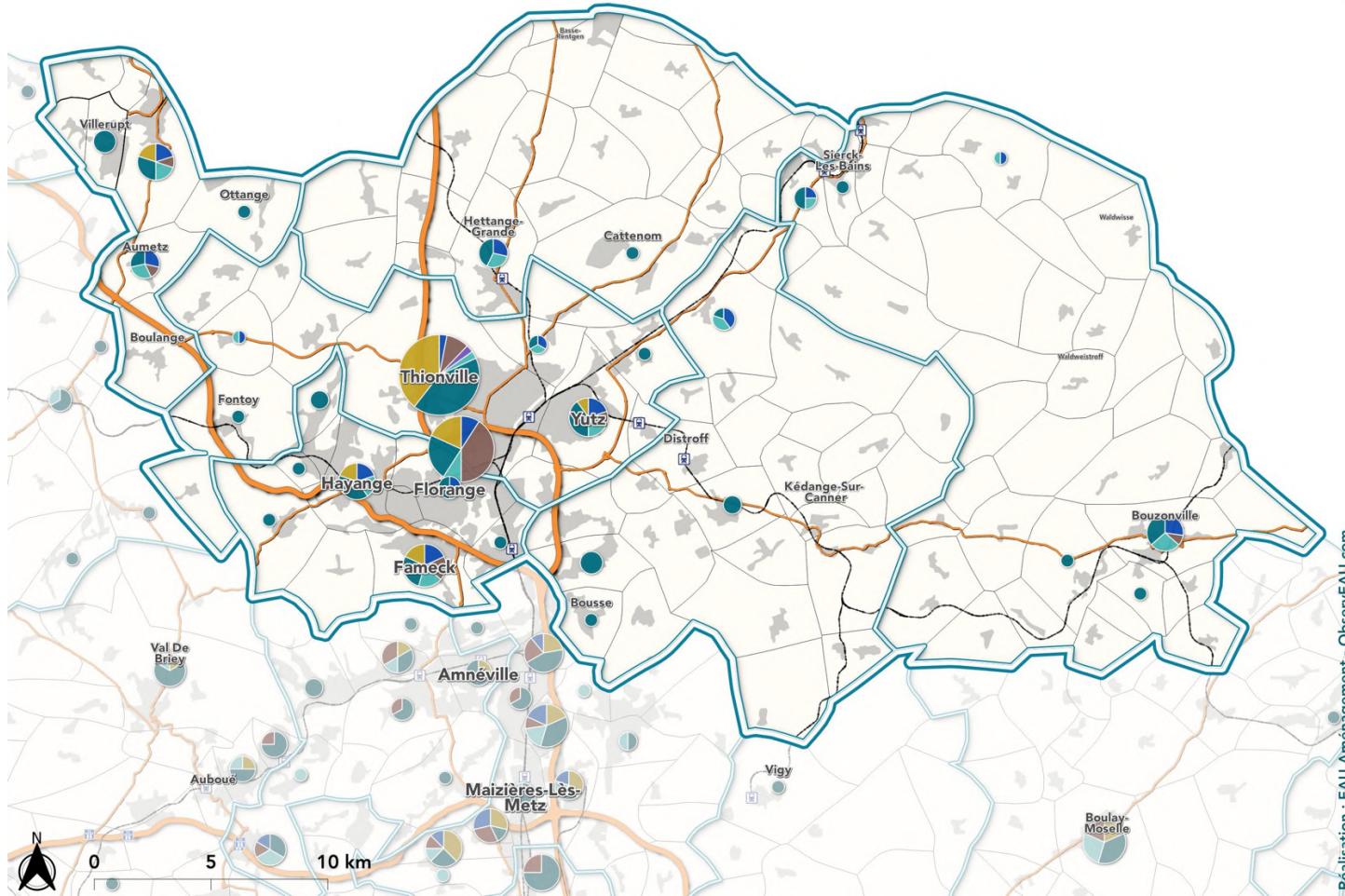
Supérieurs : hypermarché, produits surgelés, poissonnerie, parfumerie/cosmétique, magasin de revêtement murs et sols.

Réalisation : EAU Aménagement

Source : INSEE - BPE 2022

SCoT Agglomération Thionvilloise

Nombre de commerce par domaine en 2017 :



Réalisation : EAU Aménagement - ObservEAU.com

Source : TradeDimensions - Panorama - 2022

Les 10 plus grandes surfaces commerciales (source : Tradedimensions, traitement : E.A.U)

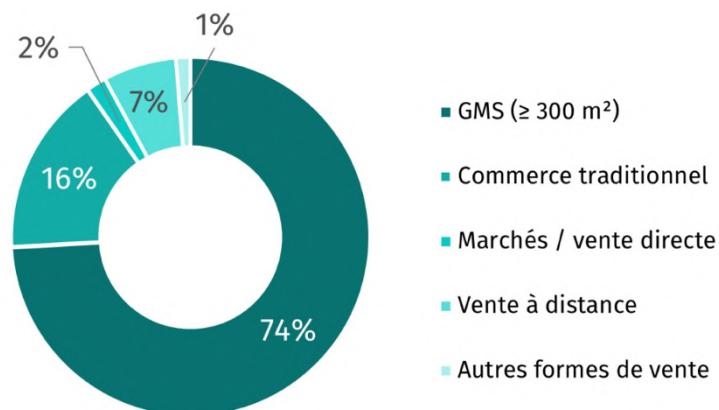
Commune	EPCI	Enseigne	Nature	Domaine	Surface en m ²
Terville	CA Portes de France-Thionville	CASTORAMA	Bricolage	Bricolage - jardinerie - animalerie	13 499
Fameck	CA du Val de Fensch	CENTRE E. LECLERC	Hypermarché	Grande distribution alimentaire	12 000
Thionville	CA Portes de France-Thionville	CENTRE E. LECLERC	Hypermarché	Grande distribution alimentaire	10 700
Thionville	CA Portes de France-Thionville	CARREFOUR	Hypermarché	Grande distribution alimentaire	9 674
Aumetz	CC du Pays Haut Val d'Alzette	BRICOMARCHE	Bricolage	Bricolage - jardinerie - animalerie	6 046
Yutz	CA Portes de France-Thionville	DECATHLON	Sport	Sport - culture - loisirs	5 000
Fameck	CA du Val de Fensch	BRICO CASH	Bricolage	Bricolage - jardinerie - animalerie	4 990
Terville	CA Portes de France-Thionville	JARDILAND	Jardin	Bricolage - jardinerie - animalerie	4 658
Havange	CA Portes de France-Thionville	TOUS AU JARDIN	Jardin	Bricolage - jardinerie - animalerie	4 000
Terville	CA Portes de France-Thionville	BUT	Electroménager	Équipement de la maison	4 000

Des grandes surfaces commerciales qui sont les principaux moteurs du commerce, mais principalement concentrées dans l'espace aggloméré

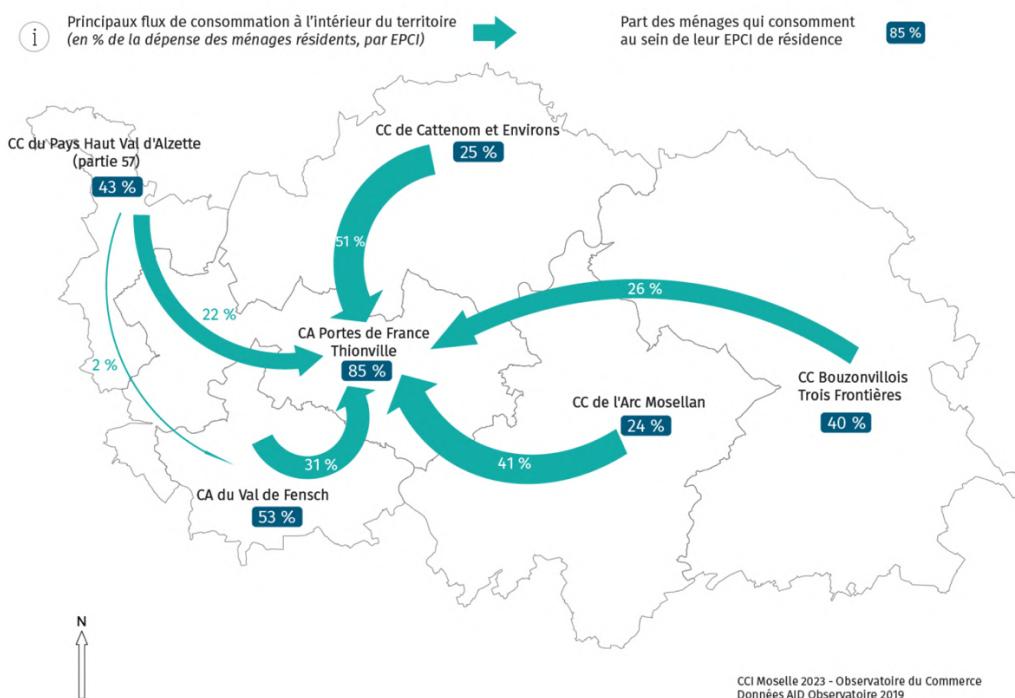
Les plus grandes surfaces commerciales du territoire se situent toutes dans l'une des deux CA et sont essentiellement le ressort de la grande distribution alimentaire et du bricolage/jardinerie/animalerie, un postulat qui se retrouve dans les différentes bases de données :

- En 2017, selon la base *Trade Dimensions*, le SCoTAT comptait 234 025 m² de grandes surfaces commerciales (supérieure à 300 m²), localisées principalement dans la CA PFT, à hauteur de 56% soit 131 635m². A titre de comparaison, la métropole de Metz comptait 295 057m² de grandes surfaces commerciales à la même année.
 - Selon la CCI Moselle, 250 locaux commerciaux sont qualifiés de grandes et moyennes surfaces, soit 298 015 m², c'est-à-dire 20% de la surface commerciale de la Moselle. La surface moyenne est de 770m² pour une moyenne départementale de 730m². Il s'agit également du format de vente dominant sur le territoire, en alimentaire ou non. Qui plus est, près de 80% des achats alimentaires se font dans les grandes surfaces et près de 40% dans les seuls hypermarchés.
- A contrario*, le commerce traditionnel (inférieur à 300m²) capte 16% des dépenses.

Formes de vente fréquentées par les ménages en 2019 (source : CCI Moselle)

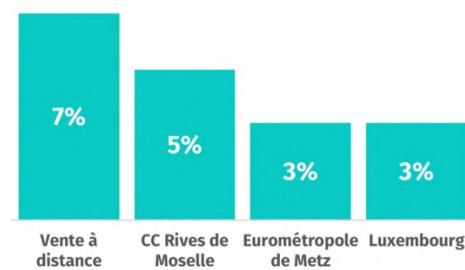


Principaux flux commerciaux sur le territoire en 2019 (source : CCI Moselle)



Aide à la lecture : 85% des dépenses des ménages de la CA PFT sont retenues par cette dernière, et 41% des dépenses de la CC de l'Arc Mosellan sont captées par la CA PFT.

Les principales destinations d'évasions commerciales (source : CCI Moselle)



Un bassin de consommation local qui tire son épingle du jeu face aux agglomérations proches

Le potentiel de consommation du territoire s'élève à 1,45 milliards d'euros, résultat de sa densité de population élevée.

Selon la CCI, la dépense annuelle moyenne d'un ménage est de 13 143€, soit plus que les 12 953€ du département. De plus, la majorité de ces dépenses s'effectuent au sein du territoire du SCoTAT, à hauteur de 80%, preuve d'une certaine attractivité commerciale. L'Eurométropole de Metz et le Luxembourg attirent chacune 3% des dépenses des ménages du SCoTAT. A noter que la vente à distance croît sur le territoire, avec 7% des dépenses en 2019 et 6% en 2015.

Le chiffre d'affaires réalisé par les commerces du territoire s'élève lui à 1,47 milliards d'euros et est constitué à 79% par les ménages locaux. Cela laisse 311 millions d'euros venant des dépenses extérieures, principalement du Luxembourg (146 M), la Meurthe-et-Moselle (67 M), la Moselle (66 M) et l'Allemagne (28 M).

Le principal polarisateur commercial du territoire est la zone commerciale du Linkling située à Thionville et Terville, qui est le premier pôle commercial mosellan par son chiffre d'affaires, grâce notamment à deux centres commerciaux : Géric et SuperGreen.

Des pôles relais viennent compléter l'offre (Fameck, Hayange, Yutz et Bouzonville).

Synthèse

Un commerce porté par les grandes et moyennes surfaces, polarisées à Thionville-Terville

- Des grandes et moyennes surfaces qui représentent les piliers du commerce du SCoTAT, avec 70% des dépenses qui y sont effectuées, et qui font office de commerces de proximité dans les polarités principales et secondaires.
- Près de la moitié des commerces sont concentrées dans les communes de Thionville et Terville, notamment du fait de la présence de la zone du Linkling, principal pôle commercial du département.

Un niveau d'équipement en deçà des moyennes de comparaison et qui crée des disparités à l'échelle du SCoT

- La CA Portes de France-Thionville affiche une densité d'équipements plus élevées que le reste du territoire avec une densité qui dépasse la moyenne régionale et départementale mais qui est en deçà du SCoTAM.
- La CC du Bouzonvillois Trois-Frontières possède peu d'équipements mais possède une densité pour 10 000 habitants qui sort du lot en comparaison avec les autres EPCI.
- Les équipements de gamme supérieure sont principalement concentrés dans l'espace aggloméré et l'espace rural apparaît alors plus déficitaire.

- Une densité commerciale du SCoTAT inférieure à celles des territoires englobants et à l'agglomération messine, à l'exception de l'aire métropolitaine de Thionville qui affiche une densité supérieure à celles des territoires ruraux, plus déficitaire en commerce.
- Un accès au soin qui est bon dans la CA PFT, avec un niveau dépassant les densités des territoires de comparaison. Le reste du territoire, et par extension le SCoTAT entier présente un accès aux soins réduits avec une densité faible à 56 équipements pour 10 000 habitants (79 pour la France).
- Un relatif bon niveau d'équipements d'enseignements primaires sur le territoire mais un réseau secondaire qui se concentre dans les polarités. L'offre supérieure est, elle, localisée au sein des deux CA.
- Un bon niveau d'équipements sportifs et de loisirs, notamment avec des équipements en extérieur, mais une offre d'équipements culturels qui reste limitée et très localisée.

Matrice AFOM

Atouts

- Un territoire qui, bien que soumis aux multiples influences extérieures mais qui garde un certain rôle polarisant grâce à l'aire métropolitaine thionvilloise.
- Une certaine vivacité sportive et de loisirs de proximité sur la majorité du territoire.

Faiblesses

- Une densité d'équipements globalement plus faible que dans les territoires de références.
- Des disparités territoriales en termes de niveau d'équipements entre l'espace aggloméré et les espaces plus ruraux.
- Une offre de santé inégalement répartie sur le territoire

Opportunités

- La polarité thionvilloise se place comme un entre deux entre la métropole messine et le Luxembourg.
- Un réseau d'éducation primaire bien répartie sur le territoire.
- Une capacité du territoire a gardé les flux commerciaux d'un grand bassin de consommation et ainsi éviter l'évasion commerciale.

Menaces

- Un accès aux soins inégal sur le territoire, et un nombre de généralistes en baisse dans l'espace aggloméré, malgré un vieillissement structurel de la population.
- Une fracture territoriale en matière d'accès à l'équipement.

Grands Enjeux

Adapter l'offre d'équipements et de services aux nouveaux modes de vie et de consommation

- Développer des équipements et services en anticipant le vieillissement structurel de la population, l'arrivée de nouveaux actifs et les changements de mode de consommations de ces équipements.

Une situation stratégique mais complexe

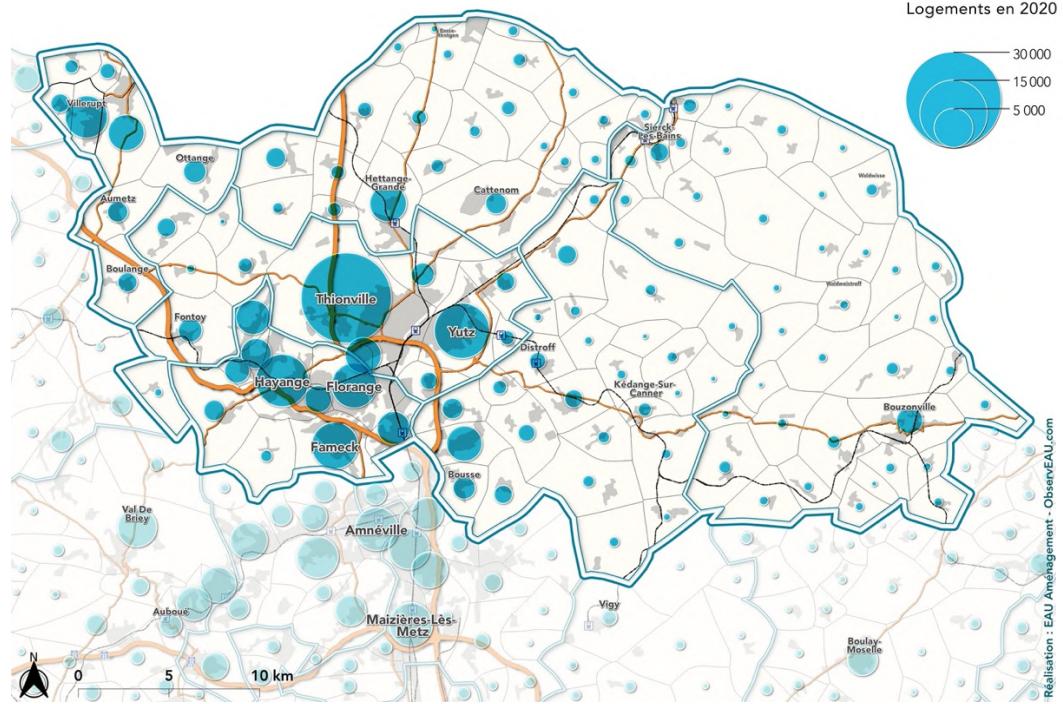
- Profiter de la polarité de Thionville afin de renforcer l'aspect « consommateur » d'un territoire résidentiel.
- Renforcer le niveau d'équipements sur le territoire afin de faire face à la concurrence des territoires alentours, tout en renforçant les liens avec ces derniers afin de combler les déficits qui peuvent exister, par exemple en matière de santé.

Renforcer les liens entre les territoires pour offrir un accès aux équipements équitables pour tous

- Développer davantage les polarités relais en termes d'équipements et de services afin d'améliorer le cadre de vie de chacun et renforcer les liens territoriaux entre les territoires.

Habitat

Répartition des logements en 2020 (source : INSEE – Séries historiques – 2023, Traitement : E.A.U)



Répartition et évolution du parc de logements entre 2014 et 2020

(Source : INSEE, traitement E.A.U)

	Logements en 2014	Logements en 2020	Variation relative de logements 2014-2020	Poids des logements au sein du SCoT-EPCI en 2020
CA Portes de France-Thionville	39 058	42 625	9,1 %	32,6 %
CA du Val de Fensch	32 485	33 928	4,4 %	25,9 %
CC de l'Arc Mosellan	13 842	15 291	10,5 %	11,7 %
CC du Pays Haut Val d'Alzette	13 891	14 548	4,7 %	11,1 %
CC de Cattenom et Environs	11 819	12 861	8,8 %	9,8 %
CC Bouzonvillois-Trois Frontières	10 923	11 572	5,9 %	8,8 %
SCoT Agglomération Thionvilloise	122 018	130 826	7,2 %	100,0 %
France métropolitaine	33 943 137	35 879 394	5,7 %	
Grand Est	2 766 077	2 895 854	4,7 %	
Moselle	502 089	527 832	5,1 %	
SCoT de l'Agglomération Messine	195 500	207 974	6,4 %	
SCoT Nord 54	73 934	77 060	4,2 %	

La répartition et l'évolution des logements

Un parc de logement qui se concentre le long du sillon Mosellan à l'Ouest, suivant la tendance démographique

Le territoire comporte 130 086 logements en 2020, concentré principalement au sein du Sillon Mosellan à l'Ouest, avec près de 33% dans la CA Portes de France-Thionville (42 625 logements), environ 26% dans la CA du Val de Fensch et près de 11% au sein de la CC du Pays Haut Val d'Alzette.

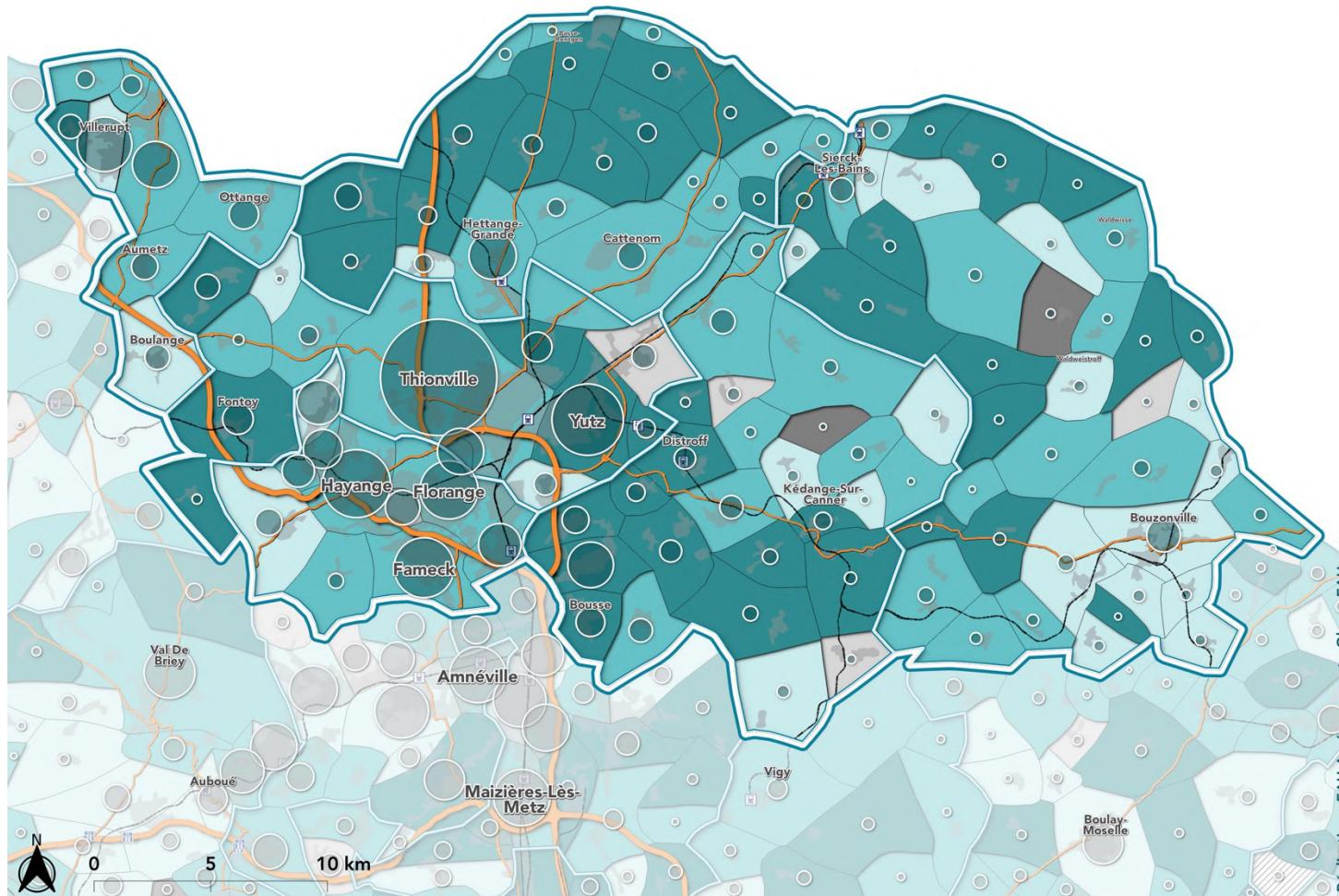
Les territoires plus ruraux et moins denses à l'Est et au Nord ont quant à eux une représentativité moindre : 9,8% pour la CC de Cattenom et Environs et 8,8% pour la CC Bouzonvillois-Trois Frontières.

Cette répartition des logements suit logiquement la tendance démographique et la densité qui ont été évoquées dans le volet précédent sur la démographie.

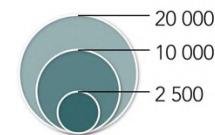
La seule commune de Thionville comporte d'ailleurs à elle seule 17% des logements du territoire du SCoT. Yutz et Hayange, dans sa périphérie, concentrent respectivement 6,6% et 6% des logements du territoire.

Thionville et sa proche périphérie apparaissent alors véritablement comme une polarité démographique et résidentielle.

SCoT Agglomération Thionvilloise



Le logement en 2020



Évolution moyenne annuelle du logement entre 2014 et 2020 :

Moins de -0,5%

de -0,5 à 0 %

0 %

de 0 à 0,5 %

de 0,5 à 1,5 %

Plus de 1,5%

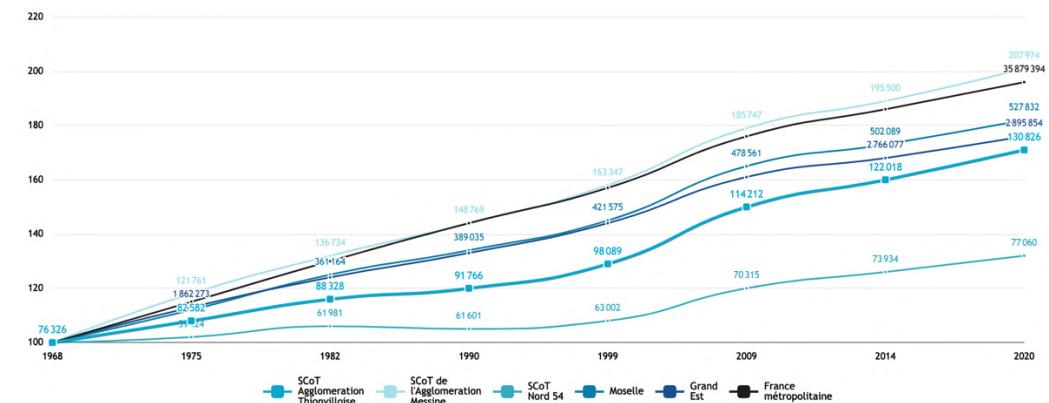


Réalisation : EAU Aménagement - ObservEau.com
Source : INSEE - Séries historiques - 2023

Une croissance importante du nombre de logements depuis la fin des années 1990, étendue à l'ensemble du territoire du SCoT

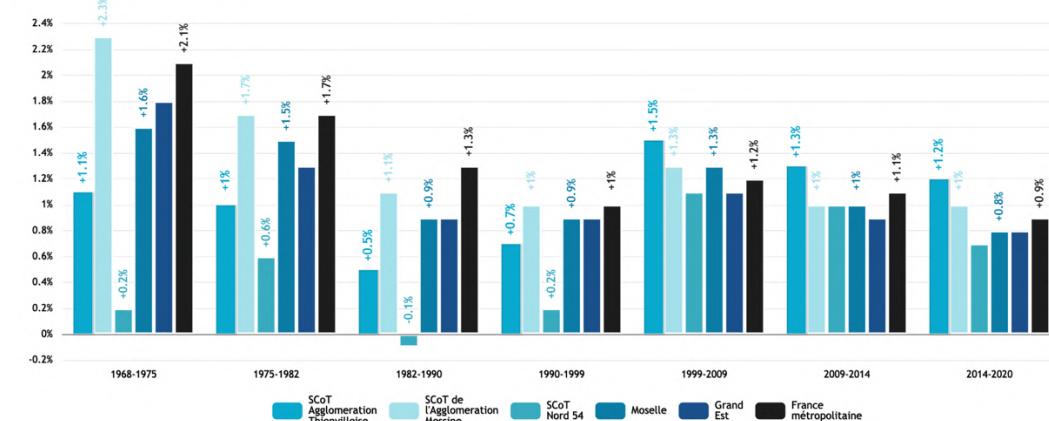
Logements depuis 1968 (base 100)

Source : INSEE - Série historique - Observneau.com



Evolution moyenne annuelle du logement depuis 1968

Source : INSEE - Série historique - Observneau.com



Depuis 1968, l'ensemble du territoire du SCoT de l'Agglomération Thionvilloise a gagné 54 500 logements, ce qui correspond à une augmentation de plus de 71%. Les variations sont cependant différentes selon les périodes avec notamment deux grandes phases

- Une évolution moyenne annuelle moindre que les territoires de comparaison (hors SCoT Nord 54) jusqu'en 1999, résultant des effets de la crise sidérurgique et minière avec des évolutions allant de +1,1% à +0,5% entre 1968 et 1999.
- Une dynamique plus importante que les territoires de comparaison à partir des années 2000, avec une évolution annuelle atteignant +1,5% entre 1999 et 2009 avant de décroître légèrement pour atteindre +1,2% entre 2014 et 2020, deux fois supérieur à celui du SCoT Nord 54 et plus dynamique que le SCoT de l'Agglomération Messine.

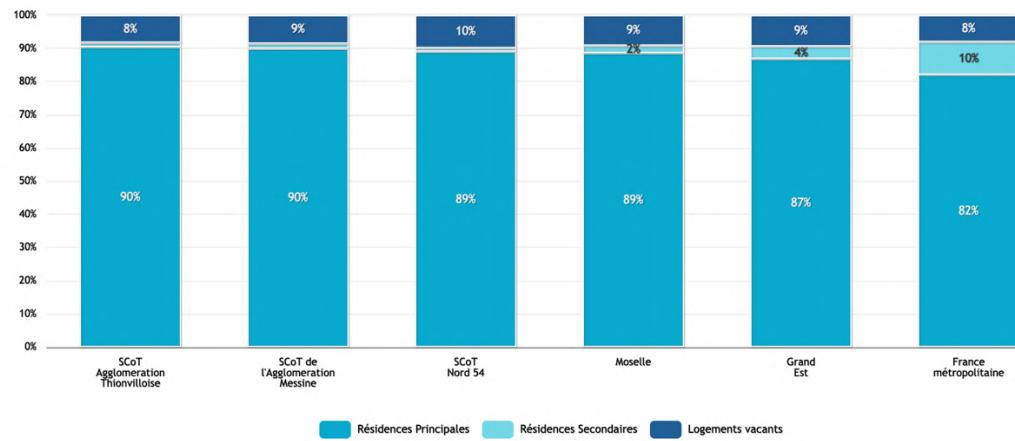
Entre 2014 et 2020, la grande majorité des communes du territoire du SCoT affichaient une évolution moyenne annuelle de leurs logements supérieure à 0,5%. Pour la plupart, cette évolution atteint un niveau supérieur à 1%, soit plus que la moyenne nationale.

Les EPCI les plus dynamiques étant la CC de l'Arc Mosellan (+1,7% en moyenne chaque année entre 2014 et 2020), et la CA Portes de France-Thionville (+1,5%).

L'EPCI le moins dynamique est la CA du Val de Fensch, avec +0,7% en moyenne chaque année, un niveau qui reste cependant relativement élevé.

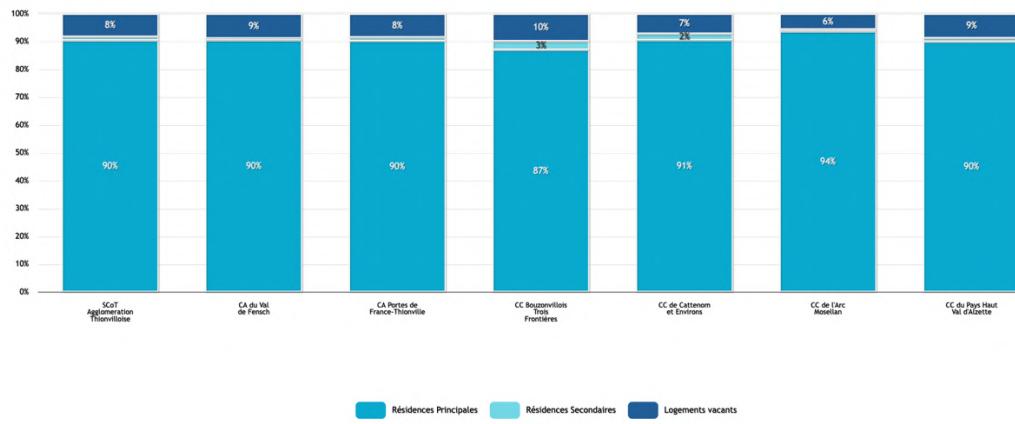
Typologie du parc de logements en 2020

Source : INSEE - Série historique - Observeau.com



Typologie du parc de logements en 2020

Source : INSEE - Série historique - Observeau.com



La typologie du parc de logement

Un parc dominé par les résidences principales, avec un taux de vacance en augmentation

Les résidences principales sont nombreuses et représentent plus de 90% du parc de logement en 2020, soit 118 286 logements. Une part plus importante dans le SCoT que dans les territoires de comparaison, notamment car il y a peu de résidences secondaires, 1 702 logements soit moins de 2% du parc.

La vacance touche quant à elle 10 837 logements, c'est-à-dire 8% du parc. Un chiffre relativement similaire à l'échelle des EPCI,

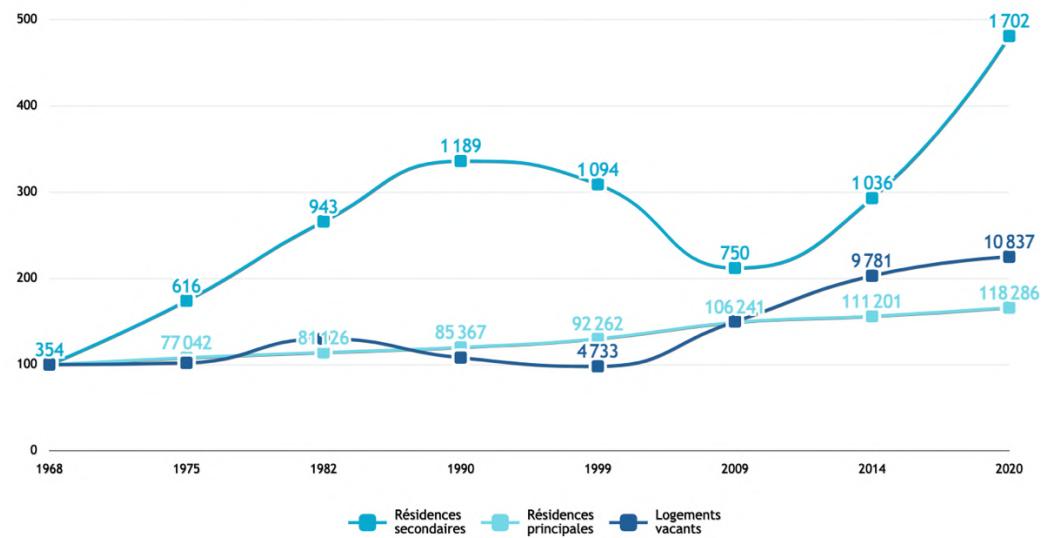
- Un maximum de 10% pour la CCBTF
- Un minimum de 6% pour la CCAM.

A l'échelle des territoires de comparaison, la vacance au sein du SCoT possède également un niveau relativement similaire avec ces derniers. La typologie des logements du SCoT est dans l'ensemble identique à celle des territoires alentours et du département, notamment du fait de la faible présence des résidences secondaires.

A noter également que 69% des logements sont occupés par des propriétaires occupants, un chiffre qui peut baisser à 53% pour la CA Portes de France-Thionville et monter jusqu'à 79% pour la CC de l'Arc Mosellan.

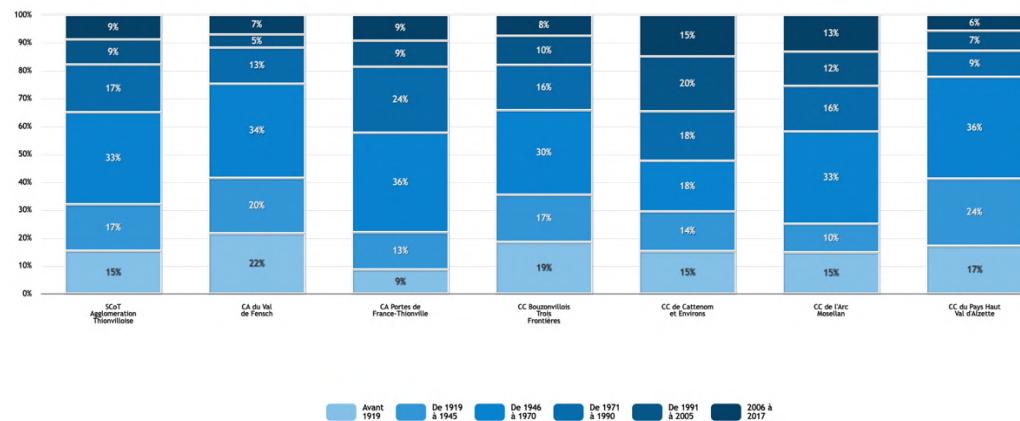
Evolution des résidences principales, secondaires et logements vacants (Base 100)

Source : INSEE - Série historique - Observeau.com



Dates de construction des logements vacants en 2020

Source : INSEE - LOG1 – Logements construits par type, catégorie et époque d’achèvement de la construction - Observeau.com



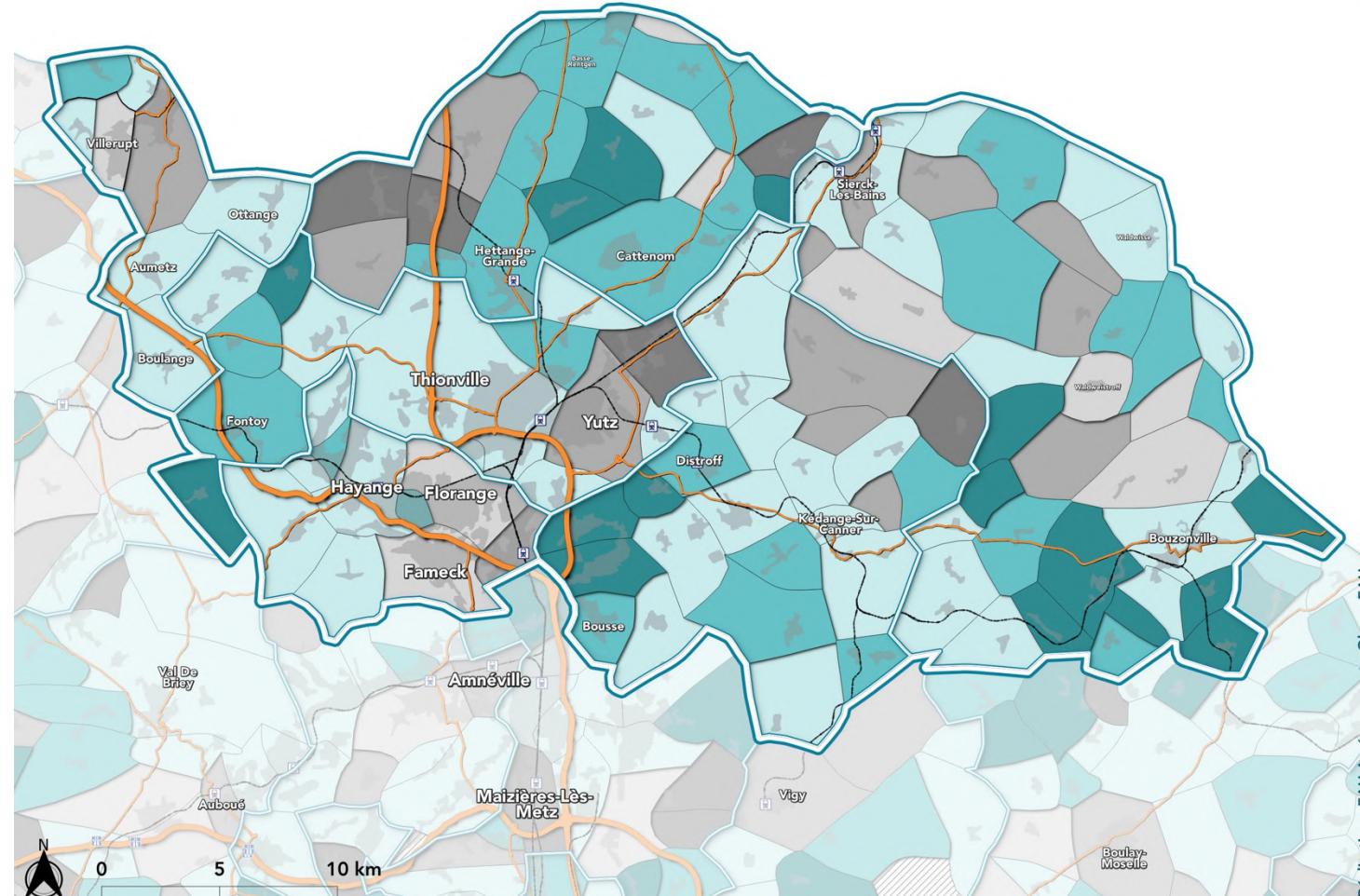
Une évolution des logements vacants qui a fluctué selon les périodes. Avec une baisse entre 1982 et 1999 mais une forte hausse (en lien avec l'augmentation du nombre de logements) à partir des années 2000 jusqu'en 2014 où la vacance continue d'augmenter mais à un rythme moins soutenu.

Entre 2014 et 2020, l'évolution moyenne annuelle de la vacance est positive dans la majorité du territoire, signifiant une augmentation de la vacance. Elle semble, à première vue, plus positive aux extrémités Nord et Est du territoire.

De plus, un tiers des logements vacants du territoire sont anciens, et datent d'avant 1945 et peuvent ainsi expliquer une partie de la vacance avec un enjeu fort de réhabilitation des logements. Une part qui peut varier selon les EPCI du SCoT :

- Jusqu'à 42% de logements vacants datant d'avant 1945 pour la CA du Val de Fensch et 41% pour la CCPHVA
- 22% pour la CA Portes de France-Thionville, et 25% pour la CC de l'Arc Mosellan
- A noter également que pour la CC de Cattenom et Environs, les logements vacants datant d'avant 1945 représentent 29%, mais que plus de 15% datent de la période 2006-2017 et sont donc récents

SCoT Agglomération Thionvilloise



Variation moyenne annuelle des logements vacants entre 2014 et 2020 :

Moins de -6 %	
de -6 % à -2 %	
de -2 % à 0 %	
0 %	
de 0 % à 5 %	
de 5 % à 10 %	
Plus de 10 %	

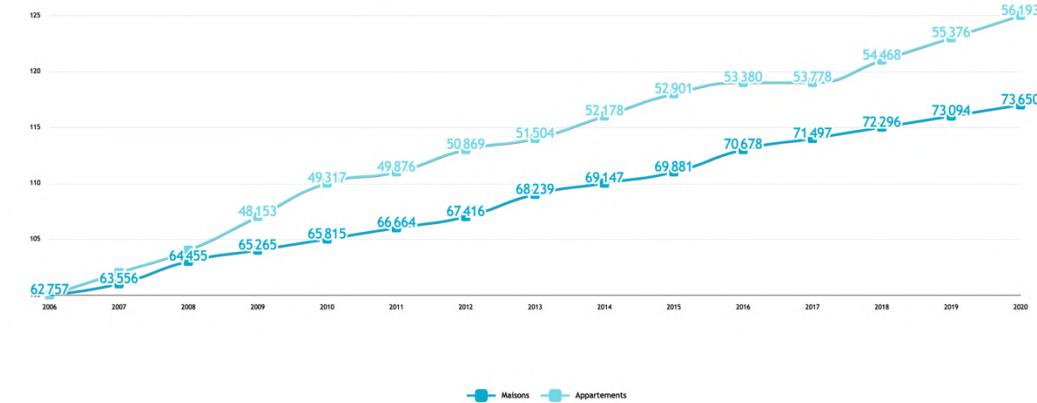
Réalisation : EAU Aménagement - Observ'EAU.com

Source : INSEE - Séries historiques - 2023

Selon l'INSEE, le logement correspond à un logement inoccupé car proposé à la vente ou à la location, ou déjà attribué à un acheteur ou un locataire et en attente d'occupation, ou en attente de règlement de succession, ou conservé par un employeur pour un usage futur au profit d'un de ses employés ou gardé vacant et sans affectation précise par le propriétaire.

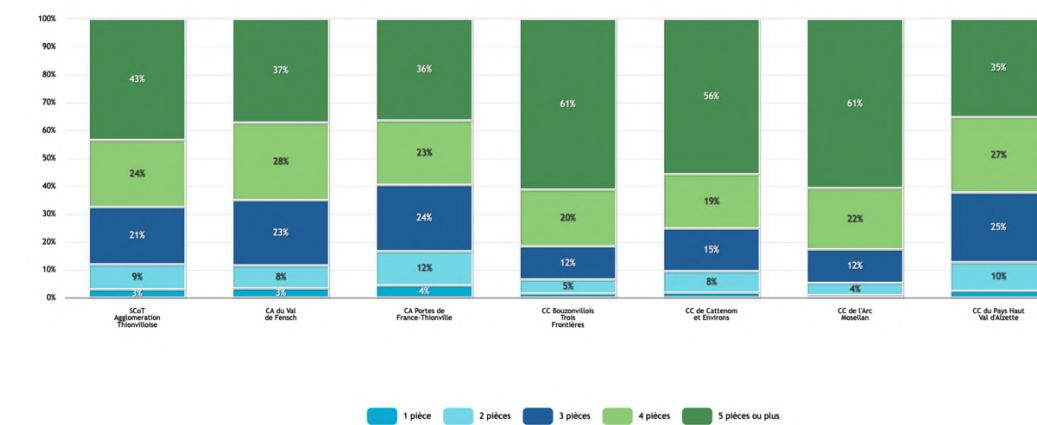
Evolution des appartements/maisons depuis 2006 (base 100)

Source : INSEE - Logements et résidences principales - Observéau.com



Nombre de pièces des logements en 2020

Source : INSEE - LOG2 – Logements par type, catégorie et nombre de pièces - Observéau.com



Une prédominance des maisons et des grands logements

A l'échelle du territoire du SCoT, 57% des logements sont des maisons, 43% des appartements selon les chiffres de 2020. Une part qui peut varier en fonction des territoires :

- La CA Portes de France-Thionville, plus urbain voit sa part d'appartements atteindre 59%.
- Cette part atteint 47% d'appartements pour la CA du Val de Fensch.
- A contrario, elle peut atteindre une part beaucoup moins élevée dans les espaces ruraux frontaliers : 18% pour la CC de l'Arc Mosellan et 21% pour la CC Bouzonvillois Trois Frontières, plus familiaux.

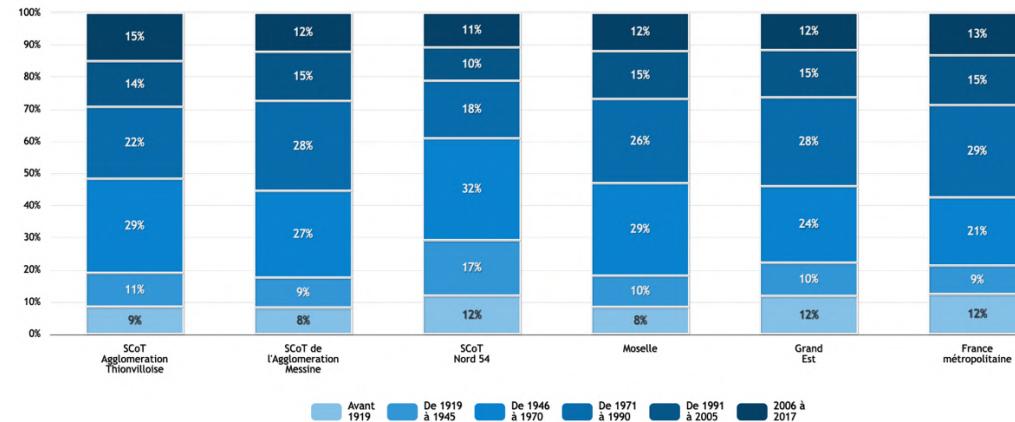
Il est également important de noter que le parc collectif possède une progression légèrement plus élevée que le parc individuel, notamment dans les territoires transfrontaliers du fait d'un contexte de forte demande de logements dans ces espaces, encouragée par le dynamisme luxembourgeois.

Qui plus est, la majeure partie des logements sont de grande taille. 43% des logements possèdent 5 pièces ou plus à l'échelle du SCoT.

Les grands logements se localisent surtout dans les espaces plus ruraux, notamment la CC de Cattenom et Environs, la CC du Bouzonvillois et des Trois Frontières et la CC de l'Arc Mosellan, en cohérence avec la structure des ménages de ces territoires (familles avec enfants).

Dates de construction des résidences principales en 2020

Source : INSEE - LOG1 – Logements construits par type, catégorie et époque d’achèvement de la construction - Observeau.com



Année de construction des logements attractifs (sur les 5 dernières années) (source : INSEE – Séries historiques – 2023, Traitement : E.A.U)

	Avant 1919	De 1919 à 1945	De 1946 à 1970	De 1971 à 1990	De 1991 à 2005	De 2006 à 2011	De 2012 (partiel) à 2021 (partiel)
CA Portes de France-Thionville	5,0 %	10,0 %	30,2 %	22,4 %	12,8 %	11,8 %	7,9 %
CA du Val de Fensch	6,4 %	9,9 %	26,9 %	18,0 %	12,0 %	16,4 %	10,4 %
CC de l'Arc Mosellan	7,3 %	5,4 %	17,6 %	21,3 %	14,9 %	17,2 %	16,3 %
CC du Pays Haut Val d'Alzette	6,8 %	15,5 %	36,6 %	9,0 %	7,7 %	16,6 %	7,7 %
CC de Cattenom et Environs	6,5 %	5,8 %	14,0 %	16,6 %	20,6 %	22,5 %	14,0 %
CC Bouzonvillois-Trois Frontières	12,6 %	8,2 %	21,1 %	10,7 %	18,9 %	14,1 %	14,4 %
SCoT Agglomération Thionvilloise	6,4 %	9,7 %	26,8 %	18,2 %	13,2 %	15,3 %	10,3 %
France métropolitaine	10,9 %	8,6 %	21,7 %	25,2 %	14,3 %	11,0 %	8,4 %
Grand Est	9,8 %	9,7 %	24,4 %	24,5 %	13,8 %	10,4 %	7,4 %
Moselle	7,0 %	9,4 %	28,9 %	22,1 %	13,6 %	11,3 %	7,7 %
SCoT de l'Agglomération Messine	7,4 %	9,3 %	27,9 %	24,1 %	15,0 %	9,2 %	7,1 %
SCoT Nord 54	8,6 %	16,7 %	34,2 %	15,9 %	8,8 %	9,5 %	6,3 %

Évolution de la taille des logements entre 2014 et 2020 (source : INSEE – Séries historiques – 2023, Traitement : E.A.U)

	1 pièce		2 pièces		3 pièces		4 pièces		5 pièces	
	Variation absolue	% par an	Variation absolue	% par an	Variation absolue	% par an	Variation absolue	% par an	Variation absolue	% par an
CA Portes de France-Thionville	61	0,9 %	1 238	5,0 %	1 126	2,2 %	242	0,5 %	343	0,4 %
CA du Val de Fensch	-127	-2,9 %	268	1,8 %	450	1,2 %	403	0,8 %	163	0,2 %
CC de l'Arc Mosellan	-18	-3,7 %	130	4,5 %	173	1,8 %	314	1,7 %	566	1,1 %
CC du Pays Haut Val d'Alzette	-9	-0,6 %	175	2,6 %	280	1,6 %	-75	-0,3 %	220	0,8 %
CC de Cattenom et Environs	21	2,9 %	60	1,2 %	131	1,3 %	191	1,5 %	356	0,9 %
CC Bouzonvillois-Trois Frontières	-13	-1,8 %	-59	-2,4 %	110	1,6 %	130	1,1 %	236	0,6 %
SCoT Agglomération Thionvilloise	-85	-0,6 %	1 812	3,2 %	2 270	1,7 %	1 206	0,7 %	1 884	0,6 %

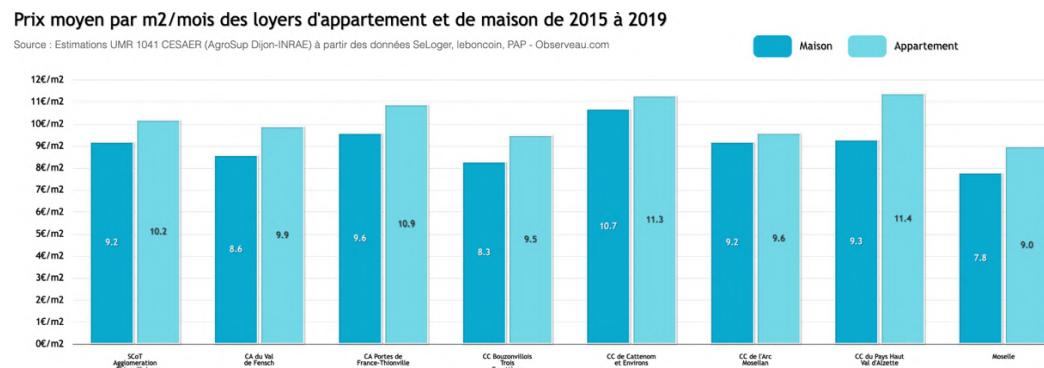
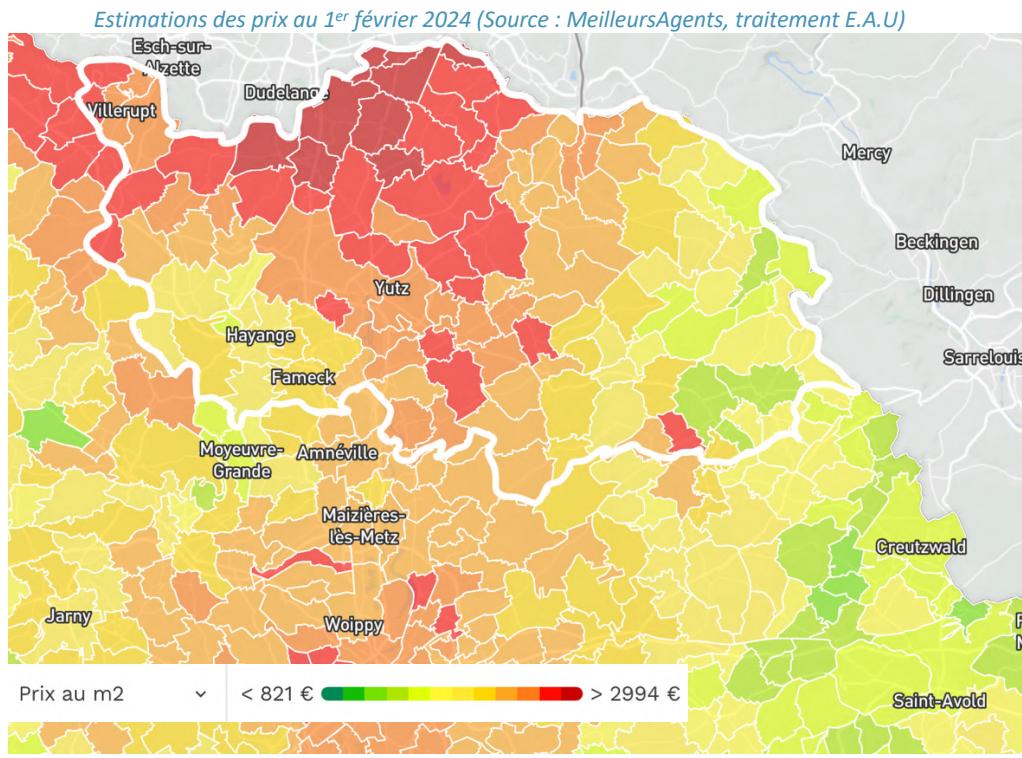
Un parc de logement ancien

Le parc de logement du SCoT de l'Agglomération Thionvilloise est relativement ancien : 20% des résidences principales datent d'avant 1945, un chiffre relativement similaire à l'ensemble des EPCI du territoire et à celui des territoires englobants (21% pour la France, 18% pour la Moselle, 22% pour la région). Le SCoT Nord 54 affiche un parc encore plus ancien (29%) quand celui de l'Agglomération Messine affiche un chiffre moindre (17%).

Pour le reste des périodes de construction, la représentativité reste relativement similaire à la moyenne nationale avec 29% des logements qui datent de la période 1946-1970 et 15% qui datent d'après 2015.

Pour ce qui est de l'attractivité des logements, 25,6% de ces derniers datent d'après 2006. Un chiffre qui varie selon les EPCI, avec notamment 36,5% pour la CC de Cattenom et Environs à proximité du Luxembourg. Les logements récents sont donc assez plébiscités sur ce territoire.

De plus, la variation des T2 est plus importante que les plus grands logements avec +3,2%/an (+1 812) logements. Un chiffre qui peut atteindre jusqu'à 5% dans la CA Portes de France-Thionville mais qui atteint -2,4% dans la CC Bouzonvillois-Trois Frontières, plus familiale et moins dense. Les T1 évoluent positivement dans la CA PdF-T et la CC CE, notamment du fait de la proximité avec le Luxembourg pour cette dernière et l'attrait des jeunes actifs.



La dynamique du marché immobilier

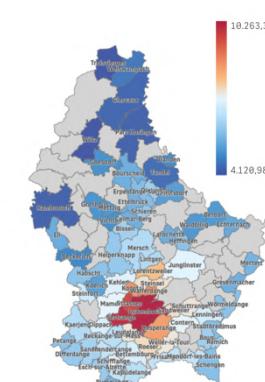
Des prix immobiliers élevés à proximité du Luxembourg, plus bas dans les espaces ruraux

En comparaison avec la majorité des autres territoires du département, le territoire affiche des prix au m² moyen plus élevés.

A l'échelle intra-SCoT, certains secteurs voient leurs prix plus élevés que le reste du territoire :

- Les communes à la frontière luxembourgeoise qui affichent des prix de l'immobilier plus élevés que le reste du territoire, avec des prix avoisinants les 4000 € pour les plus élevés.
- Des territoires ruraux à l'Est qui affichent des prix, moins élevés qu'à l'Ouest du territoire.

Les maisons affichent des prix moyens par m² des loyers mensuels moins élevés que ceux des appartements avec respectivement 9,2 € et 10,2€ du m².

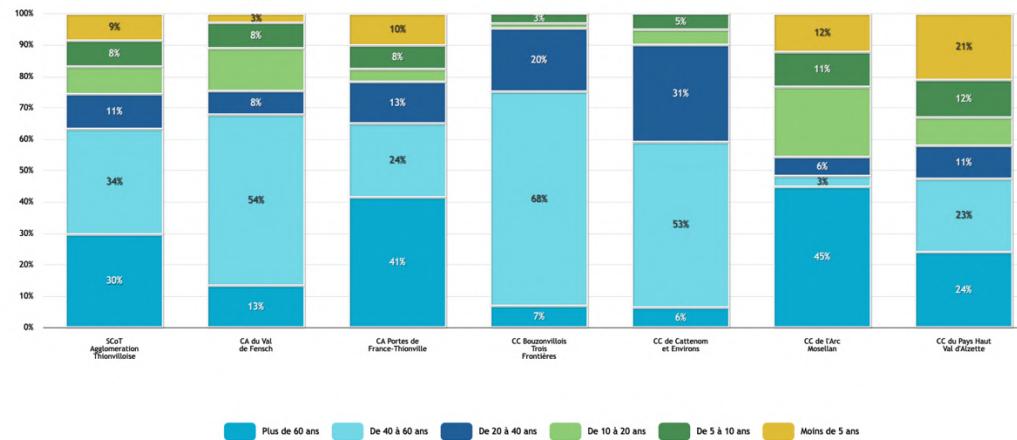


Des prix qui peuvent varier à l'échelle du territoire, mais qui restent supérieurs à ceux affichés par la moyenne départementale, mais moins élevés que ceux affichés au Luxembourg. Les moyennes communales les moins élevées sont supérieures aux plus élevées que le territoire du SCoT.

Prix moyen au m² des appartements en 2020
(Source : logement.public.lu)

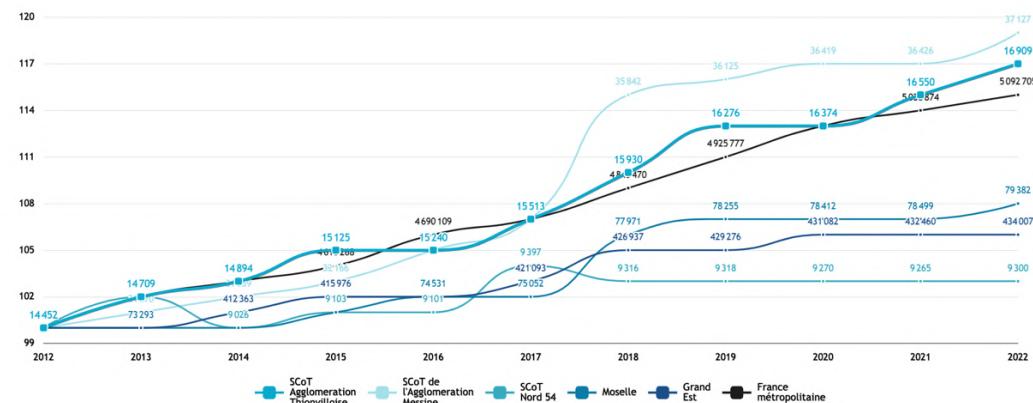
Part des logements sociaux par âge en 2022

Source : RPLS - Le parc locatif social - Observaeu.com



Logements sociaux depuis 2012 (base 100)

Source : RPLS - Le parc locatif social - Observaeu.com



Le parc social

Un parc social vieillissant, majoritairement localisé dans l'unité urbaine thionvilloise

16 909 logements sociaux à l'échelle du territoire soit environ 14%, un taux inférieur au 15,6% de la moyenne nationale. 48% de l'ensemble de ce parc social est situé dans la CA Portes de France-Thionville et 48 des 119 communes sont équipées d'au moins un logement social.

26% de ses logements sociaux sont situés dans des quartiers prioritaires, situés dans les agglomérations et la CC de l'Arc Mosellan.

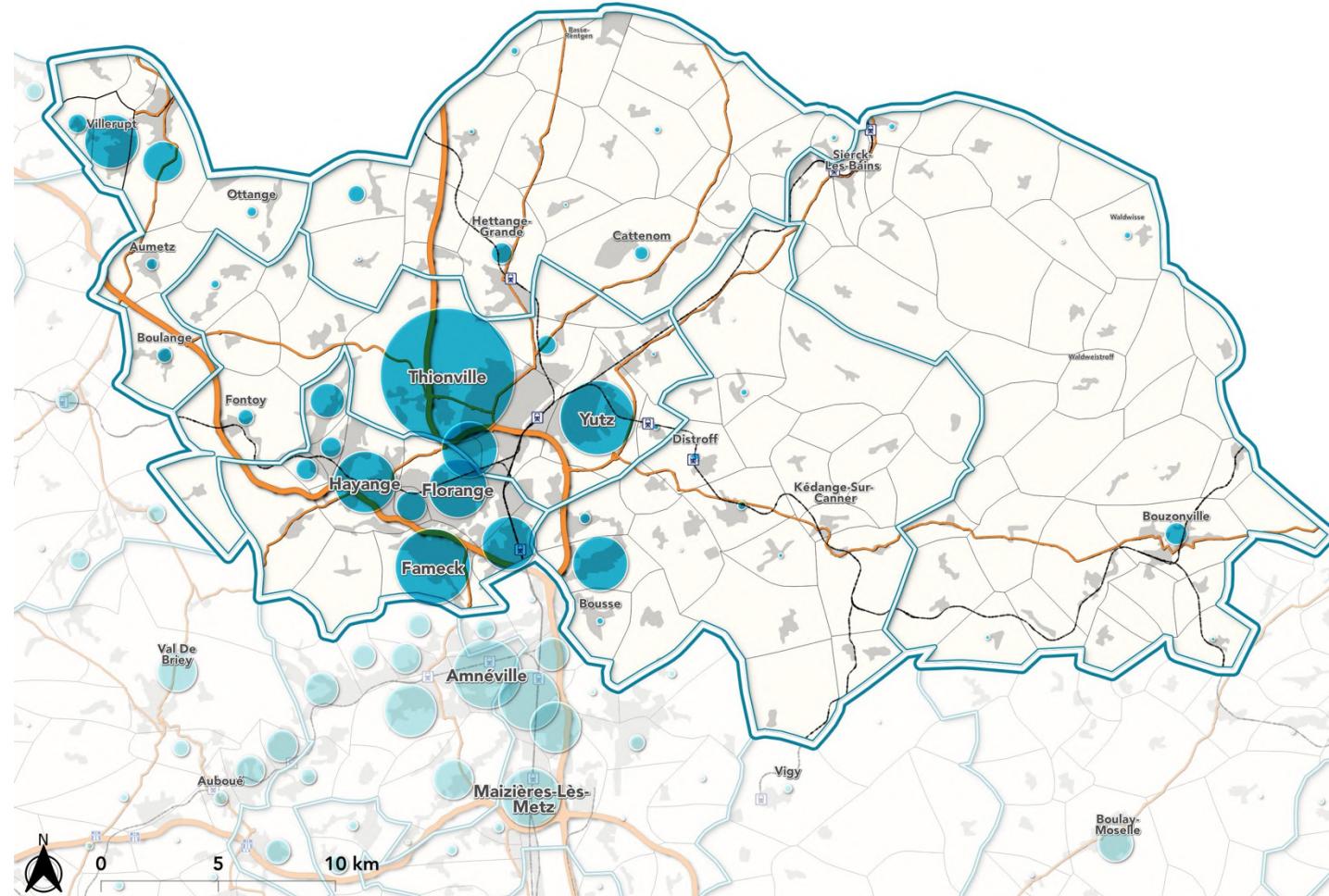
89% des logements sociaux sont des logements collectifs, un chiffre légèrement plus élevé que la moyenne nationale qui est à 85%. A noter que 73% des logements sociaux de la CC de l'Arc Mosellan sont des appartements.

64% des logements sociaux datent de plus de 40 ans.

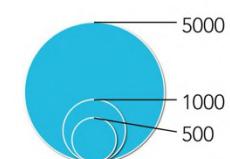
Le parc social est en augmentation, +17% entre 2012 et 2022 selon le RPLS, une augmentation relativement similaire à l'augmentation nationale (+15%). Il connaît cependant des périodes de stagnation selon les années.

Il croît principalement dans les communes avec le parc social le plus élevé (Thionville, Fameck, Yutz).

SCoT Agglomération Thionvilloise



Nombre de logements sociaux en 2022 :

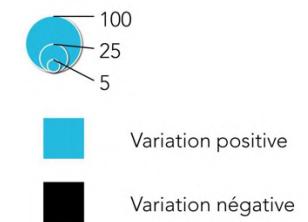


Réalisation : EAU Aménagement - ObservEAU.com

Source : RPLS - Le parc locatif social - 2022

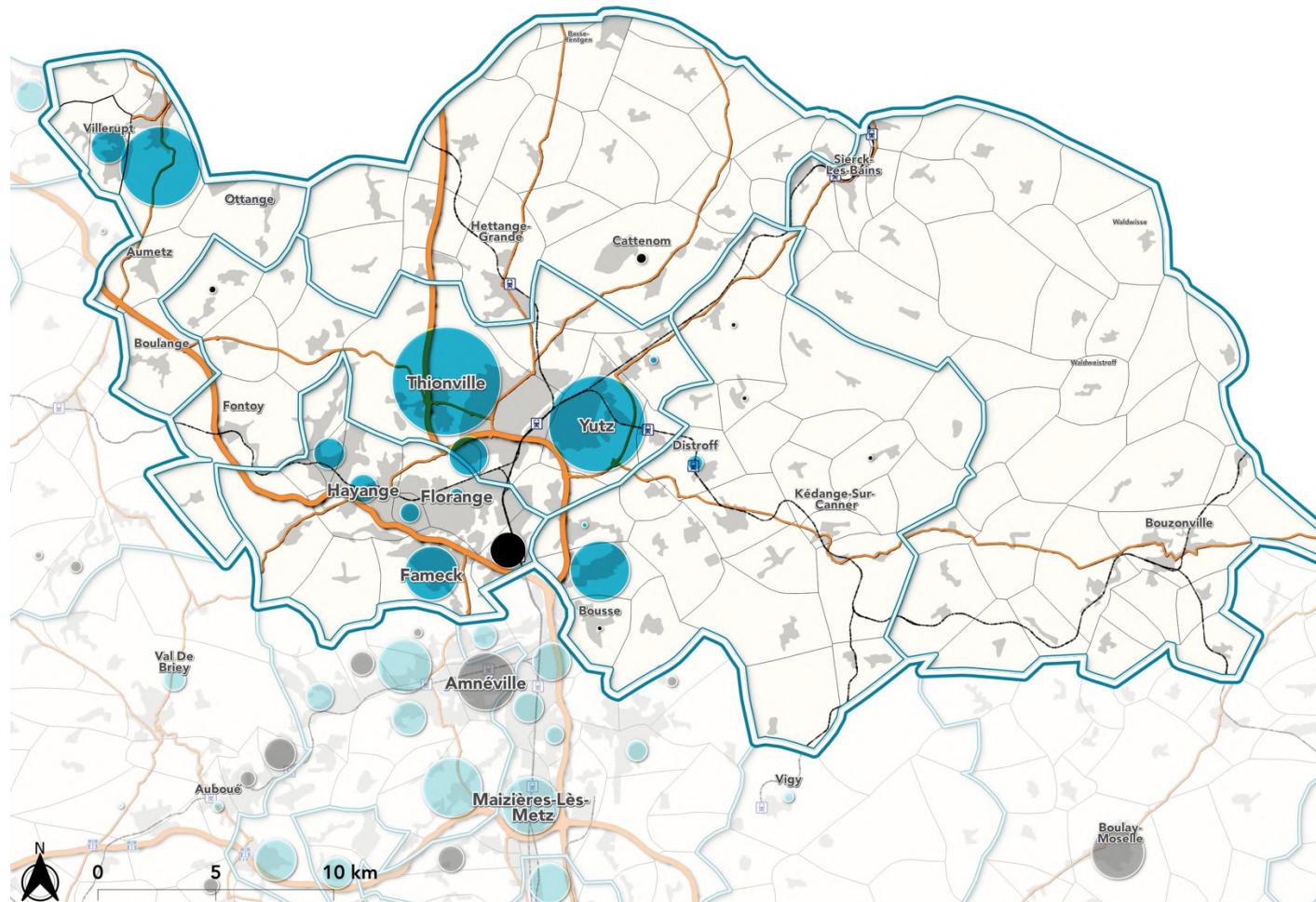
SCoT Agglomération Thionvilloise

Variation absolue de logement social entre 2017 et 2022 :



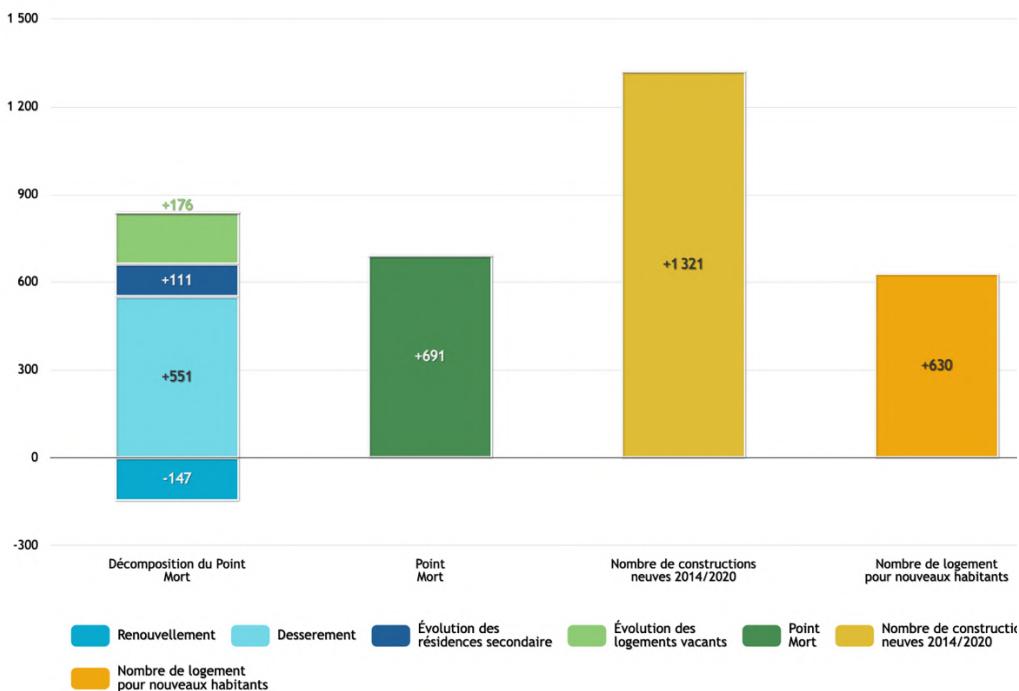
Réalisation : EAU Aménagement - ObservEAU.com

Source : RPLS - Le parc locatif social - 2022



Décomposition du point mort 2020

Source : INSEE - Série historique - Observéau.com



Point mort : il désigne le nombre de logements nouveaux à construire chaque année pour maintenir la population. Il prend en compte le desserrement des ménages, la transformation ou la mobilisation des résidences secondaires et des logements vacants en résidences principales et la destruction de logements.

Le point mort

La notion de point mort désigne le nombre théorique de nouveaux logements à construire chaque année pour maintenir la population. Il prend ainsi en compte le desserrement des ménages, la transformation ou la mobilisation des résidences secondaires et des logements vacants en résidences principales et la destruction de logements.

Théoriquement, 691 logements (le point mort) ont été nécessaires en 2020 pour maintenir la population :

- 551 logements nécessaires en lien avec le desserrement des ménages (décohabitation des jeunes, séparation des couples, vieillissement...)
- 111 logements qui sont devenus des résidences secondaires
- 176 logements devenus vacants
- Soit un total de 838 logements nécessaires, auxquels il faut soustraire 147 logements liés au renouvellement

La production de 1 321 logements ont alors permis d'affecter 630 logements par an à l'arrivée de nouvelles populations sur le territoire.

Il est important de préciser que compte tenu du vieillissement de la population structurel de la population, le desserrement des ménages sera amené à augmenter dans le futur, malgré la relative stabilité de la taille des ménages du territoire.

Synthèse

Une dynamique d'augmentation mais une concentration des logements au cœur du territoire

- 130 086 logements en 2020, concentrés à 59% dans les communautés d'agglomération, suivant les tendances démographiques observés dans le volet précédent.
- + 1,2% de croissance du parc entre 2014 et 2020, un chiffre plus élevé que les SCoT voisins et les territoires englobants

Un parc vacant ancien et en augmentation

- 90% de résidences principales et 8% de vacance des logements, avec un parc vacant en augmentation chaque année depuis les années 2000.
- Un ralentissement de l'augmentation observé depuis 2009.
- Un parc vacant ancien, un tiers datent d'avant 1945.

Un parc composé principalement de logements de grande taille et de maisons

- 57% des logements sont des maisons, un chiffre qui varie selon la typologie urbaine des territoires, avec des agglomérations présentant une part plus importante de logements collectifs.
- 43% des logements sont de grande taille, avec 5 pièces ou plus. Ces derniers sont plus majoritaires dans les espaces ruraux de l'Est.
- Ces logements sont notamment assez anciens avec 20% qui datent d'avant 1945 et 29% entre 1946-1970. Les logements récents sont attractifs, ils représentent 26% de l'attractivité immobilière

Une inégalité d'accès au logement

- Malgré un revenu médian élevé, l'accès au logement semble difficile à l'échelle du SCoT avec des prix au m² élevés, que ce soit pour les loyers ou l'achat.
- Des prix estimés encore plus élevés le long de la frontière luxembourgeoise mais qui restent inférieurs à ceux des communes du Grand-Duché.
- Un prix notamment plus élevé pour les logements individuels, qui peut poser des questions sur l'accès au logement des jeunes.
- Un parc social à environ 15% mais qui reste concentré dans l'unité urbaine de Thionville.

Un parc de logements qui tend à spécialiser les territoires

- Des T2 et T3 qui croient plus fortement que le reste des logements, notamment du fait de l'attractivité de ces logements pour les actifs.
- Ils augmentent plus rapidement dans les EPCI les plus urbains.
- Des logements plus grands qui croient dans les EPCI les moins denses et plus familiaux, notamment à l'Est du territoire.

Matrice AFOM

Atouts

- Une dynamique constructive forte permettant un renouvellement de l'offre de logements et répondre en parti au maintien de la population
- Une part importante de propriétaires sur le territoire

Faiblesses

- Des prix de l'immobilier qui augmentent, notamment le long de la frontière où les prix sont déjà élevés
- Une concentration des logements sociaux dans les agglomérations
- Un état du parc de logement inégal

Opportunités

- Une population qui habite le territoire avec une part importante de résidences principales, favorisant l'économie résidentielle
- Un maillage du territoire du SCoT par des villes et bourgs à taille humaine et deux agglomérations au centre du territoire ; l'ensemble favorisant une organisation en réseau urbain

Menaces

- Peu de logements de petites tailles pouvant répondre à des besoins particuliers (jeunes, séparations de couple...)
- Une pression immobilière à contenir pour proposer une gamme de produits élargie afin de répondre aux besoins et budgets de chacun
- Un phénomène transfrontalier et une baisse tendancielle du nombre de personnes par logements qui favorisent la hausse des besoins en logements dans un contexte immobilier déjà en tension
- Un risque de « dortoir » pour le Luxembourg
- Un parc vieillissant posant des questions sur son efficacité énergétique

Grands Enjeux

Maintenir un rythme de production de logements adapté aux besoins futurs et assurer une diversification de l'offre pour tous

- Maintenir une production tonique de logements face aux évolutions démographiques (croissance de la population, hausse de la part des séniors,...) et aux enjeux d'accès au logement pour les ménages à revenus modestes et moyens
- Soutenir l'augmentation du parc de logements individuels et collectifs de taille intermédiaire (T2, T3) afin de répondre aux besoins de certains ménages tout en diversifiant l'offre de logements sur le territoire
- Soutenir l'attractivité pour les jeunes, ainsi que des familles et actifs multi-profil :
 - o Faciliter les parcours résidentiels des ménages, notamment les parcours résidentiels ascendants
 - o Diversifier l'offre de logement et soutenir une offre dans le logement abordable pour tenir compte des évolutions des types de ménages, de différents besoins (populations modestes, séniors, étudiants...) mais aussi pour intégrer l'enjeu d'actifs à revenus moyens et modestes travaillant dans le territoire afin de leur permettre de rester dans le territoire face au coût élevé du logement
 - o Continuer de valoriser le parc de logements existants pour optimiser son usage
- Encourager la mixité de l'habitat (logements individuels et collectifs) dans les territoires afin de diversifier l'offre

Prendre en compte les objectifs de sobriété foncière

- Développer une optimisation et une densification maîtrisée et appropriée selon le site, les besoins des populations et les autres usages urbains (activités, équipements...)
- Favoriser la qualité du cadre de vie
- Exploiter le potentiel de renouvellement urbain (résorption de la vacance par exemple), notamment dans les centre-bourgs afin d'améliorer le fonctionnement urbain et la qualité paysagère

Mobilités

Les principales mobilités pendulaires en 2020 (source : INSEE – RP 2020 – 2023, Traitement : E.A.U)



Source : INSEE RP 2020 – Traitement : E.A.U

Les mobilités pendulaires en 2020 (source : INSEE – RP 2020 – 2023, Traitement : E.A.U)

En valeur absolue	Actifs résident travaillant dans le territoire	dont même EPCI	dont même commune	Actifs résident ne travaillant pas dans le territoire	En France	A l'étranger	Dont au Luxembourg	Actifs non-résident travaillant dans le territoire
CA du Val de Fensch	13 164	8 093	4 491	14 673	5 049	9 624	9 568	6 423
CA Portes de France-Thionville	16 331	12 174	7 920	19 524	4 362	15 162	15 067	8 386
CC Bouzonvillois-Trois Frontières	4 095	2 646	1 410	6 168	2 047	4 121	3 214	1 161
CC de Cattenom et Environs	3 566	1 966	1 408	9 920	825	9 094	9 049	1 233
CC de l'Arc Mosellan	7 245	2 510	1 778	8 932	3 587	5 345	5 278	1 166
CC du Pays Haut Val d'Alzette	3 053	2 178	1 730	9 043	1 246	7 797	7 742	992
SCoT Agglomération Thionvilloise	47 454	29 566	18 738	60 259	17 117	51 143	49 917	19 361

En %	Actifs résident travaillant dans le territoire	dont même EPCI	dont même commune	Actifs résident ne travaillant pas dans le territoire	En France	A l'étranger	Dont au Luxembourg
CA du Val de Fensch	47%	29%	16%	53%	18%	35%	34%
CA Portes de France-Thionville	46%	34%	22%	54%	12%	42%	42%
CC Bouzonvillois-Trois Frontières	40%	26%	14%	60%	20%	40%	31%
CC de Cattenom et Environs	26%	15%	10%	74%	6%	67%	67%
CC de l'Arc Mosellan	45%	16%	11%	55%	22%	33%	33%
CC du Pays Haut Val d'Alzette	25%	18%	14%	75%	10%	64%	64%
SCoT Agglomération Thionvilloise	41%	26%	16%	59%	15%	44%	43%

Les mobilités pendulaires

Une économie dépendante à l'Eldorado luxembourgeois

41% des actifs qui résident sur le territoire y travaillent également, une part inférieure aux actifs résidents qui travaillent hors du territoire (59%).

De plus, la majorité des flux à destination de l'étranger sont en direction du Luxembourg. En effet, 43% des actifs travaillent dans l'économie luxembourgeoise, soit près de 50 000 actifs. Une importance des flux supérieure aux flux internes au SCoT qui représentent un peu moins de 47 500 actifs. A noter que depuis 2009, ce sont 16 000 travailleurs frontaliers supplémentaires vers le Luxembourg.

11% des actifs messins travaillent également au Luxembourg, posant des questions sur la capacité d'accueil des flux au sein du SCoTAT.

19 361 actifs viennent travailler dans le territoire, notamment dans les CA du Val de Fensch (6 423) et des Portes de France-Thionville (8 386), là où se concentrent les entreprises et les emplois.

Les actifs non-résidents travaillant dans le SCoT proviennent à 97% de la région Grand-Est (18 823 actifs) et notamment de la Moselle (71,6%).

Un échange d'actifs se forme entre le SCoT et Metz, avec des flux relativement similaires, mais légèrement plus favorable à Metz.

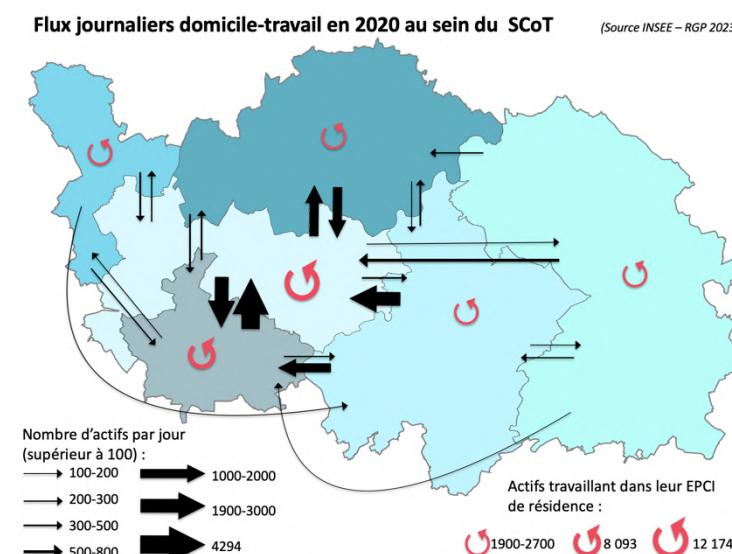
Les mobilités inter-EPCI en 2020 (source : INSEE – RP 2020 – 2023, Traitement : E.A.U)

EPCI de résidence	EPCI de travail	Nombre de travailleur
CA du Val de Fensch	CA du Val de Fensch	8 093
CA Portes de France-Thionville	CA du Val de Fensch	1 971
CC Bouzonvillois-Trois Frontières	CA du Val de Fensch	191
CC de Cattenom et Environs	CA du Val de Fensch	318
CC de l'Arc Mosellan	CA du Val de Fensch	1 108
CC du Pays Haut Val d'Alzette	CA du Val de Fensch	260
CA du Val de Fensch	CA Portes de France-Thionville	4 294
CA Portes de France-Thionville	CA Portes de France-Thionville	12 174
CC Bouzonvillois-Trois Frontières	CA Portes de France-Thionville	772
CC de Cattenom et Environs	CA Portes de France-Thionville	1 046
CC de l'Arc Mosellan	CA Portes de France-Thionville	2 965
CC du Pays Haut Val d'Alzette	CA Portes de France-Thionville	431
CA du Val de Fensch	CC Bouzonvillois-Trois Frontières	1
CA Portes de France-Thionville	CC Bouzonvillois-Trois Frontières	162
CC Bouzonvillois-Trois Frontières	CC Bouzonvillois-Trois Frontières	2 646
CC de Cattenom et Environs	CC Bouzonvillois-Trois Frontières	84
CC de l'Arc Mosellan	CC Bouzonvillois-Trois Frontières	140
CC du Pays Haut Val d'Alzette	CC Bouzonvillois-Trois Frontières	10
CA du Val de Fensch	CC de Cattenom et Environs	352
CA Portes de France-Thionville	CC de Cattenom et Environs	1 374
CC Bouzonvillois-Trois Frontières	CC de Cattenom et Environs	250
CC de Cattenom et Environs	CC de Cattenom et Environs	1 966
CC de l'Arc Mosellan	CC de Cattenom et Environs	480
CC du Pays Haut Val d'Alzette	CC de Cattenom et Environs	62
CA du Val de Fensch	CC de l'Arc Mosellan	297
CA Portes de France-Thionville	CC de l'Arc Mosellan	401
CC Bouzonvillois-Trois Frontières	CC de l'Arc Mosellan	237
CC de Cattenom et Environs	CC de l'Arc Mosellan	111
CC de l'Arc Mosellan	CC de l'Arc Mosellan	2 510
CC du Pays Haut Val d'Alzette	CC de l'Arc Mosellan	112
CA du Val de Fensch	CC du Pays Haut Val d'Alzette	127
CA Portes de France-Thionville	CC du Pays Haut Val d'Alzette	250
CC de Cattenom et Environs	CC du Pays Haut Val d'Alzette	41
CC de l'Arc Mosellan	CC du Pays Haut Val d'Alzette	41
CC du Pays Haut Val d'Alzette	CC du Pays Haut Val d'Alzette	2 178

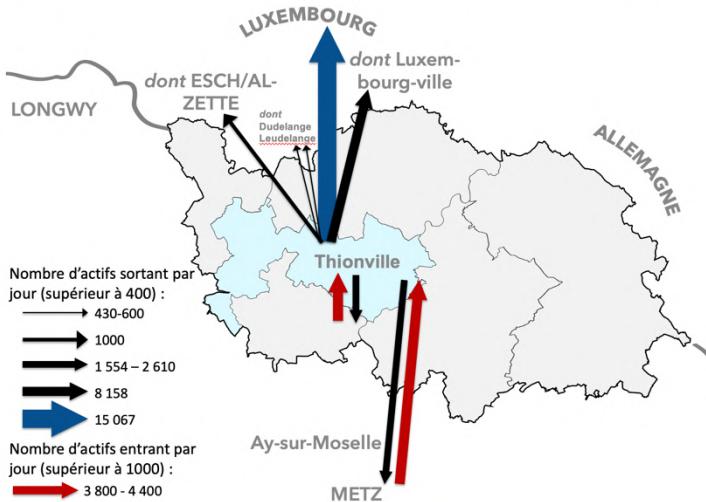
Des flux d'actifs entre les EPCI polarisés par l'espace aggloméré

Dans l'ensemble tous les EPCI du territoire voient la majorité de leurs actifs quitter le territoire, principalement à destination du Luxembourg. Ce phénomène est d'autant plus vrai pour les deux EPCI frontaliers avec le Grand-Duché.

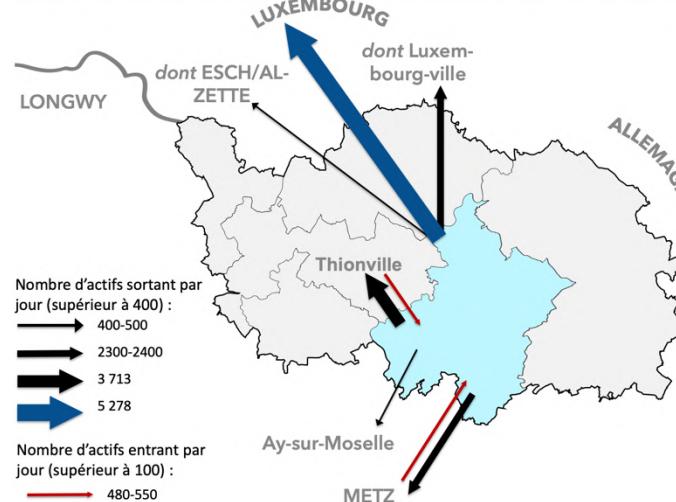
Les flux entre les EPCI du territoire se font majoritairement à destination de l'espace aggloméré des deux communautés d'agglomération. Le plus important flux d'actif journalier étant entre la CA du Val de Fensch et la CA PFT : 4 294.



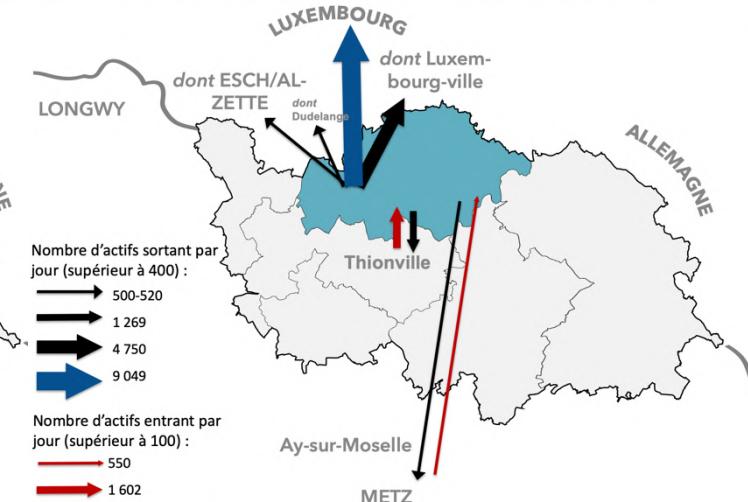
Flux journaliers domicile-travail en 2020 dans la CAPFT (Source INSEE – RGP 2023)



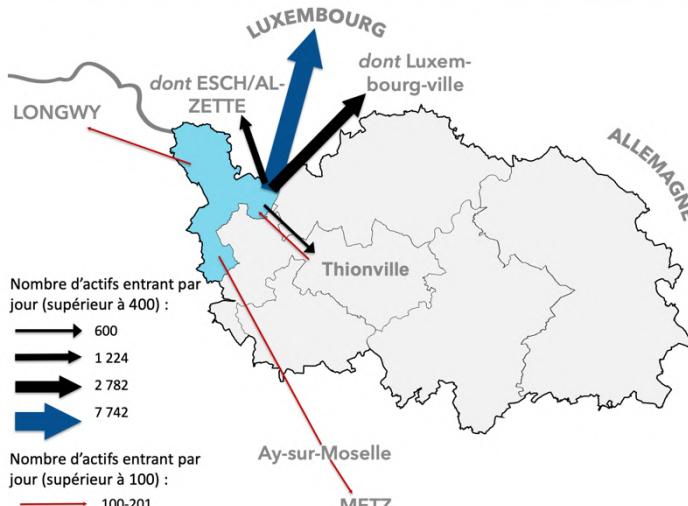
Flux journaliers domicile-travail en 2020 dans la CCAM (Source INSEE – RGP 2023)



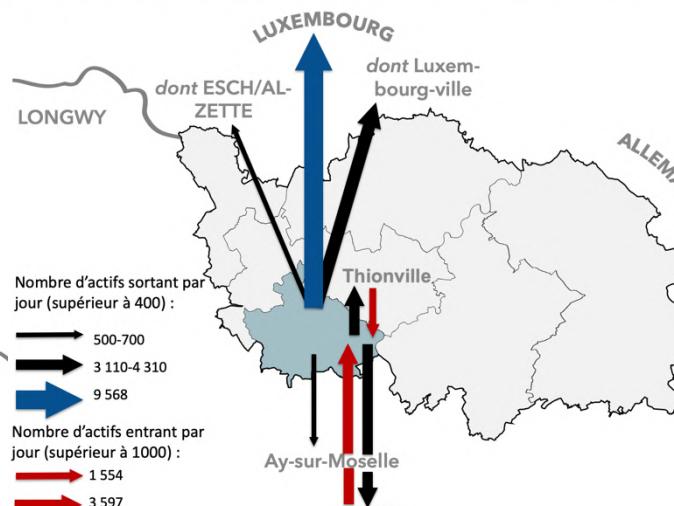
Flux journaliers domicile-travail en 2020 dans la CCCE (Source INSEE – RGP 2023)



Flux journaliers domicile-travail en 2020 dans la CCPHVA (Source INSEE – RGP 2023)



Flux journaliers domicile-travail en 2020 dans la CAVF (Source INSEE – RGP 2023)



Flux journaliers domicile-travail en 2020 dans la CCB3F (Source INSEE – RGP 2023)

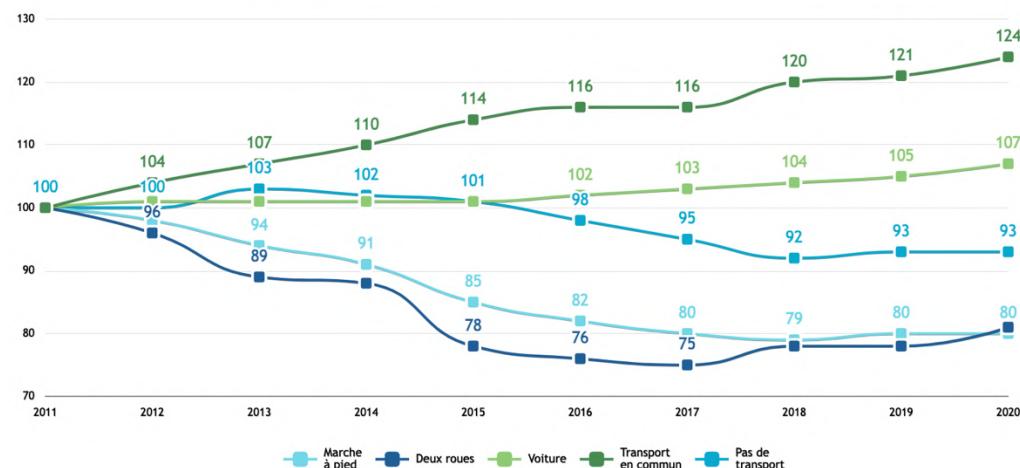


Les modes de transports des actifs-résidants en 2020 (source : INSEE – RP 2020 – 2023, Traitement : E.A.U)

	Transport en commun	Voiture, camion, fourgonnette	Vélo (y compris à assistance électrique)	Deux-roues motorisé	Marche à pied	Pas de transport
CA Portes de France-Thionville	15,1 %	75,5 %	1,2 %	0,4 %	5,5 %	2,3 %
CC du Pays Haut Val d'Alzette	12,7 %	81,3 %	0,2 %	0,6 %	3,5 %	1,7 %
CA du Val de Fensch	9,3 %	83,8 %	0,6 %	0,6 %	3,6 %	2,0 %
CC de l'Arc Mosellan	6,7 %	87,5 %	0,2 %	0,3 %	2,6 %	2,7 %
CC de Cattenom et Environs	11,6 %	82,0 %	0,5 %	0,8 %	2,4 %	2,6 %
CC Bouzonvillois-Trois Frontières	2,2 %	90,7 %	0,1 %	0,5 %	3,3 %	3,1 %
SCoT Agglomération Thionvilloise	10,7 %	81,9 %	0,6 %	0,5 %	3,9 %	2,3 %

Evolution des modes de transport depuis 2011 (base 100)

Source : INSEE - Caractéristiques de l'emploi - Observatoire.com



Depuis 2016, les vélos ont une catégorie à part, avant ils étaient compris dans la catégorie « Deux roues ». Pour faciliter l'analyse de l'évolution sur le territoire du SCoT, la catégorisation est restée inchangée sur la période 2011-2020.

Un usage prépondérant du véhicule personnel

En 2020, 82% des actifs du territoire se rendent sur leur lieu de travail avec un véhicule personnel, cependant il existe des disparités entre les EPCI, en lien avec la typologie urbaine de ces derniers (ruraux, urbains...) :

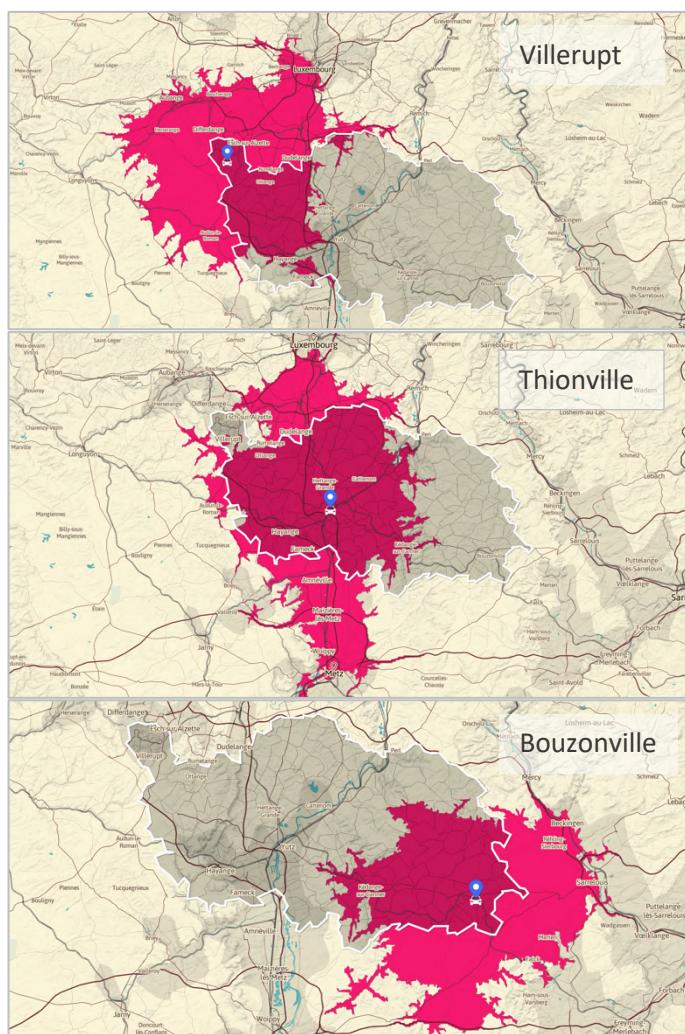
- Les actifs de la CA Portes de France-Thionville utilisent certes majoritairement la voiture (75,5%), mais l'utilisation des transports en commun est non négligeable (15,1%).
- Le postulat est relativement identique pour les CC du Pays Haut Val d'Alzette et de Cattenom et Environs, où la voiture reste le principal mode de transport des actifs, mais où l'utilisation des TC est supérieure à 10%.
- A l'inverse, un EPCI plus rural comme la CC Bouzonvillois-Trois Frontières verra sa part d'utilisation des TC moindre avec 2,2% des actifs. L'usage de la voiture est surreprésenté avec 90,7%.

L'utilisation des transports en commun est également croissante à l'échelle du SCoT avec +24% d'utilisation, la plus forte croissance des modes de transports des actifs du territoire.

A contrario, les deux roues ont vu leur part diminuer au même titre que la marche à pied.

L'utilisation de la voiture augmente également, avec +7% entre 2011 et 2020.

Accessibilité en voiture à 30 min depuis différents endroits du territoire (Source : Observeau)



Le réseau routier

Un territoire relié aux flux européens

Le territoire est desservi ou se situe à proximité de grands axes structurants le réseau routier européen :

- L'A31 et L'A30 en direction du nord de l'Europe en sont les principaux axes, traversant le territoire en reliant Metz et le Benelux, avec près de 10% de poids lourds.
- Une ceinture périphérique avec l'A13 luxembourgeoise et l'A8 allemande au nord du territoire, et un accès à Paris proche avec l'A4 au Sud du territoire.

Qui plus est, le territoire bénéficie d'un maillage fin d'axes secondaires, notamment avec des routes départementales à vocation transfrontalières et métropolitaines :

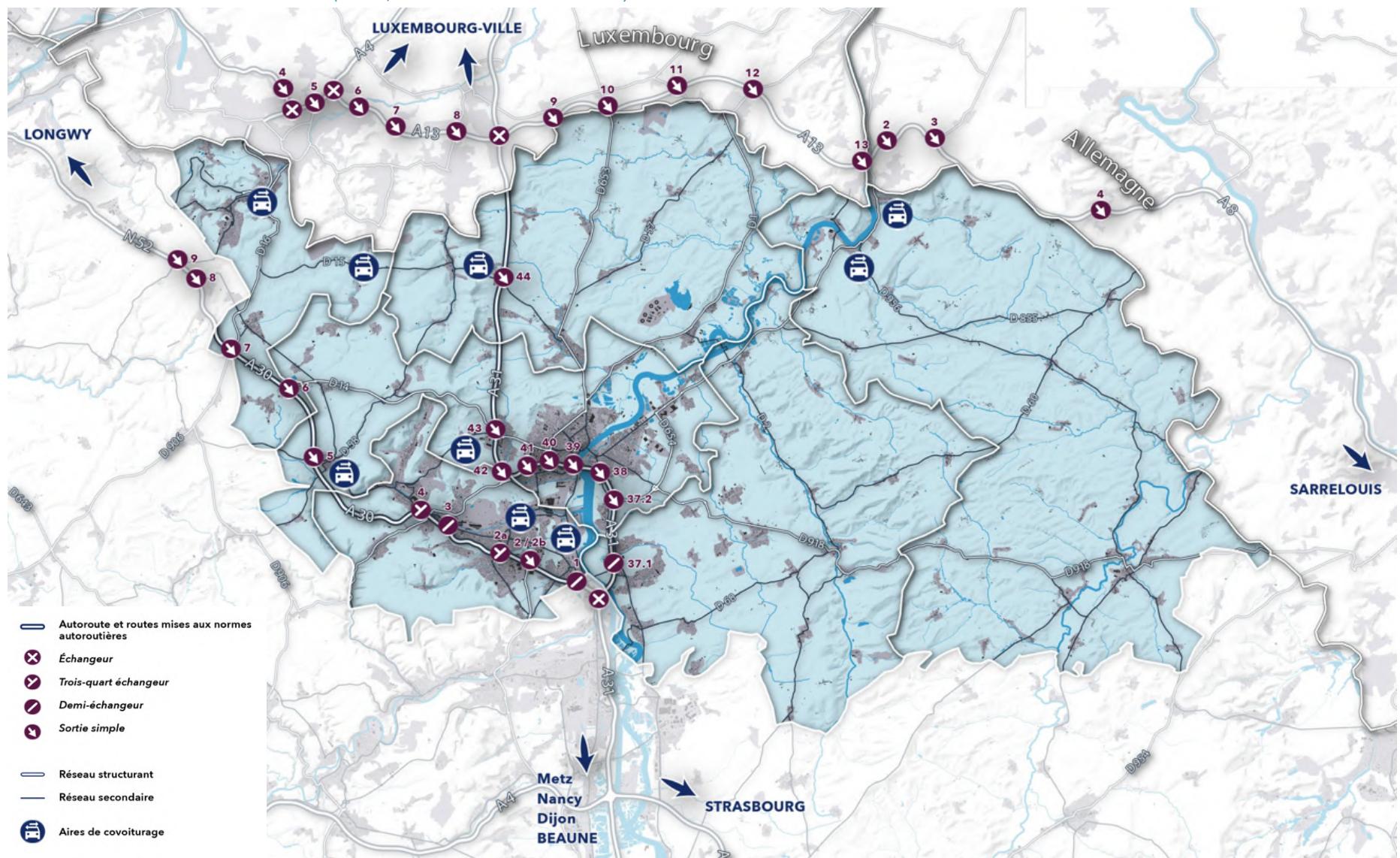
- D653, D1, D16, D58, D57, D654, D60, D855 et la D918 qui bénéficient aux nombreux flux transfrontaliers.
- D13, D14, D1, D654 et D653 qui structure un réseau en étoile autour de Thionville.

Le territoire est ainsi relativement accessible, selon l'état du trafic, et bien équipé en matière d'infrastructures routières, avec cependant des inégalités de temps d'accès en fonction des territoires (cartes ci-contre).

Cependant, la densité des flux, peut engendrer de la congestion aux heures de pointes, notamment du fait des actifs du territoire et de l'agglomération messine.

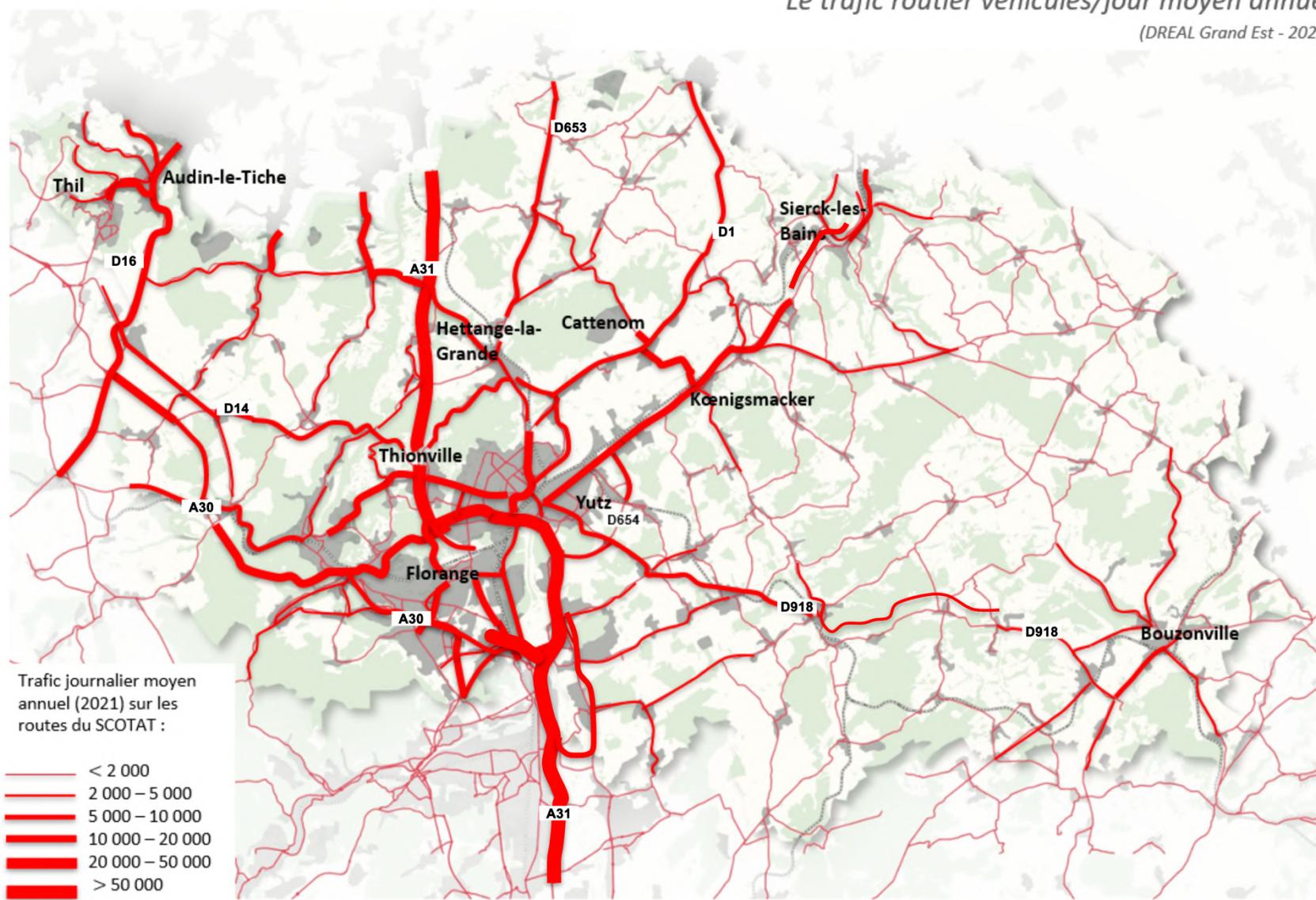
77 500 véhicules traversent alors l'axe le plus fréquenté, l'A31 entre Yutz et Thionville selon le comptage de la DREAL en 2021.

Le réseau routier du territoire (Source, traitement et réalisation: E.A.U)

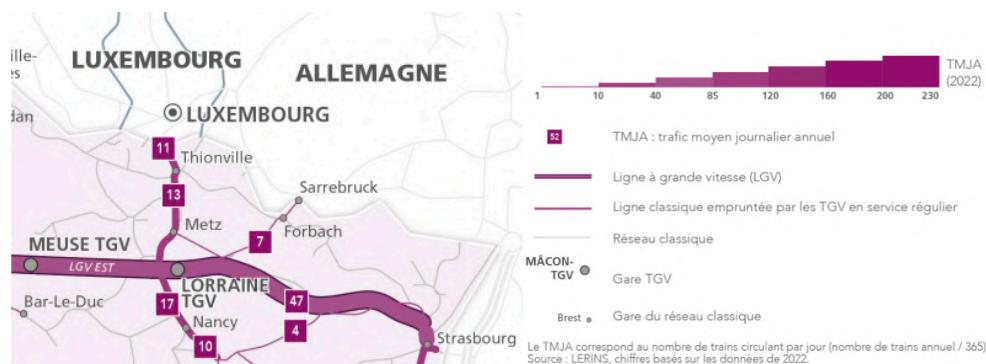


Le trafic routier véhicules/jour moyen annuel

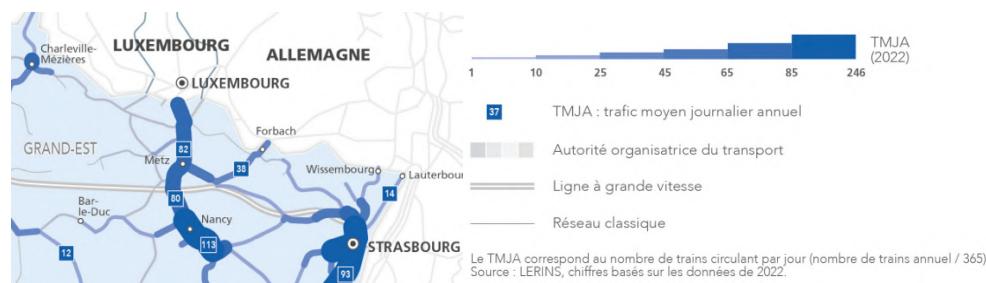
(DREAL Grand Est - 2021)



Le Trafic des trains à grande vitesse (source : Atlas du réseau ferré français 2023)



Le Trafic voyageurs régionaux (source : Atlas du réseau ferré français 2023)



Fréquentation des gares du territoire (fréquentation supérieure à 3000 voyageurs)

(Source : SNCF Réseau, traitement : E.A.U)

Nom de la gare	Total Voyageurs 2022	Total Voyageurs 2021	Total Voyageurs 2020	Total Voyageurs 2019	Total Voyageurs 2018
Thionville	3 324 941	2 394 267	1 940 743	2 944 821	2 786 603
Uckange	686 225	455 181	331 562	494 204	414 838
Hettange-Grande	497 593	366 519	308 253	472 838	459 855
Distroff	25 900	25 583	17 999	16 867	18 734
Bouzonville	18 396	15 501	12 232	19 477	23 612
Hombourg-Haut	12 961	8 963	6 757	10 604	7 687
Hayange	5 315	6 094	5 225	8 356	7 423
Kédange	4 150	2 902	2 221	4 238	3 893
Sierck-les-Bains	4 111	2 528	1 760	2 189	1 853
Metzervisse	3 220	3 597	3 651	4 874	4 727
Rémelfing	3 219	2 417	3 118	4 828	5 651

Le réseau ferré

Une utilisation du réseau régional importante sur l'axe du Sillon Mosellan (Metz-Luxembourg)

Un réseau ferroviaire en étoile autour de Thionville avec un axe principal, la ligne 1B du réseau TER Fluo (Grand-Est) qui desserre notamment Metz, Hagondange, Thionville et Luxembourg-Ville. Le trafic moyen journalier (TMJA) annuel de cette ligne, en 2022, est de 82 trains.

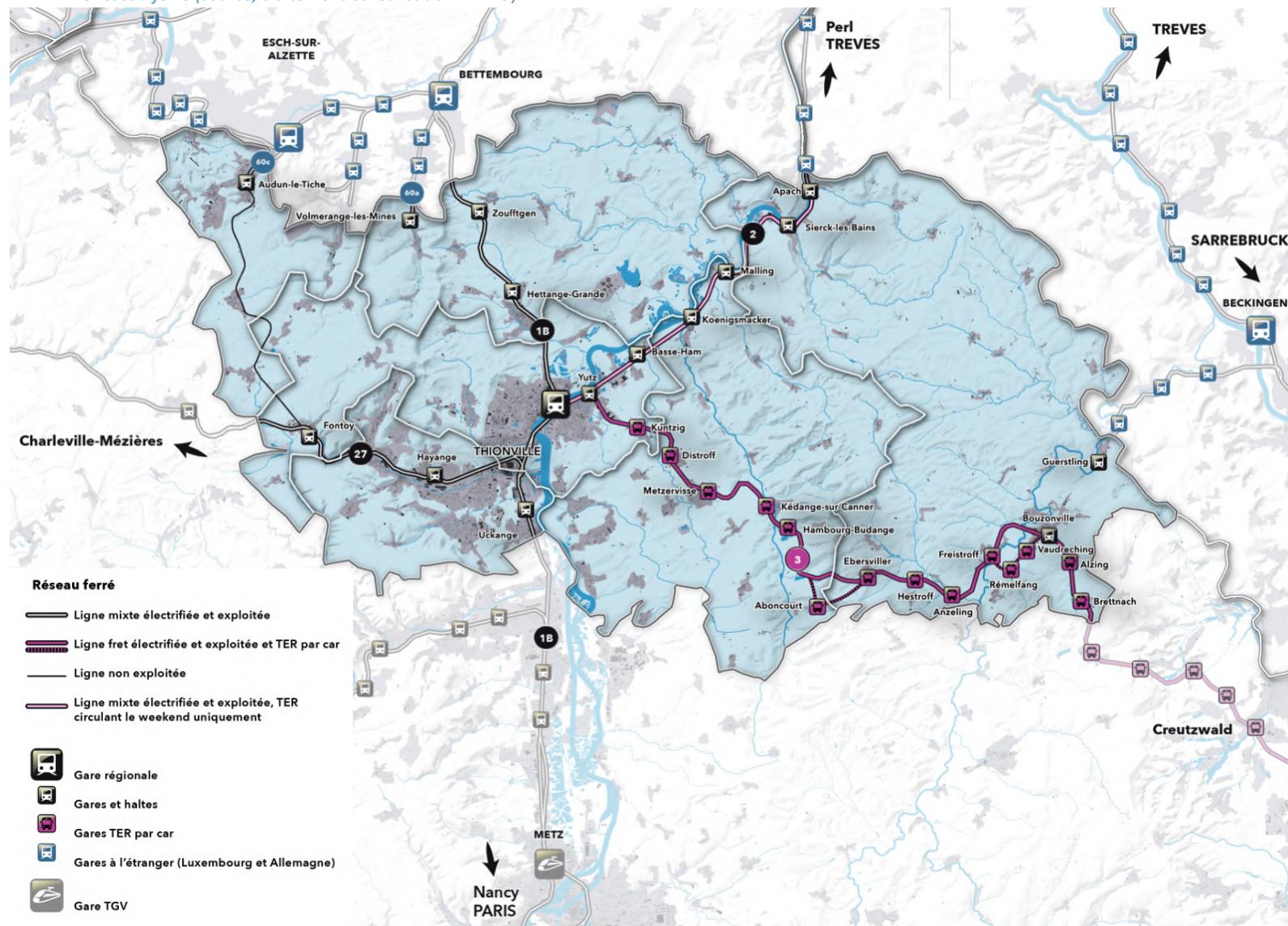
A cette ligne s'ajoute des lignes secondaires, desservies notamment par des cars : la ligne 3 (Thionville-Bouzonville) et la ligne 2 (Metz-Thionville-Trèves), ainsi qu'une ligne reliant Thionville à Charleville-Mézières (ligne 27). Des lignes qui fonctionnent principalement en période scolaire en semaine.

La Compagnie Ferrée Luxembourgeoise (CFL) gère également une offre transfrontalière avec deux lignes offrant plus de 30 allers/retours par jour chacune.

Thionville est également connectée au réseau à grande vitesse grâce à des lignes classiques reliant les métropoles strasbourgeoise et parisienne au Luxembourg.

Qui plus est, la gare de Thionville est sur fréquentée, interpellant l'accessibilité et les potentiels de rattachement en amont, en 2022 plus de 3,32 millions de passagers ont emprunté cette gare, en augmentation avec la période d'avant COVID (2,94 millions en 2019).

Le réseau ferré (source, traitement et réalisation : E.A.U)



Le Trafic de fret (source : Atlas du réseau ferré français 2023)



Un positionnement stratégique pour le fret ferroviaire

Pour ce qui est du fret ferroviaire, le territoire, est traversé par deux Eurocorridors (Atlantic Corridor et North Sea-Méditerranée), lui offrant un accès aux lignes de fret ferroviaire et permettant de préserver la fonctionnalité des infrastructures ferroviaires existantes.

Selon le diagnostic du SRADDET réalisé en 2019, 8% du fret régional se faisait par voie ferroviaire, notamment grâce à la plus grande gare de fret ferroviaire de France, Woippy dans la couronne messine au Sud du territoire, montrant l'importance de la Moselle dans les échanges de marchandise à l'échelle européenne. Une importance qui peut s'étendre au périmètre du SCoT, qui bénéficie également d'une place importante dans ce domaine.

Selon les données de 2020 de data Europa, 204 094 tonnes venant de l'étranger ont été déchargé par voie ferroviaire dans l'ancienne région Lorraine et 469 262 tonnes chargées à destination des pays européens, principalement au Nord de l'Europe, notamment en Allemagne et aux Pays-Bas.

La fréquentation des aéroports entre 2018 et 2023 (Source : data.europa - 2024)

Aéroport	Type de transport	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Luxembourg-Findel	Passagers transportés	3 988 804	4 365 469	1 426 310	2 003 521	4 057 247	4 792 175
	Fret et courriers	894 757	852 862	905 285	1 088 231	968 988	794 511
Metz-Nancy-Lorraine	Passagers transportés	256 060	541 534	37 297	18 509	43 235	101 043

Voies navigables et principaux aéroports (Source : ORTL-Grand Est - 2018)



Les transports aérien et fluvial

Un positionnement à équidistance de deux aéroports internationaux et une situation fluviale stratégiques

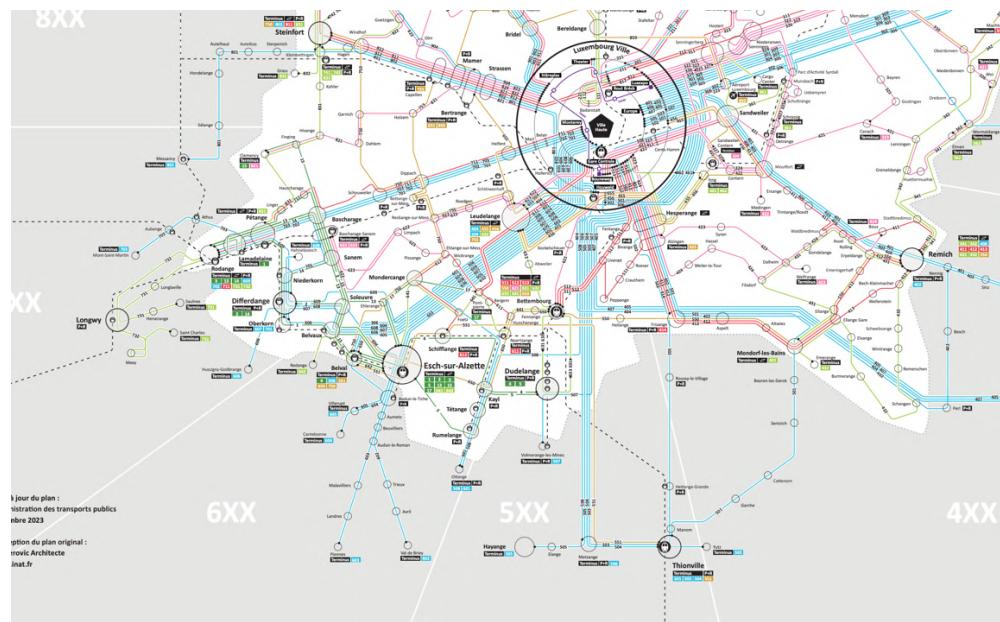
Le territoire est situé à proximité de plusieurs aéroports, notamment :

- L'aéroport de Metz-Nancy-Lorraine, appartenant à la région Grand Est et qui dessert 6 destinations, dont 4 en Afrique du Nord. La fréquentation de l'aéroport tend cependant à diminuer du fait de la crise sanitaire.
- L'aéroport de Luxembourg Findel dessert quant à lui 102 destinations au travers de 14 compagnies lui valant d'être une véritable plaque tournante au cœur de l'Europe pour le trafic de passager (près de 4,8 millions de passagers) et le fret aérien (près de 800 000 tonnes en 2023).

De plus, le SCoT se situe au cœur du trafic fluvial de la Grande Région grâce au port de Thionville-Illange situé sur la Moselle, qui relie le cœur Lorrain au Nord de l'Europe et occupe donc une place importante dans le réseau fluvial régional et national.

Bien qu'ayant une capacité moindre que le nouveau port de Metz, le port de Thionville-Illange est un important port européen, notamment pour les matières premières industrielles, les produits agricoles et les matériaux de construction. En 2019, les chiffres affichés par Voies Navigables de France faisaient état d'un trafic de 700 000 tonnes de marchandises.

Le Sud du plan du réseau de transports luxembourgeois (Source : RGTR 2024)



Des lignes transfrontalières régulières de fortes fréquences, et gérées par le RGTR (Régime Général des Transports Routiers) du Luxembourg desservent le territoire, notamment l'agglomération.

Les transports en commun

Un réseau de lignes de bus très dense, qui maille l'ensemble du territoire et le connecte à ses alentours

Une vingtaine de lignes de bus du réseau régional Fluo desservent le territoire, principalement pour des trajets internes au département de la Moselle, notamment avec Metz, une dizaine de lignes mosellanes connectent le territoire du SCoT avec cette dernière.

Thionville est le second nœud du réseau avec plus de 12 lignes qui desservent la commune, créant une polarité à l'échelle du SCoT, du département et de la région.

A noter également qu'une ligne de Meurthe-et-Moselle relie également Metz à Villerupt.

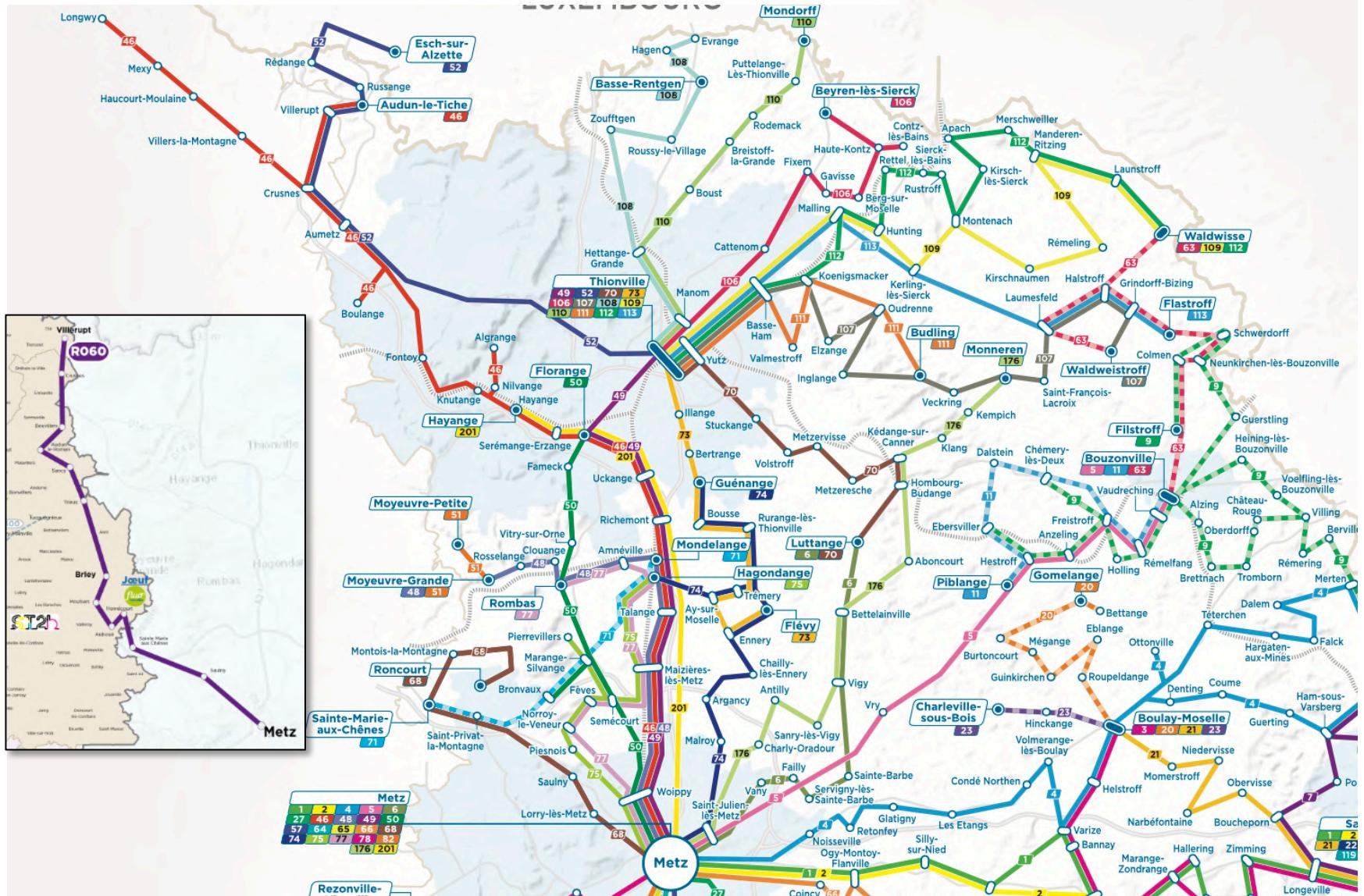
Ces lignes sont complétées par des lignes scolaires, gratuites pour le primaire et payantes pour le secondaire.

La bonne connectivité du territoire est cependant inégale, avec des lignes principales qui desservent les grands pôles urbains qui ont une plus grande fréquence que les petites lignes.

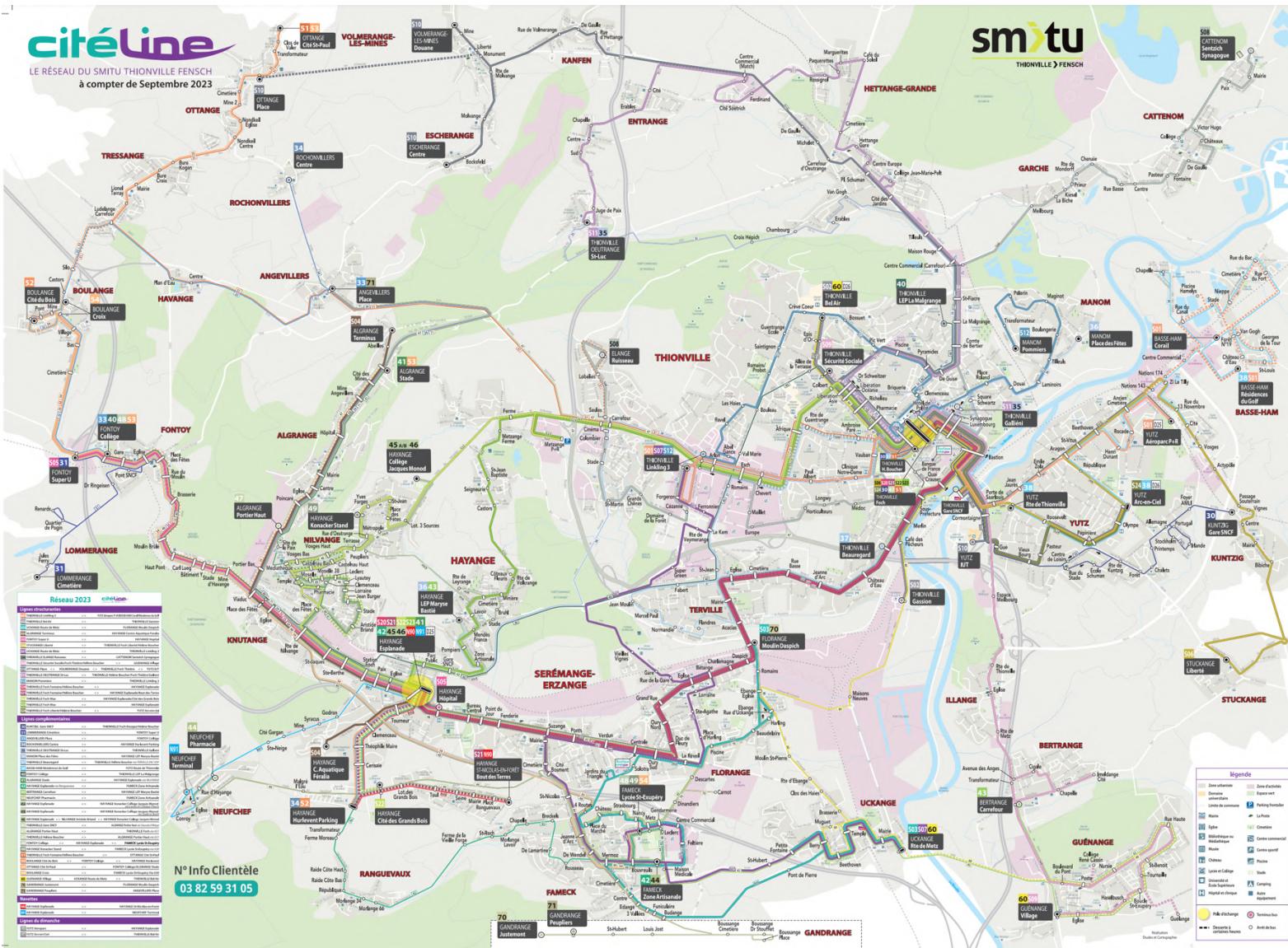
A cela s'ajoute un réseau de bus urbain, *Citéline*, qui s'appuie sur un important parking relai et qui dessert les communes des deux CA et propose notamment :

- 24 lignes principales (en plus de celles du réseau Fluo)
- 27 lignes complémentaires
- 20 lignes à la demande
- Un service de transport pour personnes à mobilité réduite

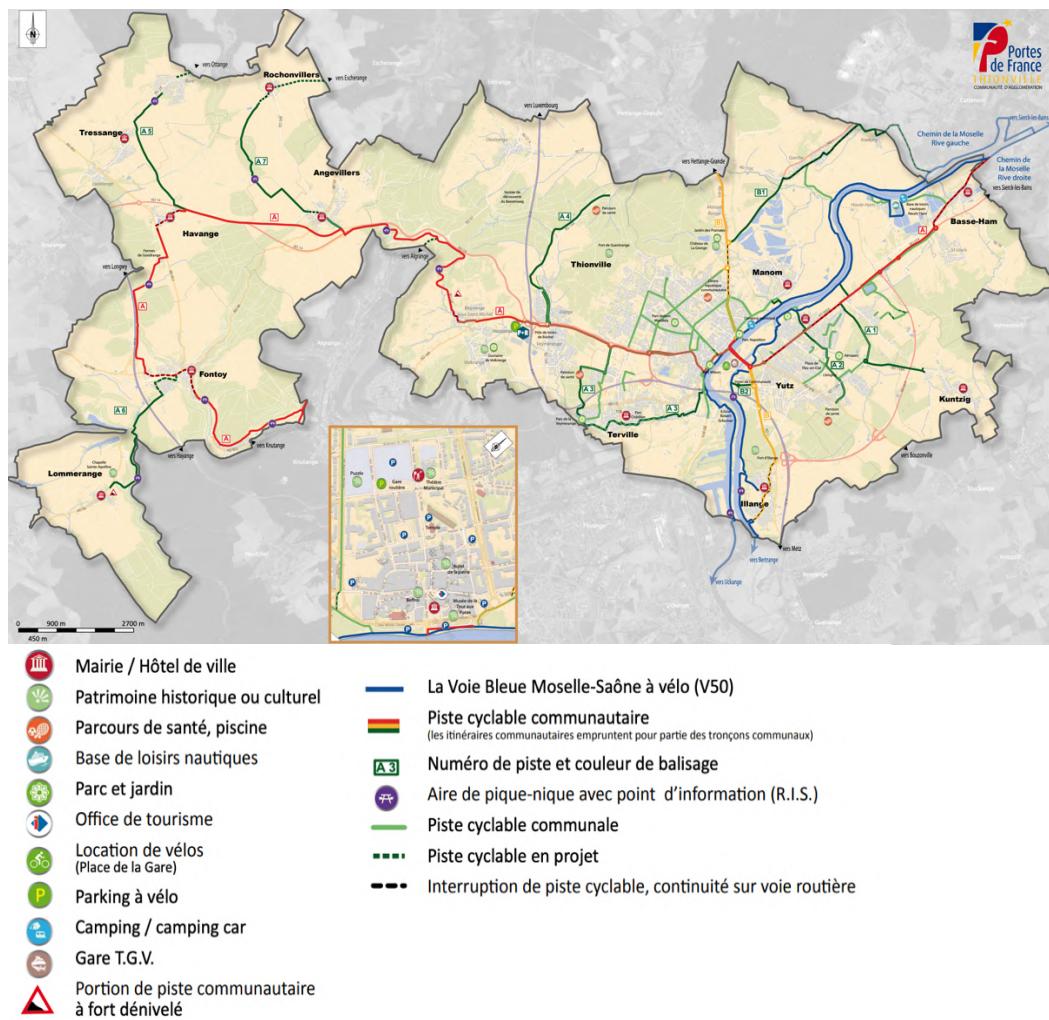
Le plan du réseau Fluo Grand Est en Moselle et la ligne R060 de Meurthe et Moselle (Source : Fluo Grand Est 2024)



Le réseau urbain de Thionville-Fensch (Source : citéline)



Le réseau cyclable dans la CA Portes de France-Thionville (Source : CA Portes de France-Thionville)



Les modes doux

Une pratique récréative à l'échelle du territoire, et un usage plus quotidien dans l'agglomération

Des pistes cyclables aménagées qui se prêtent aux déplacements de courtes distances (pistes dédiées, bandes, couloirs mixtes...) dans l'agglomération et connectées aux principaux équipements (piscine, théâtre...) et au pôle multimodal.

De plus, les bords de Moselle sont aménagés et permettent la pratique du vélo-loisir. Cet aménagement cyclable se fait dans le projet de « Voie Bleue », reliant la Saône à la Moselle sur 700km, entre Lyon et le Luxembourg et créé un axe cyclable structurant du Nord au Sud du territoire du SCoT.

Le reste du territoire est quant à lui principalement desservi par des voies vertes et des itinéraires sur routes départementales et communales. La vocation est ici de découvrir le territoire et d'encourager les pratiques touristiques, permettant ainsi d'expérimenter le territoire autrement à la fois pour les locaux, et pour les touristes.

SCoT Agglomération Thionvilloise

Type d'aménagements cyclables
(en projet ou existants)

Piste cyclable



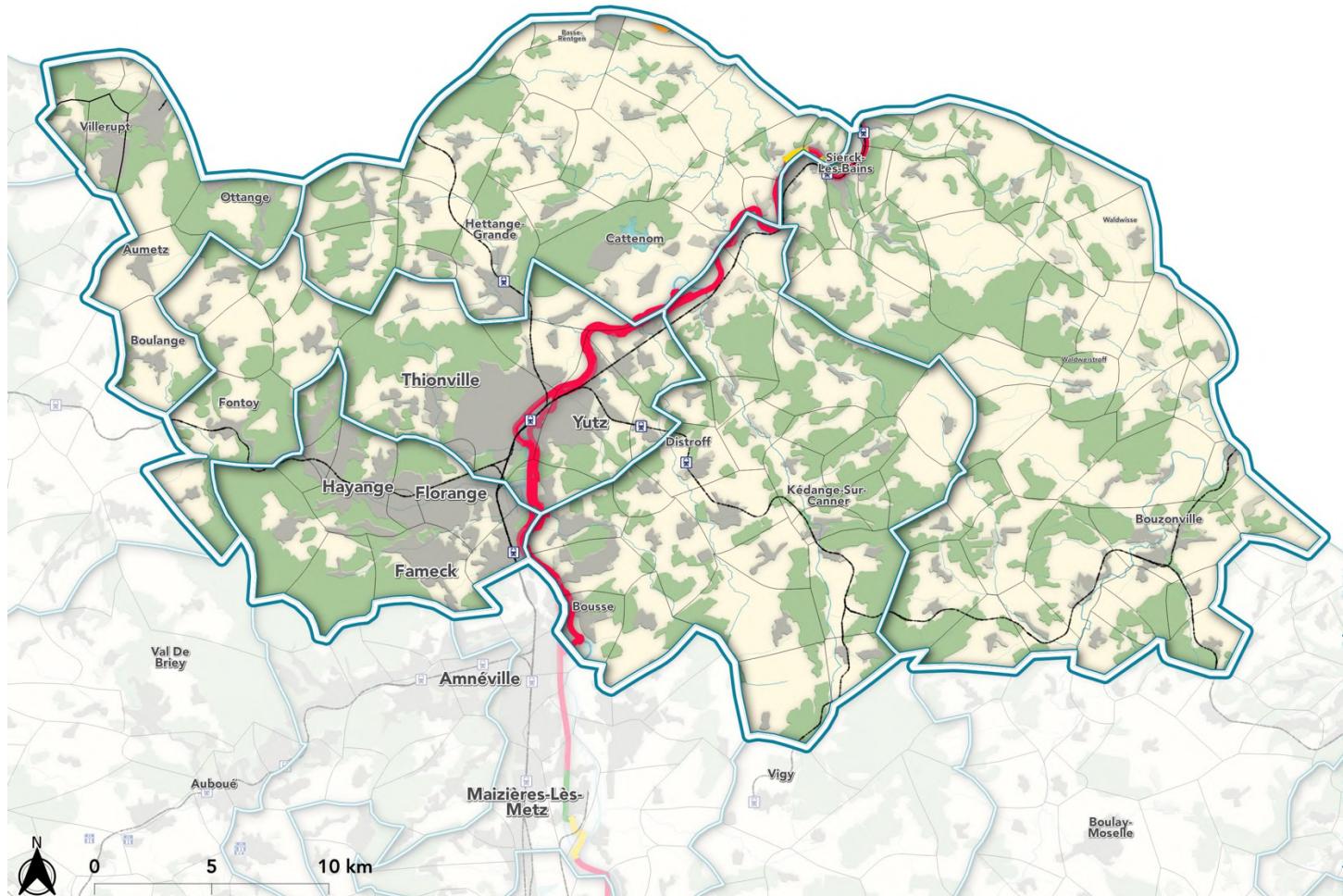
Voie Verte



Route



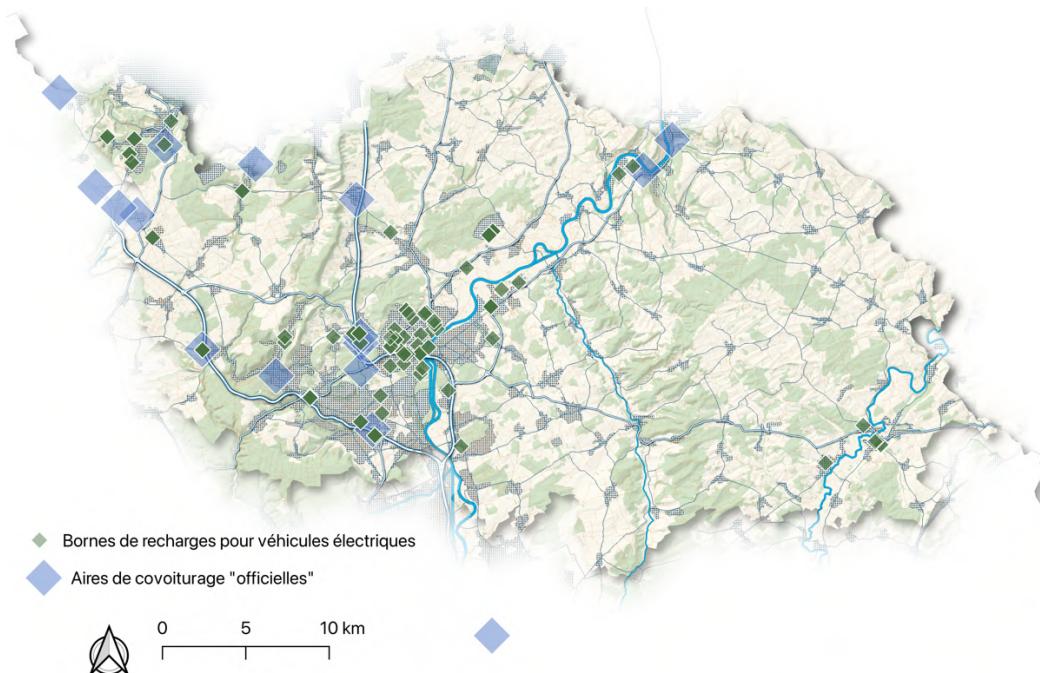
Non renseigné



Réalisation : EAU Aménagement - ObservEAU.com

Source : ON3V - Localisation et caractéristique des véloroutes et voies vertes inscrites aux différents schémas européen, national et régional - 2019

Bornes de recharge électrique et aire de covoiturage en 2024 (Sources : BNLC, IRVE – 2024 –
Réalisation : E.A.U)



Parc de véhicules électriques au 31 décembre 2023 (Source : Agence ORE – Traitement : E.A.U)

LIBGEO	Nombre véhicules électriques	Parc total de véhicules	Part
CA Portes de France - Thionville	2114	92919	2%
CA du Val de Fensch	938	81007	1%
CC de l'Arc Mosellan	873	40428	2%
CC du Pays Haut Val d'Alzette	348	33564	1%
CC de Cattenom et Environs	844	29752	3%
CC Bouzonvillois-Trois Frontières	501	33400	2%
SCoT de Thionville Agglomération	5618	311070	2%

Les mobilités nouvelles

Un développement des aménagements pour le covoiturage et l'électromobilité concentré le long de l'A31

A l'échelle du SCoT, 424 bornes de recharges publiques ont été recensées selon le dernier inventaire des recharges de véhicules électriques (IRVE) en 2024, dont plus de 50 bornes présentes dans la seule commune de Thionville. La concentration est cependant moins importante qu'au Luxembourg où le développement est plus avancé.

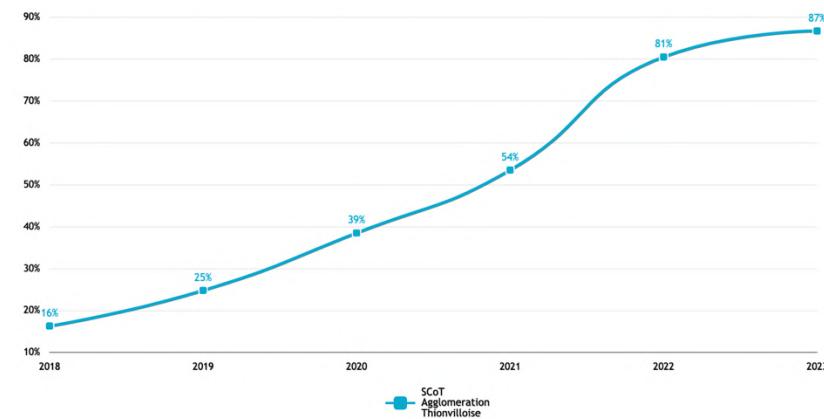
Qui plus est, 2% de la flotte de véhicule à l'échelle du SCoT est composée de véhicules rechargeables électriques en 2023. A titre de comparaison, le Luxembourg affichait un taux de près de 16%.

Ces bornes sont, de plus, principalement concentrées le long des principaux axes de transports, ou à proximité de grands équipements (de type hypermarchés ou mairies par exemple).

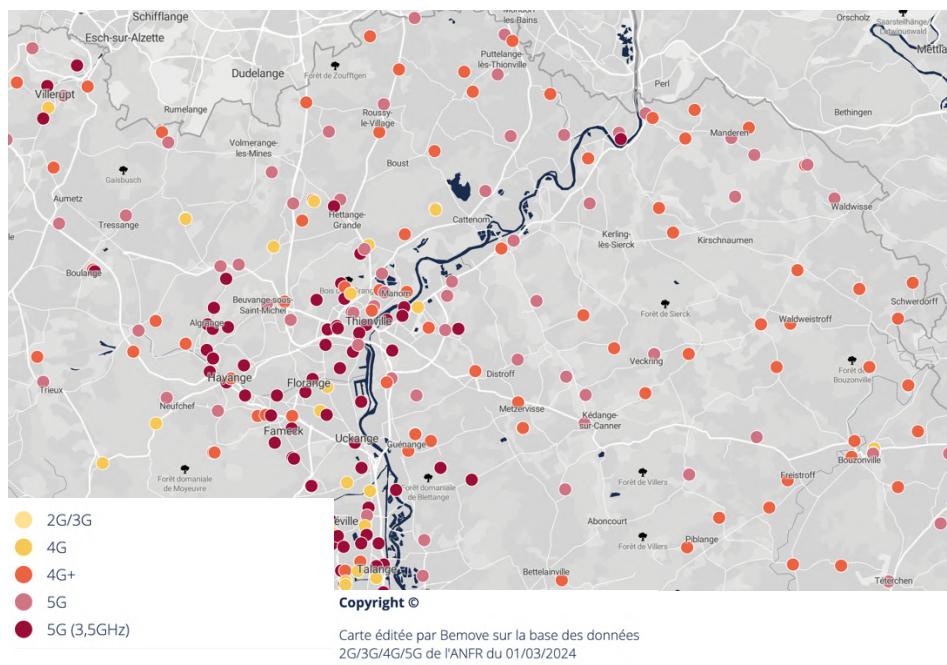
Pour ce qui est des aires de covoiturages, une dizaine d'aires de covoiturage officielles sont présentes sur le territoire selon la base national des lieux de covoiturage (BNLC), en plus des aires de covoiturage « informelles » (place de mairies, place du village, parking de supermarché...).

Evolution de la part de locaux possédant la fibre depuis 2018

Source : ARCEP - Etat du déploiement de la fibre - Observéau.com



Carte des antennes mobiles en mars 2024 (Source : Ariase 2024)



La couverture numérique

Une couverture en THD étendue à l'ensemble du territoire

En 2018, seuls 16% des locaux du territoire étaient couvert par la fibre. En 2023, 87% des locaux ont été couvert par la fibre, en accord avec une politique volontariste de déploiement du très haut débit (THD) à l'échelle nationale. La presque totalité des communes est ainsi couvert par au moins un équipement de fibre optique selon l'ARCEP.

Pour ce qui est des réseaux mobiles, la 4G s'est également bien implantée sur le territoire, avec plus de 99% de la population du territoire qui est couvert par les 4 opérateurs nationaux au 30 septembre 2023.

De plus, le réseau 5G commence à s'implanter sur le territoire avec 166 antennes 5G présentes sur l'ensemble du SCoT. 46% des communes ont ainsi un équipement 5G sur leur territoire, principalement le long du Sillon Mosellan. La seule commune de Thionville en comptait 17 en 2023.

Les projets

A31 bis « au cœur du Sillon Lorrain »

Sur le secteur nord, l'A31 connaît dès à présent une forte congestion aux heures de pointe, essentiellement du fait de la circulation liée aux déplacements pendulaires des travailleurs frontaliers vers le Luxembourg.

Le projet consiste, d'une part, à réaliser un contournement de Thionville en tracé neuf et, d'autre part, à élargir l'autoroute actuelle au nord de Thionville. La configuration actuelle de l'A31 dans la traversée de Thionville et Terville ne permet pas l'élargissement sur place et c'est pourquoi un contournement en tracé neuf est prévu.

Sur cette section, quatre variantes d'aménagement du contournement de Thionville ont été soumises à une concertation publique de novembre 2022 à février 2023. Le 5 janvier 2024, le ministre des Transports a pris la décision d'acter la poursuite du projet et le tracé définitif des aménagements du secteur Nord en retenant la variante F4-tunnel profond pour le contournement Ouest de Thionville. La décision ministérielle du 5 janvier 2024 acte aussi :

- un aménagement des futurs échangeurs de Sainte-Agathe et de l'Etoile permettant une desserte du réseau local ;
- l'installation d'une voie réservée aux transports en commun sur l'espace de la bande d'arrêt d'urgence en plus de l'élargissement à 2x3 voies de l'A31 au nord de Thionville ;
- la demande d'une études sur la faisabilité de l'affectation d'une voie de circulation au covoiturage, sur l'A31 au nord de Thionville.

Textes issus de : Préfet de la Moselle – Lettre d'information et site internet <https://www.a31bis.fr>

Illustration : Projet d'A31 Bis.

Source Lettre d'information janvier 2025 – Préfet de la Moselle



Synthèse

Une place de la voiture encore très présente, qui structure le réseau des mobilités à l'échelle du territoire

- 82% des actifs utilisent leur véhicule personnel pour se rendre sur leur lieu de travail
- Cela pose des questions sur la capacité d'accueil des flux routiers, créant parfois de la congestion sur les principaux axes aux heures de pointe
- Un maillage fin de routes secondaires qui connecte efficacement le territoire, avec cependant une accessibilité moins évidente à l'Est du territoire

Un territoire connecté à son environnement, et au reste de l'Europe

- Les principaux axes de routiers du territoire (A31 et A30) viennent connecter le SCoT avec les territoires alentours (Metz, Luxembourg et la Meurthe-et-Moselle)
- Une proximité avec des aéroports importants, notamment celui du Luxembourg qui profite au territoire
- Un réseau ferroviaire développé à l'échelle du SCoT, avec un réseau voyageur structuré autour d'offres TER et transfrontalières, et des lignes de fret à vocation principalement régionale
- Une place stratégique sur la Moselle grâce au port de Thionville-Illange
- Un réseau de transports interurbain (Fluo) qui connecte efficacement les territoires du SCoT entre eux et avec le département

Des flux d'actifs importants entre le territoire et l'extérieur

- Des actifs qui se rendent au Luxembourg pour travailler plus nombreux (43%) que les actifs travaillant à l'échelle du SCoT (41%)
- Les deux CA polarisent les flux venant de l'extérieur et sont les EPCI où les actif-résidants restent le plus travailler

Thionville se place comme un pôle multimodal

- Un maillage routier et de TER en étoile autour de Thionville qui connecte efficacement l'agglomération avec le reste du territoire et les polarités extérieures (Metz, Luxembourg)
- Plus de 3 millions de voyageurs transitent par la gare de Thionville
- Un réseau de bus urbain qui vient renforcer l'offre de transport de l'agglomération, en plus de la polarisation des lignes interurbaines

Un développement des modes alternatifs

- Une place du vélo encore limitée mais qui bénéficie de la Voie Bleue, une piste à vocation nationale
- Des aires de covoiturage et des bornes de recharges électriques qui se développent à l'échelle du territoire mais qui restent concentré autour des principaux axes

Matrice AFOM

Atouts

- Une offre de transports en commun conséquente, desservant l'ensemble du territoire
- Des modes de transports multiples à l'intérieur du territoire où à proximité
- Un positionnement le long de grands corridors nationaux et européens
- Une bonne connectivité numérique sur l'ensemble du territoire

Faiblesses

- Une dépendance à la voiture personnelle pour les mobilités pendulaires entraînant des problèmes de congestions sur certains axes et créer des nuisances et de la pollution
- Une accessibilité de l'Est du territoire moins évidente, plus éloigné des agglomérations et moins bien desservi par les transports en commun
- Des mobilités pendulaires vers l'extérieur très importantes et déséquilibrées
- Un réseau cyclable aménagé encore peu développé

Opportunités

- Une bonne connexion avec les territoires voisins, notamment le Luxembourg
- La polarité multimodale de Thionville vient connecter le territoire avec le reste de la région et de l'Europe pour le transport de marchandise et de voyageurs
- Une démocratisation progressive de l'offre alternative dans les zones les plus denses et fréquentées, à généraliser à l'ensemble des bassins de vie

Menaces

- Un maintien des lignes de transports en commun dans les zones les moins denses qui peut être compliqué
- Un déséquilibrage grandissant entre les actifs transfrontaliers et les actifs travaillant dans le territoire
- Une capacité d'accueil pas assez développée dans la gare de Thionville pour répondre aux besoins locaux

Grands Enjeux

Une multimodalité à renforcer pour le transport de personnes et de marchandises

- Développer davantage les alternatives à la voiture, notamment dans une logique environnementale et de fluidification des axes de transports routiers, parfois proche de la saturation.
- S'appuyer sur le pôle multimodal de Thionville pour renforcer le développement du fret en capitalisant sur la position stratégique du territoire, au carrefour d'Eurocorridors.
- Renforcer le développement des modes de transport décarbonés et des modes actifs, que ce soit pour la pratique quotidienne ou de loisir

Une situation stratégique mais complexe

- Contenir la hausse des flux transfrontaliers en développant des offres de transports adaptées, tout en renforçant les offres de logements, de services et d'équipements pour les résidants.
- Un renforcement des liens transfrontaliers avec le Luxembourg et l'Allemagne pour favoriser et accompagner les flux grandissants des actifs transfrontaliers.
- Mettre en avant la relation avec l'agglomération messine en renforçant les liens avec le territoire.

Paysage et Patrimoine

LES UNITÉS PAYSAGÈRES

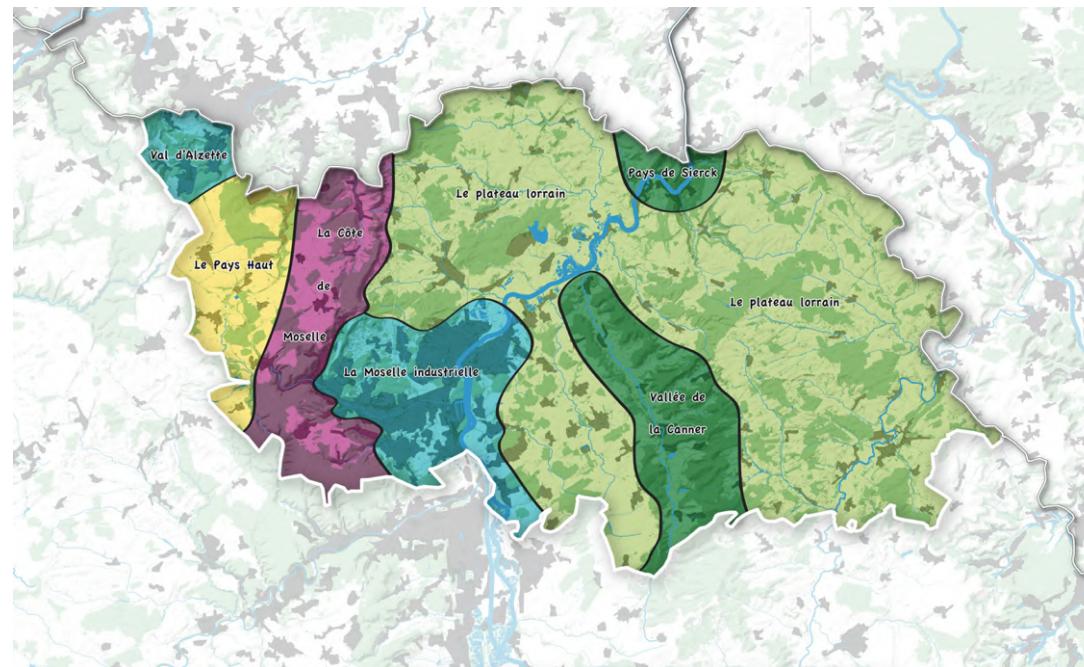
Le territoire de l'agglomération thionvilloise détient une grande variété de paysages : prairies, espaces de grandes cultures, boisements au caractère monumental, vignes... sont autant de motifs qui caractérisent l'ensemble du SCOT.

Ces composantes dessinent des tableaux paysagers qui s'expriment comme un contraste particulièrement fort par leur juxtaposition (voire une imbrication sur des secteurs plus localisés) à une trame urbaine spécifique, induite par la période industrielle, et ainsi particulièrement identitaire.

La diversité des formes paysagères, qu'elles soient naturelles, agricoles ou urbaines, met en évidence des logiques historiques, culturelles, sociales,

économiques et spatiales. Sa lecture peut être organisée au travers de quatre entités paysagères principales :

- Le Pays Haut, à l'ouest du territoire
- La Côte de Moselle, faisant une transition avec le Pays Haut et la vallée de la Moselle
- Le plateau lorrain, constituant le socle commun pour une large partie du territoire du SCoT, et présentant deux sous-entités que sont la Vallée de la Canner au Sud-Est, incisée dans le plateau lorrain et reliant la vallée de la Moselle et le Pays de Sierck au Nord du plateau et à la frontière avec le Grand-Duché du Luxembourg
- La Moselle industrielle et le Val d'Alzette, qui se divise en deux secteurs : les agglomérations de Thionville et du Val de Fensch et le Val d'Alzette.



Le Pays Haut

Situé dans la partie occidentale du territoire du SCOT, le Pays Haut se caractérise par un plateau au relief mollement marqué, bien que le Nord montre des variations bien plus prononcées induites par l'incision de vallées (ex: la Kayl) et qui atténuent la relative horizontalité des paysages. L'altitude varie globalement autour des 400 mètres (jusqu'à environ 440 mètres). La géologie est caractérisée par des terrains calcaires et marno-calcaires recouverts localement de sols limoneux.



Image typique du Pays Haut (EAU PROSCOT)

Des paysages ouverts, caractéristiques : enjeu de gestion des lisières urbaines

Les paysages agricoles aux lignes douces, telles des vagues de culture, sont soulignés par les limites de parcelles se combinant à une topographie ample et sans abrupt. Ces perspectives très ondulantes forment des horizons très dégagés.

Parfois considéré comme un vaste territoire d'openfield, la relative homogénéité que pourrait susciter le paysage du Pays Haut dans une lecture rapide de celui-ci disparaît en le parcourant attentivement. En effet, il détient une relative diversité mise en évidence aussi bien par le jeu de la topographie (panoramas ondoyants) que par la variété des motifs (espaces agricoles, boisements, reliquats de haies, etc.).

Parfois, les perspectives proches et lointaines s'associent les unes aux autres pour créer des ambiances dynamiques caractéristiques d'une campagne vivante.

Le parcellaire expose le plus souvent une structuration issue d'un remembrement. En effet, l'aspect laniéré des parcelles ne s'exprime que très localement.



La diversité des cultures apporte une variété de couleurs qui permet de bigarrer les vues et d'en renforcer la qualité. (EAU PROSCOT)

La grande échelle de vision créée par ces espaces ouverts contribue à rendre plus perceptible tout élément qui tend à « accrocher » le regard dans les perspectives lointaines. Ici, les villages peuvent parfois s'appréhender sur de grandes distances, les clochers des églises constituant alors les principaux points d'appel.

Dans ce contexte, la qualité des lisières urbaines, c'est-à-dire la zone de contact entre l'urbanisation et les espaces agricoles et naturels environnants, est un facteur important pour l'évolution de ce paysage. Une lisière dotée d'un aménagement paysager agréable, qui permet de valoriser la transition des espaces agricoles et bâtis, est un atout qui contribue aussi bien à l'intérêt des vues sur le bourg (impact paysager) que la qualité du cadre de vie (attractivité du territoire).



Les paysages ouverts du Pays Haut contribuent à la lisibilité du territoire : les bourgs s'affichent pleinement dans les vues. L'intérêt d'une lisière « travaillée » est donc important pour valoriser l'image du territoire. (EAU PROSCOT, vue depuis la D16)

En outre, cette ouverture du paysage nécessite une attention particulière sur l'intégration des bâtis utilitaires de grand volume (notamment agricoles), qui tendent ainsi à se surexposer lorsqu'ils ne sont pas accompagnés de plantations venant atténuer leur effet massif. Il ne s'agit pas de cacher ce bâti mais d'associer judicieusement quelques éléments végétaux (arbres, haies, alignements) qui permettent de renforcer le caractère soigné des sites et de valoriser ainsi réciproquement les espaces productifs et le grand paysage.



L'intérêt d'associer le bâti de grand gabarit à quelques plantations pour éviter un placage paysager brutal. (EAU PROSCOT)

Des motifs paysagers peu nombreux qui tendent à limiter la variété des ambiances : enjeu de préservation des boisements et des éléments plus isolés du paysage (arbres, haies...)

Le canevas paysager se montre relativement simple : grandes cultures, boisements et zones urbaines en sont les principaux constituants. Les pâtures, les haies et arbres isolés sont rares. Cette simplification de la trame paysagère, induite notamment par l'évolution du système productif agricole (développement de la céréaliculture), place les boisements qui subsistent au cœur des

enjeux d'évolution de ce paysage. En effet, ils évitent que les espaces agricoles ne plongent dans une ouverture encore plus affirmée.



Vue sur des espaces boisés sur le Pays Haut : ici, ils permettent de souligner les variations du relief. (EAU PROSCOT)

Leurs lisières très peu échancrées et relativement nettes renforcent l'aspect très organisé de la structuration spatiale. Leur présence est déterminante dans la qualité ressentie du paysage :

- en dynamisant les cônes de vue par des effets de fermeture et d'ouverture ;
- en ponctuant ça et là les panoramas agricoles très dégagés.



Tels des îlots de verdure, les boisements ponctuent ici les espaces agricoles et évitent l'ouverture totale des paysages. (EAU PROSCOT)

À Ottange, les boisements qui occupent les versants abrupts de la vallée de la Kayl encadrent les zones urbaines. Cet écrin verdoyant

contribue pour beaucoup à la qualité du cadre de vie qui bénéficie de l'avantage de « de vivre en ville » tout en ayant une nature de qualité « à portée de main ».



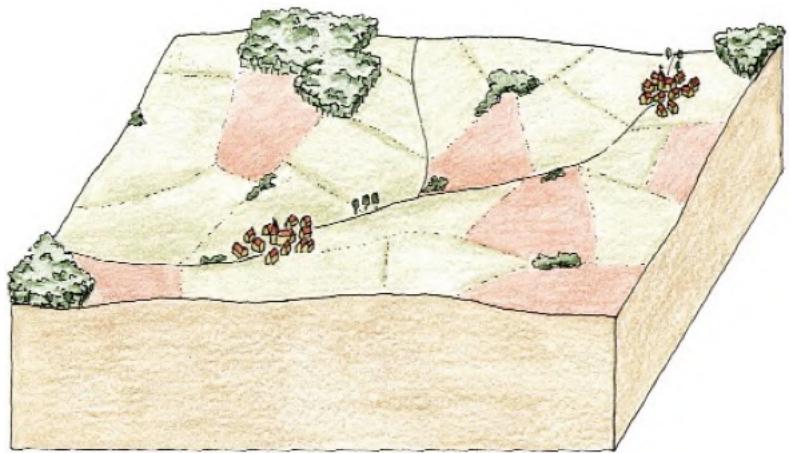
Vue sur les coteaux boisés depuis le centre d'Ottange. (EAU PROSCOT)

Dans le Pays Haut, les boisements jouent un rôle important d'un point de vue paysager en participant à la diversité des motifs et des ambiances, et à la qualité des vues.

Les espaces urbanisés

Voir également : « le paysage urbain ».

Les zones urbanisées du Pays-Haut prennent la forme de villages et de bourgs groupés et de rares fermes isolées. Les espaces bâtis sont peu végétalisés à leurs abords: on perçoit quelques prés, quelques vergers ça et là, mais sans toutefois créer de véritable ceinture végétale.



Organisation type des différents motifs paysagers du Pays Haut (en haut) : les espaces urbanisés exposent des formes groupées. Le contexte agricole dans lequel il s'insère (grandes cultures) facilite la lisibilité du territoire.

Dynamique et enjeux

Le Pays Haut se caractérise par des paysages très ouverts qui trouvent leur origine dans une agriculture à dominante céréalière et une topographie aux mouvements doux.

Au Nord, le contexte géomorphologique conditionne aussi bien la mise en valeur des terres (conservation d'un couvert arboré sur les secteurs de fortes pentes et culture des zones de replat) que le développement urbain.

D'une manière générale, le Pays Haut expose un niveau d'artificialisation des espaces relativement restreint du point de vue urbain mais plus palpable dans l'espace agricole où les motifs paysagers se sont simplifiés. Le paysage s'inscrit dans un processus d'évolution relativement lent, mais qui n'est pas exempt du risque de se simplifier encore. Dans ce contexte, les espaces forestiers s'illustrent comme les principaux éléments de valorisation paysagère.

Les autres composantes du canevas paysager (haies, arbres isolés, boisements relictuels, vergers...), qui permettent de varier les scènes paysagères, sont très rares et appellent à leur préservation.

Du point de vue urbain, le Pays Haut pose l'enjeu d'une réflexion sur la façon dont les espaces agricoles et bâties peuvent se valoriser mutuellement, notamment par un travail sur les lisières urbaines (aménagement paysager).

En effet, ces lisières participent à l'image que renvoient les bourgs et villages depuis les axes de communication et concourent à la

qualité du cadre de vie. Il s'agit de tirer avantage d'un contexte rural afin de mettre en valeur le portrait d'une campagne vivante et dynamique et qui évite le risque d'une banalisation de son cadre environnemental.

La côte de Moselle

Située dans le prolongement oriental du Pays Haut, la côte de Moselle se caractérise par une topographie très marquée, avec un dénivelé variant de 150 à 200 mètres et qui ne permet pas une mise en valeur agricole.

La géomorphologie est ici caractérisée par un front de côte ou cuesta (voir schéma ci-après) qui permet à cette entité de s'affirmer en tant qu'espace de transition entre le Pays Haut et la vallée et le plateau lorrain. La cuesta comprend :

- § un front présentant des pentes relativement abruptes (en raison de l'interruption d'une couche géologique dure calcaire à l'Ouest),
- une dépression qui suit le pied de l'abrupt,
- et un revers qui constitue le dos de la couche géologique dure inclinée (correspondant ici au Pays Haut).

La cuesta s'oriente selon un axe Nord-Sud et montre un front entaillé par des vallées perpendiculaires qui renforcent la présence déjà forte dans les paysages de l'ensemble de la Côte de Moselle. Notons que des buttes témoins accentuent encore l'identité de cette partie du territoire. Du fait d'une topographie accidentée, l'occupation des sols s'illustre par une typologie forestière sur les versants de forte pente alors que les secteurs de replat et les fonds de vallée accueillent des espaces anthropisés : urbanisés,

céréaliculture. Toutefois, le degré d'artificialisation est minoritaire à l'échelle de cette entité.

Malgré ce contexte géomorphologique particulier, les motifs paysagers montrent une diversité relativement limitée et s'organisent principalement autour du triptyque suivant :

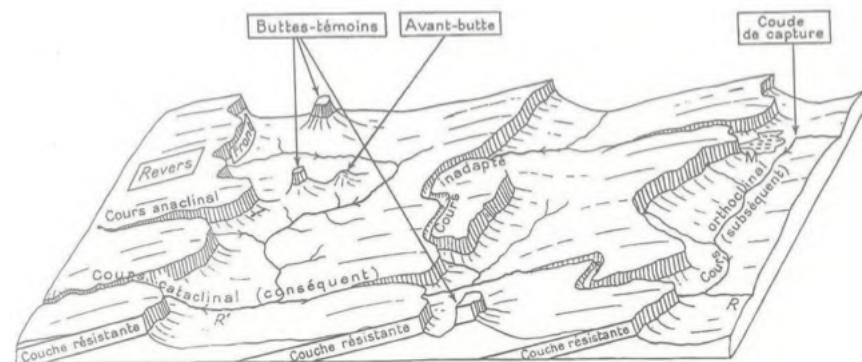


FIG. 66. – Schéma montrant la disposition théorique des cuestas et de leur réseau hydrographique.
M : marais ; points renforcés : sources ; RR' : rivière cataclinale (« conséquente »).

- espaces boisés ;
- espaces agricoles : grandes cultures (très majoritaires), vignes et vergers (très localisés) ;
- espaces urbanisés



Organisation Une des vues caractéristiques sur l'entité de la Côte Moselle : une alliance entre espaces agricoles et forestiers. (EAU PROSCOT)

Si autrefois le territoire exposait de nombreuses parcelles de vignes, celles-ci ont disparu au profit des vergers, qui tendent à s'effacer à leur tour. Certains d'entre eux subsistent encore mais ils sont de moins en moins nombreux : les vergers vieillissent et sont rarement replantés.

Ainsi, certains exemples exposent un important enrichissement (voir également : « les vergers et les vignes de Moselle : le temps du renouveau ? »). Ainsi, au cours de ces dernières décennies le grand paysage tend à se simplifier, mais sans remettre en cause le couvert forestier de la côte qui constitue l'élément structurant et emblématique de cette entité paysagère.

Un complexe « boisement-topographie » singulier qui permet de varier les tableaux paysagers : enjeu de valorisation des vues lointaines

>> Vue depuis le front de la cuesta

Les points hauts de la Côte de Moselle offrent des vues lointaines de très grande qualité en direction de l'Est, mais qui sont globalement peu nombreuses (accès ponctuels aux vues) et caractérisées par une certaine confidentialité. Ces derniers s'ouvrent vers le plateau lorrain et la vallée mosellane. De ces sites, l'observateur a accès aux différentes facettes du territoire.

- Un territoire rural : caractérisé par un vaste espace agricole et naturel;
- Un territoire urbain : caractérisé par des bourgs dont l'urbanité a été renforcée par le bâti industriel



>> Vue depuis le pied du front

La Côte de Moselle prend toute son ampleur et s'affirme comme un marqueur paysager de premier ordre. Elle forme ainsi une frontière naturelle entre le Pays Haut et le plateau lorrain. Surmontée d'un important couvert boisé, la cuesta détient un caractère « monumental », les espaces forestiers accentuant l'effet du relief. Cet écrin de verdure participe grandement à l'intérêt des vues, notamment depuis les espaces urbanisés situés au pied du front de la cuesta (exemple : Kanfen, Entrange, etc.).



Vues sur le front boisé de la cuesta depuis Kanfen / Image du haut : vue sur l'église de Keybourg au sein d'un cadre paysager boisé / Image du bas : vue sur le massif forestier qui accentue le caractère monumental de la cuesta (EAU PROSCOT)

Si la Côte de Moselle offre des points de vue qualitatifs sur le territoire, ceux-ci sont particulièrement confidentiels et s'illustrent par une mise en valeur peu développée :

- manque d'indicateurs routiers permettant de guider le visiteur jusqu'aux sites de contact visuel ;
- manque de lieux aménagés permettant d'appréhender les paysages et l'articulation des différents motifs qui les composent.

Une implantation des espaces urbanisés conditionnée par le relief

Du fait d'un contexte géomorphologique spécifique, l'urbanisation s'est développée sur des secteurs de faible pente ou de replat (exemple : revers, pied du front de la cuesta).

Les zones urbanisées prennent la forme de villages et de bourgs groupés, parfois relayés par des hameaux. Ces zones bâties montrent le plus souvent une densité relativement modérée, affirmant ainsi une ambiance rurale. De la même manière que pour le Pays Haut, les espaces urbanisés de la Côte de Moselle ont évolué au fil du temps, y compris d'un point de vue spatial.

Dans les secteurs de vallée, les zones urbaines obéissent aux mêmes caractéristiques et tendances que celles du Pays Haut : Volmerange-les-Mines et Escherange s'inscrivent dans un contexte similaire à Ottange. En revanche, dans les secteurs de plus faible pente, l'urbanisation est moins dirigée par des silhouettes urbaines allongées, leur typologie est celle d'un développement sous forme d'îlots distendus (voir paysage urbain).

Dynamique et enjeux

La Côte de Moselle tient sa spécificité du contexte géomorphologique : la présence d'une cuesta mettant notamment en évidence des versants abrupts boisés et des zones de replat anthropisées, soit par une agriculture plutôt intensive (grandes cultures), soit par une urbanisation ponctuelle.

Sur cette entité, les boisements jouent un rôle essentiel car ils mettent littéralement en relief la cuesta, cette dernière constituant ainsi une frontière naturelle et « monumental » entre le Pays Haut et le plateau lorrain.

Malgré une structure paysagère au global relativement simple (vergers et vignes rares), le relief spécifique concourt à la naissance de tableaux paysagers de très grande qualité mettant en valeur une large partie du territoire. Toutefois, les points de vue depuis le sommet du front de côte sont peu nombreux, eu égard à un couvert boisé particulièrement dense (peu d'accès).

Les pressions sur ce paysage ne sont pas aujourd’hui très importantes. En revanche, 2 vulnérabilités sont identifiées :

- Le risque de réduction lente et progressive des secteurs boisés sur les versants qui pourrait ainsi interrompre cette continuité remarquable si caractéristique,

L'enjeu d'organiser le développement urbain en évitant qu'il ne se surexpose dans le grand paysage en s'implantant directement et sans intégration en rebord de plateau ou sur les versants.

En outre ; l'accès aux panoramas est peu mis en valeur. Une levée du caractère trop confidentiel (signalétique) et un aménagement judicieux des sites (exemples : table d'orientation, aménagement paysager, etc.) permettraient de participer à un dynamisme touristique local.



Organisation type des différents motifs paysagers de la Côte de Moselle
(Source : DREAL Lorraine)



Vue aérienne sur le secteur de Volmerange-les-Mines, Kanfen, Entrange (Source : DREAL Lorraine)

Le plateau lorrain

Couvrant la majeure partie du territoire du SCOT, le plateau lorrain se caractérise par un plateau ondulé et des vallées ouvertes et s'étend au Nord et à l'Est de Thionville. Sur l'Ouest, celui-ci est alors traversé par la Côte de Moselle qui constitue ici un secteur de transition avec le Pays haut.

Le plateau lorrain comprend deux sous-entités spécifiques dont l'identité s'articule autour de l'alliance entre patrimoine naturel, agricole et architectural :

- le Pays de Sierck, au Nord, qui marque la frontière avec le Grand-Duché du Luxembourg,
- la vallée de la Canner, qui incise le plateau lorrain selon un axe NO SE et rejoint la vallée de la Moselle.

Une entité qui se distingue par la grande diversité de ses motifs paysagers

Si le plateau lorrain s'exprime comme un territoire rural, à l'image du Pays Haut et de la Côte de Moselle, il détient une palette de motifs paysagers plus importante et plus diversifiée :

- grandes cultures (colza, maïs, etc.),
- prairies,
- boisements et composantes arborées agricoles (haies, bosquets, arbres isolés),
- scènes d'eau (cours d'eau, lacs et étangs, marais)
- vignes et vergers,
- zones bâties

Le plateau lorrain : une variété des composantes paysagères qui permet une infinité de paysages (EAU PROSCOT)



Ceci témoigne notamment des formes du paysage agricole qui affichent un certain équilibre :

- les cultures intensives et élevage s'enchevêtrent dans des scènes paysagères de très grande qualité.
- les éléments ponctuels et linéaires du paysage tels que haies, arbres isolés sont beaucoup plus présents, notamment dans les secteurs de vallées.

Toutefois, il partage avec le reste du territoire, la présence structurante de vastes boisements formant de véritables continuum. Renforçant les effets de la topographie, les forêts sont plutôt développées sur les sommets des mamelons et les versants des coteaux.



Ici, les haies valorisent le coteau en soulignant les limites parcellaires. La qualité de cette vue réside notamment dans la diversité des formes de haies, diversité induite par le type d'essence, la densité et le niveau de stratification. (EAU PROSCOT)

Dans ces espaces ouverts, les villages créent des îlots minéraux qui contrastent avec les espaces agricoles environnants. Lors de la traversée du territoire, les clochers des églises constituent souvent des points d'appel dans les panoramas. Implantés sur des hauteurs ou au creux des vallées et vallons, les zones urbanisées évoluent donc dans un contexte rural de qualité et bénéficient ainsi d'un cadre de vie agréable qui participe à l'attractivité du territoire.



Vue sur Roussy-le-Village : l'attention de l'observateur est attirée dans un premier temps par le clocher de l'église qui se détache au sein de la perspective (point d'appel). Dans un second temps, il appréhende le bourg qui contraste avec cet environnement très agricole (EAU PROSCOT)

Le Pays de Sierck : des spécificités paysagères qui contribuent à l'intérêt du site : un enjeu de valorisation des berges de la Moselle

Le Pays de Sierck se situe au Nord du plateau lorrain et constitue une des portes d'entrée sur le territoire du SCOT en venant du Grand-Duché du Luxembourg.

Le site bénéficie d'un contexte géographique spécifique : le passage de la Moselle (rôle structurant) et sa vallée encaissée (induisant des lignes d'horizon hautes), relayée par des vallons adjacents, qui permettent d'établir les bases d'un canevas paysager qualitatif.

En effet, celui-ci présente, outre les scènes d'eau mosellanes et des espaces boisés et de grandes cultures, des caractéristiques locales qui enrichissent l'intérêt des lieux : vignes et patrimoine architectural (notamment le château des Ducs de Lorraine) viennent compléter l'étendue de la gamme des paysages.

>> Des panoramas différents qui s'apprécient selon la position de l'observateur

Le Pays de Sierck montre une relative dissymétrie, la rive gauche exprimant une urbanisation plus marquée que la rive droite. Celle-ci qui se caractérise davantage par des espaces agricoles et boisés, et plus particulièrement par les parcelles viticoles, ces dernières jouissant ainsi d'une exposition au Sud – Sud-Est. Les lignes de vignes, plantées perpendiculairement aux lignes de niveau, renforcent l'effet de la pente.

Depuis la rive gauche, l'observateur découvre des vues qualitatives sur la Moselle, les espaces urbanisés de Sierck-les-Bains et l'écrin boisé qui les surmonte au niveau des coteaux. Ces composantes

paysagères, qui se juxtaposent dans les plans, se valorisent mutuellement et contribuent à l'intérêt touristique de l'ensemble du Pays de Sierck. Sur Contz-les-Bains, le site de Stromberg offre un point de vue remarquable sur une large perspective, autant sur le plateau lorrain blotti contre la Côte de Moselle que sur la vallée mosellane.

Depuis ce site en surplomb, l'échelle s'agrandit et donne l'impression d'une vallée plus ouverte alors que celle-ci tend à apparaître comme un espace étroit et fermé lorsque l'observateur se situe au niveau des berges.

La Vallée de la Canner : un caractère pittoresque à valoriser

La vallée de la Canner constitue une vallée isolée, aux pentes marquées et aux coteaux boisés. Orientée selon un axe NO-SE, elle présente des formes arrondies, suggérant de façon constante une certaine douceur dans l'ensemble des paysages qui la caractérisent. Les dénivélés sont cependant relativement importants : 80 mètres pour le versant Ouest et jusqu'à 120 à 140 mètres sur le versant Est selon les secteurs. Si la Canner a déterminé une vallée « relativement » large, les cours d'eau affluents de la rivière ont incisé des vallons perpendiculaires profonds qui offrent une ambiance plus intime.



Vue A : vue sur les zones urbaines et les boisements de la rive droite depuis les espaces viticoles de Sierck-les-Bains / B : vue sur le plateau lorrain, la centrale de Cattenom et la Côte de Moselle en arrière-plan depuis le site de Stromberg / C : vue sur le domaine viticole de Rudling depuis Rustroff / D : vue sur Contz-les-Bains depuis le secteur du pont de Rettel / E : vue sur les espaces urbanisés de Rustroff, Sierck-les-Bains et Rettel depuis le site de Stromberg.

Les motifs paysagers de la vallée de la Canner montrent une grande similitude avec le reste du plateau lorrain. Lorsque le fond de vallée n'accueille pas de zones urbanisées, celui-ci dispose d'une occupation du sol de type agricole (grandes cultures ou prairies), tout comme les coteaux lorsque la pente permet une mise en valeur agraire. Les sommets conservent un couvert forestier épais et homogène (chênes pédonculés et sessiles, hêtres, bouleaux, etc.).

Le talweg se caractérise également par des prairies humides et une ripisylve qui tend à accompagner la Canner le long de son parcours (le cours d'eau ne se dévoile que rarement).

Les villages sont de taille relativement restreinte et leur évolution a su conserver de vaste coupures naturelles et agricoles qui les séparent. Leur implantation privilégié le fond de vallée tout en conservant un éloignement significatif vis-à-vis de la rivière. Le contexte ouvert dans lequel ils évoluent induit une bonne

appréhension des silhouettes urbaines dans les panoramas. La présence de formations végétales à la périphérie des zones bâties crée des vues qualitatives et renvoie l'image d'un territoire préservé.

Le bassin de la Canner comptait une bonne quinzaine de moulins au XIXème siècle, installés sur des dérivations de rivières. Jalonnant le cours d'eau, ils constituent un patrimoine un témoignage de la vie économique à valoriser.

La vallée de la Canner reflète un degré d'artificialisation faible. Si les pratiques culturales tendent à s'intensifier et les haies et les vergers à diminuer progressivement, l'absence d'infrastructures de grandes dimensions, la présence de boisements et de prairies concourent au maintien d'un caractère rural authentique.

L'enjeu réside ici dans la capacité du territoire à mettre en valeur cet espace de grande qualité en préservant ses formes identitaires mais aussi en capitalisant sur son potentiel pour un tourisme et des loisirs verts, par exemple. Des paysages d'eau trop timidement valorisés. La Moselle constitue l'un des marqueurs paysagers les plus importants sur le territoire du SCOT. Selon les secteurs, celui-ci chemine à travers :

- des espaces très ouverts induits par une occupation des sols de type agricole ;
- des espaces étroits et clos (Pays de Sierck), avec de hautes lignes d'horizon et des versants boisés qui cadrent les perspectives.

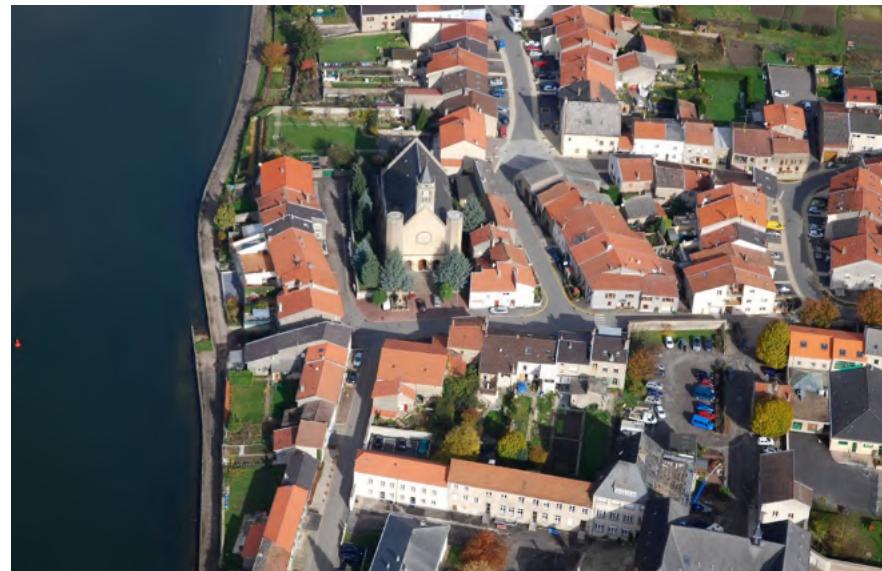
Certaines communes, telles que Malling, Rettel ou encore les zones urbaines du Pays de Sierck, ont toutefois un contact franc avec la Moselle par une implantation originelle sur ses berges.



Malling : une implantation du bourg sur les rives mosellanes (Source : N. Guirkinger).

Néanmoins, celles-ci ne tirent que partiellement partie de la présence de la voie d'eau. Bien entendu, les berges de la Moselle accueillent piste cyclable (Chemin de la Moselle), chemin de randonnée (GR5) et aménagements nautiques comme à Basse Ham. Ces aménagements donnent accès à des scènes paysagères qualitatives à travers une valorisation à dominante sportive et récréative. Cependant, les points de contact avec le cours d'eau au niveau des zones urbanisées sont peu mis en valeur, notamment il n'existe pas véritablement d'espaces publics ouverts sur la Moselle et faisant une accroche avec les centres urbains. Les efforts faits pour valoriser la présence de la voie d'eau sont souvent confrontés

à la présence de propriétés privées existantes fermant l'accès à la Moselle.



Vue aérienne sur Rettel : cette vue met ici en évidence le faible contact entre l'espace public et les bords de la Moselle. Le tissu bâti, par l'implantation des constructions le long du cours d'eau et de façon continue, ne permet pas la création de fenêtre visuelle, même furtive, sur la rivière (Source : N. Guirkinger).

L'aménagement des accès à la Moselle constitue un bras de levier important pour à la fois développer l'offre en services touristiques et de loisirs mais aussi pour impulser une vivacité nouvelle aux cadres de vie urbains, en particulier dans les grandes agglomérations. Dans ce cadre, les aménagements réalisés à Thionville et les événements ayant été récemment créés (Rives en fête), insufflent une nouvelle dynamique en plus de valoriser les rapports à l'eau.

Les autres cours d'eau, tels que la Canner, la Bibiche, le ruisseau de Faulbach, etc., ainsi que les nombreux plans d'eau qui jalonnent le plateau lorrain, témoignent d'une problématique en termes d'offres en services touristiques et de loisirs.

Enfin, les formes boisées bordant les cours d'eau (ripisylve) constituent des marqueurs paysagers tant dans les espaces agricoles qu'urbains. Elles possèdent un bon potentiel de valorisation, notamment comme respiration verte diversifiant les types d'espaces publics des bourgs et les villages.



Zoom autour de Fixem : le ruisseau de Boler chemine autour du bourg. La ripisylve qui l'accompagne permet d'appréhender son parcours (facilite la lecture paysagère).

Les plans d'eau font l'objet de projets de valorisation (nautisme, accès par voie douce...). Cette politique mérite d'être poursuivie afin d'étendre la diversité des aménités touristiques et de loisirs et plus largement les moyens d'étendre l'attractivité du cadre de vie du territoire.



Le patrimoine arboré agricole du plateau lorrain : un enjeu de maîtrise de l'ouverture des paysages

Avec les nouvelles exigences agricoles impulsées depuis les années 50, les prairies tendent à reculer au profit des cultures végétales plus rentables. L'évolution des pratiques a eu pour corollaire celle des paysages, qui se sont progressivement ouverts, y compris sur le plateau lorrain, du fait de la suppression de nombreuses haies bocagères et arbres isolés. Le plateau lorrain expose aujourd'hui une certaine hétérogénéité quant à son réseau bocager.



Vue sur les haies relictuelles depuis la D956 entre Montenach et Kirschnaumen (EAU PROSCOT)

En effet, il est peu développé, voire absent, dans les secteurs de replat et sur les plateaux, alors qu'un maillage souvent discontinu et au stade de reliquat subsiste dans les vallées et les terrains à pente affirmée.



Les haies, relayées par les arbres isolés, permettent de diversifier les motifs paysagers et d'éviter que les scènes ne se « banalisent » entre d'un côté des boisements et de l'autre des espaces de cultures totalement ouverts car sans arbres. Ils suscitent donc un enjeu de préservation.



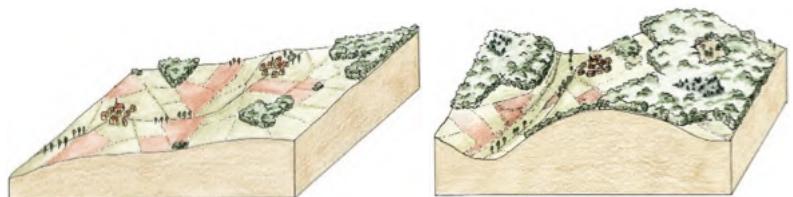
Les espaces urbains du plateau lorrain

D'une manière générale, l'implantation des bourgs et villages se situe sur des secteurs de pente nulle ou peu prononcée, les espaces caractérisés par une grande déclivité restant boisés. La proximité avec les cours d'eau est souvent importante :

- dans les vallées, les villages s'égrènent le long du talweg,
- sur le plateau, ils témoignent souvent d'un lien fort avec les affluents de la Moselle ; certains bourgs sont littéralement implantés à proximité immédiate de cette grande voie d'eau.

Les zones urbaines s'organisent sous forme de bourgs et de hameaux (parfois importants), toujours groupés. Les fermes isolées sont rares. Cette organisation spatiale, conjuguée au contexte rural ouvert, induit une lecture aisée du grand paysage.

Comme pour les entités précédentes, les nouvelles urbanisations posent la question de leur greffe avec le tissu bâti ancien et les conséquences induites, notamment en termes de fonctionnalité urbaine.



Dynamique et enjeux

Le plateau lorrain tire sa personnalité de la grande richesse de ses panoramas qui allient la fois variété de la topographie et diversité des motifs paysagers.

Dans le Pays de Sierck, la vallée mosellane est le marqueur paysager déterminant. Ces versants forment d'excellents sites pour appréhender l'ensemble du territoire (points de vue très qualitatifs), ils mettent également en scène la viticulture qui, au-delà d'apporter

un bigarré dans les paysages, constitue un élément fort de l'identité territoriale locale et un atout à valoriser dans le cadre du projet du territoire du SCOT.

La vallée de la Canner est le second élément fort du plateau lorrain. Bien que les paysages locaux tissent leur dessin sur des fondements communs (grandes cultures, élevage, boisements, etc.), la vallée s'identifie davantage comme un lieu très confidentiel, au caractère authentique, et préservé des développements urbains importants.

L'évolution du paysage s'inscrit dans des rapports de pression différenciés :

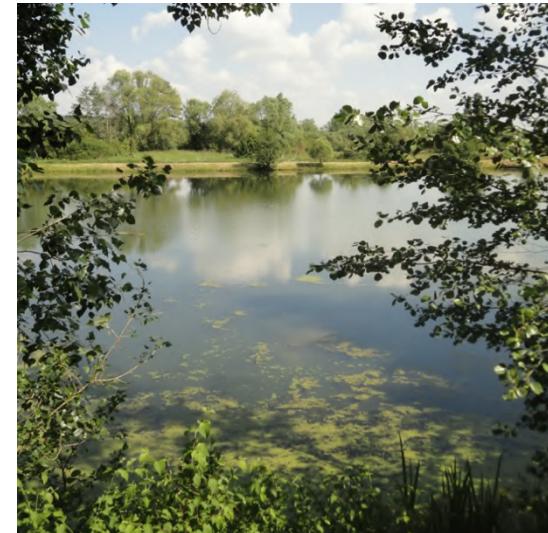
- Pour une large part le contexte rural ne connaît pas de mutation rapide ni profonde, même si certains éléments du paysage telles que les haies bocagères sont fragilisés depuis plusieurs décennies. Les boisements quant à eux affichent un bon niveau de continuité.
- Les secteurs ouest, à proximité des agglomérations de Thionville et du Val de Fensch, sont plus soumis à des changements potentiels dans le futur en raison de projets d'infrastructures, des effets périurbains luxembourgeois et messins et d'un développement en lien avec les agglomérations.

Ces changements possibles relèvent donc du fonctionnement général du territoire et ne sont pas nécessairement vecteurs de perte du patrimoine paysager. En revanche, ils appellent des enjeux importants d'anticipation

des risques de périurbanisation et d'organisation paysagère des développements urbains au regard des infrastructures, mais aussi des enjeux de cohérence entre les secteurs ruraux existants et les agglomérations proches.

Les autres dynamiques d'évolution et enjeux :

- La vallée de la Moselle est une artère à haut potentiel de valorisation, notamment en faveur d'une accroche avec les centres urbains qui se développe peu à peu.
- La vallée de la Canner et plus généralement les vallées secondaires rattachées à la Moselle exposent les ambiances archétypales d'une campagne préservée. Leur diversité paysagère et la présence de cours d'eau se prêtent tout particulièrement à des projets de valorisation touristique, culturelle et de loisirs à connotation verte et proche de la nature (axe de développement que le territoire a déjà engagé).
- Leur évolution est sujette à des enjeux de maintien de vastes coupures naturelles et agricoles entre les villages, mais aussi en rebord de plateau pour éviter que le développement du bâti ne se surimpose dans le paysage lointain.
- Les paysages d'eau (cours d'eau, lac...) sont également des sites au potentiel de valorisation important (vers Cattenom notamment, mais aussi le long de la Canner...), comme vecteurs d'attractivité (tourisme, offre en loisirs,...) mais aussi comme motifs paysagers permettant aux bourgs et villages proches de les intégrer à leur réflexion sur l'intégration paysagère des urbanisations (le passage d'un cours d'eau dans un espace urbain donne la possibilité de créer des espaces publics attractifs...).



La Moselle industrielle et le Val d'Alzette

La Moselle industrielle et le Val d'Alzette se caractérisent par des paysages (y compris urbains) à dominante urbaine mais possédant des liens intenses avec leurs espaces agricoles et naturels périphériques :

- l'agglomération thionvilloise et le Val de Fensch, qui occupent la partie Sud du SCOT le long de la vallée mosellane, alluviale et large d'une dizaine de kilomètres et relayée par des vallées secondaires (Fensch, Stimbach, ...);
- le val d'Alzette, marquant la frontière Nord- Ouest avec le Grand-Duché du Luxembourg et ouvrant sur la plaine du Nord.

Vue aérienne sur Uckange, Fameck et Hayange permettant d'appréhender



L'articulation des composantes paysagères majeures sur l'entité de la Moselle industrielle (N. Guirkinger).

Cette forte intensité entre ville, nature et agriculture tient et s'inscrit dans un cadre physique et paysager relativement contraint sinon complexe :

§ Un réseau routier prégnant, notamment l'A31 et l'A30 qui créent des césures importantes,

§ Des vallées dont les fonds accueillent de vastes sites industriels et les versants des boisements importants et relativement continus,

§ Une agriculture périurbaine significative, notamment dans le Val de Fensch,

§ Une urbanisation compacte sans bâti très élevé (R+3 en moyenne) qui au cours du temps a formé un réseau de rues complexes.

Une conurbation ponctuée par des respirations vertes constituant un important potentiel de valorisation du cadre de vie urbain.

Du fait d'une disponibilité foncière contrainte par la topographie et les besoins liés au fonctionnement de l'activité industrielle, le développement urbain a conduit à une conurbation 1 , agglomérant les différents centres urbains :

- le long du sillon mosellan (rive gauche principalement), avec la conurbation Thionville-Metz,
- dans l'ensemble de la vallée de la Fensch,
- au niveau du Val d'Alzette.

Cette agglomération associée au contexte environnemental a pour effet de créer des successions de séquences paysagères très denses et sans transition :

- Entre les différents espaces urbains,
- Entre les espaces urbains, agricoles et naturels.



Vue aérienne du renouveau du quartier de Belval à Esch-sur-Alzette, à la frontière franco-luxembourgeoise (Source : Gerard Borre)

En outre, les jeux du relief à l'intérieur du tissu urbain (versants à pente accentuée) ont renforcé la prédominance visuelle du bâti et son caractère massif. Toutefois, le couvert boisé, appréciable dans l'arrière-plan de nombreuses scènes paysagères (aussi bien dans ou hors espaces urbanisés) permet d'atténuer cet effet. Les réflexions et travaux menés et cours par les collectivités notamment pour valoriser des corridors verts urbains ou périurbains (zones tampons) vont dans le sens de cette atténuation et permettent en outre de repenser des transitions plus progressives entre la ville et la nature (politique à poursuivre et renforcer).



Vue aérienne sur le val d'Alzette: La présence d'espaces boisés entre Villerupt et Thil permet de créer une respiration dans le paysage urbain et de diversifier les espaces de vie.

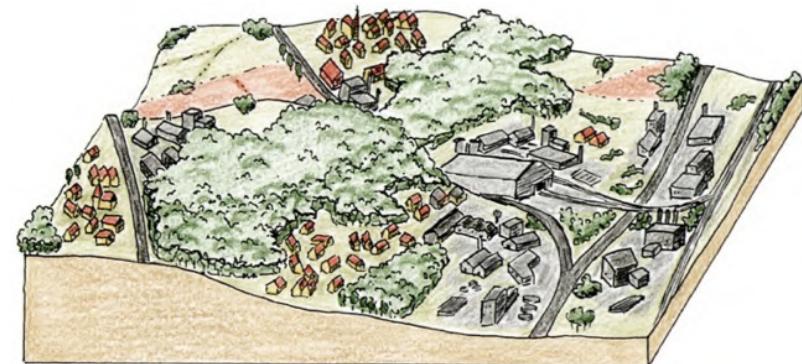
L'organisation de ces transitions (ou zones « tampon ») assurées par des espaces agricoles et/ou naturels constitue un enjeu important pour pouvoir en relais travailler sur une valorisation voire une requalification d'espaces urbains existants. Les axes le long desquels les zones tampons ont un rôle structurant sont notamment :

- au niveau de Thil : l'agglomération de Thil au groupe urbanisé transfrontalier « Villerupt – Esch sur Alzette » est presque achevée : seul un très mince verrou forestier permet d'éviter de tomber dans une fusion totale des enveloppes urbaines ;

- le long de la D1 (rive droite de la Moselle), entre Illange et Bousse ;
- entre Fontoy et Knutange, le long de la D952.



Les liens visuels entre les espaces urbains et les boisements périphériques. Pour intensifier l'apport de cette nature proche, les espaces urbains peuvent travailler sur le traitement de leurs espaces publics en étant vigilant à l'accumulation d'objets urbains hétérogènes (clôtures, pylônes) et en renforçant la présence végétale en ville (coupe d'urbanisation, corridors verts urbains).



Organisation type des motifs paysagers sur la Moselle industrielle (Source : DREAL Lorraine)

L'agriculture périurbaine

L'agriculture périurbaine a plusieurs caractéristiques :

- Les exploitants se perçoivent le plus souvent comme des citadins dont le métier est l'agriculture ;
- Son territoire n'est pas figé. Les agriculteurs savent, qu'à plus ou moins long terme, l'espace cultivé sera urbanisé. Ils anticipent alors ce moment par une délocalisation progressive, abandonnant leurs anciens champs pour de nouveaux ; le processus est quelquefois brutal mais le plus souvent étendu sur plusieurs décennies.
- La valeur foncière habituellement estimée est bien plus élevée que celle correspondant au potentiel de production agricole.

(Source : diagnostic de la charte paysagère de la CA Portes de France Thionville)

Dynamique et enjeux

La Moselle industrielle et le val d'Alzette sont des territoires de projets où plus qu'ailleurs la taille des agglomérations urbaines conduit ces espaces dans une transition de leur histoire et les engage dans un travail profond et progressif de leur paysage urbain et de leur cadre de vie.

Ce travail s'exerce dans un contexte contraint qui sous-tend les enjeux suivants :

- une compacité urbaine déjà élevée qui laisse peu de marges de manœuvre à de la densification ou de la requalification sans préalablement détruire de l'existant ou dépolluer. Ainsi, pour que les effets de la rénovation urbaine et des actions de valorisation des lisières urbaines puissent monter en puissance, ces territoires nécessiteront certainement d'étendre leur urbanisation préalablement (effet levier de revalorisation des espaces urbains en créant de nouveaux espaces avant de pouvoir rénover l'ancien).
- une topographie de vallée nécessitant une adaptation du tissu urbain : définition des lisières urbaines futures au regard de la pente et adaptation des modes constructifs au relief.
- une proximité de la nature et de l'agriculture périurbaine qui s'ajoute aux autres contraintes spatiales mais qui constitue un atout et un bras de levier majeur pour que ces respirations vertes servent d'appuis à un renouveau urbain et du cadre de vie. Le corollaire de cet enjeu est la définition des lisières urbaines futures au regard des limites boisées.
- une possibilité de mettre en valeur le cadre urbain en travaillant sur des espaces publics plus structurants, plus diversifiés et renforçant la lisibilité du paysage : espaces verts urbains en relais des milieux naturels périurbains, maîtrise de l'accumulation d'objets urbains...
- un réseau dense d'infrastructures et en cours de développement (voir volet « entrée de ville ») qui soulève des enjeux d'intégration paysagère des voies de communication mais aussi des espaces urbains existants et futurs qui seront à proximité.

LES MOTIFS PAYSAGERS ET DYNAMIQUES PAYSAGERES

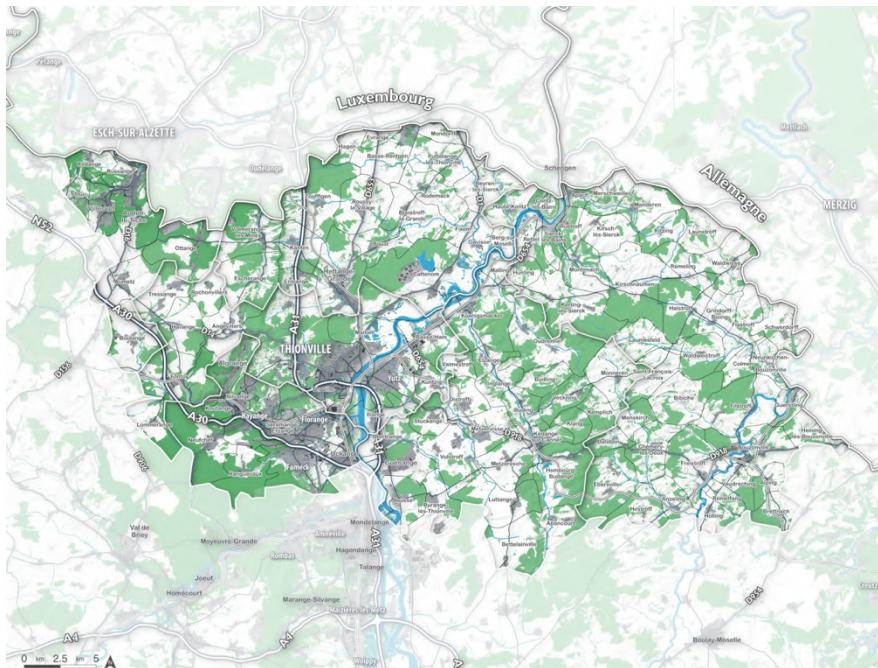
Les boisements : un motif récurrent dans le patron paysager

Le contexte géomorphologique, combiné à la préservation d'un couvert forestier dense, structure les vues sur le grand paysage du territoire en formant de véritables continuum. En dehors de certains secteurs très ouverts où les boisements sont épars et de petite taille, en général, le couvert forestier revêt un caractère monumental en occupant les versants pentus et les parties sommitales des vallées.

Les boisements sont principalement des taillis et des mélanges de futaies de feuillus composées de principalement de chênes, de hêtres (source : Inventaire Forestier National). On recense également des futaies de conifères ça et là et des peuplements au mélange futaie/taillis.

Soulignons que de nombreux espaces boisés tendent à montrer un certain enfrichement (favorisé notamment par un parcellaire parfois très découpé lorsque le foncier est privé), interrogeant ainsi sur l'entretien et la valorisation des espaces boisés.

D'une manière générale, les ensembles forestiers exposent des lisières relativement nettes et franches, sans échancrures et édentements (découpage et fragmentation de la lisière par l'urbanisation ou l'agriculture), montrant ainsi que les développements urbains n'ont jusqu'à présent pas généré un phénomène de fragmentation des espaces.





Ici, les bâtis sont implantés en rebord de versant. Peu intégrés au boisement, ils induisent un impact visuel depuis les secteurs de fond de vallée. (EAU PROSCOT)

Si dans l'ensemble le couvert boisé montre un bon niveau de préservation, il nécessite des vigilances :

- dans les secteurs de paysages très ouverts tels que le Pays Haut,
- dans les contextes de forte proximité avec les espaces urbains (Thionville, Val de Fensch, Val d'Alzette...). Ici, l'organisation des lisères urbaines et forestières est à l'articulation d'enjeux écologiques et de valorisation du cadre de vie.
- dans les vallées, en particulier sur leurs versants et leur partie sommitale qui sont très exposées aux vues lointaines et qui sont par conséquent des points sensibles du grand paysage.



La photographie aérienne met ici en évidence la proximité immédiate entre les espaces urbains et boisés. Les lisières boisées ne montrent pas d'édentement mais interrogent quant à la façon dont le mode constructif pourrait davantage profiter de ce capital paysager qualitatif.

Les vergers et les vignes de Moselle : le temps du renouveau ?

Les vergers : un patrimoine arboré à préserver

Les vergers constituent un trait marquant du paysage et participent ainsi au dessin de l'identité de ce territoire lorrain. Les vergers ont remplacé les vignes au début du 20ème siècle. Ils sont traditionnellement implantés autour des villages, sur des coteaux bien exposés ou disséminés dans les prés. Disposés sous forme de couronnes, de lignes ou d'éléments isolés, ils participent à l'animation des paysages ruraux.

Une fonctionnalité multiple

L'importance des vergers sur le territoire ne doit pas se résumer à une dimension purement esthétique ou identitaire. En effet, le verger est également porteur d'une importante multifonctionnalité :

- il est souvent le premier marqueur paysager signalant l'entrée d'une commune (autrefois, les vergers tendaient à former une ceinture végétale autour des villages) ;
- il participe à la diversification des paysages, notamment là où l'activité agricole s'est intensifiée ; mettant en relief un milieu semi-ouvert, il constitue ainsi un motif différenciant (contraste) dans les secteurs où l'openfield domine ;
- il crée un filtre végétal qualitatif lorsqu'il se juxtapose aux espaces bâtis (importante valorisation réciproque des zones arborées et urbaines) en permettant leur intégration paysagère et contribue à la qualité du cadre de vie local ;
- il joue un rôle dans la fonctionnalité environnementale globale, tant du point de vue de la mise en œuvre de la politique des trames verte et bleue à une échelle locale et de la préservation de la biodiversité que de la



stabilité des sols et de la régulation hydraulique.

Un exemple d'un verger à Kanfen (EAU Proscot)

Un patrimoine menacé

Durant ces dernières décennies, ce patrimoine arboricole tend à disparaître, par manque d'entretien, de renouvellement, voire de destruction dans les cas les plus extrêmes. Les racines de cette tendance évolutive sont multiples.

- l'abandon et l'enrichissement ;
- la progression de l'urbanisation : les villages s'étendent le plus souvent sur la périphérie de leur enveloppe urbaine, et donc parfois au détriment des couronnes de vergers peu entretenues ;
- l'extension des terres cultivées : l'intensification des pratiques agricoles porte parfois atteinte aux vergers périurbains ou aux lignes de vergers dispersées dans les espaces agricoles (arasement partiel ou total).

La question du devenir des vergers est donc posée, notamment au regard de leur rôle fort dans le paysage, la fonctionnalité écologique et la transmission de l'identité lorraine. Mais cette problématique ne se résume pas à un simple enjeu de protection au regard des pressions de l'urbanisation ou de l'agriculture céréalière : le système productif de fruit peut-il se maintenir de la même façon que dans le passé, et être économiquement viable ? Comment son évolution peut-elle être anticipée et accompagnée ?

Les vignes : une vitrine pour le territoire

Le vignoble de Moselle est épargné en une multitude de petites parcelles sur le département de la Moselle et s'apprécie sur trois zones principales :

- dans la vallée de la Seille, autour de Vicks-sur-Seille près de Château-Salin ;
- la région de Metz ;
- au niveau du Pays de Sierck.

Un héritage de l'histoire forte

En Moselle, la vigne est cultivée sans discontinuité de l'Antiquité au Moyen-Âge, essentiellement par l'intermédiaire des sièges épiscopaux et des grands établissements monastiques. Au moment de la révolution, la vigne était cultivée partout où elle pouvait l'être. Vers 1860, le vignoble est à son apogée.

Toutefois, la fin du XIXème et le XXème siècle vont marquer son déclin. À cela, plusieurs raisons :

- les maladies comme l'oïdium et le mildiou ;
- la guerre puis l'exode rural responsable d'un manque de main d'œuvre ;
- la perte de marchés importants (la perte de marché allemand ne sera jamais compensé par le marché français) et la concurrence accrue des vignobles méridionaux (ex : vins languedociens).

À partir des années 50, une nouvelle dynamique s'installe avec l'accession à l'AOVDQS2 (par arrêté du 10 novembre 1946 dans le cadre de la réglementation des prix). Celle-ci recouvre 922 ha, répartie sur 19 communes et sur les 3 zones susnommées.



Les vins de Moselle : une activité vitrine que le SCOT doit encourager et soutenir

L'activité viticole en Moselle connaît une véritable renaissance depuis ces dernières décennies qui se traduit foncièrement par une augmentation de près de 60% des superficies en vignes entre 1986 et 2006, celles-ci passant de 59 ha à 94 ha en 20 ans. Conjointement, la production en VDQS s'est également traduite par une augmentation.

De plus, entre 1990 et 2005, plus de 4 hectares de droits de plantation ont été octroyés et ont concerné l'ensemble des cépages. Cependant, certains montrent une évolution plus forte : +48% pour le pinot noir, +23% pour l'auxerrois, +16% pour le pinot gris.

Aujourd'hui, la viticulture mosellane a pris un nouvel essor : l'AOVDQS Moselle a reçu l'avis favorable de l'INAO 3 pour passer en appellation d'origine contrôlée (AOC) le 16 novembre 2010.

Au-delà des paysages très qualitatifs que les vignes impriment dans les panoramas proches et lointains du Pays de Sierck, elles développent l'image d'un site au terroir noble et participent à la diffusion d'une l'identité locale très spécifique.

Dans le cadre du SCOT, il conviendra de tenir compte des besoins spécifiques aux activités viticoles (et agricoles en général). Ces besoins interpellent des questions de productivités (terres, accès aux terres..) mais aussi d'image en lien avec la « marque » du territoire.

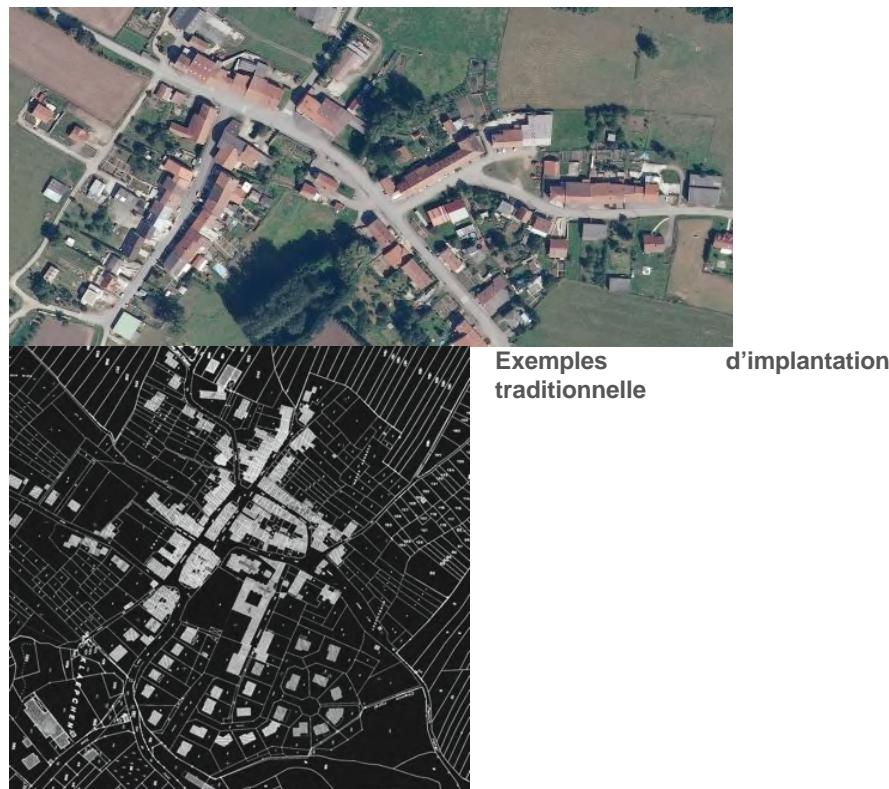
LE PAYSAGE URBAIN

Des typologies urbaines relativement compactes.

Quatre typologies urbaines peuvent être identifiées :

La typologie « par ajout successif »

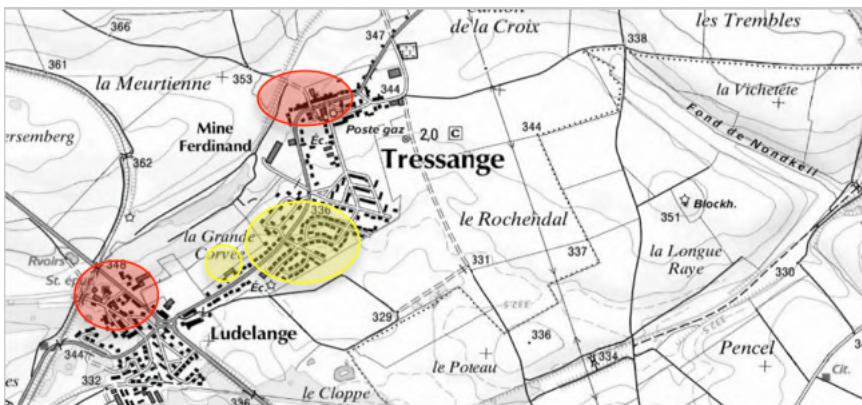
Les bourgs présentaient initialement des typologies en village-rue ou organisées autour du croisement de plusieurs voies (typologie la plus représentée).



Le bâti s'implantait de façon linéaire et sans profondeur le long des rues principales. Les développements urbains apportés au fil du temps ont ensuite créé des silhouettes urbaines plus épaisses (donc plus compactes) mais qui restent parfois étirées ou marquées par des liens ténus entre les nouveaux quartiers et les centres existants. Par souci de compacité et lié à l'histoire industrielle (quartiers ouvriers), l'espace « séparant » ces quartiers avec le centre s'est ensuite progressivement comblé par de nouvelles opérations, laissant moins de marge de manœuvre à leur aménagement (puisque elles s'implantaient en comblant un espace entouré de bâti).

Comme ces ensembles urbanisés inhérents à ces phases de développement ne se sont pas forcément implantés au contact du tissu bâti plus ancien, les liens entre les quartiers et avec les centres qui en découlent aujourd'hui sont parfois faibles ou alors complexes (voies en impasse, réseau de rues courbes à l'intérieur d'un réseau plus linéaire...). Cela met ainsi en relief l'enjeu des greffes des nouvelles urbanisations aux centres existants.

- la fonctionnalité et le caractère vivant des bourgs sont dépendants de la qualité des liens entre les différents « quartiers » et avec le centre : commodité des déplacements piétons, renforcement de la fréquentation des centres par la population qui favorise la vie sociale et le développement des services (commerces...).
- L'attractivité de la silhouette urbaine, c'est à-dire l'aspect du bourg ou du village qui est perçu avant d'y entrer, est renforcée lorsque les nouvelles urbanisations ne sont pas conçues comme des îlots indépendants, mais viennent compléter l'organisation existante.



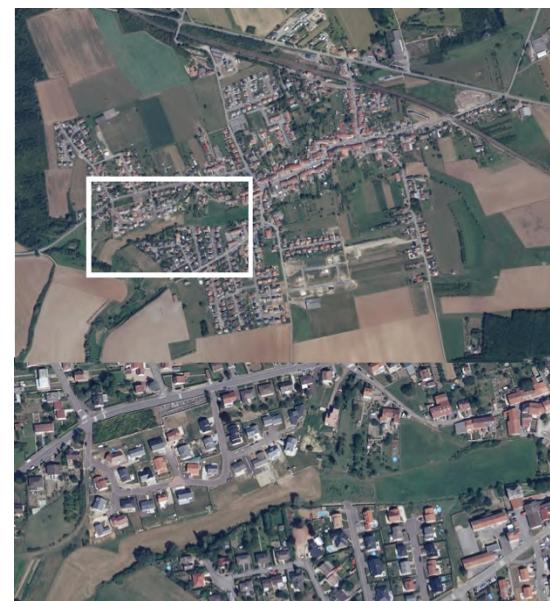
Exemple de Tressange : le centre-bourg et les hameaux satellites exposent des ensembles urbanisés sous forme de greffe (en jaune) séparées des espaces plus anciens (en rouge). La silhouette s'allonge.



Photographie aérienne de Waldweistroff : cette illustration met en évidence la relative « déconnexion » de la zone pavillonnaire récente (en blanc) par rapport au bourg ancien (en bleu) (Source : N. Guirkinger).



Évolution du tissu urbain par des opérations successives conduit à des réseaux de rues complexes.



La trame bâtie montre que les ajouts successifs ne facilitent pas la mise en place d'une lisière urbaine organisée et posent à terme la question de l'accès au centre de bourg, en particulier piéton, depuis les quartiers alentours.

La typologie de vallée

La typologie urbaine obéit au contexte topographique, en particulier dans les secteurs de vallées : les formes linéaires des urbanisations sont incontournables pour composer avec la pente et la présence fréquente de boisements sur les versants. Dans une telle configuration, l'enjeu réside dans l'utilisation optimisée du relief en recherchant l'implantation du bâti sur les secteurs de pente plus faible et de replat qui favorisent une urbanisation plus en profondeur.

Par exemple, à Ottange, les espaces urbanisés s'insèrent dans un contexte valléen et se posent au fond du vallon creusé par le ruisseau de la Kayl et dont les versants sont surmontés d'un couvert boisé.

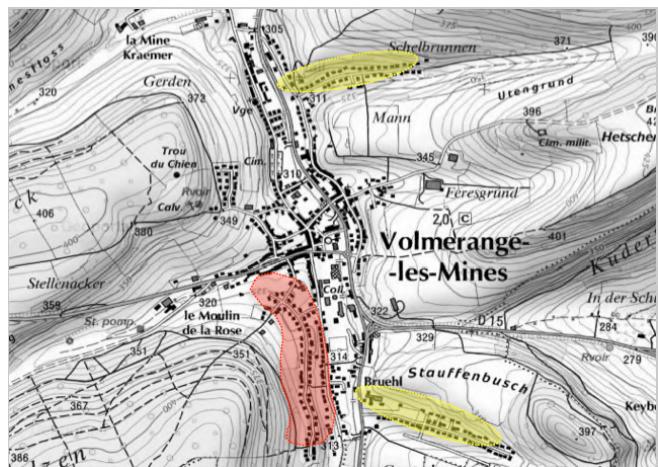


À Ottange, le système valléen a conditionné le développement urbain (carte IGN 1/25000).

La forte déclivité des pentes, conjuguée à un talweg étroit, implique une disponibilité foncière réduite : les zones bâties tendent à occuper l'ensemble du fond de vallée et dessinent ainsi une silhouette urbaine qui suit le jeu de la géomorphologie locale.



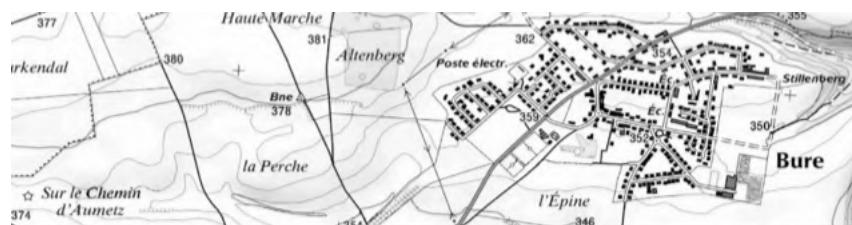
Le réseau viaire tend également à être parallèle aux courbes de niveau, et met en évidence un développement urbain qui s'est adapté à ces spécificités topographiques.



Extrait de la carte IGN 1/25000 sur le secteur de Volmerange-les-Mines : l'enveloppe urbaine met en évidence l'impact de la topographie sur les développements urbains récents. Ceux-ci s'implantent par exemple parallèlement au ruisseau et à la pente (en rouge) ou au niveau des talwegs des vallons secondaires (en jaune).

1. La typologie en îlot distendu

Dans les secteurs de plus faible pente, l'urbanisation est moins dirigée par des silhouettes urbaines allongées. Le tissu bâti tend à s'organiser de façon moins compacte : les constructions s'implantent en linéaire en formant de vastes îlots.



Exemple (ci-dessus) dans le Pays Haut qui s'observe également dans d'autres entités paysagères (Cote de Moselle, Kanfen ci-après).



Depuis le centre, plus dense, les constructions se sont implantées en linéaire le long des voies. Ces voies se rejoignent et forment ainsi de vastes îlots (tracé en vert).

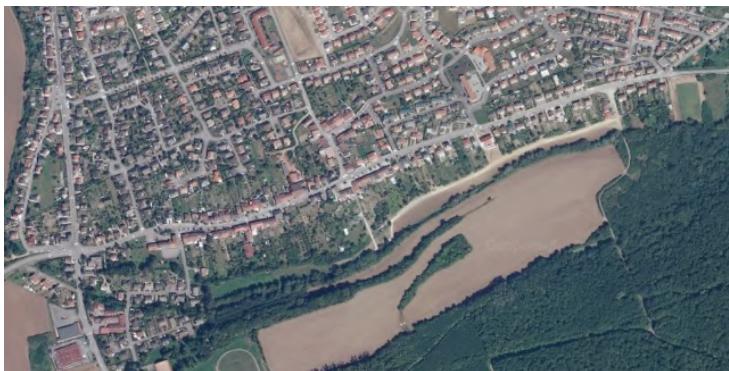
Ce mode de développement, relativement peu présent dans le territoire, revêt les mêmes enjeux de fonctionnalité que les développements allongés des « village-rue » et de la typologie « par ajout successif ». En revanche, du point de vue de la silhouette urbaine, il est plus exposé au risque de mitage, bien que le territoire soit globalement peu affecté par ce phénomène. Il facilite ainsi l'émergence d'enclaves agricoles ou de terrains sans vocation déterminée : ce qui tend à donner un aspect moins organisé et plus éparsillé.

Le développement de « grand-rue » et d'avenues

Le développement linéaire ne constitue pas une véritable typologie, notamment parce que dans les bourgs-rue :

- les zones bâties traditionnelles ne possédaient généralement pas qu'une seule rue principale (comme les villages rue du nord de la France),
- la topographie a souvent obligé l'urbanisation à développer des formes plus nuancées,
- l'histoire industrielle a entraîné des développements sous forme d'opérations d'ensemble plutôt groupées.

En revanche, il est un phénomène qui se manifeste dans certains secteurs et qui lorsqu'il n'est pas le fait de contraintes topographiques, est simplement la conséquence de la maturation urbaine amenant à former des rues principales, des avenues : le développement urbain à conduit progressivement à constituer une rue centrale parfois très longue sur laquelle se greffent des quartiers résidentiels.



Cette évolution montre une transition en faveur d'un renforcement du caractère urbain (aspect de ville ou de bourg), mais pose également des enjeux de diversité des espaces publics et de variété du paysage urbain :

- elles sont bordées souvent par un bâti peu élevé et très régulier (aspect univoque),

- elles ne sont pas interrompues par d'autres types d'espaces publics (place...) qui pourraient atténuer leur aspect très allongé.

Cette évolution montre une transition en faveur d'un renforcement du caractère urbain (aspect de ville ou de bourg), mais pose également des enjeux de diversité des espaces publics et de variété du paysage urbain :

- elles sont bordées souvent par un bâti peu élevé et très régulier (aspect univoque),
- elles ne sont pas interrompues par d'autres types d'espaces publics (place...) qui pourraient atténuer leur aspect très allongé.



Des paysages urbains empreints par l'histoire et en recherche de renouveau

Le mode constructif traditionnel

Les bourgs-centres montrent une implantation du bâti ancien le long des voies, généralement en retrait du fait de la présence d'usoirs (voir ciaprès) et tendent à exposer le mur gouttereau (mur recevant la gouttière, par opposition au mur pignon). Ce mode constructif, formant des fronts bâtis, crée des paysages au caractère très urbain, même dans les bourgs de petite taille, et développe de nombreuses places et placettes animant l'espace public. Le bâti n'est jamais très bas (R+1 en moyenne).



Vue sur le centre ancien de Halstroff (EAU PROSCOT)

Bien que cela ne soit pas une règle générale, beaucoup de villages se caractérisent par la présence d'un espace libre plus ou moins large depuis la chaussée, appelé « usoir », et typique de la région de Lorraine. Il convient de noter que certains bourgs ont su redonner un nouveau souffle à ces espaces (aménagement, mise en scène de l'espace par l'utilisation de mobiliers urbains, etc.), renforçant ainsi l'attractivité des centres anciens. En revanche, d'autres montrent des usoirs peu entretenus, parfois dégradés.

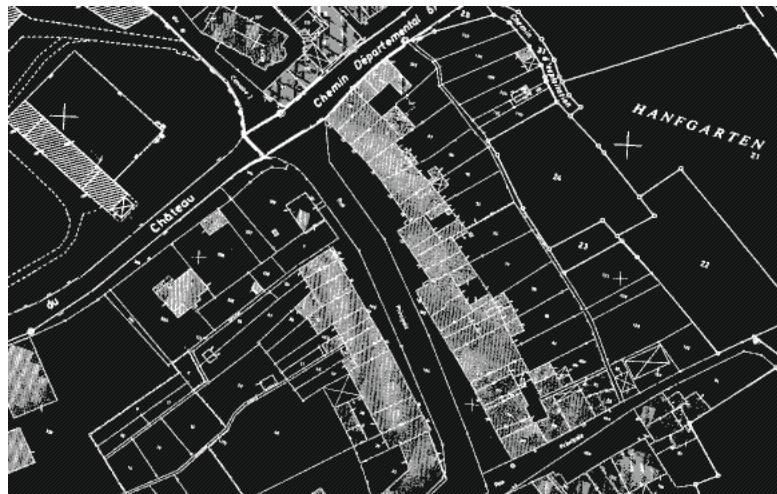
Ici, les usoirs ont été mis en valeur par une mise en scène simple mais esthétique de l'espace et affichent un bon entretien. (EAU PROSCOT)



Usoirs montrant des difficultés d'entretien. (EAU PROSCOT)

Ces motifs paysagers de très forte typicité montrent que l'espace public ancien était relativement diversifié bien que fonctionnel. Cette spécificité peut être réinterprétée dans les nouvelles

urbanisations pour greffer les nouveaux développements aux espaces anciens et pour varier l'offre en espaces publics.



Les usoirs

Les usoirs constituent l'espace entre la chaussée et le bâti, dans les villages-rues typiquement lorrains. Cet espace est libre d'usage privé mais ouvert sur la voie et généralement de propriété publique. Il avait pour vocation de servir de zone d'entrepôt pour le bois de chauffage, le fumier et éventuellement des charrettes et des outils de labours.

Les usoirs font partie du domaine public communal mais un droit coutumier d'usage est reconnu au propriétaire riverain de la parcelle.

Ambiance urbaine

La continuité du bâti permet de cadrer les perspectives et le point de fuite s'inscrit dans ce contexte comme un appel à poursuivre son chemin. La chaussée, conjuguée à la présence des usoirs et des constructions aux gabarits limités le plus souvent à R+1, crée des espaces urbanisés plutôt aérés bien que la densité soit soutenue.

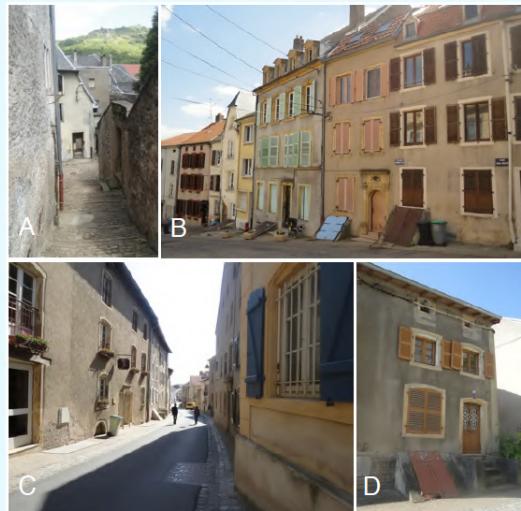


Ici, les platanes et le mobilier urbain suggèrent la centralité du site. (EAU PROSCOT)

Sierck-les-Bains et Rodemack

Ces deux communes présentent, à travers leur paysage, une « urbanité » plus affirmée que sur les villages ruraux plus classiques. Celle-ci est induite notamment par l'aspect très regroupé qu'esquisse le tissu bâti ancien du fait des dimensions historiques propres à chaque commune.

En effet, celles-ci ont permis de dessiner un paysage minéral qui s'appuie sur leur passé respectif de cité médiévale. Les communes se caractérisent par un maillage de voies plus complexe qui permet d'établir des îlots et un cadre urbain de très grande typicité. Les gabarits (légèrement plus hauts) et l'étroitesse plus ou moins marquée des rues, donnent un paysage bâti très élancé qui confère une ambiance spécifique et très qualitative. Le mode constructif local (caves extérieures) participent à l'authenticité des lieux.



A-B : Sierck-les-Bains / C-D : Rodemack (EAU PROSCOT)

>> Dans les grandes agglomérations (et le bâti d'après-guerre en général) : Portes de France- Thionville, Val de Fensch...

L'urbanisation est la conséquence de plusieurs modes constructifs inhérents aux différentes périodes historiques de développement : époque médiévale, fortification, époque Stübben à Thionville...



Exemple typique de l'implantation du bâti dans les rues principales de la vallée de la Fensch (EAU PROSCOT)



Ici, les gabarits et les formes architecturales sont très variées ; les commerces sont nombreux et induisent une grande animation du site. (EAU PROSCOT)



Portraits en trompe l'oeil, façades sculptées sont des exemples de modénatures qui ornent les bâtis. (EAU PROSCOT)

Le bâti d'après-guerre consécutif à l'essor industriel est fortement représenté dans le paysage urbain. Même s'il le masque parfois, il a préservé des secteurs traditionnels qui forment aujourd'hui de

petits quartiers avec leur organisation propre et contribuant à la diversité des ambiances de vie.

Son occupation spatiale dominante le place au centre des enjeux de valorisation de l'espace urbain. Cette urbanisation des années 50 et suivantes, est caractérisée par quelques ensembles collectifs mais aussi et surtout par un nombre important de maisons individuelles ou de petits collectifs, dont les cités ouvrières. Leur occupation, dirigée par des principes fonctionnels, est compacte : les constructions sont souvent accolées et s'implantent le plus souvent sur un terrain de petite taille ne réservant pas toujours un jardin en partie arrière (mais plutôt une bande relativement étroite). L'organisation s'effectue selon un découpage régulier des parcelles induit par la volonté d'une planification urbaine. A l'échelle de la ville, le développement successif de ces zones pavillonnaires a pour conséquence d'afficher une densité finale relativement élevée sans recourir à un bâti haut (R+1, R+2). En revanche, l'espace public n'offre pas de grande diversité d'ambiance ni d'usage (sauf lors de passage aux ensembles de collectifs bénéficiant d'un traitement végétal à leurs abords).

Les travaux engagés depuis plusieurs années par les collectivités (plans paysage) tendent à résoudre cette problématique : la diversification des modes constructifs et la requalification vers des espaces publics moins monofonctionnels (le tout voiture et stationnement) constituent le bras de levier majeur pour valoriser le cadre de vie et rénover des ambiances urbaines plus en lien avec leur environnement proche, qu'il soit urbain ou naturel.



Cet enjeu prend une dimension toute particulière pour les grandes rues ou voies principales qui sont le plus souvent longues et donc plus vulnérables à la monotonie d'un bâti peu élevé et aux conflits des flux urbains (piéton, transit, voiture, transports collectifs...).



Les places constituent des sites stratégiques pour assurer l'attractivité des sites urbains. (EAU PROSCOT).

Les architectures

Le paysage urbain des villes et villages du territoire du SCOT exprime dans son architecture l'influence des différentes époques qui s'y sont appliquées.

Les contraintes géographiques, les savoir-faire, les traditions locales et sociales sont autant de facteurs déterminants qui ont permis de donner naissance à différentes typologies de bâtis qui font la richesse de l'habitat ancien.

>> L'architecture traditionnelle rurale (la ferme lorraine – première moitié du 19ème siècle) Elle s'illustre sous la forme de maisons de niveau R+1 à R+2 et montre une architecture simple et une modénature sombre. Ces constructions avaient une vocation originelle mixte d'habitat et d'activités agricoles.



Exemple de construction traditionnelle rurale : on appréciera ici la porte principale incluse dans la porte charretière. (EAU PROSCOT)

Le toit est à double pente, avec une arrête faitière parallèle à la façade donnant sur la rue. Il s'agit souvent d'une pente courte vers la rue et d'une pente longue vers le jardin où il descend d'un étage plus bas. La couverture du toit est en tuile-canal mais les rénovations promeuvent la tuile mécanique (moins couteuse).

Les façades sont traitées avec un enduit de teinte claire. Les baies ont souvent un encadrement en pierre de taille.

>> Les maisons « bourgeoises »

Il s'agit ici d'habitations datant principalement du XIXème siècle. Pour la construction, les traditions et les savoir-faire de cette époque se marient pour donner naissance à une qualité architecturale élégante attribuée à une certaine classe sociale privilégiée.

Ces maisons bourgeoises imposantes se caractérisent souvent par la symétrie des façades et l'alignement des ouvertures, des toits à 4 pans supportant des cheminées parfois importantes et un usage de matériaux nobles (pierre de taille). Les façades ont une modénature riche : bandeau, encadrements de baies et chainage d'angle en pierre, moulures, etc.



Maisons bourgeoises et modénatures : un vocabulaire architectural riche. (EAU PROSCOT)

>> Les cités ouvrières et minières

Ces ensembles urbains constituent les premières « formes pavillonnaires ». Elles peuvent présenter des détails de composition de parement ou de façade mais élaborés sur un registre architectural simple.



Exemples de maisons ouvrières et leurs espaces jardinés. (EAU PROSCOT)



Les constructions peuvent décrire un front bâti continu lorsque les maisons sont en bande ou semi-continu lorsque les maisons sont jumelées.

Les toitures sont composées de plusieurs pans et constituent un élément à part entière de la mitoyenneté, les constructions partageant un même faitage. Cela donne ainsi l'impression que le bâti ne constitue qu'un seul et même logement.



Ici, l'application d'enduits aux couleurs différentes autour des baies permet la différenciation visuelle des logements.

Les maisons ouvrières présentent parfois des baies encadrées avec des matériaux tels que la brique ou la pierre.

Ici, les baies sont encadrées : les briques et la pierre autour des ouvertures donnent un aspect plus travaillé à la façade et donc une qualité architecturale plus grande. (EAU PROSCOT).

Le bâti récent : un mode constructif en mutation ?
En recherche ?

Durant les dernières décennies, l'urbanisation du territoire s'est illustrée selon deux modes principaux :

- sous forme groupée, en zone pavillonnaire,
- sous forme de collectifs, notamment de petits collectifs, y compris en zone rurale.
- Des zones pavillonnaires qui peuvent se juxtaposer sans transition avec les espaces agricoles.

Les ensembles récents engendrent parfois des lisières urbaines dont le contour est principalement déterminé par le périmètre des opérations d'aménagement, d'où des lisières urbaines parfois très rectilignes et peu esthétiques dans le grand paysage. Ces lisières ne s'accompagnent pas toujours d'un traitement végétal cherchant à effectuer une transition nuancée avec les espaces environnants.



Image du haut : exemple d'une opération d'aménagement qui a induit un front urbain rectiligne

Image du bas : absence de transition nuancée entre les espaces. (EAU PROSCOT)

Le traitement paysager des lisières urbaines permet :

- de limiter la surexposition du bâti dans les vues lointaines,
- de diversifier des motifs paysagers (haies de clôture homogène du fait de la récurrence de certaines essences végétales telles que le thuya),
- de valoriser l'entrée de ville (pas de valorisation mutuelle des espaces),
- de diminuer le risque de conflits d'usages entre les espaces.

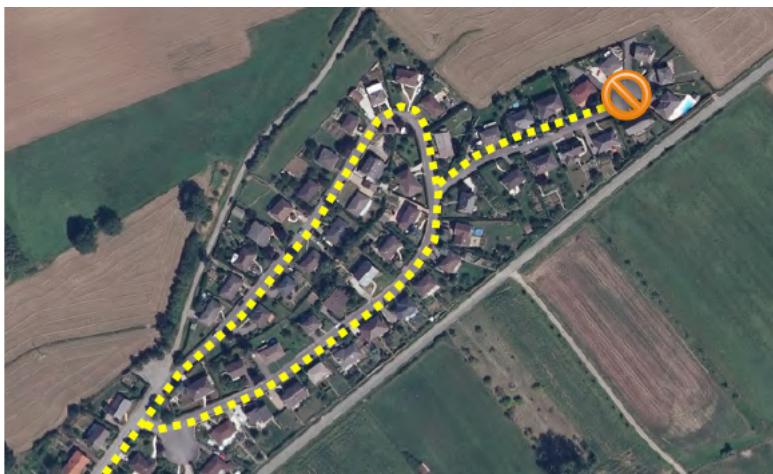
>> Un réseau viaire parfois peu perméable.

Les zones pavillonnaires montrent souvent une relative imperméabilité avec les espaces urbanisés qui les jouxtent. En effet, celles-ci tendent à disposer d'un fonctionnement interne qui s'organise autour d'un réseau viaire autonome et/ou de voies en impasse qui offrent peu (voire pas) de perméabilité avec les zones urbaines anciennes.



Exemple d'une zone pavillonnaire disposant d'un réseau viaire autonome (en rouge : voie principale du bourg / en jaune : réseau autonome).

En outre, dans de tels espaces l'organisation des rues laisse rarement ou peu de perspectives d'évolution par carence en points de raccordement pour une urbanisation future.



Ici, l'organisation du bâti rend impossible toute possibilité d'urbanisation ultérieure par raccordement sur le réseau existant.

>> Vers un renouveau du mode constructif ?

L'étude du territoire a permis de constater que le mode constructif était en mutation et en recherche, vers un bâti plus diversifié que les 20 dernières années et n'hésitant pas à recourir à l'architecture contemporaine utilisant de nouveaux matériaux ou réinterprétant des formes traditionnelles. Il ne s'agit pas d'une tendance généralisée, mais suffisamment significative pour traduire à la fois l'évolution des besoins des habitants en matière de cadre de vie, et le travail des collectivités pour adapter le paysage urbain à ces nouveaux besoins.

Toutefois, les aménagements des espaces publics gardent une dominante fonctionnelle qui n'est pas toujours relayée par une recherche de diversité.



La réinterprétation des formes traditionnelles telles que :

- des maisons jumelées ;
- des bâtis implantés en continu pou constituer un front urbain ;
- un recul des constructions qui, conjugué à l'absence de clôture sur la voie (ou clôture très basse) rappelle les usoirs ;
- un gabarit varié des constructions ;
- des compositions de façade plus contemporaine mais cherchant à participer au paysage perçu depuis la rue ;



Bâti ayant fait l'objet d'une réhabilitation récente et modernisée.



Des collectifs (R+3 en général) qui s'illustrent par un traitement soigné de l'aspect extérieur (façade, abords immédiat du bâtiment, etc.) et d'un aménagement intérieur adapté aux nouveaux besoins des populations (éclairage des pièces, terrasses...).

Des difficultés d'entretien fréquentes

Les difficultés d'entretien du bâti sont fréquentes et se rattachent plus largement à l'enjeu de réhabilitation du parc de logement, notamment celui datant d'avant 1975 qui représente plus 45% du parc total. Ces difficultés sont plus nombreuses dans les grandes villes compte tenu de la taille importante de leur parc, mais elles concernent aussi des bourgs et villages du secteur rural.

Les entrées de ville : des espaces stratégiques dont les enjeux de gestion augmentent

Les entrées de ville sont des points stratégiques pour les communes, ces dernières constituant la première image que le site urbain donne de lui-même. L'intérêt visuel suscité est donc un paramètre important tant dans le cadre de l'attractivité économique, touristique que résidentielle.

Les entrées de ville ne peuvent se voir comme un décor fixe, mais comme une vitrine en perpétuel changement au gré de la création des infrastructures et des nouvelles urbanisations. Leur analyse et leur gestion nécessite donc de s'inscrire dans une vision dynamique dans laquelle la question de la qualité d'aménagement est au centre des enjeux.

Le territoire du SCOT se caractérise par des entrées de ville plus ou moins esthétiques qui relèvent de l'impact des infrastructures mêmes, en particulier les grands axes routiers qui par leur nature modifient fortement les espaces bâties ou naturels traversés et les vues sur ces espaces. Elles relèvent également du niveau de traitement des lisières urbaines, lisières qui mettent en évidence principalement des espaces dédiés à l'habitat, mais également des espaces commerciaux ou d'activité.

Des entrées de ville globalement qualitatives et travaillées
 (Source :
 googlestreetview,
 EAU PROSCOT)



Des plantations en bordure de route pour des transitions douces



Des aménagements en faveur des modes doux



Une coupure d'urbanisation



Des aires de repos qualitatives, limitées par des haies

Des pistes cyclables dédiées pour faciliter et sécuriser les déplacements entre les bourgs



Du bâti imposant, qui masque le point de vue sur l'horizon

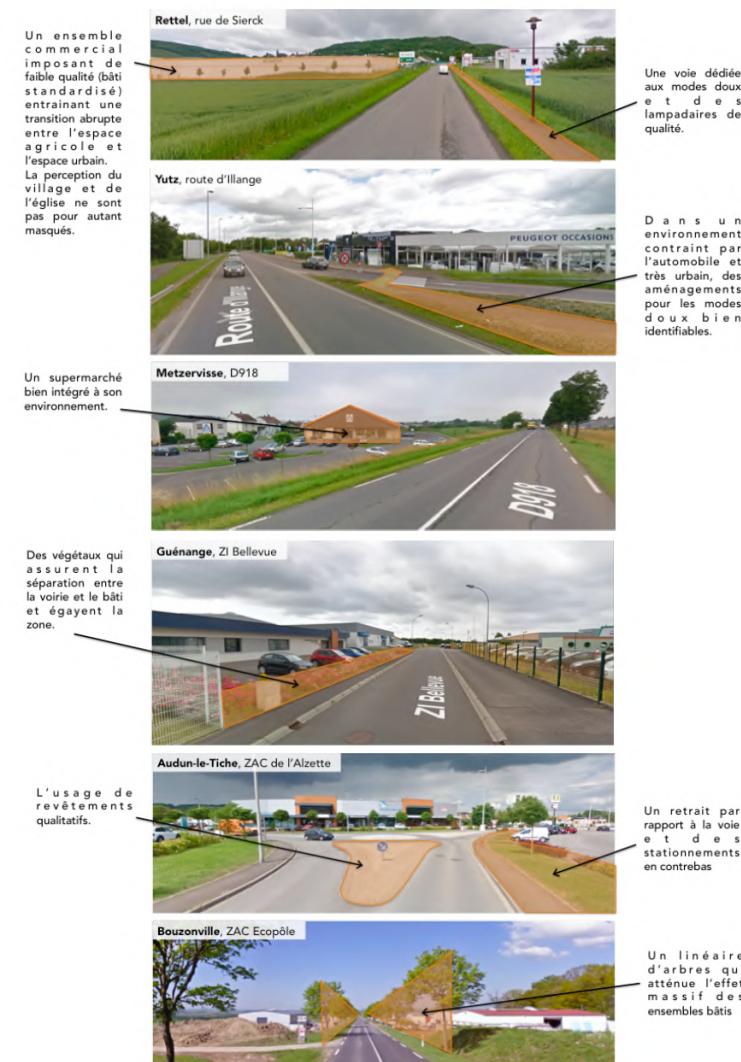
Une bande cyclable

De façon générale, la qualité des entrées de ville s'améliore grâce à des aménagements paysagers plus performants.

Toutefois, elle reste un sujet de travail important, que ce soit dans le cadre de la requalification d'espaces économiques ou résidentiels, ou de la mise en scène paysagère du territoire : c'est-à-dire la gestion cohérente et concertée des aménagements sur de grandes distances aux abords des voies pour organiser des effets vitrines, des vues valorisantes, l'atténuation des points déqualifiants et la cohésion des lisières urbaines.

A cet égard, dans la partie Sud et centrale du territoire (Val de Fensch, Portes de France- Thionville), les entrées de ville le long de la D14 et des autoroutes s'inscrivent dans des enjeux d'intégration des parcs d'activités et commerciaux dont la présence visuelle pourrait être atténuée et mise en scène par un aménagement végétal plus intense ou un traitement spécifique des constructions en façade (limitant l'exposition massive du bâti).

Au-delà de cet aspect, la forte densité des infrastructures existantes dans ce secteur, contraint en outre par une topographie marquée et des zones urbaines importantes (Val de Fensch), favorise la présence d'espaces non affectés (bord d'autoroute, espaces de croisement...).



En dehors des friches, des parcs d'activités assez qualitatifs faisant l'objet de traitements visant à atténuer leurs effets massifs
(Source : googlestreetview, EAU PROSCOT)

A une plus petite échelle, et aussi bien en zone agglomérée qu'en zone rurale, la gestion des entrées de ville réclame d'être attentive :

- A la maîtrise des développements linéaires et sans profondeur du bâti le long des voies,
- A la gestion des lisières urbaines tant par le choix des sites d'urbanisation qui vont concourir à former une silhouette compacte du bourg ou du village, que par la mise en place d'un paysagement végétal effectuant une transition nuancée entre les espaces urbains et agricoles ou naturels environnants.
- En effet, des perspectives laissant apparaître une lisière trop franche peuvent envoyer une image peu qualitative, standardisée, qui diminue l'attractivité générale de la vue.

Dans la perspective de nouveaux projets routiers, il existe un enjeu important pour ces nouvelles infrastructures de maîtriser leur impact en évitant de générer des délaissés (déqualifiants) et en travaillant particulièrement leur insertion visuelle et physique en passage urbain dense (Val de Fensch et Thionville notamment).

De manière générale, cette problématique urbaine est à gérer tout le long des axes routiers principaux, dont l'A31 et l'A30, jusqu'au Luxembourg.



Vue sur les espaces agricoles périurbains de Fameck depuis la D112 (EAU PROSCOT)



Entrée de ville : chaque nouvelle urbanisation modifie et déplace la lisière urbaine.



L'implantation d'un nouvel ensemble urbain en entrée de ville crée une lisière urbaine nouvelle à considérer dans la gestion paysagère de l'entrée de ville.



Arrivée à Aumetz depuis la D952 : l'alignement de platanes en entrée de ville s'exprime comme une invitation à découvrir la commune en encadrant notre parcours (EAU PROSCOT)

LE PATRIMOINE BÂTI

Les ouvrages remarquables

Les châteaux-forts mosellans

De nombreux châteaux-forts ont été édifiés durant le Moyen-Âge en Lorraine mais peu nombreux sont ceux ayant résisté au fil des siècles. Certaines constructions sont néanmoins encore visibles aujourd’hui sur le territoire du SCOT. En voici quelques exemples. >>

>> Le château de Malbouck à Manderen

Situé à proximité de l'Allemagne et du Luxembourg, le Château de Malbrouck surplombe le village de Manderen. Construit au début du XVème siècle par le Seigneur Arnold VI de Sierck, le château doit son nom actuel au célèbre Duc de Malbrouck, celui qui « s'en va en guerre... ».



Pièc Vue sur le château de Malbrouck surplombe le village à Manderen – classé au Monuments Historiques.

>> Le château des ducs de Lorraine à Sierckles- Bains

Le château de Sierck les Bains est situé au Nord-Est du territoire du SCOT et à seulement 3 km des frontières luxembourgeoise et allemande. Il occupe un site défensif sur un promontoire rocheux de grès rouge à la confluence de la vallée de la Moselle et de la petite vallée de Montenach. Il est cerné par 3 collines : le Stromberg au Nord, l'Altenberg au Sud-Ouest et le Kirschberg à l'Est. Le château de Sierck-les-Bains est classé au titre des Monuments Historiques depuis 1930.

Vue aérienne du château des Ducs de Lorraine permettant d'apprécier le



contexte géographique dans lequel celui-ci s'inscrit.

>> Le château de Hombourg - Budange

Le château de Hombourg est édifié sur un promontoire dominant la vallée de la Canner. Datant du XIIIème ou XIVème siècle, il fait l'objet à la fois d'une inscription et d'un classement au titre des Monuments Historiques. Les murailles constituent l'unique vestige de ce château.

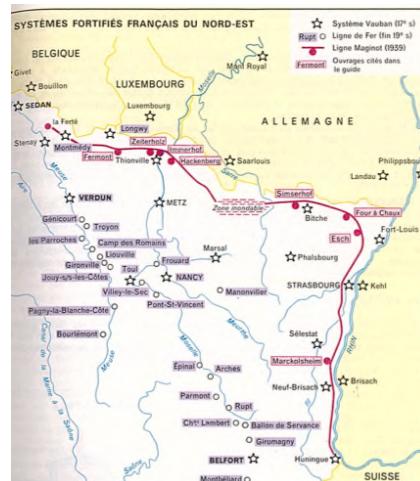


Vue sur le château de Hombourg – Budange depuis les berges de la Canner.

L'ensemble est aujourd'hui fortement dégradé. En décembre 2010, une convention entre la DRAC de Lorraine, la région, le département et la demeure historique est signée afin d'établir des travaux d'urgences avant une étude approfondie des possibilités de restauration du château.

Les ouvrages fortifiés de la Ligne Maginot

La ligne Maginot est un élément majeur du patrimoine historique qui, en outre, est un fort attracteur pour le tourisme de mémoire.



De nombreux ouvrages de la Ligne Maginot jalonnent le territoire du SCOT. Ils s'illustrent comme autant de témoignages de cette douloureuse époque. Parmi eux, le Hackenberg, qui constitue le plus gros ensemble fortifié de la Ligne Maginot du Nord-Est de la France.

Le fort du Hackenberg

Celui-ci doit son nom à la colline boisée sous laquelle il a été construit. Ce promontoire naturel culmine à 343 mètres. Il est coiffé par une chapelle moderne, la dernière d'une longue série qui remonte à l'antiquité. En effet, la voie romaine d'Agrippa qui reliait Divodurum (Metz) à Augusta Treverorum (Trèves), capitale de l'Empire, par la rive droite de la Moselle, s'appuyait déjà, au début de notre ère, sur les pentes de ce lieu pour le moins historique.

Un sentier pédestre permet, pour les amateurs de promenade et de marche, de visiter les extérieurs du fort et de voir, entre autre, un fossé anti-char.

Un chemin carrossable mène, depuis l'entrée des hommes, vers la chapelle et les blocs observatoires situés au sommet du Hackenberg d'où, si le temps le permet, il est possible d'apprécier un large panorama du territoire du SCOT.



La chapelle de Hackenberg à Veckring, classée au titre des Monuments Historiques.

Le patrimoine religieux

Sur le territoire du SCOT de l'agglomération thionvilloise, le patrimoine religieux se présente sous deux formes : les édifices de type église et chapelle et les bildstocks, qui caractérisent aussi bien les calvaires que les croix monumentales.

Les églises jouent un rôle remarquable dans le paysage. Elles constituent d'importants points de repère dans les horizons lointains mais également au sein du tissu urbain. Notons que les édifices religieux constituent environ 23% des monuments inscrits ou classés au titre des Monuments Historiques.



Eglise d'Illange et Volmérange (EAU PROSCOT)



L'église St Maximin de Thionville et le temple protestant de Nilvange : des édifices religieux classés en Monuments Historiques.



De nombreux bildstocks sont répertoriés dans l'inventaire général du patrimoine culturel du territoire. Néanmoins, aucun d'entre eux n'est inscrit au titre des Monuments Historiques.

Le bildstock

Témoignage vif de la foi, les croix de pierre sculptées du pays thionvillois constituent une richesse artistique dans la région. Ils sont l'expression d'un art populaire vivace ayant pris naissance au XV^{ème} siècle, et qui a perduré sous des formes assez fidèles jusqu'au XIX^{ème} siècle. La date de construction de ces monuments de chemins très particuliers est significative d'une époque de souffrance, d'insécurité, de la menace de mort que fait régner une maladie incurable, du profil d'une guerre.

Le terme « bildstock » a été proposé pour la première fois par E. KIEFFER en 1934. Il reprenait un terme d'origine allemande à savoir une image (*bild*) sur un bâton (*stock*) pour une croix de chemin tout à fait particulière, destinée à être vue sur quatre, voire trois côtés.

Ainsi la croix « bildstock », que l'on remarque au bord des routes, se compose-t-elle d'un monument prenant assise sur un socle souvent carré, surmonté d'une pile ronde, trapézoïdale ou octogonale au-dessus de laquelle se trouve un édicule cubique taillé de façon à abriter quatre niches creuses, décorées de sculptures, soit en bas-relief, soit en ronde bosse. Dans certains cas il s'agissait de statuettes reliées à la niche d'une façon trop délicate pour résister aux mains de l'homme si bien que pas une seule d'entre elles n'a subsisté et que les niches vides en sont l'unique témoignage. Le tout est surmonté généralement d'une double bâtière se croisant à angle droit, avec sur le faîte, soit une croix fleurdelysée, soit un Christ.

Guy Blaise
Les bildstock, des chefs d'œuvre inconnus

Le patrimoine industriel

Le territoire de l'agglomération thionvilloise détient un patrimoine industriel d'intérêt : les bâtiments des usines, les maisons de contremaîtres...



Le Haut Fourneau U4 à Uckange (EAU PROSCOT)

L'ancienne usine de fer Bassompierre à Aumetz, l'usine sidérurgique d'Uckange et l'ancienne maison du directeur des Hauts Fourneaux de la Paix à Nilvange sont inscrites au titre des Monuments Historiques.

Le Haut Fourneau d'Uckange bénéficie d'un travail important de valorisation, notamment dans un objectif culturel. Le territoire, est particulièrement le Val de Fensch est investi dans la reconversion et la mise en état de conservation de ce patrimoine :

- Site de Wendel (Hayange) : mise en état de conservation des grands bureaux, création du Centre National d'Archivage et de recherche sidérurgique, réalisation d'un jardin transfrontalier sur ce site.
- Réalisation d'un inventaire général des richesses patrimoniales de la vallée...

Le patrimoine industriel, au-delà de son sens historique, est un événement urbain important du fait de ses particularités

architecturales, des volumes qu'il occupe. Ces mêmes particularités permettent une valorisation en faveur :

- d'un certaine modernité, grâce aux formes et espaces atypiques de ce patrimoine,
- du développement de grands équipements emblématiques (catégorie plutôt peu représentée dans le territoire),
- de l'impulsion d'un renouveau urbain qui rayonne au-delà des quartiers proches.

Le patrimoine inscrit ou classé aux monuments historiques

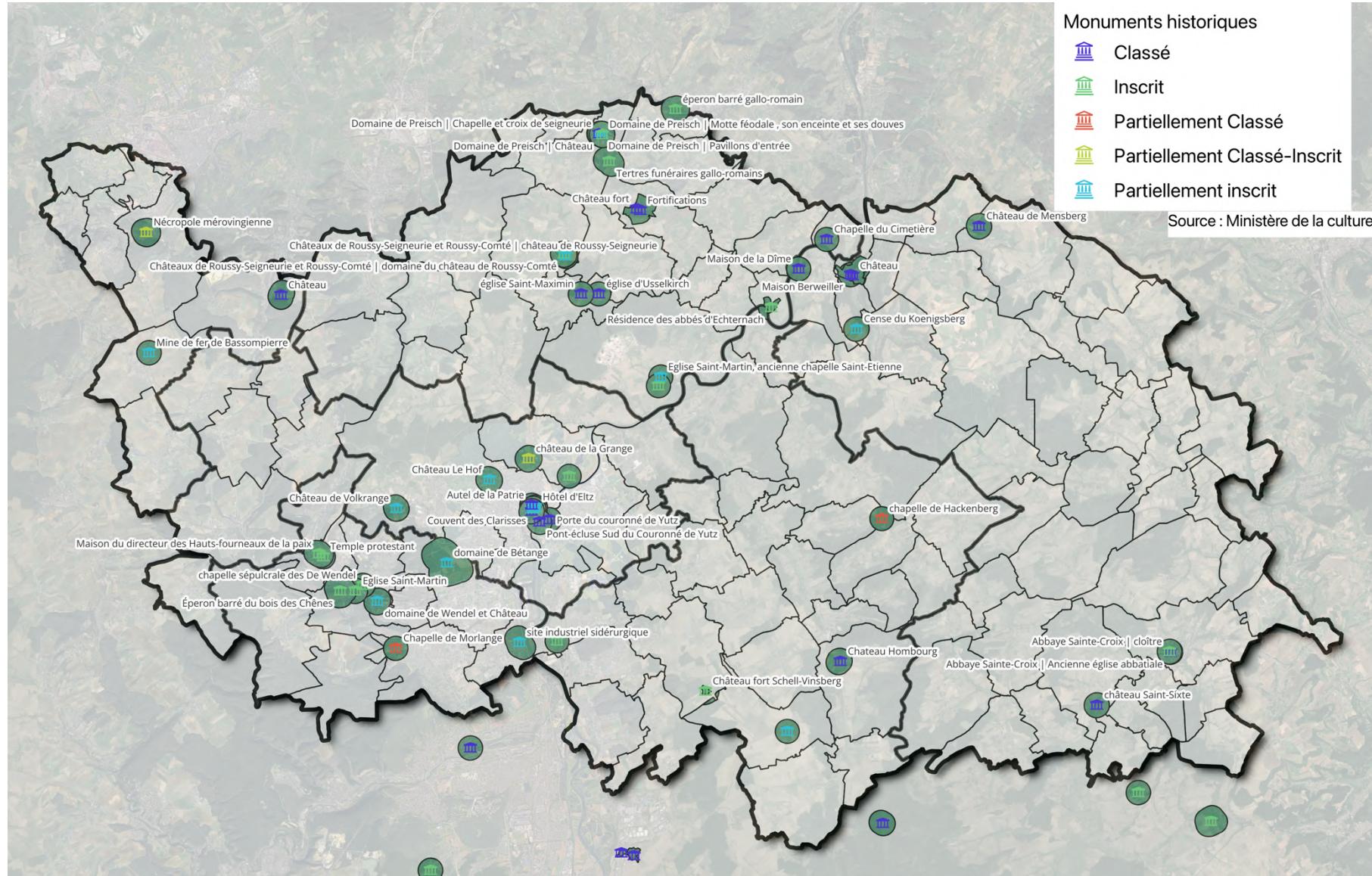
Appellation	Catégorie	Légende	Statut	Commune
domaine de Bétange	architecture domestique	Partiellement inscrit	privé	Florange
Éperon barré du bois des Chênes	site archéologique	Inscrit	État ministère autre que ministère de l'Intérieur	Hayange
Maison du directeur des Hauts-fourneaux de la p	architecture domestique	Inscrit	commune	Nilvange
éperon barré gallo-romain	site archéologique	Inscrit	commune	Mondorf
Château fort Schell-Vinsberg	architecture domestique	Inscrit	personne privée physique	Volstroff
Château fort	architecture domestique	Classé	établissement public de coopération à caractère administratif	Rodemack
Nécropole mérovingienne	architecture funéraire - commémorative - votive	Partiellement Classé-Inscrit	commune	Audun-le-Tiche
Résidence des abbés d'Echternach	architecture religieuse	Inscrit	privé	Berg-sur-Moselle
château de la Grange	architecture domestique	Partiellement Classé-Inscrit	privé	Manom
Châteaux de Roussy-Seigneurie et Roussy-Comte	architecture domestique	Inscrit		Roussy-le-Village
Château Le Hof	architecture domestique	Partiellement inscrit	société privée	Thionville
château Saint-Sixte	architecture domestique	Classé	privé	Freistroff
Château de Mensberg	architecture militaire	Classé	département	Manderen-Ritzing
Eglise Saint-Martin	architecture religieuse	Inscrit	commune	Hayange
Pont-écluse Sud du Couronné de Yutz	génie civil	Classé	commune	Thionville
Châteaux de Roussy-Seigneurie et Roussy-Comte	architecture domestique	Partiellement inscrit	personne privée physique	Roussy-le-Village
église Saint-Maximin	architecture religieuse	Classé	commune	Boust
Eglise Saint-Maximin	architecture religieuse	Classé	commune	Thionville
Domaine de Preisch Château		Partiellement inscrit		Basse-Rentgen
Mine de fer de Bassompierre	architecture industrielle	Partiellement inscrit	association	Aumetz
Temple protestant	architecture religieuse	Inscrit	établissement public cultuel	Nilvange
Abbaye Sainte-Croix Ancienne église abbatiale	architecture religieuse	Classé		Bouzonville
Hôtel de Raville	architecture domestique	Partiellement inscrit	commune	Thionville
Abbaye Sainte-Croix cloître	architecture religieuse	Inscrit		Bouzonville
Couvent des Clarisses	architecture religieuse	Partiellement inscrit	commune	Thionville
Maison de la Dîme	architecture fiscale - financière	Classé	commune	Rettel
Domaine de Preisch Pavillons d'entrée		Partiellement inscrit		Basse-Rentgen
Belfroi	architecture de l'administration ou de la vie publique	Partiellement inscrit	commune	Thionville
Tour aux Puces	architecture militaire	Inscrit	commune	Thionville
Chapelle de Morlange	architecture religieuse	Partiellement Classé	commune	Fameck
chapelle sépulcrale des De Wendel	architecture funéraire - commémorative - votive	Inscrit	commune	Hayange
Ossuaire	architecture funéraire - commémorative - votive	Inscrit	commune	Cattenom
Maison Berweiller		Classé	personne privée physique	Sierck-les-Bains
Hôtel d'Etz	architecture domestique	Partiellement inscrit	département	Thionville
Château	architecture domestique	Partiellement inscrit	société privée	Thionville
Porte du couronné de Yutz	architecture militaire	Classé	commune	Thionville
Chapelle du Cimetière	architecture religieuse	Classé	commune	Contz-les-Bains
Eglise Saint-Martin, ancienne chapelle Saint-Etienne	architecture religieuse	Partiellement inscrit	commune ; personne privée physique	Cattenom
église d'Usselkirch	architecture religieuse	Classé	commune	Boust
chapelle de Hackenberg	architecture religieuse	Partiellement Classé	commune	Veckring
Domaine de Preisch Pigeonnier		Partiellement inscrit		Basse-Rentgen
Ossuaire	architecture funéraire - commémorative - votive	Inscrit	commune	Manom
Autel de la Patrie	architecture funéraire - commémorative - votive	Classé	commune	Thionville
Ossuaire	architecture funéraire - commémorative - votive	Inscrit	commune	Bertrange
Château	architecture domestique	Classé	commune	Ottange
château	architecture domestique	Partiellement inscrit	commune	Luttange
Domaine de Preisch Chapelle et croix de seigneurie		Classé		Basse-Rentgen
site industriel sidérurgique	architecture industrielle	Partiellement inscrit	établissement public de coopération à caractère administratif	Uckange
domaine de Wendel et Château	architecture domestique	Partiellement inscrit	privé indiv. ; personne privée physique	Hayange
Domaine de Preisch Motte féodale , son enceinte et ses douves		Inscrit		Basse-Rentgen
Fortifications	architecture militaire	Classé	État Ministère de la Culture et de la Communication	Rodemack
Terres funéraires gallo-romains	site archéologique	Inscrit	personne privée physique	Basse-Rentgen
Château	architecture militaire	Classé	commune	Sierck-les-Bains
Château de Volkrange	architecture domestique	Partiellement inscrit	commune	Thionville
Cense du Koenigsberg	architecture domestique	Partiellement inscrit	commune ; privé	Sierck-les-Bains
Chateau Hombourg		Classé		

Les travaux du Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine de la Moselle

Au-delà des monuments historiques le SDAP de la Moselle a inventorié l'ensemble des éléments patrimoniaux d'intérêt tels que vestiges archéologiques, calvaires, carrières, villages rue, cimetières, parcs et jardins paysagers... La valorisation de ces sites passe notamment par la prise en compte de leurs spécificités paysagères dans l'aménagement et l'urbanisme, mais aussi par leur mise en réseau au travers d'une politique touristique renforçant l'accès à tous les types de patrimoines (grand et « petit » patrimoine).

Définition : La valeur patrimoniale des paysages exceptionnels et la protection des sites et des monuments naturels ont été institués par la loi du 21 avril 1906 complétée par la loi du 2 mai 1930. Cette législation s'intéresse aux monuments naturels et aux sites « dont la conservation ou la préservation présente, au point de vue artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, un intérêt général ». L'objectif est de conserver les caractéristiques du site, l'esprit des lieux et de les préserver de toute atteinte grave. Les sites inscrits/classés sur liste départementale bénéficient d'une protection stricte à l'intérieur du périmètre de protection (art. L.341-1 à L.341-22 du code de l'environnement). Les sites classés bénéficient d'un niveau de protection plus fort que les sites inscrits.

Le territoire du SCoT comptabilise 71 sites inscrits ou classés. Ils sont répartis inégalement, avec un nombre bien plus important au sein de la CA du Val de Fensch et de la CA Portes de France-Thionville ainsi que la CC de Cattenom et Environs, au sein d'un axe traversant du Nord-Est au Sud-Ouest le territoire du SCoT. On ne retrouve en effet que 10 sites au sein de la CC de l'Arc Mosellan et celle de Bouzonvillois Trois Frontières qui représentent pourtant environ la moitié du territoire global.



Synthèse

Un patrimoine paysager riche et diversifié

- Présence d'une trame agricole et forestière, y compris dans les agglomérations et sur la Vallée de la Moselle, qui constitue un fort potentiel de développement.
- Le territoire dispose d'une grande diversité patrimoniale, tant en termes de monuments historiques (châteaux, ligne Maginot) que de domaines agricoles (vigne, verger, vallée de la Canner) et naturels (forêt, Moselle, plans d'eau).
- Richesse des entités paysagères réparties entre le Pays Haut, la Côte de Moselle, le Plateau Lorrain et la Moselle industrielle.
- Organisation du paysage autour de l'eau et du relief : les vallées et cours d'eau forment des repères majeurs dans la structuration.

Une pression urbaine qui se resserre

- On constate une régression progressive des éléments paysagers ponctuels tels que les bosquets et les zones de bocage.
- Dans le même temps, le territoire connaît une dynamique de d'urbanisation marquée, avec une extension notable des zones bâties.
- De plus, on note une augmentation des surfaces cultivées.

Un paysage urbain marqué par les traces historiques de l'industrialisation

- Nombreux centres urbains résultent d'un développement industriel, notamment sidérurgique.
- Influence historique forte dans les centres urbains avec l'exemple des usoirs, dont la qualité de la valorisation varie.
- Le paysage urbain est compacte et influencé par la disposition en vallée du territoire.

Enjeux

Préserver et valoriser la diversité paysagère du territoire

- Des vestiges du passé industriel encore sous-estimés et au fort potentiel de valorisation (cités ouvrières, points de vue...).
- Renforcer les outils de protection paysagère pour éviter les dégradations irréversibles.
- Continuer à renforcer la préservation des vergers, trait marquant du paysage participant ainsi au dessin de l'identité de ce territoire lorrain.

Gérer la pression urbaine pour un développement équilibré

- Favoriser la reconversion des friches urbaines et industrielles pour limiter l'étalement urbain et préserver les espaces naturels et agricoles.
- Des projets de rénovation à poursuivre tout en développant de nouvelles formes d'urbanisation qui par leur modernité peuvent impulser un renouveau urbain à l'échelle de la ville et une transition soutenable avec l'existant (réinterprétation des formes traditionnelles).

Renforcer le potentiel des paysages d'eau

- Développer la mise en valeur des points de contact avec la Moselle au niveau des zones urbanisées en incorporant des espaces publics ouverts sur le cours d'eau et en faisant une accroche avec les centres urbains.
- Les paysages d'eau (cours d'eau, lac...) sont également des sites au potentiel de valorisation important (vers Cattenom notamment, mais aussi le long de la Canner) comme vecteurs d'attractivité (tourisme, offre en loisirs) mais aussi comme motifs paysagers.